This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
1733
V.1

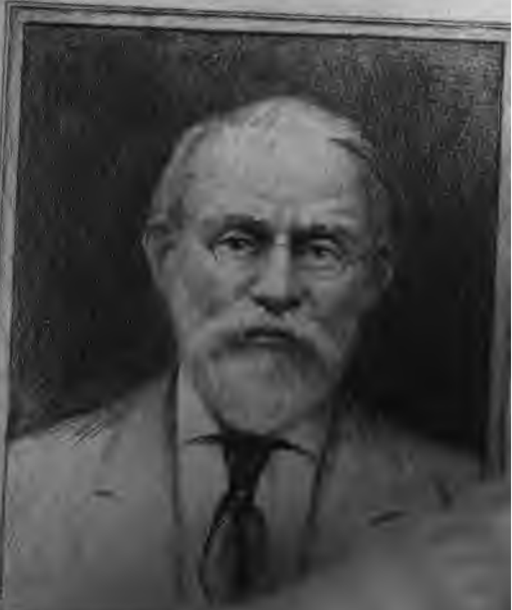

SILAS

HIGAN
ARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencée d'imprimer l'an 1701. *à Trevoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime, Monseigneur le* DUC DU MAINE.

Janvier 1733.

Se vendent

A LYON, chés CLAUDE PLAIGNARD, ruë Merciere, au Grand Hercule.

A PARIS, chés la Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf, à la Croix d'Or.

MDCCXXXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

CES MEMOIRES SONT COMMENCÉ[S] au mois de Janvier 1701. & se vendent 15. f. le mois, en blanc ; & brochés 16. f.

Année	1701.	9. vol.
—	1702.	12. v.
—	1703.	12. v.
—	1704.	13. v.
—	1705.	12. v.
—	1706.	12. v.
—	1707.	12. v.
—	1708.	12. v.
—	1709.	12. v.
—	1710.	12. v.
—	1711.	12. v.
—	1712.	12. v.
—	1713.	12. v.
—	1714.	12. v.
—	1715.	12. v.
—	1716.	12. v.
—	1717.	12. v.
—	1718.	12. v.
—	1719.	12. v.
—	1720.	5. v.
—	1721.	12. v.
—	1722.	12. v.
—	1723.	12. v.
—	1724.	12. v.
—	1725.	12. v.
—	1726.	13. v.
—	1727.	12. v.
—	1728.	12. v.
—	1729.	12. v.
—	1730.	12. v.
—	1731.	12. v.
—	1732.	12. v.
—	1733.	2. v.

MÉMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Dunning
Nijhoff
1-31-36
31472

Janvier 1733.

ARTICLE I.

ACTA SANCTORUM JULII, &c. Illustrata à Joanne Bapt. *Sollerio*, Joanne *Pinio*, Guill. *Cupero*, Petro *Boschio*, è Soc. Jesu Presbyteris Theologis, &c. *C'est-à-dire*, *Actes des Saints du mois de Juillet. Tome V. A* Anvers, *chés Jacques* du Moulin 1727.

CE trentiéme Volume des Actes des *Saints* une fois annoncé, *nous avons* crû que cela suffisoit pour

quelque-tems : bien convaincus, que de tels Ouvrages n'attendent ni leur réputation, ni leur débit, de nôtre ponctualité à en rendre un compte détaillé.

Le premier nom qui s'y présente, au vingtiéme jour de Juillet, réveillera sans doute dans l'esprit des Lecteurs quelques idées fâcheuses : c'est celui du Prophéte Elie ; mais on y chercheroit en vain le plus leger vestige des anciennes contestations. Ce qu'il y a de personnel à l'homme de Dieu, ce qui regarde son culte, ses actions, son enlévement, son retour au monde, borne uniquement les recherches, qui ont été jugées necessaires. Ce sont les Grecs ; & particuliérement les Empereurs Zénon, Basile le Macedonien, & Manuel Comnenes, qui ont le plus contribué à en affermir & à en étendre le culte. Zénon fauteur & propagateur de l'hérésie Eutychéenne, qui par-là méritoit si peu les faveurs du Ciel, ne s'en croyoit pas moins, lui & son armée, sous la protection d'Elie, en reconnoissance d'un avantage remporté sur

les Perses, on ne sçait dans quelle expédition. Pour Basile; sa mére, à ce qu'on prétend, l'avoit vû en songe, qui promettoit l'Empire à son fils. C'est le petit-fils de Basile, Constantin Porphyrogenete, qui en fait foi.

L'Ecriture en dit suffisamment sur les actions d'Elie : il ne seroit pas sage de n'en pas revenir là constamment, au travers des Paraphrases & des Commentaires Rabbiniques : non que les Rabbins soient les seuls qui aient ajoûté au Texte sacré; mais parceque les autres ne l'ont guéres fait que dans leur goût. Le beau champ pour donner toute liberté à leurs conjectures, que d'assigner le lieu où habite Elie, après avoir été enlevé de dessus la terre; & les différentes sortes d'affaires qui l'y occupent. Saint Bernard a aussi touché cette question, avec la circonspection néanmoins de n'en rien dire qui ne convienne à un pur esprit, dégagé des soins d'ici bas, & tout abîmé dans le sein de la Divinité.

Qu'Elie & Enoch soient les deux témoins *réservés* pour les derniers

tems, & dépeints par saint Jean *Chapitre XI.* de l'Apocalypse., c'est, dit-on ici, un sentiment si suivi parmi les saints Péres, qu'on appréhende de s'en écarter. Le défaut même d'unanimité permet pourtant d'en embrasser un autre sans scrupule; & s'il n'y avoit que cette preuve qu'Elie & Enoch, sortis de leur retraite à la fin des siécles, reparoîtront dans la société des hommes; ce qu'on en pense, ou ce qu'on en rapporte communément ne seroit guéres appuyé.

Quelque célébre que soit sainte Marguerite, autrement *Marine*, il falloit autant de patience que d'étude, pour réünir en un corps de Tradition une infinité de traits, épars de côté & d'autre, sur lesquels personne jusqu'à présent ne s'en étoit formé une idée fixe. Entre plusieurs saintes Vierges du même nom, les sçavans Auteurs se déterminent à sainte Marguerite d'Antioche en Pisidie, & mettent dans le meilleur ordre, qu'il leur est possible, ce qu'ils en ont trouvé d'actes, qui leur ont parû le *plus capables* de correction. Elle est

particuliérement invoquée pour les femmes en couches : ce qui a donné matiére à de très beaux Vers du Poëte Vida : *Te matres facilem partus jam mensibus actis, implorant, &c.* Et ce qui en rend par tout la dévotion très-solemnelle.

Celle de sainte Livrade, ou Wilgeforte, a des fondemens si differens, selon la diversité des Païs, où on l'honore, dans toutes les parties de l'Europe, qu'acquiescer aux monumens d'une Province, c'étoit s'attirer le mécontentement & la contradiction de toutes les autres. La discussion en peut passer pour un chef-d'œuvre. Qui le croiroit, que le culte d'une Sainte si généralement révérée, & dans la Normandie, au païs de Caux, encore plus qu'ailleurs, ait été sur le point d'échoüer dans la Franche-Comté. On y a été choqué de la figure ordinaire, qui la représente attachée à une croix, la couronne en tête, & le menton chargé de barbe. Quelques-uns même, bons Catholiques, crioient au scandale, moins cependant par leur propre délicatesse;

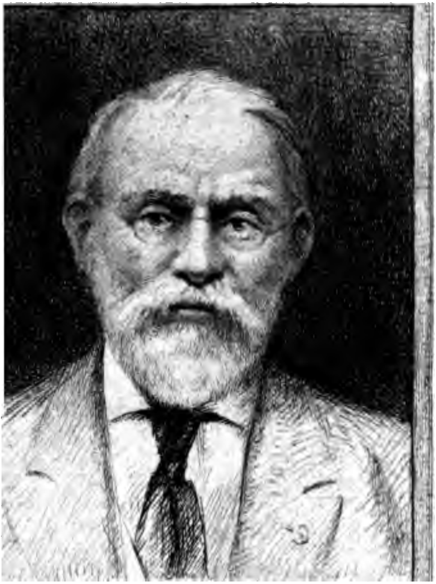

ILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
NIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

As
101
.T8
1733
v.1

culé, & sur l'opposition réciproque des Annalistes, qui ont frayé à M. de Leibnits la route de l'erreur. Cet exemple n'est pas unique. S. Bernard le jeune fut le vingtiéme Evêque d'Hildesheim, & Fondateur d'une riche Abbaye sous le tître de saint Godard. Il mourut en l'année 1154. du tems de l'Empereur Frideric Barberousse.

Le 21. jour de Juillet est principalement rempli par le Prophéte Daniel, pour les Saints de la Loi Mosaïque; & pour ceux de la Loi Evangelique, par un nombre considerable de Martyrs. Les Juifs dés le tems de saint Jerôme, avoient retranché Daniel du rang des Prophétes : apparemment parceque déterminés à lutter contre la vérité des événemens annoncés dans ses Prophéties, ils les trouvoient trop claires & trop distinctes pour en convenir. Leur raison la plus spécieuse, est la priére d'Azarias dans le Livre même de Daniel, *Chap.* III. sur ce qu'il y est dit qu'en ce tems-là le Peuple de Dieu *n'avoit ni Prince, ni Chef, ni Prophéte*: mais cela s'entend du

Ministére Prophétique, quant aux fonctions extérieures, & à l'exercice libre de la Prédication : puisque dés-lors Daniel avoit expliqué le premier songe de Nabuchodonosor. L'Historien Joseph ne lui donne pas seulement la qualité de Prophéte, mais encore de *Prophéte éminent*. La parole de JESUS-CHRIST est expresse. *Matth.* 24.

Entre les Martyrs on en compte vingt-huit dans les Gaules ; les uns à Troyes, les autres à Marseille. Saint Victor un des derniers, & le plus connu de tous, étoit déjà illustre dés le cinquiéme siécle ; où il eut Jean Cassien pour Fondateur du Monastére qui porte son nom. Au sixiéme, il fut spécialement invoqué contre une horrible peste, dont Marseille étoit affligée : & la dévotion à ses Reliques s'est depuis si fort accruë, que l'Empereur Jean Comnene en demanda ; & qu'il fit bâtir à Constantinople, proche la Porte d'Or, une Eglise pour les placer. L'Abbaye de S. Victor à Paris en reçut aussi de celle de Marseille l'an 1115. par les

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS

Janvier [illegible]

tre qu'une ſeule & même perſonne.

Secondement, ſur ce qui paroît du ſcandale, à mettre une péchereſſe diffamée au nombre des ſaintes Dames qui ſuivoient JESUS-CHRIST, ils traitent l'objection de délicateſſe : ne conſidera-t'on, diſent-ils, que le caractére du Sauveur, l'eſprit de ſa Miſſion, les différences d'idées & d'uſages entre les Juifs & nous ; on s'appercevra bientôt qu'elle n'a rien de ſolide.

Troiſiémement, ſur ce qui regarde le temps, que Marie Magdeleine a été délivrée de ſept démons ; peu importe ſelon eux ; Baronius s'en explique d'une maniére qui doit pleinement contenter.

Quatriémement, ſur ce qu'il y auroit de prétendus inconvéniens plus conſiderables encore, en ne diſtinguant point Marie ſœur de Lazare d'avec la Pécherèſſe, ils n'en voyent aucun à reconnoître en elle une jeuneſſe moins innocente, dés-là que ces premiéres fautes avoient été couvertes par la vivacité du ſaint amour : *ſon cœur changé*, & tourné vers Dieu,

preuve de la Tradition antérieure ; & qu'avec autant de piété & d'humilité qu'il en avoit, on pouvoit le soupçonner d'en avoir témérairement rompu le fil. Ils ont un Paragraphe entier touchant l'opinion de saint Chrysostome, & des autres Grecs, un peu plus difficiles à concilier avec saint Grégoire, mais qu'il n'est pas plus aisé, à leur avis, de concilier entre eux.

La mort de sainte Marie Magdeleine, le lieu de sa sépulture, la translation de ses Reliques, ne leur paroissent pas des points de doctrine moins épineux ni moins embroüillés. M. de Launoy y pourroit être à leur égard un ennemi formidable, s'ils ne le trouvoient en contradiction avec lui-même, dés le premier coup qu'il a voulu porter à la Tradition des Provençaux. Il avoit dit, au sujet de saint Maximin d'Aix ; qu'en Historien sage, il tenoit pour suspect sur les premiers siécles de l'Eglise, tout ce qui n'avoit d'appui que des monumens au dessous du cinquiéme : & pour fondement de sa Dissertation critique, au

sujet de sainte Marie Magdeleine ; il ne craint pas de prendre un Ecrivain du septiéme ; plus vertueux que sçavant ; qu'il ne connoît que par un fragment de Photius. * Aidé de cette découverte ; il transporte la sainte Pénitente, non de la Judée dans les Gaules ; mais en Asie ; & lui fait souffrir la mort à Ephése, avec la double qualité de Vierge & de Martyre, ignorée ; hors de là ; de toute l'antiquité Grecque & Latine. Nos Auteurs suivent d'autres guides ; pardonnent peu de chose à M. de Launoy, sans cependant acquiescer en tout aux prétentions de ceux qu'il attaque ; & concluent en faveur de la Provence, que ce qui y fait là-dessus depuis si long-tems l'objet de la croyance & de la vénération des Peuples, n'est pas au moins destitué d'une grande vrai-semblance.

Ils ont été un peu surpris qu'un Personnage aussi distingué dans l'Histoire Ecclésiastique, que le Comte Joseph, n'eût pas reçu un culte plus

* *Modestus de Jerusal.*

marqué dans l'Eglise. Ils ont en vain consulté tous les Martyrologes ; le Martyrologe Romain est le seul qui en fasse mention ; & ils ne découvrent pas plus heureusement, sur quelle assurance il l'a fait, autrement que sur le rapport de saint Epiphane, qui en a raconté fort en détail la conversion & la vie, selon que le Comte lui-même la lui avoit apprise. * Ils y ont répandu de leur côté quantité de fleurs d'érudition Juive. C'est-à-dire qu'à l'occasion de la charge d'Apôtre, ou d'Assesseur du Patriarche, que Joseph Juif de naissance & de religion avoit exercée parmi les siens, ils expliquent au long ce que c'étoit que ces nouvelles dignités, érigées seulement depuis la ruine de la Nation. Joseph, miraculeusement converti à la Foi de JESUS-CHRIST, eut à se défendre tout ensemble & de la persécution des Juifs qu'il abandonnoit, & de celle des Ariens qui dominoient. Le crédit attaché au titre de Comte, dont l'Empereur Constantin

* *Adv. Hær. t.* 2. *l.* 1.

l'avoit honoré, lui fut très-utile contre les uns & les autres ; & le mit en état de faire de grands biens dans la Palestine. Il étoit de Tiberiade ; & passa ses derniers jours à Scythopolis, seul Catholique dans une Ville toute Arienne ; s'il faut prendre l'expression de saint Epiphane à la lettre.

La Vie de saint Vandrille, Abbé de Fontenelles, & celle de saint Menélée, Abbé de Menat, appartiennent encore au même jour 22. de Juillet, & ont chacune des particularités intéressantes.

Le vingt-troisiéme nous offre au premier Article saint Apollinaire, Evêque de Ravenne. Ce n'étoit pas un Ouvrage à entreprendre, que de vouloir justifier tout ce qu'on a écrit de son martyre. Les voyages y sont en si grand nombre & si singuliers, qu'ils en paroissent incroyables. Nulle raison plausible néanmoins ne démontre la fausseté du récit ; si ce n'est le voyage d'Espagne, inséré dans le *Flavius Dexter*. On se vante en tant d'Eglises, d'en conserver des Reliques, qu'il a *fallu* tenir la balance extrêmement

juste, pour n'admettre, ou ne rejetter les Traditions locales, qu'en les apprétiant au poids de la vérité. Au reste il ne peut que très difficilement en résulter quelque chose de préjudiciable, ou d'injurieux au culte même. S'il y a de l'erreur, ce n'est vrai-semblablement sur la plûpart qu'une erreur de nom, dans la multitude de Saints qui ont porté le nom d'Apollinaire, après le glorieux Martyr de Ravenne. Pour ce qui le regarde lui déterminément, il est prouvé que son corps inhumé d'abord à Classe; puis transféré à Ravenne, repose maintenant à Classe, où l'on veille à la sûreté du dépôt, avec des précautions proportionnées au péril qu'on y a courû de le perdre. Classe est une petite Ville de la Romagne, à trois mille de Ravenne, au midi.

Saint Liboire Evêque du Mans, au quatriéme siécle, n'eut peut-être rien de plus recommandable en apparence pendant sa vie, qu'une liaison assés étroite avec saint Martin de Tours: renfermé d'ailleurs dans son Eglise, & d'une réputation peu répanduë au

de-là des Diocéses voisins. L'Allema-gne & l'Italie le disputent aujourd'hui à la France pour les honneurs qu'on y rend à sa mémoire, sur-tout dans les Villes de Paderborn & d'Améria, enrichies l'une & l'autre de ses saintes dépoüilles. On le réclame principalement dans les maux de reins, la pierre, la gravelle; & une infinité d'exemples, le plus autentiquement arrestés, réduisent à cet égard l'incrédulité & l'hérésie à leurs derniéres barriéres. C'est une particularité mémorable, que l'alliance de *confraternité* d'une date très-ancienne, & renouvellée en divers tems entre l'Eglise du Mans & celle de Paderborn, sous la protection de saint Liboire, comme Patron commun. Nous avons encore une Lettre des Chanoines du Mans, en réponse au Chapître de Paderborn, écrite sous l'Episcopat d'Hamelin le dernier jour de Septembre, l'an 1208. Elle est dans un goût de spiritualité très-relevée: on y voit une Association fondée sur les motifs les plus purs; *servantes mutuò unitatem spiritûs....*

 ren

rempublicam haberent consilii, auxilii, substantiæ, voluntatis. On y remarque aussi, que ceux du Mans n'étoient pas les plus fervens dans le culte du saint Liboire : puisque les Allemans les exhortoient à en célébrer la fête avec plus de solemnité. Il y a des Hymnes chantées à Paderborn, & à Mayence ; & d'autres Piéces en Vers ; mais d'un tems postérieur. Presque tout cet Article, qui est fort long, avoit déja été composé séparément, & mis en lumiére en l'année 1648. par le P. Jean *Bollandus*, à l'occasion d'une guérison miraculeuse operée au Congrès de Munster sur l'Abbé *Carieni*, un des Ministres, qui y négocioient pour les Princes d'Italie. Il étoit d'Ameria ; & ce fut par le soin qu'il prit d'y porter de Paderborn quelque partie des Reliques de saint Liboire, qu'il en fit passer la dévotion avec tant d'éclat au de-là des Alpes. Le P. *Bollandus* en étoit lui-même si pénétré, qu'il assûre dans sa Préface, qu'un peu de fidélité à réciter chaque jour la priére, qu'il indi-

que, ne ſera jamais ſans effet. * Des génies de cette trempe ſont bien à couvert du ſoupçon d'une crédulité populaire.

Il n'a pas tenu aux efforts d'un faux zéle, pour la gloire de ſaint Auguſtin, qu'on n'enlevât la qualité de Saint, & ſes prérogatives, au fameux Caſſien, le même, dont nous venons de parler ſous l'Article de ſaint Victor. Son nom annonce beaucoup aux Sçavans, tant pour ſa Vie, qui a été extrêmement mêlée, & lui a donné de grandes relations; que pour les différens ſens où l'on a entendu ſa doctrine. Quoique nos Auteurs ne la tiennent pas exempte de Semipélagianiſme; ils montrent aſſés qu'on ne doit pas aller ſi vîte dans le jugement qu'on en porte; que Caſſien ne manque pas d'Apologiſtes illuſtres; & que malgré cet écart, ſa foi & ſa ſainteté reconnuës hautement dans l'Egliſe, dés le ſixiéme ſiécle, n'en ont pas des fondemens moins incon-

* *L'Oraiſon Domin. la Salut. Angel. & l'Oraiſon du Saint, comme on la lit, p. 405.*

teftables. Au liéu de ces mots ; *Monafterio quod in honorem fancti Caffiani eft confecratum :* un Moderne voudroit fubftituer, *fancti Salvatoris* : mais ce Monaftére *du Sauveur* n'y a été bâti, qu'après les ravages des Normans, felon le *Gallia Chriftiana*, & peut-être feulement en l'année 867. C'eft dans l'addition du P. de fainte Marthe : T. 1. col. 696. Cela dérange un peu le fyftême de la fubftitution.

Nous ne fommes peinés que par l'abondance des chofes au vingt-quatriéme jour de Juillet. On aura maintenant de quoi procéder d'un pas ferme dans les Actes des deux faintes Chriftines ; l'une que l'on a dit martyrifée en Tofcane dans une Ville de Tyr, qu'il n'eft plus poffible de défigner ; l'autre furnommée l'*Admirable*, fimple vierge, qui fut en effét le prodige du Brabant, dans le douziéme & le treiziéme fiécle. Les premiers n'étoient qu'un chaos qu'on aimoit prefque mieux abandonner tout-à-fait, que d'effuyer les dégoûts qu'il *y avoit de* les débroüiller : les *feconds* révoltoient fans avoir rien

d'embarraſſé, ni d'obſcur, mais par la nature des événemens, tous plus merveilleux, & plus difficiles à croire les uns que les autres. Les nuages ſe diſſipent; les faits acquiérent de l'autorité à l'aide des Commentaires & des Notes qui accompagnent ces deux monumens; bien entendu qu'il y a fallu du choix; mais l'eſſentiel étoit de ſçavoir choiſir.

Saint Pavois du Mans, Prédeceſſeur de ſaint Liboire; S. Urſicin de Sens; S. Fantin en Calabre: les SS. Wulfade & Rufin jeunes Anglois, mais inconnus; quoi qu'en diſe Camden; S. Arnoul à Mouſom; S. Déclan d'Ardmor en Irlande, dont les Actes ne ſont pas écrits ſi judicieuſement, qu'il n'échape aux Reviſeurs quelques vérités mortifiantes contre les Legendaires du Païs: ſainte Lautrine en Angleterre; ſainte Sagolene à Albi; tous donnent lieu à pluſieurs points de critique, qu'il eſt plus ou moins important d'apprendre, & que l'on apprend toûjours avec ſatisfaction. Il y auroit matiére pour compoſer autant d'Extraits, qu'on diſtingue

tefois se laisser conduire en aveugle. „ J'ai crû, ajoûte-t'il, que je pouvois „ remplir les vuides, qui se sont trou- „ vés quelquefois dans mon Auteur, „ par ce que les meilleurs Historiens „ Espagnols & Portugais m'ont four- „ ni sur les mêmes sujets ; je n'en ai „ fait qu'un corps nullement distin- „ gué du reste de l'Ouvrage „. Le P. *Labat* fait même quelquefois plus, car il quitte sans façon l'Original, quand il a lieu de croire qu'il se trompe.

Cet Auteur que l'on nous donne ici en françois avec des additions & des corrections, est le P. Jean Antoine *Cavazzi de Montecucullo* Capucin, lequel après avoir passé douze ans dans les Royaumes de *Congo*, d'*Angole* & de *Matamba*, revint en 1668. rendre compte à la Congrégation *de Propagandâ Fide*, de l'état où il avoit laissé le Christianisme, & fut chargé par cette même Congrégation, „ de „ mettre par écrit la Relation verbale „ qu'il avoit faite. Il obéït, mais le mê- „ lange de tant de langues barbares, „ qu'il avoit été obligé d'apprendre, „ *& l'usage* continuel qu'il avoit fait

„ de la langue Portugaiſe, avoit telle-
„ ment gâté ſa langue naturelle, que
„ la Congrégation jugea qu'il étoit
„ important qu'une ſi belle Relation
„ ne perdît rien, par le défaut de
„ l'expreſſion. Elle ordonna donc au
„ Général des Capucins, de choiſir
„ parmi ſes Religieux quelqu'un, qui
„ pût mettre la Relation du Miſſion-
„ naire & ſes Mémoires dans la pure-
„ té de la langue Italienne. Le Géné-
„ ral n'eut pas de peine à trouver ce
„ qu'on lui demandoit ; il jetta les
„ yeux ſur le P. *Fortuné Alamandini*
„ de Bologne, Prédicateur des plus
„ éloquens, qui travailla avec ſuccès
„ ſous les yeux du Miſſionnaire „. Le P. *Cavazzi* fut enſuite renvoyé en Afrique avec la charge de Préfet de la Miſſion. „ Il partit en 1670. & arri-
„ va heureuſement.... à *Loanda* la
„ même année : comme nous avons
„ lieu d'eſperer une Relation de ce
„ ſecond Voyage, & que nous tra-
„ vaillons à l'avoir, ſoit manuſcrite,
„ ſoit imprimée.... nous la promet-
„ tons au Public, ſi nous ſommes aſſés
„ heureux pour venir à bout de nôtre

„ dessein. Au reste il ne faut pas s'i-
„ maginer qu'on ne trouvera dans
„ cet Ouvrage précisément que ce qui
„ regarde la conversion des Infidé-
„ les.... On y verra un mélange éga-
„ lement curieux & intéressant, des
„ mœurs des habitans de ces trois
„ Royaumes & de leurs voisins; leur
„ origine, leur établissement, leurs
„ religions différentes, leurs guerres,
„ leurs traités de paix, les bornes de
„ leur Etat, l'histoire naturelle, &c „.
Le P. *Labat* à la fin de sa Préface annonce qu'il parle quelquefois des Sorciers, qui se rencontrent en grand nombre parmi les Négres, & font en effet des choses extraordinaires; & le moins qu'on puisse, ce semble, lui accorder, c'est de lire ce qu'il dit, pour justifier par avance sa conduite en ce point.

Le premier Livre, qui occupe tout le premier Volume, renferme en vingt-trois Chapitres, une description fort détaillée des Païs, dont les Auteurs ont entrepris de nous donner l'Histoire. Tout ce qu'on appelle *Ethiopie* méridionale & occidentale,

portoit autrefois le nom de *Congo* ; & le Souvérain de ce vaste Empire s'appelloit *Mani-Congo*, c'est-à-dire, le Maître, l'Empereur, le Souvérain de *Congo*. Il est arrivé à cette Monarchie, ce qu'ont éprouvé bien d'autres. Les Gouverneurs des Provinces se sont lassés d'être Sujets, se sont faits des Souvérainetés de leurs Gouvernemens, & tous ont pris le titre de *Mani* en y ajoûtant le nom de leurs Royaumes. Ce qu'on appelle aujourd'hui le *Congo*, n'est donc qu'une assés petite partie de ce grand Corps. On en voit ici l'étenduë & les bornes, la situation de *Banza* sa Capitale, que les Portugais ont nommé *San Salvador* ; les Conquêtes des Portugais dans cette partie de l'Afrique, le soin qu'ils ont eû d'y établir le Christianisme ; la division qu'ils en firent en six Provinces sous le nom de Duchés, de Marquisats, de Comtés, la description de ces Provinces & leurs richesses.

En parlant du Duché de *Bamba*, dont le Vice-Roi, aussi-bien que les autres qui portent le titre de Ducs,

ſont toûjours des Princes du Sang Royal, nos Auteurs remarquent que c'eſt ſur ſes côtes qu'on pêche les *Zinibis* ou petits limaçons qui ſervent de monnoye courante, non ſeulement dans tout le Royaume, mais encore dans tous les Etats voiſins. Le *Congo*, lorſque le Chriſtianiſme y fut introduit, s'étendoit fort loin à l'Orient, mais on prétend que les Peuples de ces vaſtes Contrées, ont pris prétexte de ce changement de Religion, pour ſe mettre en liberté. Le Roi de *Congo* n'y a pas à la vérité beaucoup perdu, car ſi on en croit nos Auteurs, il falloit aller chercher ces barbares, qui habitoient un païs preſque inacceſſible, tout couvert de montagnes & de forêts, & être plus forts qu'eux toutes les fois qu'on vouloit recevoir le tribut auquel ils s'étoient obligés.

Le P. *Cavazzi* croit qu'on peut trouver dans le *Congo* des tréſors ineſtimables en pierres précieuſes, parcequ'on y a découvert quantité de criſtal. *Son* Traducteur n'eſt pas de ſon *avis*, & prétend que les pierres pré-

cieuſes ne ſe rencontrent guéres, où il y a des criſtaux. Il ne croit pas non plus que le grand fleuve *Zaire* ait la même ſource que le *Nil* & le *Niger*; & il donne d'aſſés bonnes preuves de ſon ſentiment. Il ajoûte, mais ſans citer ſes autorités, ce qui n'empêche pas que le fait ne puiſſe être vrai; que le *Zaire* ne commence à porter ce nom, qu'environ 160. lieuës au deſſus de ſon embouchure, & qu'il eſt fermé par la jonction des Riviéres de *Bancavo*, de *Vambre* ou *d'Umbre*, de *Coango* & de *Barbola*.

Le Chapitre IV. parle ſuccinctement du Royaume de *Matamba*, parceque nos Auteurs y veulent revenir. Le cinquiéme eſt plus long, & donne une aſſés ample deſcription du Royaume de *Dongo*, ou d'*Angole*, de *Loanda San Paolo* ſa Capitale, de ſes dix-ſept Provinces, & de l'état où le Chriſtianiſme y eſt préſentement. Les ſix Chapitres ſuivans ſont conſacrés au climat & aux ſaiſons de ces deux Royaumes, & de celui de *Congo*. On y voit quelle eſt leur fertilité, les arbres, les fruits, les plantes & les ani-

maux qu'ils produisent, & on y trouvera des particularités très-curieuses, que le P. *Labat*, comme on sçait assés, a un talent singulier d'égaier & de diversifier. Il est vrai que pour cela il fait souvent des excursions hors de son Original ; mais le Lecteur ne lui fera point un procès sur cet article, non plus que sur certains faits qu'il raconte sous la garantie de son Auteur ; comme ce qu'il dit d'un oiseau dont le plumage est charmant & le chant des plus agréables, qui dés le point du jour prononce ou chante si distinctement le Nom de Jesus, qu'un homme ne le feroit pas mieux, & cela dans les lieux les plus sauvages, où l'on ne peut pas soupçonner qu'on lui ait appris sa leçon.

Nos deux Auteurs commencent au douziéme Chapitre à parler des Peuples des trois Royaumes. Ils établissent d'abord que ces vastes païs sont beaucoup plus peuplés qu'on ne le croit, & une de leurs plus fortes preuves est qu'en 1665. lorsque les Négres prirent les armes contre les Portugais, l'armée du Roi de Congo étoit

soin de les
le chose qui
sprit.
os Auteurs,
nme sur son
niére de l'E-
ns ces vastes
u'aujourd'hui
oi de *Congo* &
ces, ont em-
, mais tout ce
oint changé son
& c'est cette
n, que nos Au-
nous déveloper
ne Chapitre. Il ne
r à leur exactitude
e les différentes Sec-
nt le culte de ces
à une, qui n'ad-
ieu, mais ils lui
priétés si indécen-
dire que cette Secte
nable de toutes ; &
fessent, les plus obs-
is difficiles à réduire.
e plus surprenant ; c'est
ces Infidéles se trouvent

de neuf cens mille combattans. Les défauts *naturels & moraux* de ces Peuples, occupent tout le troisiéme Chapitre; & il y a d'autant moins à craindre qu'ils soient exagerés, que l'Auteur Italien, dit le P. *Labat*, se fait une vraie peine de publier ce qu'il en sçait, ne croyant pas qu'il soit permis à un Religieux Missionnaire, de découvrir les défauts de son prochain, & ne se rassûrant un peu que sûr la qualité d'Historien. Aussi ajoûte-t'il, qu'on doit s'attendre qu'il gardera de grandes mesures sur cet article. Reste à sçavoir si le P. *Labat* s'en tiendra ici fort scrupuleusement à la qualité de Traducteur, qui paroît fort génante pour lui.

Le premier défaut des Négres est la vanité; ils la portent à un excès qui va jusqu'à l'extravagance & à la folie. Non seulement leur païs, si on les en veut croire, est le plus beau du monde; mais tandis que Dieu se servoit des Anges & de ses autres Ministres pour créer l'Univers, il ne s'en rapporta qu'à lui-même pour produire *l'Ethiopie*. De-là les contes ridicu-

les qu'ils font de leurs généalogies & de la puiſſance de leurs Monarques. Quelque choſe qu'on leur diſe des plus grands Princes de l'Europe & de l'Aſie, *ils ne ſont pas*, répondent-ils, *Rois de Congo, il n'y a au monde qu'un Congo; c'eſt dans ce ſeul Empire que ſe trouvent la Nobleſſe, les richeſſes & les plaiſirs.* Un Monarque infatué de cette opinion, ne peut manquer de ſe regarder comme infiniment au deſſus de tous les mortels, & de ſe faire rendre des honneurs preſque divins. Ceux qui l'approchent de plus prés, ſe croient auſſi d'une autre nature que le reſte des hommes, & il eſt vrai que tous les Grands de *Congo* portent la hauteur & l'orgueil au dernier excès. Une autre ſuite naturelle de cette folle prévention, eſt que les Peuples ſont traités comme de vrais eſclaves, à qui l'on fait faire des choſes incroyables : auſſi ſont-ils d'une force, dont il faut avoir vû les effets pour en croire des hommes capables. Mais par un contraſte, qui ſuit aſſés naturellement de tout ce qui eſt extrême, ce Peuple dans tout ce qui ne lui eſt

point commandé, eſt d'une indolence & d'une pareſſe qui ne peut aller plus loin, Un ſecond défaut qui ne caractériſe pas moins les Négres, que le premier, & qui en fait une Nation déteſtable, c'eſt une inhumanité qui leur fait faire à l'égard de leur propre ſang, des choſes qu'on ne remarque pas même dans les bêtes les plus féroces. On a plus de ſoin en Europe, diſent nos Auteurs, d'un animal malade, que les enfans n'en prennent ici de leurs péres & méres, qu'ils voient de ſang froid ſouffrir & mourir, ſans leur procurer le moindre ſoulagement; en quoi ils ne font guéres que leur rendre ce qu'ils ont reçû. Nul ſoin de l'éducation des enfans, nulle reconnoiſſance, nulle amitié, & ce qui paroît toûjours énorme, quelque accoutumé qu'on y ſoit, on voit tous les jours ces barbares, vendre preſque pour rien & livrer à l'eſclavage le plus dur, les perſonnes qui leur devroient être les plus chéres. Souvent même, ces malheureux ſe ſoucient fort peu d'être vendus aux Etrangers, aſſûrés qu'ils ſont que ceux,

qui les achétent, auront ſoin de les nourrir, ce qui eſt la ſeule choſe qui faſſe impreſſion ſur leur eſprit.

L'idolatrie, ſelon nos Auteurs, étoit dans le *Congo*, comme ſur ſon thrône, avant que la lumiére de l'Evangile eût pénétré dans ces vaſtes Régions. Il eſt vrai qu'aujourd'hui les Etats ſoumis au Roi de *Congo* & quelques autres Provinces, ont embraſſé le Chriſtianiſme, mais tout ce qui eſt à l'Eſt, n'a point changé ſon ancienne Religion; & c'eſt cette monſtrueuſe Religion, que nos Auteurs s'appliquent à nous déveloper dans le quatorziéme Chapitre. Il ne ſe peut rien ajoûter à leur exactitude ſur ce point. Entre les différentes Sectes, qui partagent le culte de ces Ethiopiens, il y en a une, qui n'admet qu'un ſeul Dieu, mais ils lui attribuent des propriêtés ſi indécentes, qu'on peut dire que cette Secte eſt la plus abominable de toutes; & ceux qui la profeſſent, les plus obſtinés & les plus difficiles à réduire. Ce qu'il y a de plus ſurprenant; c'eſt *que quand* ces Infidéles ſe trouvent

dans quelque grande extrémité, on les entend souvent prononcer ces paroles? *Dieu du Ciel*, *Jesus mon Seigneur.* „ Il n'y auroit pas lieu de s'é-
„ tonner, dit le P. *Labat*, si cela
„ n'arrivoit qu'à ceux qui ont été
„ Chrétiens, ou à qui on a annoncé
„ l'Evangile: ils auroient retenu des
„ priéres & des instructions qu'ils
„ auroient entenduës; mais mon Au-
„ teur nous assûre les avoir entendu
„ prononcer à des Barbares, à des
„ Sauvages, qui n'étoient jamais sor-
„ tis de leurs forêts, & qui n'avoient
„ jamais entendu parler de Dieu, ni
„ de JESUS-CHRÎT son Fils „.

Le nom commun à tous les Ministres des Idoles, est celui de *Ganga*. Les moïens que ces suppots de Satan emploient pour empêcher le progrès de la puissance & le crédit de leur *Chitomé*, qui est leur Grand-Prêtre, la vénération des Peuples pour sa personne & pour tous ceux, qui ont quelque dignité & quelques caractéres particuliers, les prestiges & les fourberies de tous ces gens-là, leur magie, leurs infamies, leurs sacri-

fices inhumains, leurs superstitions, les illusions réelles des Démons, toutes ces choses, que nous ne pouvons qu'indiquer en général, rendent le quinziéme Chapitre extrêmement curieux. Le suivant, où il est parlé des juremens & des épreuves, qu'ils ont inventées pour connoître, si les accusés sont coupables ou non, ne l'est pas moins. On n'imagineroit pas jusqu'où ces faux Docteurs ont poussé sur tout cela leurs observations superstitieuses; mais les Coûtumes ne sont pas les mêmes dans les trois Royaumes, que nos Auteurs ont entrepris de nous faire connoître. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que l'Enfer a tellement fasciné ce Peuple aveugle par des prestiges, où l'on ne peut s'empêcher de reconnoître une Puissance au dessus des forces naturelles, que rien ne les détrompe.

Les cérémonies des funerailles occupent le dix-septiéme Chapitre, qui n'est pas le moins intéressant. Ces Peuples ont la barbare coûtume d'obliger un grand nombre de vivans à *tenir* compagnie aux morts dans l'au-

tre monde, & l'on voit souvent ici comme dans les Indes, ces malheureuses victimes d'une foi si opposée au bon sens, se présenter au sacrifice avec un empressement qui tient de la fureur. En parlant de la maniére dont les Négres portent le deüil de leurs proches; nos Auteurs décrivent celui des Chrétiens, aussi-bien que celui des Idolâtres; & en rapportant l'opinion de ceux-ci sur le bonheur prétendu des ames après leur séparation, ils font assés sentir que le peu de regret que les femmes & les enfans font paroître de la perte de leurs parens & de leurs époux, dont ils avancent même la mort sous prétexte de mettre fin à leurs maux, ne vient dans le fond que de leur mauvais naturel.

A l'occasion du mariage des Négres, dont on trouve plusieurs particularités assés curieuses dans le dixneuviéme Chapitre, on nous donne à entendre que l'impudicité la plus monstrueuse est à son comble parmi ces Peuples; „ mais ajoûte le Pére „ *Cavazzi*, il ne convient pas à un „ Ecrivain religieux de salir son pa-

„ pier & les oreilles de ſes Lecteurs, „ du récit qu'on pourroit faire de ce „ qui ſe paſſe chés les Négres ſur ce „ ſujet „. Les quatre derniers Chapitres de ce Volume, traitent du peu d'induſtrie de ces Ethiopiens pour moudre leurs grains, & pour ſe procurer les commodités les plus ordinaires de la vie frugale, qu'ils ſont obligés de mener ; en quoi il n'y a preſque aucune différence entre eux & les Portugais établis dans leur païs ; ce qui eſt également le fruit de la pareſſe des uns & des autres. On y dépeint leurs maiſons & leurs meubles ; on y inſtruit de leurs maladies & de leurs remédes. Enfin on y trouve une deſcription des grands chemins, & du paſſage des Riviéres, qui font connoitre ce qu'il en coûte aux Ouvriers de l'Evangile, pour répandre la Foi dans ces immenſes Régions, & combien eſt peu fondée l'extrême prévention des Ethiopiens occidentaux en faveur de leur païs.

Le ſecond Livre & le ſecond Volume traite dans les ſix premiers Chapitres, de la diſcipline Militaire des

Négres, de leur maniére de combattre, de leurs procès, de leur droit d'hérédité, de leurs esclaves, de leur musique, de leurs danses, des Arts quils ont cultivés, de leurs habillemens. Nous passons sur tous ces détails, qui ne pourroient pas être aisément analysés, pour venir à quelque chose de plus intéressant.

Les *Congois* ayant reçu la lumiére de l'Evangile, vers l'an 1491. parurent d'abord y être fort attachés, mais leur legéreté naturelle les rappella bientôt à leur ancienne superstition. Dieu pour les en punir suscita contre eux les *Giagues* Peuples inconnus jusques-là dans le Païs, les plus méchans des hommes, livrés aux plus infâmes dissolutions, Anthropophages, voleurs & meurtriers de profession, sans foi, sans honneur, & sans aucun principe d'humanité. Ils parurent inopinément dans le Royaume de *Congo* partagés en plusieurs bandes toutes nombreuses, & comme des torrens impétueux ravagérent ces misérables Provinces par le fer & par le feu, laissant par-tout de funestes marques d'u-

ne barbarie, dont les autres Histoires ne nous ont point fourni d'exemples. Il y a deux opinions touchant leur origine. Les uns les font sortir de quelques Provinces, qui font partie du grand Empire de *Monoëmugi* : les autres des côtes d'Afrique, qui sont baignées par l'Ocean Alantique, & des montagnes appellées *Sieira-Liona.* Les premiers paroissent à nos Auteurs les mieux fondés, mais le Pere *Labat* ne veut pas qu'on ajoûte que ces Provinces de *Monoëmugi* soient aux environs des sources du *Nil* & du *Zaire.* Nous en avons vû les raisons au commencement de cet Extrait.

„ Le premier Chef, sous la con„ duite duquel les *Giagues* ont ravagé „ le vaste Etat de *Congo*, s'appelloit „ *Zimbo.* Il eut pour Successeur une „ femme au moins aussi redoutable „ que lui dans les expéditions militai„ res, & plus attachée à son culte im„ pie, qu'on ne peut se l'imaginer. „ Ce fut elle qui augmenta, ou qui „ fit ces nouvelles loix si barbares & „ si pleines d'inhumanités qu'ils sui„ vent encore aujourd'hui „. Zimbo

s'étant mis à la tête des *Musimbis* ses Sujets, accompagné d'une femme nommé *Tem-ban-Dumba*, sa concubine, parcourut quantité de Provinces, sans rencontrer presque aucun obstacle, & pénétra jusqu'au centre du *Congo*, qu'il désola d'une si étrange maniére, qu'en peu de tems il en fit un affreux désert; ensuite la faim le pressant, il déclara la guerre aux bêtes les plus féroces, & quand il en eut dépeuplé le Païs, il se jetta sur les animaux les plus sales, & qui font naturellement plus d'horreur; puis sur les charognes dont lui & ses gens ne firent aucune difficulté de se nourrir.

Ses troupes ne laissérent pas de grossir à l'infini: un nombre considerable de Congois se joignirent à lui, dans l'esperance d'avoir au moins la vie sauve, & tous les brigans de l'Afrique se rangérent sous ses étendarts: il voulut alors connoître ses forces. Il fit une revûë générale de toutes ses troupes, & se voyant en état de tout entreprendre, il forma plusieurs corps, dont il destina quel-

ques-uns pour aller ravager les côtes de l'Ethiopie orientale. „ Ceux qui „ pénétrérent du côté du *Zaire* & du „ *Zimbise*, s'unirent avec les *Mumbis*, „ Nation qui jusqu'alors n'avoit eû „ d'autre occupation que d'élever des „ troupeaux ; c'étoit des Peuples grossiers, accoûtumés aux plus rudes „ fatigues, & barbares au dernier „ point. Ils entrérent avec ce secours „ dans l'Empire de *Monoëmugi*, le „ mirent en ruine par le fer & par le „ feu, & ne trouvérent rien qui les „ arrêtât que la mer „. Mais leur Chef nommé *Avizzuva*, ayant eû la témérité de livrer bataille aux Portugais, qui avoient dans le *Monoëmugi*, une forteresse considerable appellée *Teté*, il fut défait & tué avec la plus grande partie de ses gens. *Zimbo* le vengea, le Général des Portugais resta sur la place avec une partie de ses soldats, le reste fut fait esclave & traité de la maniére la plus barbare.

Zimbo fit ensuite de grandes conquêtes, & remplit toute l'Afrique de la *terreur* de son nom & du bruit de

ſes cruautés. Il ſe rendit maître du *Mozambique* & le ruina, mais le Roi de *Melinde* borna le cours de ſes victoires de ce côté-là, le défit en bataille rangée, fit un carnage horrible de ſes gens, & ce Général eut bien de la peine à ſe ſauver. Il prit ſa route par les déſerts, où il fut long-tems errant. Enfin après avoir rodé tout autour du Cap de Bonne-Eſperance, il ſe fixa aux environs du fleuve de *Cunève*, qui prend ſa ſource dans la Province de *Scella*, qui eſt de la haute *Bemba*, & ſe perd dans la Mer vers le dix-ſeptiéme degré de latitude méridionale. Il y forma un aſſés mauvais Bourg, qu'il nomma *Chicombo*, nom qui a depuis été commun à tous les Camps ou Villes des *Giagues*, puis il fit pluſieurs diviſions de ſon Armée, donna des Chefs à tous ces différens Corps, ſe réſervant néanmoins le commandement général ſur toute la Nation.

Un de ces Chefs appellé *Dongii* s'avança dans la grande *Gongholle*, qui fait partie du Royaume de *Matamba*, menant avec lui ſa concubine *Muſſa-*

ı, dont il eut une fille, à qui, par
eſpect pour *Tem-ban-Dumba*, il fit por-
er le nom de cette concubine de
Zimbo. Deux autres Chefs qui s'é-
oient emparés de deux autres Pro-
inces, en prirent les noms & ſe firent
ppeller l'un *Damba* & l'autre *Cande-
na.* Zimbo lui-même ſe préparoit à
e nouvelles entrepriſes, lorſqu'il
ıourut avec ſa concubine, on ne
ait point de quel genre de mort. Les
hefs de ſes troupes ne voulant point
épendre les uns des autres, n'eurent
us de commerce entre eux, & cha-
n demeura en poſſeſſion des païs
'il avoit occupés. „ Tels furent les
ommencemens & les progrès des
Muſimbis, qu'on a connu depuis
ıus le nom des *Giagues* ou des *Ga-
as*, comme diſent les Portugais.
Auteur Italien, dit le P. *Labat*,
juge pas à propos de ſuivre da-
ıtage les Capitaines de *Zimbo*, &
décrire leurs courſes & leurs
ıtures. Son deſſein n'eſt que de
ıer l'Hiſtoire de la ſeconde
-ban-Dumba, qui a établi les

„ loix de ſon exécrable Secte dans le
„ Royaume de *Matamba* „.

Dongii pére de cette Furie infernale étant mort, „ ſa femme Muſſaſa
„ héritiére de la valeur de ſon mari
„ auſſi-bien que de ſa férocité & de
„ ſon ambition, continua avec ſa fil-
„ le, les entrepriſes qu'il avoit com-
„ mencées. Elle étoit habile dans l'art
„ de la guerre, du moins dans la ma-
„ niére du païs; mais cruelle & ſan-
„ guinaire. Elle éleva ſa fille dans
„ ces principes. Elles ſe mettoient tou-
„ tes deux vêtuës & armées comme
„ des hommes à la tête des troupes;
„ elles affrontoient les plus grands pe-
„ rils, toûjours les premiéres dans la
„ mêlée, toûjours les derniéres à s'en
„ retirer. Ces inclinations guerriéres
„ que la mére remarqua dans ſa fille,
„ ſa hardieſſe, ſa fermeté, ſon cou-
„ rage, ſa ſageſſe même & ſa pru-
„ dence dans un âge encore ſi ten-
„ dre.... fit qu'elle crut la devoir met-
„ tre à la tête d'une partie de ſes trou-
„ pes, pendant qu'elle-même avec le
„ reſte, feroit d'autres entrepriſes;
„ mais la jeune *Tem-ban-Dumba* mé-

» prisa bientôt sa mére ». Elle fit plus, car ne pouvant souffrir les avis qu'elle lui donnoit sur ses excès, elle se révolta contre elle, & lui fit la guerre.

Nos Auteurs ne disent point quel en fut le succès & ce que devint *Mussasa* : *Tem-ban-Dumba* fit des conquêtes, qui lui attachérent sa Nation, & l'en firent craindre ; mais qu'elle deshonora par des cruautés inoüies jusqu'à elle : on en trouve ici des traits, qui font fremir. Elle établit des Loix qu'elle nomma *Quixilles*, qu'elle distingua en loix domestiques, sacerdotales & suprêmes, & qui sont dignes de la plus monstrueuse femme qui fut jamais. Tout cet endroit est fort curieux par sa singularité. On voit ensuite, les derniéres expeditions militaires de cette Princesse, qui ne l'empêchoient pas de se livrer sans mesure aux plus brutales passions. Enfin après s'être lassée d'un nombre infini d'amans qu'elle faisoit ensuite massacrer pour se nourrir de leur chair, elle épousa dans les formes un Soldat de fortune nommé *Culembé* ou Culem-

ba, & partagea avec lui ſa Couronne. Le feſtin des noces ſe fit aux dépens d'une infinité de miſerables, qu'on égorgea, dont on but le ſang & dont on mangea la chair; mais ce nouveau Roi eût eû bientôt le ſort des autres galans de la cruelle Reine s'il ne l'eût prévenuë. Il l'empoiſonna, & ſe fit reconnoître pour le Souverain des *Giagues*. Il s'acquit bientôt autant de réputation que ſes Prédeceſſeurs, ayant porté le ravage dans l'une & l'autre Ethiopie.

Un de ſes Succeſſeurs nommé *Caſſangé-Calenga*, à la perſuaſion du Général des Portugais, abrogea la Loi qui obligeoit les femmes d'égorger les enfans dont elles accouchoient dans l'enceinte des *Chicombos*; mais il fut aſſaſſiné par un de ſes fils, qui ne joüit pas long-tems du fruit de ſon parricide. Un de ſes fréres fut élu Roi après lui & ſe fit baptiſer en 1657. mais il apoſtaſia quelque tems après, & devint beaucoup plus méchant après ſon apoſtaſie, qu'il ne l'avoit été avant ſa converſion. Les *Coûtumes* & les maniéres des Giagues

remplissent la fin de ce Chapitre ; & le suivant traite fort au long de leur Religion, de leurs sacrifices, de leurs superstitions & de leurs guerres. Il faut voir sur-tout, l'Article des Sorciers qui font tomber les pluies quand ils en manquent, ou l'arrêtent quand elle est trop abondante. Dans le neuviéme Chapitre nos Auteurs reviennent au Royaume de *Congo*, & nous en décrivent le Gouvernement politique. Ils ne nous en donnent pas une fort grande idée, & les Souvérains de cet Etat ne paroissent pas être bien les maîtres chés eux. Il faut presque toûjours user de violence pour lever les tributs, & de-là les révoltes fréquentes de ces Peuples, ou plûtôt leur facilité à se joindre aux Gouverneurs des Provinces, qui veulent se faire un parti dans l'Etat. La Religion Chrétienne, que plusieurs ont embrassée, mais à laquelle ils ne font pas toûjours beaucoup d'honneur, est un frein bien foible pour arrêter ces désordres.

Les cérémonies qui s'observent *à l'élection & à* l'installation des Rois

de *Congo*, le serment qu'ils font de vivre & de mourir dans la Religion Catholique, & de la maintenir de tout leur pouvoir, les investitures qu'ils donnent des grands fiefs & des premiéres dignités du Royaume; ce qui se pratique lorsque le Roi donne en certains tems la benédiction solemnelle à ses Sujets, la maniére dont ce Prince entend la Messe, & les différens usages de cette Cour, sont racontés dans le dixiéme Chapitre avec beaucoup de précision & d'ordre. Ensuite nos Auteurs examinent dans l'onziéme, l'origine des Royaumes de *Congo*: c'est par où nous allons commencer dans l'Article suivant le second Extrait de cet Ouvrage.

ARTICLE III.

RELATION HISTORIQUE de l'Ethiopie Occidentale, &c.

Suite de l'Article précédent.

IL paroît que le premier Souvérain de ce grand Etat, fut un nommé *Luqueni*, dont le Pére, qui avoit le

nom *Eminia-n-Zima* demeuroit dans la Province de *Corimba*, ſur les bords du Zaire. Celui-ci avoit épouſé la fille d'un certain *Nſa-cu-clau*, qui s'étoit fait un petit Etat entre des rochers eſcarpés ; ſon gendre y régna après lui ; mais s'y trouvant trop reſſerré, & ayant été déclaré Roi par ſes Sujets, titre que ſon pére & ſon ayeul n'avoient oſé prendre, il attaqua & ſubjugua la Province qu'on appelloit alors *Npenbacaſſi*, & qui a pris depuis le nom de *Congo*. Il augmenta ſes conquêtes, & ſe forma un corps de Monarchie, qui comprenoit les trois Royaumes de *Congo*, d'*Angole*, & de *Matamba*. Les Portugais en ont depuis démembré le Royaume d'*Angole*, dont ils ſe ſont rendus les maîtres, & la Reine *Tem-ban-Dũmba* s'eſt ſaiſie de celui de *Matamba* à peu près dans le même tems. Les Succeſſeurs de *Luqueni* ſont encore aujourd'hui ſur le Thrône de *Congo*, & quoiqu'ils ayent perdu, outre les deux Royaumes dont nous venons de parler, pluſieurs autres Etats, dont ils avoient augmenté leur Domaine, leur

Empire est encore très-vaste & très-étendu. „ L'ignorance des Négres, „ dit le P. *Labat*, & le défaut de let-„ tres, est cause qu'on n'a pas une „ suite des Princes, qui ont occupé „ ce Thrône ; leur mémoire, quoi „ qu'excellente, ne s'est point trouvée „ assés fidéle, pour pouvoir compter „ sur ce qu'ils rapportent de leurs an-„ ciens Rois, d'autant plus qu'ils y „ ont mêlé tant de fables, qu'il n'est „ pas possible de démêler la vérité du „ nombre prodigieux de contes ri-„ dicules, dont ils l'ont embarras-„ sée „.

De-là, cet Auteur passe aux conquêtes des Portugais en Afrique, & ce qu'il en dit, n'est pas tiré de son Original Italien, mais de *Jean de Barros*. Cette digression le mêne insensiblement à la découverte de *Congo* par *Diego-Cam*. Ce Capitaine, pour s'instruire davantage de l'état & des forces de ce Royaume, envoya de ses Officiers au Roi, & emmena avec lui quatre Congois à Lisbonne pour lui servir d'ôtages. Ceux-ci furent bien reçûs du Roi de Portugal, le

apprirent le Portugais avec une grande facilité. On tira d'eux toutes les instructions, que l'on souhaitoit, & ils furent renvoyés en Afrique avec *Diego-Cam*, qui trouva ses Officiers en parfaite santé, & charmés des maniéres du Roi de Congo. Il eut lui-même beaucoup à se loüer de l'accuëil que lui fit ce Prince, lequel, en le congédiant, lui confia quelques jeunes Seigneurs de sa Cour, pour les conduire en Portugal, & les faire instruire des vérités du Christianisme. Il envoya en même tems une Ambassade au Roi de Portugal pour lui demander son amitié, & des Prédicateurs de l'Evangile. Les jeunes Seigneurs Congoîs furent baptisés après trois ans de séjour en Europe, & on les fit ensuite repartir pour le Congo, avec un Ambassadeur chargé de présens magnifiques pour le Roi. L'Escadre qui les portoit, commandée par l'Ambassadeur même D. *Ruyz de Souza*, arriva au mois d'Août 1490. à *Sogno* sur le *Zaire* Capitale d'un *Comté de même* nom, dont le Gou-

verneur, qui étoit oncle du Roi, fut baptisé peu de tems après.

Le Roi en fut charmé, fit plusieurs graces à son oncle, & lui permit d'abattre toutes les idôles de son Gouvernement. „ Il reçût ensuite le Gé„ néral Portugais étant assis sur un „ magnifique Thrône d'yvoire ; il „ avoit un habillement de Damas „ rouge, un brasselet au bras gauche, „ & pour marque de sa dignité, une „ queuë de cheval, qui lui pendoit „ sur l'épaule, il avoit la tête couver„ te d'un bonnet en forme de Mitre, „ qui étoit de feüilles de Palmier „. Il fit bien des amitiés aux Religieux de saint Dominique, qui étoient venus pour prêcher la Foi dans son Royaume, les logea dans son Palais, voulut qu'ils commençassent dés le même jour à l'instruire de nos Mystéres, donna ordre qu'on bâtit une Eglise dans sa Capitale, & dés qu'elle fut achevée il y reçût le Baptême avec la Reine son épouse & un très-grand nombre de ses Sujets, que quelques Auteurs font monter à cent mille.

Tout ce Peuple étoit aſſemblé pour aller en guerre au Royaume de *Mucoco* ; Souza préſenta au Roi un Etendart, où il y avoit une croix en broderie, & il accompagna ce Prince dans ſon expédition avec cent Portugais. Les Congois avec un tel ſecours défirent ſans peine l'Ennemi, & le Royaume de *Mucoco* devint Province de Congo.

Le fils aîné du Roi fut baptiſé peu de tems après, & nommé Alphonſe, mais ſon cadet nommé *Panſo-Aquitima*, non content de déſaprouver ce changement de Religion, travailla à pervertir ſon pére & en vint à bout. Ce Prince mourut en 1691. apoſtat & perſécuteur. *Panſo* voulut alors s'emparer du Thrône, mais il fut prévenu par ſon aîné qui le défit avec le ſecours de trente Portugais, obligea ceux de ſes Sujet, que l'exemple & la crainte de ſon pére avoient fait retourner au culte des idôles, d'y renoncer de nouveau, & le Roi de Portugal informé de tous ces événemens, envoya une Ambaſſade magnifique au nouveau Roi de Congo. Tant que

vécut ce Prince, la bonne intelligence dura entre les deux Couronnes, mais elle diminua beaucoup ſous ſes ſucceſſeurs ; on ne tarda pas même à ſe broüiller, ce qui engagea le Roi Dom Sebaſtien d'envoyer en Afrique un Général & des troupes, avec ordre d'y bâtir des forteresſes. Cet ordre fut exécuté, & le Général Portugais bâtit la Ville de *Loanda-San-Paolo* dans le Royaume d'Angole, ſur un terrain que le Roi de Congo avoit cedé aux Portugais. Cette entrepriſe occaſionna une guerre, qui tourna mal pour les Afriquains, & qui fut terminée par un Traité, en vertu duquel le Roi de Portugal eſt reſté le maître de tout le Royaume d'Angole.

Le treiziéme Chapitre contient les ſucceſſions des Rois Chrétiens de Congo, avec un abregé fort exact & fort curieux des principaux événemens de leur Regne. Le P. *Labat* commence par le Roi *Alphonſe*, par la raiſon que le Roi *Jean* ſon pére, a perſévéré peu de tems dans la Foi, & *qu'il eſt* mort Apoſtat. » Je m'éloi-

„ gne, dit-il, ici de mon Auteur, „ qui voudroit conſerver au Roi Jean „ la qualité de Chrétien juſqu'au der„ nier ſoupir. J'en ſuis fâché, mais „ dirai-je contre mes propres lumié„ res, que ce Prince eſt mort Chré„ tien, après ce que j'en ai dit ſur le „ témoignage de *Barros*, de *Faria*, & „ de tous les anciens Ecrivains Por„ tugais, & la Tradition conſtan„ te du Portugal & du Congo ? „ Sous le Régne de Pierre I. fils & ſucceſſeur d'Alphonſe, le Pape donna à l'Evêque de *ſaint Thomé*, toute la Juriſdiction ſpirituelle ſur le Royaume de Congo, ce qui fit prendre à ce Prélat le titre d'Evêque de Congo.

Le quatorziéme & dernier Chapitre contient la ſuite des Rois d'Angole. Le premier étoit un fameux Taillandier nommé *Angola Muſſuri*, habile dans ſon art, que ſuivant la Tradition du Païs il avoit appris d'une de ſes idôles. C'eſt de lui que le Royaume a pris le nom, ſous lequel il eſt plus connu parmi nous ; mais il n'a point perdu celui de *Dongo* qu'il portoit auparavant. Le métier que pro-

feſſoit ce nouveau Monarque, eſt encore préſentement une profeſſion noble, & digne d'occuper les perſonnes de la plus haute naiſſance. Cette ſuite des Rois d'Angole, n'eſt ni moins curieuſe, ni moins variée que celle des Rois de Congo : on y voit de quelle maniére les Portugais ont rendu ce Royaume tributaire de leur Couronne.

Le troiſiéme Livre ou troiſiéme Volume, & le premier Chapitre du ſuivant, ſont proprement l'Hiſtoire des Miſſions que les Péres Capucins ont faites dans le Congo, & dans les Royaumes voiſins. Dés l'an 1618. Alvare III. Roi de Congo, avoit écrit au Pape Paul V. pour lui demander des Religieux de cet Ordre. Cette priére fut trés-agréable au Saint Pére ; & il ne tint pas à lui que le Roi ne fût bientôt ſatisfait, mais divers incidens qui ſont ici racontés fort au long, empêchérent l'exécution de ce pieux projet. Il fut repris, & enfin douze Capucins s'embarquérent au mois de Janvier 1647. au Port de *San-Lucar*, ſous la conduite du P. Bo-

naventure d'*Aleſſo*, que la Congrégation de la Propagande avoit nommé Préfet de cette nouvelle Miſſion. Ils abordérent dans le Comté de *Sogno*, où ils furent parfaitement bien reçûs par le Comte *Daniel.* Ce Seigneur étoit actuellement en guerre contre le Roi de Congo ſon Souvérain, dont il avoit depuis peu défait une grande armée, & fait priſonnier le fils aîné. Il voulut diſſuader les Miſſionnaires d'aller trouver le Roi, mais il accorda enfin à leurs inſtances que le Préfet fît le voyage avec une partie de ſes Religieux. Le Roi qui étoit D. Garcie II. fut charmé de les voir, & ils lui préſentérent un Bref du feu Pape Urbain VIII. adreſſé à D. Alvare ſon frére & ſon Prédéceſſeur, & un autre d'Innocent X. adreſſé à lui-même, datté du dixiéme de Novembre 1544. Ce Prince les reçut avec tout le reſpect qui leur étoit dû. Il travailla enſuite à établir ſolidement ces Miſſionnaires, & ils commencérent leurs fonctions Apoſtoliques avec un très-grand concours & un applaudiſſement général de tous les Ordres

de l'Etat, le Roi donnant lui-même l'exemple à tous ses Sujets. Mais ils eurent bientôt en tête des ennemis ausquels ils n'avoient pas pensé en partant d'Espagne.

Les Hollandois avoient introduit leur commerce dans le Congo, & pour s'y rendre plus puissans, ils y avoient semé leurs erreurs. Le succès commençoit à répondre à leurs efforts, & ils craignirent que les Capucins ne s'opposassent à ce progrès. Ils prirent le parti de les décrier, & de les faire passer pour des Emissaires du Roi d'Espagne, mais ces Religieux vinrent aisément à bout de dissiper ces faux bruits, & leur zéle joint à leur desintéressement, les mit dans un si grand crédit à la Cour & parmi le Peuple, qu'en peu de tems ils firent changer de face à tout le Royaume. On leur envoya bientôt du secours de Rome, mais ce secours arriva tard, & l'on voit ici les causes de ce retardement, aussi-bien que les sollicitations inutiles du Roi de Congo auprès des Hollandois, alors maîtres de presque toute *la côte* d'Angole, & de la Capitale

même, pour obtenir qu'ils n'inquiétassent point les nouveaux Missionnaires dans leurs fonctions. Il avoit reçu lui-même depuis peu, un grand service de ces Religieux, qui avoient fait la paix entre lui & le Comte de *Sogno*. Ils ne réüssirent pas si bien dans une Ambassade où ils furent envoyés de la part du Roi vers les Etats Généraux; on verra avec plaisir les divers incidens, dont nos Auteurs ont embelli le récit de tous ces événemens.

Ce qu'on trouve de plus intéressant dans le second Chapitre, est la reprise de *Loanda-San-Paolo* par les Portugais, qui en chassérent les Hollandois, & le Traité de Paix conclu entre les premiers & le Roi de Congo. Ce Prince différa quelque tems d'exécuter le Traité, & alloit s'attirer les armes de ses nouveaux Alliés, si les Capucins ne les eussent suspenduës & n'eussent engagé le Roi à tenir parole. Nos Auteurs en exposant dans le quatriéme Chapitre, toutes les difficultés qu'il faut surmonter, pour prêcher l'Evangile dans l'Ethiopie

occidentale, remarquent que les Capucins en ont toûjours eû une grande à se faire entendre aux naturels du Païs, dont ils ne s'étoient pas assez appliqués à étudier la langue; & ils n'ont que trop éprouvé combien les Interprétes reculent l'Œuvre de Dieu par leur ignorance, leur infidélité & leur avarice. Tout le reste de ce Volume contient l'Histoire des Missions que firent les Capucins dans les Royaumes de Congo, d'Angole, & Matamba. Nous y renvoyons le Lecteur, qui y trouvera des choses infiniment édifiantes & curieuses.

Plus de la moitié du quatriéme Volume est employé à l'Histoire de la célébre *Anne Zingha* Reine de *Matamba.* Cette Princesse, une des plus singuliéres femmes, qui ayent jamais porté le Sceptre, étoit fille de *Zingha N. Bandi Angola*, huitiéme Roi de Matamba, & nâquit en 1582. Elle vint au monde avec de certains signes sur lesquels les Devins du Païs, s'écriérent après l'avoir bien considerée, *ô quel monstre de cruauté sera cet enfant, malheur à ceux qui seront sous*

son empire, L'éducation qu'on lui donna, étoit très propre à justifier ces présages. Sa gouvernante lui fit succer avec le lait, l'attachement le plus fort pour les fausses divinités : elle lui apprit à être cruelle & sanguinaire ; vices ausquels elle n'avoit déja que trop de penchant, & la laissa plonger dans l'impureté. Avant qu'on songeât à la marier, elle eut un enfant mâle, qui a été depuis la cause de bien des meurtres.

Après la mort de son pére, elle donna bien des ombrages à son frére, qui pour se délivrer des inquiétudes qu'elle lui causoit, commença par se défaire du fils de cette Princesse. *Zingha* résolut de s'en venger ; mais ses premiers efforts furent inutiles. Cependant le Roi son frére s'étant broüillé avec les Portugais, & en ayant été bien battu, il eut recours à sa sœur pour ménager sa Paix avec le Vice-Roi *Correa*. Tandis qu'elle négocioit à *Loanda-San-Paolo*, elle entendit parler de la Religion Chrétienne, se fit instruire de nos Mystéres, s'y affectionna ; & reçut le Baptême. De re-

tour à *Cabazzo* Capitale de Matamba avec le Traité de paix, elle engagea son frére à suivre son exemple. Un Ecclésiastique Négre, habile homme, fut envoyé pour cet effet à Cabazzo; mais lorsqu'il se croyoit sur le point de recüeillir le fruit de ses travaux, le Roi refusa de recevoir le Baptême, sur le frivole prétexte qu'il ne lui convenoit pas de s'humilier devant le fils d'une de ses esclaves. Peu de tems après, il se broüilla avec les Portugais, qui le défirent en trois batailles consécutives, & l'obligérent de se refugier dans une petite Isle, où ses gens l'empoisonnérent.

Dés qu'il fut mort, *Zingha* s'empara du Gouvernement, d'abord sous le tître de Régente pendant la minorité de son néveu: ensuite elle se fraya le chemin au Thrône par l'Apostasie, & se défit de tous ceux qui pouvoient prétendre à la Couronne. Son neveu fut une des premiéres victimes, qu'elle immola à son ambition. Tout ce qui restoit de la famille Royale, & tous ceux, qui avoient quelque rang *dans l'Etat*, suivirent de près le jeu-

ne Prince au tombeau. Tant de meurtres rendirent la nouvelle Reine odieuse, mais on la craignoit, & c'étoit assés pour elle. Son premier soin, quand elle se vit bien établie sur le Thrône, fut de se déclarer pour la Secte impie des *Giagues* dont elle appella auprès de sa personne toutes les troupes dispersées, & qui la reconnurent pour leur Souvéraine, & pour le Chef de leur Religion. Elle se mit ensuite à leur tête, parcourut en conquérante une infinité de Provinces, & y renouvella toutes les horreurs de *Zimbo* & de *Tem-ban-Dumba*. Les Portugais voyant qu'elle s'approchoit du Royaume d'Angole, où ses Ancêtres avoient régné, lui suscitérent des ennemis pour lui donner à tems de l'occupation; mais elle s'en débarrassa bientôt, & reprit les chemin des frontiéres d'Angole.

Alors les Portugais songérent sérieusement aux moyens d'arrêter ce torrent. Ils opposérent d'abord à *Zingha* un Prince de la maison Royale, qu'ils proclamérent Roi de *Dongo*, & auquel ils donnérent des Troupes.

Cet expédient eut d'abord tout le ſuccès qu'ils en pouvoient attendre. Le nouveau Roi fit des conquêtes ſur la Reine de *Matamba* ; mais ils ceſſérent trop tôt de le ſecourir, & ils s'en trouvérent mal. Il en fallut venir à une guerre ouverte : ils y eurent quelque avantage & ils tâchérent d'en profiter pour amener les choſes à un acommodement. La Reine de *Matamba* n'y voulut point entendre, & ſur ces entrefaites les Hollandois reprirent *Loanda-San-Paolo*, & ſe rendirent maîtres d'une bonne partie du Royaume d'Angole. *Zingha* ne manqua pas une ſi belle occaſion. Elle fit alliance avec les Hollandois, & le Roi de Congo entra dans cette Ligue. Les Portugais ne ſe perdirent point, ils firent face de tous côtés, & après bien des ſuccès divers, ils vinrent à bout de chaſſer une ſeconde fois les Hollandois, du Royaume d'Angole. Le Roi de Congo fit dans le même tems ſa paix avec eux, & la Reine de *Matamba* reſtée ſeule, craignit de ſuccomber ſous une ſi grande Puiſſance.

Dieu qui avoit de grands desseins sur cette Princesse, & qui ne lui avoit jamais laissé sa conscience tranquille sur son apostasie & sur ses excès, prit ce tems, pour faire agir sa grace. Les premiers sentimens de *Zingha* se renouvellérent, la vûë de ses crimes lui fit répandre des larmes : quelques traits surnaturels de la Justice divine la pénétrerent de la crainte des Jugemens du Seigneur ; elle parut toute changée, elle publia des Edits en faveur de la Religion Chrétienne, elle fit plusieurs actions de justice & de charité ; enfin elle déclara que la seule chose qui empêchoit sa conversion, étoit le desir de recouvrer les Provinces, qu'on lui avoit enlevées pendant la guerre. Sans quoi elle s'exposeroit au mépris de ses Sujets. Le Vice-Roi d'Angole, qui avoit des ordres précis du Roi de Portugal son Maître, de travailler à ramener cette Princesse dans le sein de l'Eglise, lui envoya une Ambassade avec une Lettre du Roi, pour la presser de rentrer en elle-même, mais ce ne fut qu'après bien des combats intérieurs, & bien

des délais, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, qu'elle se rendi

Ce qui donna lieu à la consor mation de ce grand Ouvrage, a qu que chose de fort singulier, & no méneroit trop loin. Ce fut le Pé *Antoine de Gaëte* Capucin, qui e le bonheur de la reconcilier à l'Egli & plus elle avoit differé son retour Dieu, plus elle fit paroître de ferveu quand elle eut pris son parti. Elle bâtir une Eglise dans le *Chicombo* elle faisoit sa résidence, purgea ce Ville de tout ce qu'il y avoit de ma ques d'idolatrie, & la nomma *sain Marie de Matamba*. Elle fit ensuit par le Conseil du P. Antoine *de Ga te*, des Réglemens très-sages, po engager insensiblement ses Sujets à faire Chrétiens, & peu de tems apré c'est-à-dire, en 1657. la Paix f concluë entre cette Princesse & le V ce-Roi d'Angole, à des conditio également avantageuses aux de Partis. On verra avec plaisir à la su te de ceci, une action de vigueur la Reine de *Matamba*, pour satisfai à un des Articles du Traité.

Cependant l'indiscrétion d'un Missionnaire pensa replonger cette Princesse dans l'abîme, dont elle venoit de sortir; mais le zéle & l'intrépidité d'un bon frére Capucin nommé *Ignace*, l'en garantirent. Cet endroit mérite d'être lû. La Reine voulut ensuite envoyer une Ambassade au Pape; mais son Ambassadeur ne put obtenir du Vice-Roi, qui avoit ses Ordres, l'agrément de sortir d'Afrique, & le Pére *Seraphin de Cortoue*, alla seul à Rome chargé des lettres & des présens de *Zingha*; il les remit au Pape Alexandre VII. qu'il trouva sur le Thrône Pontifical, & en rapporta un Bref à la Reine, qui le reçut avec tout le respect possible. Le reste de son Histoire contient tout ce qu'elle a fait jusqu'à sa mort pour établir la Religion Chrétienne dans ses Etats, les circonstances édifiantes de son décès, & les Obséques qu'on lui fit. Elle mourut le dix-septiéme de Décembre de l'année 1665. âgée de quatre-vingt un ans.

Sa sœur *Barbe Zingha* lui succéda: *cette Princesse* avoit reçû le Baptême

en 1623. Elle avoit été deux fois prisonniére des Portugais, & sa liberté avoit été une des conditions du Traité de Paix conclu entre la Reine sa sœur, qui l'aimoit tendrement, & le Vice-Roi d'Angole. Elle étoit, lorsqu'elle monta sur le Thrône, dans un âge fort avancé, très-infirme, & presque aveugle. Il s'en falloit bien qu'elle eût la fermeté d'esprit de sa sœur; d'ailleurs elle avoit un mari qui étoit sans Religion, quoique par complaisance pour la feuë Reine *Zingha* dont il étoit frére de lait, il eût reçû le Baptême. Il y avoit bientôt renoncé, au moins dans le cœur, & soutenu de quelques-uns des principaux du Païs, idolâtres zélés, il fit faire bien des fautes à la foible Reine. Elle eut le bonheur de s'en relever, & elle mourut fort chrétiennement le vingt-quatriéme de Mars de l'année 1666. On verra avec plaisir les révolutions arrivées dans le Matamba après sa mort.

Un Eloge historique fort court des plus illustres Missionnaires Capucins, qui ont travaillé à l'Œuvre de Dieu

dans l'Ethiopie occidentale & méridionale : une Mission faite par ces Religieux dans la petite *Ganghella* Province du *Matamba*, avec une description du païs ; la conversion simulée du Duc ou Gouverneur de cette Province, sa prompte apostasie, & ses fourberies; la mission de deux Péres Carmes deschaux, qu'il rendit inutile comme il avoit fait celle des Péres Capucins ; une Mission faite par ces derniers dans le quartier de *Maopongo* ; la description de ce qu'on appelle *le Fort de Pierres;* la Tradition fabuleuse des Giagues sur cette énorme masse de rochers, & l'histoire d'un Roi de ce Canton, remplissent la fin de ce quatriéme Volume.

Deux Missions dans les Provinces d'*Oacco* & de *Lubolo* sont la matiére de deux Chapitres, qui commencent le cinquiéme Volume. On y trouvera ensuite la Relation d'un Voyage d'Europe au *Congo* & dans le Duché de *Bamba*, par deux Péres Capucins; & entre autres particularités curieuses, on y verra que pour se délivrer des *rats* & des souris, & de la mau-

vaiſe odeur des Négres, il ſuffit d'avoir un petit ſinge, qui en ſoufflant ſur ces rats les fait fuir, & dont la peau a une odeur de muſc, qui embaume toute une chambre. Un de ces animaux ſervoit encore à pluſieurs uſages au Pére Capucin qui raconte ce fait, & ſur-tout à lui tenir la barbe & la tête fort nette, ce qu'il faiſoit mieux que n'auroit pû faire le plus habile Baigneur. D'ailleurs il eſt très familier & très docile, & l'on auroit moins de peine, dit le Miſſionnaire, à l'inſtruire que les Négres mêmes.

Il y a dans le même Duché de *Bamba* une eſpéce de chat, qui porte la civette, on le tient enfermé dans une cage de bois, on l'attache avec une chaîne, & toutes les ſemaines on enléve avec une culiére, la civette dans une bourſe entre ſes jambes de derriére. La plus grande incommodité de ce païs eſt cauſée par des fourmis. Ces inſectes viennent par eſſains, & quelquefois en moins de rien, le pavé d'une chambre en eſt couvert à la hauteur d'un demi-pied. Elles ont des aîles, & il n'eſt pas aiſé

de s'en garantir. On en ſeroit dévoré, ſi l'on ne trouvoit le ſecret de les ſecoüer. Le ſeul moyen d'en délivrer les endroits où elles ſe ſont jettées, eſt d'y mettre le feu. Dans le Royaume d'Angole, où elles font de grands ravages, on trouve quelquefois le matin, des vaches qu'elles ont mangées pendant la nuit, & dont il ne reſte que les os.

Un Voyage de Lisbonne à l'Iſle de ſaint Thomé écrit par un Pilote Portugais, & traduit par le Pére *Labat*, termine cet Ouvrage & ne le dépare point. Quoique l'Auteur n'y parle que des Païs connus, il y a mis beaucoup de neuf, & il nous donne ſurtout, une deſcription fort détaillée de l'Iſle de ſaint Thomé, que peu de gens connoiſſent bien.

ARTICLE IV.

DISSERTATIO THEOLOGICA de Janſenii Iprenſis ſyſtemate, Propoſitionibus & cenſurâ. Editio nova, auctior & emendatior. *C'eſt-à-dire: Diſſertation Théologique ſur le ſyſtême,*

les Propositions & la condamnation de Jansénius d'Ipres. A Gand, *chez Jean* Eton 1732. Vol. in 12. pp. 514.

IL vaudroit autant avoir affaire à des Pyrrhoniens, destitués de tout principe, qu'à des gens qui ont pris déterminément le parti de nier tous les faits, où ils ne trouvent pas leur avantage. Mais comme la folie du Pyrrhonisme n'empêche pas qu'on ne lui oppose constamment des vérités qui l'accablent : l'opiniâtreté des incrédules en matiére de faits ne doit pas non plus empêcher, qu'on ne leur en présente toûjours de si clairement & si invinciblement constatés, qu'ils se trouvent les seuls à ne pas sentir l'extravagance de leur procedé. Graces au Dieu des forts, qui n'affermit pas moins les courages contre le dégoût des vaines chicanes, qu'il les aiguise contre l'impétuosité d'une attaque réguliére, l'Auteur de la Dissertation Théologique suit son plan. Il examine dans cette seconde Partie si l'Eglise a véritablement condamné

les cinq Propoſitions de Janſénius ; & en quel ſens elle les a condamnées. S'imagineroit-on avec de pareils éclairciſſemens, que ce fût encore là un point indécis, après quatre-vingts années de diſcuſſion ? Mais enfin, conclut l'Auteur, perçant au travers de tout ce qu'on a écrit pour ſubſtituer le phantôme à la réalité, les cinq Propoſitions ont quelque ſens dans le Livre de Janſénius : il eſt aiſé de montrer, que M. de Sainte-Beuve même n'a pû l'en faire diſparoître ; & ce ſens qu'elles ont dans l'Auguſtin d'Ipres, c'eſt celui où elles ont été condamnées par toute l'Egliſe : un ſens qui eſt ſimple, unique, individuel, dont les Partiſans & les Adverſaires de Janſénius ne ſe ſont jamais formés une idée différente les uns des autres. Qu'importe qu'une infinité de Théologiens l'ayent déja dit, ſi on ne diſcontinuë point de leur conteſter toutes leurs preuves ? Il a donc fallu les ramaſſer ici ſous un ſeul point de vûë ; parcourir ce qui s'eſt paſſé pour & contre en France & à Rome, pour déferer ou pour

les Propositions
de Jansénius d'
Jean Eton 175

IL vaudroit au
des Pyrrhonicu
principe, qu'il
déterminément l
les faits, où ils
avantage. Mais
Pyrrhonisme n'
lui oppose cons
qui l'accablent
crédules en m
pas non plus
en présente to
& si invincibl
se trouvent l
l'extravaganc
ces au Dieu
pas moins l

„ cependant à prendre chacune de „ ces Propoſitions dans ſon ſens pro„ pre & naturel, on y trouve une „ erreur différente de celle de Cal„ vin „. Le ſens adopté, ſoutenu, enſeigné comme bon, & comme la vraye doctrine de ſaint Auguſtin par les Défenſeurs de Janſénius ſuffiſamment lavés de la tache du pur Calviniſme; voila préciſément le ſens, que combattent tous leurs Adverſaires, & que l'Egliſe anathématiſe.

L'Auteur de la Diſſertation a extrêmement à cœur de mettre dans la plus grande évidence; que c'eſt véritablement ici une queſtion de Droit, à laquelle ſe réduiſent tous les Faits particuliers, qui compoſent l'Hiſtoire du Janſéniſme. Il y employe divers argumens où il nous ſuffit de renvoyer; expoſés que nous ſommes à les énerver, en diminuant de leur étenduë.

Nous ne pouvons guéres en uſer autrement au ſujet des trois Appendices, qui font une portion conſidérable du Volume. L'un regarde *l'autorité de l'Egliſe*, dans le jugement

qu'elle porte sur les Textes ; l'autre les cinq Articles de 1663. & le troisiéme la Paix de Clement IX. Plus ces matiéres sont usées, sans en être débattuës tous les jours avec moins de vivacité ; & plus il est avantageux de les trouver sçavamment & fidélement digerées suivant la méthode Scholastique, où il n'est pas facile d'échapper à la force du raisonnement. L'éloquence, le tour spirituel, le beau langage font souvent dans un Livre autant de dupes, que de lecteurs. Il est vrai, qu'aucune de ces qualités ne manque au Théologien, à qui nous devons ces Traités. Mais astreint aux régles de l'Ecôle, par le choix du plan qu'il a pris pour la composition, il s'est mis dans la nécessité de ne pouvoir tromper, quand même il ne seroit pas là-dessus plus scrupuleux, ou qu'il en auroit le même intérêt que bien d'autres.

Dans le premier des trois Appendices il se propose trois Théses à établir ; la premiére, que vû les circonstances où se trouvent aujourd'hui les Partisans de Jansénius, refuser à l'Eglise

son infallibilité sur les Faits dogmatiques, c'est la lui refuser sur le Droit ; puisque c'est nier la vérité du principe, sur lequel on la voit se conduire, & s'autoriser dans sa conduite à cet égard : la seconde, que soit qu'elle qualifie, soit qu'elle interpréte le sens des Livres ; elle est également infaillible en vertu de la promesse, avec pouvoir par conséquent d'exiger une soumission d'esprit sincére & intérieure : la troisiéme, que supposé même qu'elle pût errer dans les Faits dogmatiques, considerés en général ; on devoit néanmoins tenir pour certain, qu'elle n'avoit point erré dans le fait de Jansénius. Quelque vaste que soit le champ où l'Auteur s'engage en preuve de la seconde Thése, il sçait s'y resserrer à propos, & n'y déployer de ses connoissances, que ce qui va nécessairement à son but. La Thése suivante est maniée avec une grande délicatesse de réflexions, & demande beaucoup d'attention dans ceux qui la lisent. On ne désespere pas d'y avoir mis les choses à portée de déterminer *tout* esprit juste ; il le faudroit

avec cela bien en garde contre la sé-
duction du tems ; bien libre, bien
dégagé des impressions étrangéres : &
ce caractére d'esprit n'est malheureu-
sement rien moins que le caractér
dominant.

On fait voir dans le second Appen-
dice, que jamais les cinq Article
n'ont été approuvés par le Pape Ale-
xandre VII. c'est un Écrit fort suc-
cinct. La matiére du troisiéme vou-
loit plus d'étenduë. Tant de Brefs
de Relations, de Lettres, & autre
monumens, qui entrent essentielle-
ment dans la Paix de Clement IX
n'y sont pas seulement des Piéces
citer : elles ont passé jusqu'ici par de
mains si envénimées, & ont essuy
des Commentaires, qui en altéren
si fort la signification naturelle, qu'o
y a besoin de justification ou de vé-
rification presque de ligne en ligne
Ajoûtés ce que le respect dû à plu-
sieurs Particuliers requiert de circons-
pection, pour ne pas découvrir su
leurs démarches, ce qui n'y a pa
toûjours été réglé par l'intérêt de l
Religion & par une sincérité exact

Là & ailleurs, l'Auteur a craint que malgré ses ménagemens il ne lui soit échappé quelques expressions un peu dures ; mais il en faut tant pardonner en ce genre aux Défenseurs de Jansénius, qu'ils auroient très mauvaise grace de s'en offenser.

ARTICLE V.

REFUTATION DES CRITIQUES de Monsieur Bayle sur saint Augustin, où sont contenus trois Traités. Le premier : *véritable clef des Ouvrages de saint Augustin contre les Pélagiens.* Le second : *Examen des critiques répanduës dans le Dictionnaire de M. Bayle, sur divers endroits des Ecrits du même saint Docteur.* Le troisiéme : *Dissertation touchant la nature de la Loi Mosaïque. Avec trois Tables, la premiére des Textes de la sainte Ecriture, la seconde des Textes de saint Augustin, & la troisiéme des Matiéres. Volume in 4° de 428. pages sans les Tables.*

L'Auteur de cet Ouvrage le donne au Public comme l'essai d'un plus grand, qui est l'examen ou la réfutation qu'il a entreprise de faire des critiques répanduës dans le Dictionnaire de M. Bayle sur les matiéres qui concernent la Religion. Le premier & le troisiéme Traité sont uniquement employés à la réfutation de ces paroles de M. Bayle, à l'Article de saint Augustin : *Il est certain que l'engagement, où est l'Eglise Romaine de respecter le systême de saint Augustin, la jette dans un embarras qui tient beaucoup du ridicule* ; & dans les Notes : *Il est si manifeste à tout homme qui examine les choses sans préjugé, & avec les lumiéres nécessaires, que la Doctrine de saint Augustin & celle de Jansénius Evêque d'Ipres sont une seule & même Doctrine, qu'on ne peut voir sans indignation que la Cour de Rome se soit vantée d'avoir confondu Jansénius, & d'avoir conservé à saint Augustin toute son autorité & toute sa gloire* ; & à l'Article de Jansénius : *Il n'y a point de sophismes, dont les Molinistes ne se*

ſoient ſervis, pour faire voir que ſaint Auguſtin n'a point enſeigné le Janſéniſme. Là-déſſus nôtre Auteur ſe fait fort de démontrer, qu'entre les vrais ſentimens de ſaint Auguſtin & le ſyſtême de Janſenius il y a autant d'éloignement que du Ciel à la Terre: il commence par piquer extrêmement la curioſité des Lecteurs, en s'engageant à n'emprunter preſque rien de tous ceux qui ont imprimé des Ouvrages ſur ce même ſujet.

Le premier Traité eſt diviſé en trois parties, dont la premiére comprend quelques préjugés légitimes, qui doivent perſuader que Janſénius a eû deſſein de corrompre, & non pas d'interpréter fidélement ſaint Auguſtin; ſçavoir: la mauvaiſe foi de Janſénius à citer ſaint Auguſtin, le principe général de l'héréſie de Janſénius fauſſement attribué par lui à ſaint Auguſtin, la fauſſe clef des Ouvrages de ſaint Auguſtin imaginée par Janſénius. Ce dernier aſſûre que ſaint Auguſtin donne *aſſés ſouvent* le nom & l'épithéte de *victorieuſe* à la Grace *médicinale* de JESUS-CHRÎT, & que

le saint Docteur établit la *grace vict rieuse* au regard de la volonté huma ne & du libre arbitre. Nôtre Aute montre que cette expression *gratia* v *ctrix* ne se trouve nulle part dans sai Augustin, & que saint Augustin n'e seigne nulle part que la grace so victorieuse au regard de la volon humaine & du libre arbitre. Jan nius avance aussi que dans les Ecr de saint Augustin la grace médicina de Jesus-Chrît est appellée *le p souvent, par-tout* délectation vict rieuse. Nôtre Auteur fait voir q l'expression *victrix delectatio* ne trouve qu'une seule fois dans les O vrages de saint Augustin, & que da cet endroit unique il ne s'agit nul ment de la grace médicinale de J sus-Chrît propre de nôtre état. C tre cela il rapporte un Texte de sa Augustin, où Jansénius a osé chang un mot pour faire un sens tout co traire à celui du saint Docteur ; & produit deux autres passages, où Ja sénius travestit l'abandon extérie qu'éprouvérent Joseph & Suzanne un abandon intérieur ; & l'indisso

ilité du mariage dans lequel le Com-
: Boniface étoit engagé en une im-
ossibilité de garder la chasteté con-
ugale, afin d'appuyer sa chimére im-
ie de l'impossibilité des Commande-
nens. „ N'allés pas vous imaginer,
ajoûte l'Auteur en finissant cet Ar-
icle, „ que ce soit-là les seules falsi-
„ fications de saint Augustin, dont
„ Jansénius est coupable; j'en ai dé-
„ couvert bien d'autres, mais j'ai
„ voulu réduire à cinq les preuves de
„ sa mauvaise foi, afin que ce nom-
„ bre quadrât avec les cinq fameuses
„ Propositions que ses Partisans ne
„ voient plus dans son Livre, depuis
„ qu'elles ont été condamnées. S'il
„ y a un remède à la fascination qui
„ les trouble, c'est sans doute celui-
„ ci, &c. Je conclus que Jansénius
„ a écrit comme étant lui-même très
„ persuadé qu'il falloit rudement ai-
„ der à la lettre, afin que la Doctri-
„ ne de saint Augustin & la sienne pa-
„ russent une même & seule Doc-
„ trine „.

Il semble qu'on ne pouvoit rien *ajoûter à l'argument* invincible, que

M. de Fenelon tire de la Chron
des Ouvrages de saint Augustin
prouver combien faussement
nius prétend que le principe g
de son hérésie a été enseigné
saint Docteur dans ce fameux T
*quod ampliùs nos delectat, secund
operemur necesse est.* Mais nôtre
teur donne à cet argument une
nouvelle par quantité de rech
& de réflexions sur les Ouvrage
saint Augustin composoit en ce
là. Il fait sentir que la prétenti
Jansénius deshonore saint Au
en plus d'une maniére, & qu'ell
une contradiction insupportabl
tre les pensées que le saint Do
avoit ensemble actuellement.
quoi suit une digréssion sur le
Pélagianisme de saint Augustin
mérite d'être lüë. La conclusio
résulte de tout cet Article, est
ci : *l'abus que fait Jansénius d'un
nité de Textes de saint Augustin*

-mment deux délectations délibe-
és, deux amours libres de la volon-
 humaine, que le ſaint Docteur
pposoit aux deux natures & aux
ux ames des Manichéens, d'autant
us que le ſaint Docteur raiſonne
ntre ces hérétiques d'une maniére
i ruine abſolument le ſyſtême des
ux délectations de Janſénius.

Tout ce que débite Janſénius ſur
 ſecours *quo & ſine quo non* eſt ab-
lument détruit par nôtre Auteur,
i établit avec la derniére évidence
e ces ſecours ne ſont pas des graces
tuelles mais habituelles, & que le
emier eſt la grace de prédeſtination
opre de nôtre état, & le ſecond la
ace de prédeſtination propre de
tat d'Adam. Ce qu'il y a de plus
igulier dans cet Article, ſont pre-
iérement deux paſſages déciſifs par
ſquels il eſt démontré, que la même
ace de poſſibilité qui étoit dans l'é-
t d'innocence, ſe trouve dans nôtr
at, & que la même grace de vo-
nté qui eſt dans nôtre état, ſe trou-
oit dans l'état d'innocence. Secon-
ment, une Diſſertation ſur le mot

insuperabiliter, que nôtre Auteur pré
tend avoir été mal à propos substitu
au mot *inseparabiliter*, dans le Chapi
tre douziéme du Livre de la Correc
tion & de la Grace.

Dans la seconde Partie du Traité
la Doctrine de la perfection de l
justice est représentée comme la pier
re d'achoppement de Jansénius, com
me le mur de séparation entre Jansé
nius & saint Augustin : en un mo
l'Auteur la donne pour la véritabl
clef des Ouvrages du saint Docteu
contre les Pélagiens. L'impeccanc
ou la perfection de la justice est l
même chose chés saint Augustin. O
a vû, dit nôtre Auteur, les Hérét
ques des derniers siécles diminue
avec affectation l'importance de c
dogme : ils le font passer pour u
petit rameau du Pélagianisme, (
c'est une des trois capitales erreurs d
cette Secte. Ils soutiennent que la con
troverse de l'impeccance ne fut poin
agitée dés les premiers tems du Péla
gianisme, & c'est la premiére sourc
& l'origine de toute cette hérési
„ On sçait, ajoûte nôtre Auteur,

„ quelle perfection chimérique de
„ mœurs les Sages de la Gentilité se
„ flattoient de pouvoir atteindre, &
„ qu'ils attribuoient à la raison hu-
„ maine tant de forces naturelles
„ qu'elle se suffit à elle-même, pour
„ ne jamais se démentir, pour ne ja-
„ mais faillir. Pélage s'entêta de
„ leurs orgueilleuses maximes. Il se
„ persuada, qu'il étoit au pouvoir de
„ l'homme non seulement de refuser
„ son consentement au péché, mais
„ encore de ne rien approuver en soi-
„ même de déréglé, de ne sentir au-
„ cune répugnance au devoir, aucu-
„ ne révolte intérieure contre la Loi,
„ d'écarter jusqu'au moindre trouble
„ qui affoiblit ou qui étonne la rai-
„ son, de se délivrer de toute tenta-
„ tion intérieure, de toute inclina-
„ tion contraire à la parfaite justice,
„ de tenir dans l'ordre toutes les ac-
„ tions, les perceptions, & les mou-
„ vemens de son ame, en sorte que
„ la lumiére de l'esprit ne fût pas un
„ seul moment éclipsée par le plus
„ leger nuage d'erreur, & que le
„ *cœur se portât* toûjours sans peine

„ vers le bien ; de se défaire de tout „ principe de cupidité & de convoi- „ tise, de tout penchant vers le mal „ même involontaire ; en un mot „ d'éteindre absolument toute semen- „ ce de vice, tout sentiment indéli- „ beré de la concupiscence, que la „ raison désapprouve & qui la pré- „ vient „. Nôtre Auteur vérifie cette notion de l'impeccance Pélagienne par des passages de saint Augustin & de saint Jerôme, qui ne laissent rien à desirer : il la trouve même dans Jansénius, mais au commencement de son Livre & avec une précaution qui marque le dessein de n'en plus dire un seul mot dans le reste de l'Ouvrage, & d'abuser des Textes de saint Augustin qui regardent la perfection de la justice pour les entendre de l'action de la justice.

Comme les Ecrits de saint Jerôme servent beaucoup à l'intelligence de ceux de saint Augustin & de tout le Pélagianisme, il étoit nécessaire d'établir l'autorité de ce Pére contre quelques reproches de Juste Lipse & de Jansénius. Cela fait, nôtre Auteur

expose quelle censure saint Augustin portoit de l'impeccance Pélagienne, & il se met à faire usage de sa clef pour découvrir le sens naturel des témoignages de saint Augustin, que Jansénius oppose à la Doctrine Catholique sur les préceptes, le péché, l'ignorance, la liberté & la grace. Les personnes qui aiment sincérement l'Eglise & la vérité, seront charmées de voir que saint Augustin va toûjours constamment d'un côté & Jansénius de l'autre ; & que l'*Augustinus* n'est qu'un Centon artificieux, où non seulement les paroles du saint Docteur sont détournées de la signification qu'elles ont dans ses Ecrits, mais même sont appliquées à des objets tout différens. Saint Augustin dit qu'il y a des préceptes impossibles, des péchés nécessaires, (& de ce nombre est l'ignorance invincible) une liberté que nous avons perduë par le péché d'Adam, une grace qui est essentiellement une délectation, une inspiration actuelle & formelle de la charité, qui est efficace par elle-même & *véritablement* irrésistible, qui

eſt ordinairement refuſée, même aux plus juſtes. Rien n'eſt plus vrai, & dans le ſens de ſaint Auguſtin rien auſſi n'eſt plus éloigné du Janſéniſme.

Car, „ ſaint Auguſtin diſtingue „ deux ſortes de préceptes, l'un qui „ nous oblige à l'action de la juſtice, „ *facere juſtitiam* ; l'autre qui nous „ preſcrit la perfection de la juſtice, „ *perficere juſtitiam*. Et il déclare que „ la perfection de la juſtice conſiſte à „ faire le bien ſans oppoſition & ſans „ combat, *omninò adverſarium non* „ *habere* ; au lieu que l'action de la „ juſtice conſiſte à faire le bien en „ combattant & en réſiſtant, *internâ* „ *conflictatione pugnare*. Il enſeigne en „ une infinité d'endroits, que pour „ l'action de la juſtice il ne faut que „ reprimer les ſaillies de la concupiſ- „ cence, mais que pour la perfection „ de la juſtice, il faut une extinction „ entiére de la concupiſcence „. Quelle néceſſité ou quel beſoin ſaint Auguſtin avoit-il de diſtinguer ces deux préceptes ? Quelles preuves le ſaint Docteur apporte-t'il de l'exiſtence

d'un précepte auſſi ſingulier que celui de la perfection de la juſtice? Quel eſt ſa fin, & pourquoi nonobſtant ſon impoſſibilité Dieu l'a-t'il porté ? Nôtre Auteur réſout toutes ces queſtions, & il montre que ſelon ſaint Auguſtin on ſatisfait en quelque ſorte au précepte de la perfection de la juſtice, ſans pouvoir néanmoins l'accomplir; & qu'à cauſe de cela ſa tranſgreſſion n'eſt pas une faute proprement dite, mais une défectuoſité, une infirmité de nôtre état. Après quoi le Lecteur n'a pas de peine à convenir de la malice de Janſénius, qui applique au précepte de l'action de la juſtice, tout ce que ſaint Auguſtin dit ſeulement du précepte de la perfection de la juſtice.

Le précepte de l'action de la juſtice étant poſſible, la tranſgreſſion en eſt libre. Le précepte de la perfection de la juſtice étant impoſſible, la tranſgreſſion en eſt néceſſaire. De-là naît la diſtinction de deux ſortes de péché, l'un qui eſt le conſentement au mal, l'autre qui eſt le ſentiment du mal. *La premiére ſorte* de péché rend

l'homme coupable, la seconde ne rend l'homme que miserable. Saint Augustin ne s'est pas contenté de distinguer expressément ces deux sortes de péché, il les a exactement définies : comment Jansenius a-t'il pû les confondre ? *Le défaut de charité tant qu'elle n'est point parfaite & la plus grande qu'elle puisse être*, au sens que l'a entendu saint Augustin & qui est expliqué par nôtre Auteur, *est le péché opposé à la perfection de la justice. Tout désordre intérieur, indéliberé & involontaire, est ce même péché. Il n'est presque pas possible d'ouvrir les Livres de saint Augustin contre les Pélagiens, sans en rencontrer sous sa main les preuves les plus évidentes.* Après en avoir cité quelques-unes qui sont très-frappantes, l'Auteur continuë ainsi : *que fait Jansénius ? Il explique du péché formel ce que le saint Docteur dit du péché matériel. L'autorité & les paroles de l'Augustin d'Hippone enseignant contre les Pélagiens la nécessité d'éprouver les tentations intérieures qui nous portent au péché, sont employées par l'Augustin d'Ypres à enseigner contre*

l'Eglise la nécessité de consentir au péché. Ici l'exposition infidéle, que fait Jansénius de la dispute entre saint Augustin & Julien sur la définition du péché, est examinée & réfutée ; & tout ce qu'il y a de plus difficile sur la matiére de l'ignorance invincible est éclairci.

Saint Augustin fait mention de deux sortes de liberté, qui répondent aux deux sortes de préceptes & de péchés que le saint Docteur reconnoît. L'une & l'autre est une exemption de nécessité. La premiére est une exemption de la nécessité d'éprouver les révoltes de la chair & les autres tentations intérieures ; la seconde est une exemption de la nécessité d'agir. Nôtre Auteur n'a omis aucun des endroits, où saint Augustin soûtient contre les Pélagiens, que par le péché du premier homme nous avons perdu la liberté, & il fait remarquer qu'il n'y en a pas un seul, où saint Augustin n'avertisse expressément & clairement qu'il parle de la liberté qui est nécessaire à la perfection de la justice. *C'est, il est* vrai, la liberté d'indif-

férence, mais au regard des prémiers mouvemens, & non pas au regard des actions déliberées & des consentemens. A cette exposition succéde une autre liste de témoignages du saint Docteur, qui assûre que nous n'avons point perdu la liberté par la chûte d'Adam ; & nôtre Auteur n'a pas de peine à démontrer qu'il s'agit de la liberté requise pour mériter & déméritér, pour faire de bonnes ou de mauvaises œuvres ; & que le saint Docteur est d'accord avec les Pélagiens sur la notion & l'existence d'une telle liberté. Jansénius objecte quelques passages, qui au premier coup d'œil paroissent décisifs en faveur de son sentiment ; mais le rapport qu'ils ont au dogme de l'impeccance, tout éloigné qu'il est, n'est pas plûtôt apperçû qu'il rend vaine & ridicule l'allégation de ces passages.

Enfin saint Augustin établit contre les Pélagiens la nécessité de deux sortes de graces pour l'action & pour la perfection de la justice. La premiére est la grace actuelle dont on dispute le plus communément dans les Ecoles.

La ſeconde eſt propre de l'état d'innocence & de l'autre vie, & ne peut avoir lieu maintenant que par miracle. Elle eſt eſſentiellement une délectation, & c'eſt la délectation victorieuſe, dont nôtre Auteur traite fort au long au commencement de ſon Ouvrage ; elle eſt eſſentiellement une inſpiration actuelle & formelle de la charité, car elle produit néceſſairement la perfection & la conſommation de la charité : elle eſt efficace par elle-même & de ſa nature, car elle ne donne la poſſibilité qu'avec l'effet. Elle eſt irréſiſtible ; car ſon effet prévient & le conſentement, & le pouvoir de réſiſter ; puiſqu'il conſiſte à retrancher les ſaillies indéliberées du penchant & du ſentiment, qui s'éléve dans nous avant que la raiſon ſe conſulte. Elle eſt ordinairement refuſée, même aux plus Saints, comme ſaint Auguſtin le fait voir par l'exemple de ſaint Paul. Voila ſans doute une grace qui a toutes les qualités que Janſénius attribuë à la ſienne : il ne lui a pas été mal-aiſé de donner le *change*, & d'abuſer de mille & mille

endroits, où saint Augustin prouve la néceſſité de la grace pour parvenir à la parfaite justice, en leur donnant malicieusement pour objet la grace dont l'homme a besoin, afin de pratiquer les bonnes œuvres & de bien vivre.

ARTICLE VI.

HISTOIRE DE L'EMPIRE par M. HEISS. *Nouvelle Edition augmentée de Notes historiques & politiques, & continuée jusqu'à présent par M. U. G. J. D. G. S. In* 12. 10. *voll. A* Paris, *par la Compagnie des Libraires* 1731.

DAns le dessein qu'on a eû de rendre cette troisiéme Edition de l'Histoire de l'Empire, plus compléte & plus utile pour ceux qui veulent s'instruire du gouvernement & des maximes fondamentales de cet Etat; on a cru que sans rien changer à la premiére distribution qu'en a faite M. *Heiss*, on devoit ajoûter au Texte des *Notes historiques & politi-*

ques. Cette augmentation a paru nécessaire à l'Editeur, soit pour donner à plusieurs événemens remarquables une plus grande intelligence, soit pour rectifier quelques endroits, où l'esprit de partialité de l'Auteur Allémand a pû se glisser. On y trouvera de plus la continuation de l'Histoire de M. *Heiss*, lequel en étoit demeuré au Traité de Vestphalie en 1648. & le récit de tout ce qui peut jusqu'à présent intéresser l'Empire d'Allemagne. C'est de ces Additions que nous devons rendre compte au Public.

L'Empereur *Leopold* né le 9. de Juin 1640. avoit d'abord été destiné à l'Etat Ecclésiastique, & on lui avoit donné une éducation conforme à ce genre de vie; mais après la mort de son frére aîné *Ferdinand* IV. Roi des Romains qui fut enlevé le 9. de Juillet 1654. *Ferdinand* III. son pére tourna toutes ses vûës de son côté. *Leopold* reçut la même année le titre de Roi de Hongrie, & l'année suivante il fut couronné Roi de Boheme à Prague. L'Empereur *Ferdinand* prenoit déja toutes les mesures nécessai-

res pour le faire élire Roi des Romains ; la mort le prévint le 2. d'Avril 1657. à l'âge de 49. ans.

Après quelques contestations survénuës dans le cours des négociations, qui se firent au sujet de l'élection de *Leopold*, tous les Electeurs convinrent enfin de l'élever à l'Empire ; & ce Prince étant parti de Prague pour se rendre à Francfort, l'élection se fit le 18. de Juillet 1658. & il fut couronné le premier d'Août en présence du Maréchal de Grammont & du Marquis de Lionne, qui s'y trouvérent de la part de la France. Le Nonce du Pape n'entra dans la Diéte qu'*incognito*, à cause de quelques différens qui survinrent sur le cérémonial.

Aussi-tôt que *Leopold* fut Empereur, il secourut la Pologne contre Ragotski, qu'il obligea à se retirer. Les Princes de Transilvanie ne tardérent pas à lui donner de l'occupation ; mais la guerre passa bien-tôt de la Transilvanie dans la Hongrie. Michel *Abaffi*, que le Grand Seigneur avoit fait reconnoître pour Vaivode de Transilvanie, ayant grossi ses Trou-

pes de 15000. Turcs, assiégea Neuhausel que le Comte de *Serin* entreprit de secourir; mais le Comte de *Torgatz*, qui en étoit Gouverneur, vendit aux Turcs cette importante Place. Alors l'Empereur, qui se voyoit en tête une armée de 60000. Turcs, sans parler d'un gros Corps de Troupes commandé par le Bacha de Bude, reclama le secours des Princes Chrêtiens. Le Roi de France LOUIS XIV. quoiqu'il fût alors en guerre avec l'Espagne pour les droits de la Reine son épouse, eut la générosité d'envoyer en Hongrie 8000. hommes de ses meilleures troupes, sous le Commandement des Comtes de Coligni & de la Feüillade. On sçait les exploits de valeur que firent nos soldats dans cette guerre, qui fut enfin terminée par une Tréve de vingt ans. Le Traité fut signé dans le Camp des Turcs le 10. d'Août 1664. On en peut voir tous les Articles dans l'Histoire même.

Leopold fut occupé pendant l'année 1669. à tâcher de soumettre entiérement son Royaume de Hongrie. Il

crut en être venu à bout par le su-
plice des Comtes *de Serin*, *Nada*-
Frangipani, *Tattenbach*, & de p-
sieurs autres que le Conseil de Vien-
avoit eû l'adresse de surprendre, &
qui il avoit fait trancher la tête. M-
les Hongrois qui ne s'étoient pas-
tendus, après une si sanglante exéc-
tion, à voir une armée formida-
vivre à discrétion dans leur pa-
reprirent bien-tôt les armes. La co-
joncture ne leur étoit pas favorab-
tous leurs efforts furent inutiles ;
falut céder à la supériorité des for-
de l'Empereur, & recevoir des g-
nisons Allemandes dans toutes
Places du Royaume.

L'année 1671. vit commencer
première guerre que l'Empereur *Le*-
pold eut contre la France : ce fut
l'occasion de celle que le Roi *Lo*-
XIV. déclara aux Hollandois. C-
sçait avec quelle rapidité le Mona-
que conquit dans la Campagne
1672. presque toutes les meilleu-
Places des Provinces unies. L'Emp-
reur ne put voir tranquillement
rapides progrès des armes françoise-

& malgré le Traité ſigné à Vienne le premier de Novembre 1671. il énvoya 5000. chevaux, & 7000. hommes d'Infanterie au ſecours des Etats Généraux. Une démarche ſi peu attenduë attira la guerre ſur le Rhin. Les François la firent très-heureuſement pendant la vie de M. de *Turenne*: la mort de ce fameux Général, & le malheur arrivé devant Tréve à M. de *Crequi* y apportérent quelque changement, qui rétablit un peu les affaires de l'Empire, & contribua à la Paix de l'Europe, qui ſe fit par la médiation des Couronnes de Suede & d'Angleterre. Elle fut ſignée dans la Ville de Nimegue le 5. de Fevrier 1678, aux conditions que la France avoit elle-même propoſées.

En 1679. les Hongrois toûjours jaloux de leur liberté commencérent à s'aſſembler ſecrettement. Ils firent un Traité entre-eux, & engagérent dans leurs intérêts Michel *Abaffi* Prince de Tranſilvanie, lequel leur accorda des troupes & le Général Emerik *Thekeli*. A la premiére nouvelle qu'en eut l'Empereur, il envoïa en

Hongrie une armée tellement supérieure à toutes leurs forces, qu'ils furent obligés de ployer encore une fois. Enfin le désespoir les porta à avoir recours à *Mahomet* IV. Empereur des Turcs, & à *Kara Mustapha* son Grand-Visir. Ce Ministre après avoir conclu la paix avec les Moscovites, fit un Traité avec les Hongrois mécontens, par lequel *Thekeli* fut déclaré Roi de Hongrie, à la charge de payer au Grand Seigneur un tribut annuel de 10000. sequins d'or. Au Printems de 1683. le Grand Visir pour satisfaire à ce Traité, entra en Hongrie à la tête d'une armée de 240000. hommes, dans le dessein de pousser ses conquêtes jusques dans l'Autriche. Il battit dans sa marche le Prince de Lorraine, qui s'étoit avancé pour lui disputer le passage du Raab, vint mettre le siége devant Vienne, & l'avoit réduite à la derniére extrémité, lorsque Jean Sobieski Roi de Pologne vola à son secours, & en fit lever le siége après une défaite entiére des Turcs. Cependant la guerre continua en Hongrie avec di-

vers ſuccès, juſqu'à la Paix de Carlowits concluë le 26. de Janvier 1699.

Après avoir rapporté de ſuite les événemens de la guerre de Hongrie, l'Hiſtorien revient à ce qui ſe paſſa de l'autre côté de l'Allemagne. La fameuſe Ligue d'Auſbourg, qui arma toutes les Puiſſances de l'Europe contre la France, attire ſur-tout l'attention des Lecteurs. Nôtre Hiſtorien ſe contente d'en marquer les principaux événemens. Il nous ſuffit de dire ce que toute l'Europe vit avec étonnement, que la France non-ſeulement ſoûtint avec gloire tous les efforts de tant de Nations conjurées à ſa perte; mais qu'elle triompha dans tous les Païs où elle porta ſes armes, juſqu'à la Paix générale, qui fut concluë & ſignée au Château de Riſwick en Hollande le 13. d'Octobre 1697.

Le principal avantage, qui revint à *Leopold* de cette guerre, fut l'occaſion qu'elle lui fournit de faire élire Roi des Romains, l'Archiduc *Joſeph* ſon fils aîné. Ici l'Hiſtorien fait bien des *réflexions* politiques, ſur la faiſ-

lité avec laquelle les Electeurs se portérent à cette Election, qui dans les conjonctures d'alors ne paroissoit nullement nécessaire ; & il fait voir les dangereuses conséquences qu'elle pouvoit avoir, pour la liberté des suffrages dans les Elections suivantes. Il en dit autant de l'érection d'un neuviéme Electorat, que l'Empereur fit alors de son autorité en faveur d'Ernest Auguste Duc de *Brunsvvic*, sans avoir obtenu le consentement nécessaire des trois Colléges de l'Empire. Il marque aussi les raisons de politique, ou les prétextes qu'eut l'Empereur de faire cette érection qu'il dit être contre toutes les régles, ajoûtant que l'on trouvoit étrange qu'un Prince, qui se piquoit plus qu'aucun autre d'être zélé Catholique, eût introduit dans le Collége Electoral un neuviéme Electeur Protestant, sans envisager les dangereuses suites qu'une pareille entreprise pouvoit avoir pour la Religion qu'il professoit.

Toute l'Europe croyoit pouvoir se promettre quelque repos après une guerre aussi longue & aussi ruineuse,

que celle qui venoit de finir par le Traité de Riſwick ; mais la mort de Charles II. Roi d'Eſpagne,qui ſurvint peu de tems après,en ralluma une autre qui ne fut ni moins longue, ni moins ſanglante. Ce Monarque, qui prévoyoit les troubles qui arriveroient infailliblement après ſa mort pour ſa ſucceſſion,avoit déclaré par ſon Teſtament, fait de l'avis de ſon Conſeil & du Pape même,pour ſon légitime héritier, Philippe Duc d'Anjou, ſecond fils du Dauphin de France..Ce Prince monta en effet ſur le Trône d'Eſpagne, où il fut reçu avec une joye inconcevable de tous les Peuples,& ſon autorité fut reconnuë ſans conteſtation dans toute l'étenduë de cette Monarchie.

Cependant l'Empereur *Leopold* ne put voir ſans chagrin ſortir de ſa maiſon tant de vaſtes Etats. Il trouva encore une fois le moyen de réünir toutes les Puiſſances de l'Europe contre la France & l'Eſpagne. L'Angleterre & la Hollande furent des premiéres à ſe déclarer pour lui, & ce fut à leur perſuaſion qu'il ſe détermina enfin à faire proclamer Roi d'Eſ-

pagne l'Archiduc *Charles* son second fils. Cette proclamation se fit à Vienne sur la fin de l'année 1703. Depuis ce tems-là l'Europe devint le Théatre d'une guerre des plus longues & des plus cruelles qu'on ait jamais vû. *Leopold* n'en vit pas la fin : il mourut à Vienne le 5. de Mai 1705. à l'âge de 64. ans. La mémoire des divers événemens de cette guerre est si récente, que nous ne croyons pas devoir nous y arrêter : l'Empereur *Joseph* successeur de *Leopold* la continua avec vigueur ; & elle n'étoit pas encore prête à finir, lorsque ce Prince fut tout-à-coup enlevé de ce monde par la petite vérole ; il mourut à Vienne le 17. d'Avril 1711. dans sa trente-troisiéme année. Ce seroit ici le lieu d'entrer dans le Régne de l'Empereur *Charles* VI. aujourd'hui régnant, qui fait un des plus beaux morceaux de cette histoire ; mais pour de justes considérations nous ne jugeons pas à propos de l'entamer. Nous rendrons compte dans un autre endroit des cinq derniers Volumes de la nouvelle Edition de M. *Heiss* : c'est proprement

l'Histoire de l'Empire moderne, que l'on donne à la ſuite de celle des Empereurs.

ARTICLE VII.

A PHILOSOPHICAL VIRTUE, &c. *C'eſt-à-dire : la vertu Philoſophique ; pas R.* L'Eſtrange. *In 4°. Troiſiéme Edition à Londres.*

CE n'eſt ici que comme l'échantillon d'un ample Ouvrage, mêlé de divers ſujets, que nous pourrons extraire d'un Anglois tout philoſophe ; ſelon qu'ils nous paroîtront plus intéreſſans. Il s'eſt peint lui-même dans cet éloge de la vertu, dont nous nous ſommes propoſés de donner l'abregé. Ce n'eſt point le Philoſophe chrétien ; c'eſt le Philoſophe tout pur ; c'eſt un Sénéque.

Le Chevalier *Roger l'Eſtrange* étoit l'un des plus ſages hommes, & en même tems l'un des plus célébres Ecrivains d'Angleterre. En premier lieu toûjours ſujet fidéle & zelé de *Jacques II.* ſon Souvérain, il en fut

chéri & favorisé pour les qualit
extraordinaires de son esprit, & po
les nobles sentimens de son cœu
Ensuite le Prince étant detrôné,
Sujet bien loin de changer avec
fortune, redoubla de reconnoissan
envers lui, & eut la fidélité très-ra
de faire sans cesse le panégyrique d'
Roi hors d'état de lui faire désorma
aucun bien.

Entre les excellens Ouvrages
L'Estrange, le plus estimé après cel
dont nous offrons un essai, ce so
ses Fables *in Folio*. Tantôt il y est Im
tateur, plûtôt que Compilateur,
Traducteur d'Esope & de Phédr
tantôt il y est Auteur ou *Feinteur*;
les premiers Maîtres en ce genre
sont pas *de fâcheux voisins* pour lu
il figure si bien avec eux qu'il fait
quelque sorte oublier leur droit
leur caractére d'antiquité. Ses réfl
xions morales & politiques ajouté
aux Fables sont admirables, & po
le sel attique dont elles sont rempli
& pour les solides maximes de Go
vernement qu'elles renferment.
l'égard de son stile il seroit à souh

ter que celui d'aujourd'hui ressemblât au sien : il est facile, élégant, net, débarrassé de ces doubles & triples métaphores entassées, qui rendent l'Anglois presque inintelligible aux naturels même du Pais. En un mot, ses Ouvrages sont écrits par proportion dans sa langue, comme le sont dans la nôtre, ceux de Patru, de Bouhours, &c. Mais est-ce l'exemple des Ecrivains modernes d'Outremer qui nous a gâtés, ou bien si c'est le nôtre qui les a pervertis sur la façon d'écrire ?

La Vertu, dit nôtre Auteur, est le bien parfait qui met le comble à la gloire & à la félicité de l'homme ; elle est la seule chose qui puisse & qui doive immortaliser une nature mortelle : elle est une invincible grandeur d'ame que ni la prosperité n'enfle, ni l'adversité n'abbat : elle est sociable, gracieuse, ingénuë dans le commerce de la vie ; mais en même tems elle est ferme au besoin, intrépide, inébranlable : elle se suffit pour être contente ; & elle est d'ailleurs estimée,

& merite de l'être pour elle-même, &c.

On peut être un grand Capitaine, un bon Politique, un sçavant universel ; sans être un homme vertueux : parceque la valeur, l'esprit de gouvernement, & l'érudition, ne sont point des appanages attachés à la vertu, laquelle réside dans une ame religieuse & pure. Elle consiste en une convenance d'actions, à laquelle nous ne pouvons esperer de parvenir, tant que nos passions nous troublent & nous agitent. Ce n'est pas néanmoins qu'il soit défendu à l'homme vertueux de changer de visage & de contenance; quand il éprouve des impressions, naturellement très-violentes au corps, & absolument indépendantes de l'empire de la raison. Mais alors, il faut que l'esprit en lui demeure ferme dans son assiéte ; il faut qu'il paye pour ainsi dire, de constance ; en telle sorte que la violence faite au corps ne l'emporte point sur la force de l'ame, &c.

On sçait bien qu'il ne fut jamais

indifférent de reposer sur un bon lit, ou d'être tourmenté sur une roue. Cependant le premier état peut être pire que le second ; c'est à sçavoir si l'on endure le supplice avec honneur, & que l'on joüisse du repos avec infamie. Ce n'est point précisément la chose, mais c'est la vertu qui fait l'action ou bonne, ou mauvaise : & celui qui est la matiére d'un triomphe, peut être un plus grand homme que son vainqueur, &c. Quand nous en sommes une fois venus au point de faire plus de cas de nôtre corps que de nôtre honneur, nous sommes des hommes perdus. Cependant, je ne demande point que l'on se jette dans des dangers, ni que l'on s'expose même à de legers inconvéniens ; à moins que l'homme animal ne se trouvât en compromis avec l'homme raisonnable. Car en ce cas je risquerois plûtôt tout ; je me livrerois plûtôt à toutes les plus dures extrémités, que d'agir contre mon honneur, contre ma raison, contre mon devoir, &c.

Ce sont de grandes bénédictions que *d'avoir* des proches qui nous

aiment, des enfans qui nous respectent, & de vivre sous un Gouvernement doux & bien policé. Or un homme même vertueux, ne se troubleroit-il point de voir égorger ses enfans, son pere devenir esclave, & sa patrie en proye à un ennemi barbare ? Non : il y a beaucoup de différence entre la pure perte d'un bien, & l'événement d'un mal extrême qui lui succéde, de quelque maniere que cela arrive. Par exemple : la perte des yeux est suivie d'un mal, de l'aveuglement ; mais il n'en est pas ainsi de la simple perte de ses amis, de ses enfans, &c. Quelque chose supplée à cette perte toute seule ; & c'est la vertu, laquelle remplit l'ame & en bannit tout desir de ce qui nous manque. Que m'importe que la riviére soit prise ou non ; pourvû que j'aye une source d'eau vive ? En est-on plus sage pour avoir un grand nombre d'amis, ou plus foû pour les avoir perdus ? On n'en est aussi ni plus heureux, ni plus miserable : l'affliction, la peine, la briéveté de la vie ne sont que des circonstances qui environnent l'homme

ſans toucher ſon fonds propre, qui eſt la vertu. Non, ni la baſſeſſe de la condition, ni la pauvreté, ni l'opprobre, n'obſcurciront point la gloire de la vertu : la lumiére d'une raiſon ſaine la démêlera, la reconnoîtra, la reſpectera au milieu de ſes diſgraces, qui lui ſont des choſes étrangéres. De même auſſi, lorſque l'on examine & que l'on ſuit de près la conduite d'un méchant homme, le crime qui régne dans ſon cœur, & qui le tyranniſe, ſe décéle enfin au travers de tous les dehors ébloüiſſans de ſa grandeur & de ſa fortune... Remarquons ici en paſſant quelle eſt nôtre puérilité, de ne pas penſer même à acquerir la vertu, pour courir après des gains frivoles, ſi on les raméne à leur juſte valeur. Car en effet, quelle différence y a-t'il alors entre des hommes raiſonnables & des enfans, ſinon que les uns trafiquent par exemple en grands tableaux, & les enfans en petites images ? En ſorte que ceux-là n'ont d'autre avantage ſur les derniers que d'être foûs à plus grands frais, &c.

Si l'on pouvoit pénétrer dans l'ame

che d'un pas égal entre l'une & l'autre ; parcequ'elle les regarde toutes deux du même œil : semblable au feu, elle change tout en elle-même ; nos actions, nos vûës, nos entreprises, en sont comme empreintes : rien n'est marqué à son coin qui dés-là ne devienne aimable.

Tout ce qui est fragile & mortel, varie, change ; au lieu que l'Etat des choses divines subsiste exempt de toute vicissitude. Il en est ainsi par proportion, de la vertu qui demeure la même, qui ne change point de caractére en quelque sujet qu'elle se trouve : elle est la même dans le riche que dans le pauvre, dans le foible que dans le fort, dans le malade que dans celui qui se porte bien. La vertu des assiégés est égale à celle des assiégeans......Cependant s'il m'étoit permis de choisir entre les vertus, je préférerois celle de la patience à bien d'autres, à la modération, par exemple, dans les plus honnêtes plaisirs : la raison de cette préference, c'est qu'il est plus grand de rompre des obstacles ausquels on est en bute, que de se tenir

dans les bornes de ce qui suffit enfin à la nature, &c. Mais quoique l'on ne vive pas conformément aux principes austéres de la vertu parfaite ; c'est néanmoins beaucoup que de la desirer, de s'y affectionner, d'en observer du moins les régles les plus d'usage ; d'aspirer à la perfectionner en soi.... Il est toûjours beau de se proposer une vie très-vertueuse, de faire avec courage toutes les tentatives pour y arriver ; encore que le succès ne réponde pas à nos vûës, & que la fragilité humaine empêche l'exécution compléte de nos desirs, &c. Ici nôtre Auteur fait une exposition de ses propres voeux & de ses projets pour une haute vertu.

A mon égard, dit-il, je voudrois recevoir mon arrêt de mort avec la même tranquillité que j'apprendrois celle d'un homme à moi inconnu, d'un Huron, d'un Chinois : je voudrois me trouver dans la même assiéte d'esprit, soit que je fusse riche ; ou bien que je fusse pauvre ; soit que j'eusse acquis de grands biens, ou soit *que j'eusse* fait des pertes très-consi-

dérables; quelques biens que j'eusse, je ne voudrois ni les épargner sordidement, ni les répandre avec profusion: je voudrois estimer les graces que j'aurois bien placées, comme la plus belle portion des héritages que je possède; je ne les considérerois ni par leur nombre, ni par leur valeur, mais par le mérite & par l'utilité de ceux sur qui elles tomberoient: je ne me croirois jamais plus pauvre après avoir beaucoup donné, dés que j'aurois donné à quelqu'un qui en fût digne.... Ce que je ferai, il faut que ce soit par principe de conscience, & non point par ostentation. Je veux manger & boire non point pour flatter mon goût, & encore moins comme une bête, pour me remplir & digerer; mais uniquement pour satisfaire aux besoins communs de la nature. Je veux être d'une humeur aisée avec mes amis; douce & paisible avec mes ennemis. Je veux aller au devant d'une demande honnête, si je la puis pressentir; & l'accorder sans qu'on essuye la peine de me la faire. Je veux regarder tout cet Uni-

vers comme ma Patrie ; & le Seigneur comme le témoin & le juge de mes pensées, de mes actions, de mes paroles. Je veux vivre & mourir avec ce témoignage consolant, que j'ai fait un bon usage des facultés de l'esprit qui m'a été donné ; & que j'ai suivi autant qu'il étoit en moi les lumiéres de ma conscience. Enfin je veux régler ma conduite, comme si tous les yeux du Genre-humain étoient ouverts sur moi seul. C'est en vain que je chercherois à me cacher aux hommes ; puisque Dieu, Scrutateur des cœurs, en pénétre tous les replis.

De ce Tableau de l'homme vertueux, nôtre Auteur passe à la nécessité d'être de bonne heure instruit des régles propres de la vertu, & d'en faire les essais & comme le *Noviciat*, pour y devenir avec le tems *des Profés consommés*. Plûtôt nous nous exercerons à la vertu, & nous travaillerons à l'acquerir ; plus aussi nous goûterons long-tems les avantages d'une égalité d'ame, à l'épreuve de toutes les circonstances, ou tristes, ou flatteuses de la vie. Dés le commence-

ment même de la carriére, à chaque acte de vertu que l'on forme, on sent naître en soi un nouvel attrait pour elle, & une généreuse envie d'y avancer....... Certainement ce ne nous est pas un médiocre plaisir que de nous voir enfin tirés de l'esclavage de l'enfance, & de joüir de la situation libre des hommes faits. Quel plaisir ne seroit-ce donc point pour nous de nous voir supérieurs à toutes les variations de ces ames foibles qui n'ont point d'assiéte, & qui sont esclaves de tous les divers événemens de la vie? En effet, la *minorité* de l'âge pour user de cette expression, passe à l'égard de tous les hommes; mais il s'en faut bien que tous soient au terme de leurs foiblesses, de leurs frivoles desirs, & de leurs vaines frayeurs. La plûpart ont tout ensemble & la dignité de l'âge avancé, & les petitesses de l'âge puérile.

Mais ce discours tout sage, tout vrai qu'il est, n'empêche pas que la vertu n'ait ses difficultés? Non; mais le vice n'a-t'il pas les siennes, & quelquefois aussi grandes que celles d'une

vertu héroïque ? Quoiqu'il en ſoit, la vertu commencée avec courage, & perfectionnée par le même moyen perſévérant, ſemblable au Soleil continuë ſa courſe malgré quelques nuages qui s'élévent, & n'en paroît enſuite qu'avec plus d'éclat : elle efface également, & tous les objets qui brillent à nos ſens, & ſurmonte tous les obſtacles qui ſe trouvent dans ſon chemin : en telle ſorte qu'une diſgrace qui arrive à l'homme vertueux, de quelque nature qu'elle ſoit, ne produit pas en lui plus de changement que *la pluye qui tombe dans la Mer*...... Au reſte la vertu eſt toûjours vertu, bien que l'exercice en puiſſe être ou plus, ou moins étendu. Expliquons ceci. L'un peut être en état de gouverner des Royaumes, d'établir des ſages Loix, de rendre heureux une infinité de gens de mérite qui n'ont pas de quoi ſubſiſter : un autre, au contraire, ſe trouve dans une condition obſcure, pauvre, où ſes propres beſoins lui manquent, bien loin d'avoir de quoi ſoulager ceux d'autrui. Et celui-ci cependant peut

être aussi vertueux que le premier ; il peut avoir autant de grandeur d'ame, de probité, de prudence, de générosité, &c. Le chemin de la vertu, bien différent de celui des honneurs, est ouvert à tous, au simple Berger, ainsi qu'au Monarque : bien plus, le premier peut disputer au dernier l'avantage, & l'emporter sur lui, &c.

Nous ne dirons rien du discours de nôtre Auteur, sur l'opinion des Philosophes qui mettoient entre toutes les vertus une égalité sans distinction, ni sur ses réponses si judicieuses contre une pareille opinion. Ensuite de ce discours, il retrace les caractéres qui font l'homme vertueux : ces traits ne sont qu'ébauchés, & que comme épars, sans un rapport bien suivi les uns avec les autres : représentons-les comme ils nous sont offerts..... Tel est le pouvoir de la vertu ; qu'une infinité de choses qui ont peu ou point du tout de mérite par elles-mêmes, elle sçait leur donner du prix & du lustre.... Le moindre acte d'une vraye vertu est toûjours un nouvel ornement, & un nouveau degré de va-

blesse pour une ame immortelle. Ce ne sont point des paroles magnifiques, mais des actions méritoires qu'elle ambitionne : ce n'est point sur le bord des lévres, mais dans le sanctuaire d'un cœur épuré qu'elle habite. Quiconque aspire à quelque autre objet que ce puisse être, il s'expose à devenir l'esclave de toutes les passions : oüi, sans le frein de la vertu, l'on est sans cesse en proye à l'orgüeil, à l'injustice, à l'insolence, encore plus à la volupté : de-là les plus odieuses hauteurs, les plus méprisables bassesses, les agitations cruelles de l'esprit, les troubles, les repentirs sans remédes...... La vertu libre de toute passion, libre de tout desir déraisonnable établit l'homme dans une paix, dans une tranquillité inaltérable : au lieu que le plaisir survit à peine à l'essai qu'on en a fait, & laisse après soi de fâcheux retours que l'on bannit pour quelques momens ; mais qui ont toûjours leur période pour se faire sentir, à mesure que l'ivresse de la passion est interrompuë. On convient que *les gens vicieux*, pour se rendre la

vie heureuse, sçavent mettre une grande variété dans la satisfaction de leurs passions ; mais ils doivent aussi convenir que cette variété se tourne en une autre ; & c'est celle des remords divers qui les rongent successivement...... Par un motif contraire, l'homme vertueux doit aussi varier ses allures selon la variété des objets qui sont pour lui des épreuves. Il ne faut pas se croire vertueux par état, pour un simple acte ou pour plusieurs mêmes d'une vertu en particulier ; on n'est digne d'un si beau nom qu'au prix d'une généreuse constance dans toutes les occasions de triompher du vice quel qu'il soit. Combien de gens soûtiennent une attaque avec vigueur, & lâchent le pié dans une autre ? Les uns tremblent à la vûë, à l'idée d'un affront, & tiennent ferme contre la pauvreté. Alors on loüe l'action qui est bonne, l'on blâme celle qui est mauvaise, & l'on refuse à l'Auteur de l'une & de l'autre les titres pour être mis au rang des vertueux...... Ainsi l'homme, pour les obtenir ces *titres si* honorables, ne combat point

ulement ce vice-ci, ni ce vice-là en articulier, mais il en veut à tous, il es attaque tous, il les vainc tous par in courage ſans relâche, &c.

Mais comme la crainte de l'opprobre & du mépris, reprend nôtre Philoſophe, eſt un des plus difficiles obſtacles, pour ne pas dire le plus difficile peut-être à ſurmonter, il inſiſte ſur ce point. Quelle ſi grande peine, dit-il, un affront peut-il cauſer à un homme qui ſe repoſe uniquement ſur le témoignage avantageux de ſa conſcience, & qui ne compta jamais ſur l'opinion des autres? L'exemple de *Socrate* vient à l'apui de cette propoſition générale. *Socrate* enviſagea une mort ignominieuſe avec la même tranquillité d'eſprit qu'il avoit paru devant trente Tyrans; ſa vertu honora ſa priſon & donna de l'éclat à ſes fers, &c. Le ſage doit même ſe complaire dans l'idée deſavantageuſe que l'on a de lui pour avoir bien fait..... Eſt-ce donc aſſés que d'être homme de bien, où il y a de l'honneur & de la gloire à acquerir? Non ſans doute; il faut & l'ê

tre, & le paroître au péril de toute sa réputation, &c.

Après tout, poursuit le *Seneque Anglois*, la vertu ne sçauroit demeurer toûjours cachée : le tems à venir la ressuscitera ensevelie, & la vangera de l'iniquité du siecle qui l'a persécutée, diffamée : une gloire immortelle en est comme l'ombre qui ne la quitte point ; soit que nous le voulions ; ou soit que nous ne le voulions pas : cette compagne fidéle va quelquefois devant & quelquefois après la vertu ; mais ordinairement, plus elle tarde à paroître, & plus elle est éclatante ; l'envie qui lui disputoit le rang, vient enfin à le lui céder malgré elle ; ainsi qu'un criminel mis à la torture est forcé de parler : nôtre Auteur s'attache ici principalement à des mérites persécutés & en rapporte plusieurs exemples tirés de l'antiquité profane. Voici quelques-uns de ces exemples dont on abrége le récit. *Démocrite* fut long-tems regardé comme un foû : *Socrate* fut long-tems sans aucune considération dans le monde : combien de tems se passa sans qu'il

fût fait mention de *Caton* ? sa vertu ne fut bien connuë que quand on fit la perte d'un si grand homme..... Il en est d'autres non moins vertueux que l'on ne connut qu'après leur mort, d'autres encore presque inconnus tout-à-fait dans le lieu même où ils vivoient, comme *Metrodore*, &c.

Des exemples de ces Héros illustres, nôtre Chevalier Philosophe revient sur ses pas pour assigner les bornes de quelques vertus ; & pour les distinguer de celles qui n'en doivent point admettre. Il commence par une comparaison. De même, dit-il, qu'il faut retenir le poids de son corps en descendant une colline très-roide, & le pousser au contraire en la montant : de même il est des vertus qui ont besoin de frein, & il en est d'autres qui ont besoin d'aiguillon. Sans parcourir toutes les catégories de ces différentes vertus, ni détailler les circonstances de leur exercice propre ; disons-en assés pour que les Lecteurs par le bon sens suppléent au reste. A l'égard de la libéralité par exemple, *de la temperance*, de la complaisance

dans le commerce de la vie ; il
sçavoir se régler, se moderer, se
nir, de peur de faillir : pourq
c'est que ces vertus ont des limites,
de-là desquelles est l'excès, leque
leur écüeil. A l'égard de la patien
c'est tout le contraire : cette ver
pour user de cette expression, est il
mitée : sa perfection, son héroïsm
c'est de ne connoître point de milie
point de mesure, point d'excès : el
a pour objets, des obstacles à surmon
ter, & elle devient indigne du no
de vertu, dés qu'elle plie dans u
seule occasion, quelle qu'elle puis
être, &c. A propos d'une vertu
héroïque, nôtre Chevalier avoüe ave
franchise qu'il voudroit bien qu'il
lui en coûtât pas si cher pour être ve
tueux : il aimeroit mieux, dit-il, avo
une carriére plus aisée à remplir. „ J
„ dois être content dans toute cond
„ tion, dit-il, j'en conviens ; c'est u
„ devoir indispensable : mais si m
„ destinée étoit à mon choix, je n
„ laisserois pas de préferer celle qu
„ seroit plus agréable sans préjudi
„ de ma conscience „.

Quoi qu'il en soit; *L'Estrange* par un prompt retour à ses principes, dit: lorsqu'un homme s'est une fois fait un besoin d'une passion, sa vie devient triste, inquiéte, agitée, dépendante de toutes les circonstances diverses, qui peuvent traverser son penchant... Ce même homme en un mot, bien loin de se résigner au Seigneur, de se soumettre à la Providence, source du vrai & seul bonheur, se souléve sans cesse contre les ordres du Très-Haut: par-là son plaisir même lui coûte plus cher que ne feroit la peine de se rendre vertueux... Enfin la vertu, & c'est ici le dernier trait de son éloge, la vertu, dit le Chevalier *Roger L'Estrange*, est un bien qui entraîne avec soi tous les autres.

M. *Boileau Despreaux* dans la derniére édition de ses Ouvrages a traité, mais à sa façon, le même sujet que nôtre Auteur Anglois; & il le propose en général dans ces deux Vers:

Quoiqu'en ces beaux discours saint Evremond nous prône,
Aujourd'hui j'en croirai Senéque avant *Pétrone.*

C'est dans sa Satyre onziéme dédiée à feu M. *de Valincour*, Sécrétaire Général de la Marine,&c. Elle commence par ces quatre Vers.

> Oüi, l'honneur, Valincour, est chéri dans le monde :
> Chacun pour l'exalter,en paroles abonde ;
> A s'en voir revêtu, chacun met son bonheur ;
> Et tout crie ici-bas, l'honneur : vive l'honneur.

Ce début n'est guéres digne du critique le plus sévére de son siécle. *Chacun en paroles abonde* est une locution réservée aux petites gens qui abondent en paroles pour vomir des injures. *A s'en voir revêtu* (de l'honneur.) On dit bien qu'un homme est revêtu d'une dignité ; mais on n'a pas encore dit : un tel est revêtu de *l'honneur.* Une dignité est une chose toute extérieure, & l'honneur, la vertu tient au dedans. *Et tout crie ici bas, l'honneur : vive l'honneur.* Ce tour & ces expressions sont burlesques, elles ne conviennent qu'aux personnages dans la bouche desquels on les a mises *sur le* Théatre.

M. *Despreaux* après son court préambule prend brusquement la lanterne de Diogéne, *pour examiner au grand jour l'esprit qui gouverne les hommes.* A l'égard de sa lanterne, il n'*apperçoit que folle ambition, foiblesse, iniquité, &c.*. De-là il tombe dans ce que la Rhétorique appelle un *lieu commun*.

Le monde à mon avis est comme un grand Théatre
Où chacun en public l'un par l'autre abusé,
Souvent à ce qu'il est, joüe un rôle opposé:
Tous les jours on y voit *orné* d'un faux visage
Impudemment le foû représenter le sage,
Et le plus *vil faquin trancher du vertueux.*

Mais quelque fol espoir dont leur orgueil les berce,
Bientôt on les connoît & la vérité perce,
Et jamais, quoiqu'il fasse, un mortel ici bas
Ne peut aux yeux du monde être ce qu'il n'est pas.

Le naturel toûjours sort, & sçait se montrer.
Vainement on l'arrête, on le force à rentrer,
Il rompt tout, perce tout, & trouve en *fin* passage.

De ces ſept derniers Vers , les
ſont obſcurs par leur mauvaiſe c
truction. *Mais quelque fol eſpoir
leur orgueil les berce.* Les autres
forcés. *Et jamais quoiqu'il faſſe, un
tel ici bas.* Les autres ſont mal ca
cés. *Le naturel toûjours ſort, &c.*
ſept en un mot ne ſont pas moins
que ceux de *Chapelain.* Ici nou
reprocherons point au Poëte qu'c
ſçait où va ſon diſcours , & qu'i
gare , il s'en apperçoit lui-mêm
il en fait l'aveu.

Mais loin de mon ſujet je ſens q
m'engage.
Revenons de ce pas à mon Texte é
L'honneur par-tout, diſois-je, eſt du
de admiré.

Ce dernier Vers eſt, ce que l'on
me un vers chevillé : *Par-tout, du
de.* Il en échappe très-ſouvent
Deſpreaux , qui ſont du même c
tére , auſſi bien que de ces te
paraſites qui ſe trouvent dans nos
tes médiocres , pour remplir un
ment des vuides : tels ſont , *ic
en ce monde*, ſur *la terre*, en cet *un*

&c. que l'on lit presque à chaque page dans la Satyre sur l'*honneur*.

Ensuite de sa longue digression, le Poëte fait une énumération encore plus longue des hommes vicieux, qui mettent l'honneur dans la passion diverse dont ils sont dominés : & il finit son énumération par ces paroles.

L'un d'eux a-t'il raison ? qui pourroit le penser ? que signifie *l'un d'eux*, où il est placé ? c'est du Gaulois, & non du François : *l'un d'eux a-t'il raison ? qui pourroit le penser ?* La fin du même Vers ne vaut pas mieux que le commencement.

Enfin, enfin le Poëte entreprend de définir ce que c'est que l'honneur, & pour y réüssir il employe quatre-vingts Vers à dire ce que ce n'est pas, & termine ainsi son narré.

> Mais toutes les vertus dont *s'éblouït la terre*
> Ne sont que faux brillans, & que morceaux de verre.

Il reconnoît encore ici qu'il s'égare & qu'il se *perd*, comme il a déja fait auparavant.

Mais pour borner enfin tout, ce vague propos,
Concluons qu'*ici* bas le seul bonheur solide
C'est de prendre toûjours la Vérité pour guide.

C'est d'être juste enfin : ce mot seul veut tout dire,
Je doute que le *flot* des *vulgaires humains*
A ce discours *pourtant* donne *aisément* les mains ;
Et *pour t'en dire* ici la raison historique,
Souffre que je l'habille en fable allégorique.

Est-ce là du françois, sont ce-là des Vers frappés au coin de ce fameux *Boileau* ; qui se nommoit lui-même la terreur des mauvais Poëtes. Que signifie ce *flot* des humains qui donne aisément les mains ? Un flot qui donne les mains ? A ce discours pourtant, & pour t'en dire, &c. la raison historique, la fable allégorique, &c. Si ce n'est pas là du Phebus, du jargon, du galimathias, on n'en trouvera nulle part. Quoiqu'il en soit, cette histoire, cette fable, cette allégorie, (car c'est tout cela ensemble) est une

eſpéce de parallèle de la candeur des premiers ſiécles, avec la duplicité du nôtre. On y parcourt de nouveau les vices aujourd'hui dominans, & les vertus qui régnoient autrefois. On finit par ces Vers,

Depuis, toûjours ici, riche de leur ruine,
Sur les *triſtes mortels* le faux honneur domine,
Gouverne tout, fait tout dans *ce bas Univers*,
Et peut-être eſt-ce lui qui m'a dicté ces Vers,
Mais en fût-il l'Auteur, je conclus de ſa fable
Que ce n'eſt qu'en Dieu ſeul qu'eſt l'honneur véritable.

Pour comprendre le vrai ſens du dernier de ces Vers, il faudroit en avoir entendu de la bouche même de l'Auteur le commentaire. Maintenant on laiſſe aux Lecteurs à juger lequel des deux a mieux rempli ſon ſujet, ou l'Ecrivain Anglois, ou bien le Poëte François.

ARTICLE VIII.

EL POLITICO..., *LE POLITIQUE Dom Ferdinand le Catholique, traduit de l'Espagnol de Baltasar* Gracien, *avec des Notes. A* Paris, *chés* Rollin *fils*, *Quai des Augustins.* 1732.

UN des principaux devoirs de ceux, qui écrivent des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, est de maintenir les bons Auteurs dans leur réputation. C'est dans cette vûë que la replique suivante a été composée : il s'agit d'une critique publiée en forme d'extrait dans un livre périodique de peu de durée, au sujet d'un quatriéme Volume traduit de l'Espagnol de Baltasar *Gracien* en nôtre langue sous le titre, *le Politique Dom Ferdinand le Catholique.* Le Censeur est le même qui avoit déclaré la guerre à l'*homme universel*, au *Héros*, à tout *Gracien* dans ses *maximes*. Il débute ainsi : „ voici encore „ un Ouvrage de Baltasar Gracien

„ qu'on vient de publier en François ;
„ vous connoissés comme moi le stile
„ bizarre & obscur de ce Lycophron
„ Espagnol , &c „.

Quelque obscur , quelque Lycophron que soit aujourd'hui *Gracien*, pour M. l'Abbé Desf.... il avoit promis autrefois étant Journaliste d'en donner une *Version littérale, où il esperoit bien de le faire entendre*. Ce sont les propres paroles de l'Imprimé. Un Auteur qui pour être entendu des Etrangers n'a besoin que d'une *Version littérale* en leurs langues, est assûrément clair & intelligible dans l'Original ; & M. Desf.... qui l'appelle un *Lycophron*, n'est pas d'accord avec soi-même. Un Auteur en qui il trouve plus de mémoire & d'imagination „ que de bon sens & de jugement „ , pouvoit esperer de lui quelque support. „ Il paroît , dit-il , que ce *Reli-*
„ *gieux* avoit plus de mémoire & d'i-
„ magination que de jugement & de
„ bon sens „. Le Censeur a-t'il cru qu'en faisant ressouvenir que *Gracien* étoit un *Religieux* , il rendroit plus croyable ou plus pardonnable, ce qu'il

en dit que la mémoire & l'imagination prévalurent en lui sur le jugement & le bon sens ? Si cela est, il ne s'est pas assés regardé lui-même. Les Pseaumes du P. G.... sont son Ouvrage de jugement & de bon sens ; les Romans & autres brochures de l'Abbé G. Desf...n'ont plus été que des Ouvrages de mémoire & d'imagination. On ne parle point de certaines Lettres sur la *Religion prouvée par les Faits*, elles dûrent beaucoup à un *Religieux*.

» Dans tous ses écrits on ne trouve » pas un seul raisonnement », dit M. Desf... en parlant de *Gracien*. On dira tantôt pourquoi les raisonnemens du profond Auteur échapent tous au Censeur. » On donne ce Panegyrique » du Roi Ferdinand, continuë l'Ab- » bé, comme le meilleur des Ouvra- » ges de *Gracien*. Pour moi j'aurois » de la peine à accorder *que* ce fût le » moins mauvais ». Ceux de qui M. Desf... se sépare, & qui donnent cet Ouvrage de Gracien pour le meilleur qu'il ait fait, ce sont, comme dit la Préface, *les Personnes judicieuses*. Son improbation & leur approba-

tion paroiſſent ſe contredire ; au fonds elles reviennent au même en faveur de l'Auteur. Dans quel Livre un peu correct M. Desf.. a-t'il lû ſa phraſe *accorder que...* ? On dit bien accorder une grace , accorder les eſprits , accorder un inſtrument de muſique, accorder une propoſition , mais *accorder que* ne ſe dit pas; c'eſt ainſi que l'Auteur travaille à groſſir ſon *Dictionnaire Néologique*. Il aura ſoin ſcuement d'attribuër ſon expreſſion à quelqu'autre écrivain. Il pourſuit ainſi. „ Quoique le Traducteur trouve „ *du deſſein* & de l'ordre dans ce Pa„ négyrique , je n'y vois , dit le Cri„ tique , que des idées confuſes & de „ grands mots „. Premiérement, quant au deſſein le Cenſeur ſe contredit : il ne voit point , dit-il ici , de deſſein dans Gracien , & il dit ailleurs qu'il n voit : car il a dit. „ Il s'en faut „ bien que Ferdinand ait été un Prin„ ce accompli comme *Gracien le pré„ tend* dans ſon Panégyrique „. Le *deſſein* de Gracien eſt effectivement de faire le Panégyrique de Ferdinand, & de le *repréſenter* comme un grand

Prince, comme un *Prince accompli*, Le Pére *de Courbeville* a bien sçu trouver ce dessein, & représenter le plan & l'ordre de l'Ouvrage : tout roule, a-t'il dit, sur quatre Articles. Premiérement, Ferdinand fonda la plus auguste Monarchie ; secondement, il la soûtint après l'avoir fondée; troisiémement, il en agrandit les limites & la gloire; quatriémement, il la perfectionna de toute maniére. Dans chacun de ces Articles, il entre premiérement un détail des qualités nécessaires pour y réüssir; secondement, un paralléle continuel de Ferdinand avec les Grands Princes qui ont eû ces qualités, & un contraste également suivi entre lui & les Princes, à qui dans une pareille conjoncture elles ont manqué.

„ Quelle patience dans ce Traduc„ teur ! (c'est l'exclamation du Cri„ tique) que les *Sentences déplacées*, „ les hyperboles inconcevables, & les „ autres figures inoüies n'ont point „ rebuté „. Pour les *Sentences déplacées* M. Desf.... ne doit pas toûjours en être cru : telle Sentence, qu'il aura voulu que l'on regardât comme

déplacée, aura paru aux perſonnes inſtruites bien appliquée & fort à ſa place. A l'égard des *figures* on peut juger par le mérite de celles qui plaiſent le plus à cet Abbé, ſi celles qui lui déplaiſent ſont dès là ſi mépriſables. Voici donc comme les ſiennes ſont variées & naturelles. „ O que „ cela eſt admirable ! s'écrie-t'il à tout „ propos, ô que cela eſt mignon & „ élégant ! que cela eſt tranſparent ! „ belle métaphore ! en vérité, cela „ eſt inimitable ! en vérité, cela „ eſt ingénieux ! belle métonymie ! „ que cela eſt d'une galanterie gram- „ maticale ! voici un morceau de ga- „ limathias charmant ! voici un mor- „ ceau de galimathias que l'on défie „ de débroüiller ! que cela eſt déli- „ catement enveloppé ! voila un trait „ très philoſophiquement galand ! „ charmante image ! métaphore bril- „ lante ! que cela eſt profond ! que „ l'expreſſion eſt jolie ! que cette chû- „ te eſt belle ! pointes impertinentes ! „ fades alluſions ! mots bas & groſ- „ ſiers ! &c „. On ne prétend point que ces expreſſions n'ayent pas leur

juste application dans les écrits (
M. D. F ; mais n'y sont-elles poi
déplacées par l'usage qu'il en fait , (
ne seroient-elles pas mieux placées (
marge , regardant son Texte ? Po
l'Auteur Espagnol il employe ses fig
res dans le genre qui les permet , q
les demande : c'est sur quoi le Tr
ducteur , le P. *de Courbeville* , a (
soin de prévenir quelques Lecteur
qui ne sont peut-être pas assés au f
des différentes espéces de compo
tion. Il faut toûjours se souvenir, d
il dans une Note , que ce n'est poi
l'Histoire , mais le Panégyrique (
Ferdinand que Gracien fait. Or
genre sublime, le Panégyrique adm
des expressions un peu Poëtiques po
donner plus d'ame aux pensées , c
métaphores , des *allégories* , des *ex*
gérations même , pourvû qu'elles n'a
térent pas le fond de la vérité , &
Si nôtre Censeur jugeoit un peu m
du rapport de l'hyperbole & du pan
gyrique , il ne faudroit pas en ê
surpris : l'hyperbole à la vérité ne l
est pas inconnuë : mais il connoît p
le panégyrique.

„ Il s'en faut bien, reprend M. D. „ F. que Ferdinand ait été un Prince „ accompli ; comme *Gracien* le pré„ tend „. *Gracien*, ſans reprocher ouvertement à ce Prince ſes défauts, les laiſſe aſſés entrevoir, & les nomme même quelquefois ; quoiqu'il ne le faiſe pas à la vérité ſans beaucoup de retenuë ; mais encore une fois il n'eſt pas Hiſtorien, il eſt Panégyriſte. „ Le caractére propre de ce Prince, „ dit-il, c'étoit de faire toûjours la „ guerre avec de la *poudre ſourde*, c'eſt„ à-dire, ſans aucune marque écla„ tante de quelque entrepriſe : des „ préparatifs bruians avertiſſent les „ Ennemis, irritent les Puiſſances „ neutres, allarment tout le monde, „ &c „. La *poudre ſourde* n'exprime-t'elle pas aſſés la maniére dont le Roi Catholique faiſoit la guerre ; bien que *Gracien* y apporte après cela quelques adouciſſemens ? *Mariana* qui n'eſt pas Panégyriſte comme *Gracien*, & qui écrit l'Hiſtoire, nous peint Ferdinand avec de véritables défauts ; mais ſans lui ôter comme nôtre Cenſeur, ſes bonnes qualités, & ſur-tout celle d'a-

voir été un *Grand Roi.* „ Tous
„ Historiens *véridiques*, ajoûte M.
„ parlent de Ferdinand, comme d
„ Prince sans probité, sans Foi,
„ crifiant tout à son ambition dé
„ surée, trahissant tous ses devoir
Un trait de cette force, contre la
moire d'un Grand Roi, devoit
appuïé des propres paroles de qu
ques-uns d'entre tous ces Auteu
que M. Des F. fait *véridiques*, & q
suppose avoir défini Ferdinand
Prince qui trahissoit tous ses devo
Un Ecrivain homme de probité
prend point sur son compte de te
définitions; & lorsqu'il est forcé
les produire, il ne manque point
citer ses garans. Mais la conquête
Royaume de Grenade par une gue
de dix années, la conversion des
fidéles à la Foi Catholique; les Ju
chassés de toute l'Espagne, les solli
tations vives & réïterées de tous
Seigneurs Castillans pour obtenir
Ferdinand, qu'il vint reprendre
resnes du Gouvernement après la m
de Philippe Archiduc d'Autriche,
quel avoit épousé Jeanne la Folle,

ritiére d'Espagne ; la conquête du nouveau monde à laquelle il eut tant de part, &c. Sont-ce là des traits ausquels on reconnoisse qu'un Prince ait trahi *tous ses devoirs ?* M. l'Abbé D. F. demande au Traducteur de Gracien : „ Ferdinand apporta-t'il le „ moindre reméde aux excés monstrueux des Espagnols en Amerique ? „ excès dont pourtant il étoit infor- „ mé „. Ce Traducteur lui répond par ces paroles de la nouvelle Histoire de l'Isle de saint Domingue. „ Le „ Roi même (Ferdinand), qui jusques-là avoit fait de si sages Or- „ donnances en *faveur* des Insulaires, „ *trompé* par des personnes dont les „ derniers réglemens génoient la cu- „ pidité „. sembla les abandonner à la „ discrétion de leurs Tyrans , & per- „ mit que désormais on ne leur don- „ nât point d'autre salaire que la vie „ & l'entretien.... Ce Prince com- „ mença d'entrevoir qu'on lui avoit „ déguisé la vérité : toutefois ne vou- „ lant rien décider sur ses propres lu- „ miéres, il assembla un Concile ex- „ *traordinaire*, où ce grand Procès fut

„ plaidé avec beaucoup de véhé-
„ mence de part & d'autre.... Ce-
„ pendant le Roi *vouloit mettre sa*
„ *conscience en sûreté*.... Il fut déclaré
„ par provision que les Indiens se-
„ roient réputés libres.... Tous les
„ Réglemens que le Roi fit alors,
„ *étoient fort sages*. Il fut expressément
„ défendu de faire porter aux Infidé-
„ les aucun fardeau, ni de se servir
„ du bâton ou du foüet pour les pu-
„ nir. Il fut aussi ordonné de nommer
„ des Visiteurs, qui seroient comme
„ les Protecteurs des Indiens, & sans
„ le consentement desquels il ne seroit
„ pas permis de les mettre en prison.
„ Enfin on régla qu'outre les Diman-
„ ches & les Fêtes, ils auroient dans
„ la Semaine un jour de recréation,
„ &c „. Que devient la Note unique de M. G. D. F. ? Que deviennent *tous* cés prétendus *Historiens véridiques ?* après lesquels il a défini Ferdinand, *un Prince qui trahissoit tous ses devoirs*.

Foible sur l'Histoire (dont il falloit néanmoins dire à tout hazard quelque chose) le Censeur rentre dans

son fort, qui est le langage. „ Qui „ peut, dit-il, goûter en France ces „ façons de parler? Un *Royaume homogéne* : Constantin & Charlemagne furent *jumeaux en héroïsme* ; un „ Roi *qui porte une couronne qui est* „ *celle de ses diamans* ; un Héros *par* „ *valeur & par sagacité* ; une Maison „ illustre, un Séminaire de Guerriers„. La bonne foi dans la critique demandoit que le Censeur citât ces paroles qu'il reprend, de la maniére qu'elles sont employées dans le Texte : les correctifs & les adoucissemens du Traducteur les auroient fait passer. On pardonne à l'Abbé G. D. F. la peur que lui a faite le mot *Séminaire* ; mais il auroit bien dû se rassûrer, quand il a vû qu'on ne lui parloit que d'un *Séminaire* au sens figuré, *d'un Séminaire pour ainsi dire*, d'un *Séminaire* au sens que l'on dit dans le Dictionnaire de l'Académie ; „ les „ Compagnies des Mousquetaires du „ Roi sont des Séminaires d'Offi„ ciers „.

Ce n'est plus le Traducteur de Gracien, mais c'est Gracien même que

l'Anonyme attaque : & de quel côté l'attaque t'il ? du côté du raisonnement. Il cherche du raisonnement dans toutes les Œuvres de cet Auteur Espagnol, & il n'y en trouve en aucun endroit. Gracien s'est exposé à cette disgrace par sa maniére d'écrire, qui est telle qu'effectivement les Lecteurs n'y trouvent de raisonnement, qa'à proportion & au de-là de ce qu'ils en ont eux-mêmes. „ Dans tous „ ses écrits, (de Gracien) on ne „ trouve pas un seul raisonnement „, dit nôtre Censeur. Nous avons de Gracien l'équivalent de treize Volumes *in douze*, sur des matiéres de belles Lettres, de politique ou de morale. Ce ne sont au gré du Censeur qu'*extravagances & magnifiques sottises*.

Un principe simple & connu de tout le monde, c'est que pour juger *de tous les Ecrits* d'un Auteur, il faut les avoir tous lûs ; un autre principe également avoüé, c'est que pour avoir *lû ces* mêmes Ecrits, il faut entendre *la langue* dans laquelle ils ont été

ne-t'il pour homme qui a lû tout Gracien, & qui l'a lû dans ſa langue originale, puiſqu'il diſcerne ce que les Traducteurs ont prêté à cet Auteur, & ce qu'*ils lui ont ôté.*

» J'oſe dire, avance-t'il, que les Tra- » ducteurs de Gracien ſont ſes plus » grands ennemis; ils ne le font pa- » roître que ridicule, & le dépoüil- » lent de ce faux éclat qui éblouït des » eſprits peu attentifs ». Avec ces principes ſuivons le Critique des Œuvres de Gracien. » Vous trouvés dans » les Maximes de Gracien des inſtruc- » tions ſi bizarres, dit nôtre Abbé, » qu'un homme d'Etat formé ſur ce » modéle ſeroit un très ridicule Per- » ſonnage ». Le Critique veut prouver par ce premier exemple, que Gracien en ce Traité s'écarte ſouvent de l'objet marqué par ſon Titre, de l'*homme de Cour*, qui l'engageoit à ne former que l'*homme d'Etat*: mais ſi le Critique avoit lû Gracien même, il auroit vû que ſon Titre en ce Traité n'eſt point celui d'*homme de Cour*, que le Traducteur *Amelot* lui a donné de pure fantaiſie. Ce Livre de Gra-

cien est dans le dessein, selon le T[illegible] de l'Auteur, un recüeil des Maxi[illegible] de conduite. Or ce plan d'Ouvr[illegible] comporte dans les instructions [illegible] varieté, où toutes les conditions p[illegible] sent puiser ; & s'il y en a d'étran[illegible] res à l'*homme d'Etat*, que nôtre C[illegible] seur confond avec l'*homme de C*[illegible] *d'Amelot*, elles ne forment pas p[illegible] cela un assemblage monstrueux & [illegible] dicule par sa bizarrerie. Le Cens[illegible] insiste & produit des lambeaux [illegible] Texte, qu'il appelle *des sottises m*[illegible] *nifiques* : mais dans quel Texte le[illegible] t'il pris ? Est-ce dans le Texte or[illegible] nal ? nullement ; c'est dans la T[illegible] duction : ce n'est point dans les [illegible] ximes de Baltazar *Gracien*, c'est d[illegible] l'*homme de Cour* de M. *Amelot*. En[illegible] re une fois quiconque critique [illegible] Auteur, le doit lire lui-même d[illegible] l'original.

Les Maximes, continuë le Critiq[illegible] *ne sont que des redites de l'homme u*[illegible] *versel & du Héros.* Cet Ouvrage [illegible] Maximes n'est qu'un recüeil & [illegible] compilation des Maximes répand[illegible] dans les douze Volumes de Grac[illegible]

eſt-il étonnant qu'une compilation, un recüeil contienne des choſes dites ailleurs ? *Laſtanoza* parlant de ce Livre, dit à nôtre Cenſeur ; mais il le dit en langue Eſpagnole : *Otra coſa me has de agradecer : el ofrecerte de un raſgo, todos los doze Gracianes, tan eſtimada cada uno* : il y a une autre choſe dont vous devés me ſçavoir gré, c'eſt de vous offrir ſous un coup d'œil les douze Graciens ; & l'Approbateur du même Livre, l'appelle une compilation ſuccinte des Œuvres de Gracien, *ſucinta recopilacion de las obras de Gracian*. Ni *Laſtanoza*, ni cet Approbateur, *Alonſo Muños* ne peuvent dire à nôtre Cenſeur, ce que nôtre Cenſeur dit à un de ſes amis. „ Vous connoiſſés comme „ moi ce Lycophron, non par les Tra- „ ductions ou Paraphraſes qui ont été „ faites de ſes Ouvrages, mais par les „ Ouvrages mêmes que vous avés pris „ la peine de lire dans la langue ori- „ ginale „.

Au reſte, on a entre les mains les *Maximes* de Gracien, l'*homme univerſel*, & le *Héros* ; en les liſant on trouvera que des trois cens Maximes

de l'Oracle Manuel, plus de
sont tirées des Livres de Salo
Quarante ou cinquante, si l'on
ont leur source dans l'*homme u*
sel & dans le *Héros* : les cent cinq
te qui restent, sont comme des
traits de toutes les autres Œuvr
Gracien. Toutes ces Maximes ne
donc point des redites de l'*h*
universel, & du *Héros*, comm
publié le Censeur.

A l'égard des *extravagances* e
magnifiques sottises, que le Cen
reproche à Baltazar Gracien ; la p
ve qu'il les reproche à faux & qu
sçait, c'est qu'il n'en rapporte au
dans sa brochure, où elles paroîtr
si à propos. Le Censeur peut-il p
dre pour de *magnifiques sottises*
qu'on apprend sous ces Titres du
vre des *Maximes* de Gracien.

» Régler son imagination.
» N'exagerer jamais.
» *Comportés vous toûjours comm*
» *l'on vous voyoit.*
» *N'être point une mauvaise lang*
» Reconnoître toûjours le vice

» vice quelque autorisé qu'il
» soit.

» Ne donner point dans le *Para-*
» *doxe.*

» N'être point dédaigneux.

» N'être point *Gazette médisante.*

» La conscience droite.

» Se respecter soi-même.

» Ouvrir les yeux à tems.

» Se connoître à fonds.

» Ne persistés point dans une faute.

» On n'est pas foû par une folie
» échappée, mais pour ne la
» pas cacher après &c.

Pour nous il trouvera bon que ɪous ne regardions point comme de *nagnifiques sottises* ces Leçons du même Livre. » Ne se compromettre , pour quoi que ce soit avec un hom- , me qui n'a rien à perdre : supporter , les sots ; ne traiter qu'avec des gens , qui ayent de l'honneur », & tant 'autres maximes, parmi lesquelles ous prenons celles-ci au hazard.

Reprenons la premiére proposition énérale ; » *dans tous ses Ecrits* (de *racien.) on ne trouve pas un seul rai-*

sonnement. L'Auteur de cette décision y a-t'il bien pensé ? Parler ainsi, c'est décrier plusieurs Auteurs de réputation en matiére de morale ou de politique. *Montagne*, *saint Evremont*, *la Rochefoucault*, *la Bruyere*, le Chevalier *de Meré*, *la Hoguette*, *saint R*[illegible] *&c*. ont pensé comme Gracien, ou Gracien a pensé comme eux sur tous les mêmes sujets qu'ils ont traités. On a rapporté ces endroits conformes dans les remarques de plus de deux cent pages en petit caractére, ajoûtées au *Héros*. M. de *saint Evremond* trouvoit autre chose dans Gracien que des *extravagances & de magnifiques sottises*. Le Comte de *saint Albans*, Seigneur Anglois, avoit demandé à M. de *saint Evremond* qu'il lui dît en peu de mots, tout ce qui étoit nécessaire à un jeune homme de grande esperance, pour entrer avec avantage dans le monde & pour s'y soutenir avec honneur. Le Comte vouloit que son Ami lui *composât une espéce d'art*, dans lequel il pût trouver en racourci toutes les régles, tous les préceptes, & toutes les maximes qui peuvent rendre u

jeune homme recommandable, & faire valoir autant qu'il est possible les heureux talens qu'il a reçus de la nature. M. de *saint Evremond* répond au Comte. Jamais demande n'a plus exclu les *extravagances & les magnifiques sottises*, & jamais réponse ne dut les exclure davantage. Je ferai néanmoins tous mes efforts pour vous contenter, répond M. de *saint Evremond.* Tout cet art de conduite il le compose des traits, des principes, des régles, des maximes, qu'il tire ou qu'il traduit tout au long du Héros de *Gracien* ou de l'*homme universel.* M. de *saint Evremond* si estimé par le Censeur même, se seroit-il fait honneur *de pures extravagances & de magnifiques sottises*, en copiant *Gracien* dans tout un Traité sans jamais le citer ? Notre Critique dira-t'il que dans cet art de *former un jeune homme de grande esperance*, donné par saint Evremond, *il n'y a pas un seul raisonnement?* Il l'a déja dit, mais sans le sçavoir : car enfin tout ce discours de M. de *saint Evremond* est de *Gracien*; or dans tout *Gracien* il n'y a

pas un seul raisonnement. Donc dans tout le discours de M. de *saint Evremond il n'y a pas*, selon le Censeur, *un seul raisonnement*. Y en a-t'il beaucoup à se contredire de la sorte? à ne point trouver de raisonnement dans un discours, lorsqu'on le lit dans l'Auteur, & à le trouver rempli de sens lorsqu'on le lit chés le Copiste? Et quand on pense ainsi, est-on propre à donner le ton au Public pour juger des Auteurs & des Ouvrages? Pour M. de *saint Evremond* s'il n'a pas loüé Gracien, s'il ne l'a pas même nommé parmi les Ecrivains Espagnols, qu'il loüe extrêmement dans sa Lettre au Maréchal de *Crequy*; c'est qu'il l'avoit réservé pour un plus grand honneur, en le pillant & en le donnant au Public pour lui-même.

ARTICLE IX.

HISTOIRE GENERALE des Auteurs sacrés & ecclésiastiques qui contient leur vie, le catalogue, la critique, le jugement, la chronologie, l'analyse & le dénombrement des

différentes éditions de leurs Ouvrages : ce qu'ils renferment de plus intéressant sur le dogme, sur la morale & la discipline de l'Eglise ; l'Histoire des Conciles, tant généraux que particuliers, & les Actes choisis des Martyrs. Par le Reverend Pére Dom Remy Ceillier, *Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe, Coadjuteur de Flavigny. Tome premier. A* Paris, *chés Pierre Augustin* le Mercier, *François* Barrois, *Pierre-Antoine* Paulus-du-Mesnil, *& Philippe Nicolas* Lottin, 1727. *in* 4° 699. *pages, sans la Préface & les Tables.*

Voy[illegible] au mois de Décembre 1732.

N[illegible] *stament.*

pr[illegible] itre des
qu[illegible] e second
C[illegible] ne sur les
[illegible] al que Je-
[illegible] issé par écrit,

Chap. II. Nôtre Auteur après avoir décidé que saint *Mathieu* est le même que *Levi*, surnommé Alphée & qu'il étoit Galiléen, prouve ces deux faits dans une Note, l'un contre Grotius, qui tenoit le contraire sur l'autorité de Clement d'Alexandrie & d'Origénes ; & le second contre Tertullien, qui a cru que tous les Publicains étoient Gentils. Le saint Apôtre écrivit son Evangile avant que de quitter la Judée, environ la huitiéme année après la Resurrection de Jesus-Chrît, c'est-à-dire, l'an 41. de l'Ere Chrétienne. Si saint Irenée a pensé autrement, il s'est contredit, ou il y a faute dans le Texte de ce saint Docteur. Saint Mathieu est le premier qui ait écrit l'Evangile, c'est l'opinion de tous les Anciens. Il l'a écrit dans la langue, que parloient alors les Juifs, laquelle étoit mêlée du Siriaque & du Caldaïque : Dom Ceillier s'étonne que quelques Auteurs modernes ayent prétendu le contraire, & ce qu'il dit pour prouver qu'ils se sont trompés, nous paroît sans replique. On ne sçait pas au-

juste qui a traduit en Grec l'Evangile de saint Mathieu ; mais nôtre Auteur croit que l'Exemplaire qu'on en trouva avec le corps de saint Barnabé en 488. étoit en cette langue, & que c'étoit la Version, dont on se servoit alors dans l'Eglise. Il en apporte des preuves très plausibles. C'est sur cette Version, la seule qui ait été autorisée dans l'Eglise, que fut faite la premiére Version latine usitée dés les premiers siécles.

Chap. III. D. Ceillier ne balance point à reconnoître saint Marc l'Evangeliste pour celui que saint Pierre appelle son fils dans sa premiére Epître, & ne veut point qu'on le confonde avec Jean Marc, dont il est parlé dans les Actes & dans les Epîtres de saint Paul, comme a fait saint Jerôme. Il tient aussi pour l'opinion de ceux qui ont reconnu le saint Evangeliste pour Martyr. Comme il n'avoit point vû le Sauveur, il n'a point écrit les choses dans l'ordre où Jesus-Christ les avoit dites & faites, mais selon qu'il les avoit apprises de saint Pierre. *Quelques*-uns ont même pré-

tendu que le Prince des Apôtres lui avoit dicté tout son Evangile. On ne doute plus aujourd'hui qu'il ne l'ait écrit en grec & du vivant de son Maître ; & l'opinion qui bornoit son Ouvrage à un simple abregé de l'Evangile de saint Mathieu ne paroît point soûtenable à nôtre Auteur, qui s'attache aussi fort à prouver que le dernier Chapitre de cet Evangile est véritablement de saint Marc.

Chap. IV. Saint Luc étoit Gentil & Payen d'origine. D. Ceillier paroît être de l'avis de ceux qui croient que c'est le même, que saint Paul dans son Epître aux Romains appelle *Lucius*, & qu'il met au nombre de ses Parens. On ne sçait rien de certain sur la fin de sa vie. Il mourut vieux, & quelques Péres ont crû qu'il avoit été martyrisé. On convient qu'il n'a écrit son Evangile qu'après saint Mathieu & saint Marc.

Chap. V. D. Ceillier n'ose pas décider à quelle occasion, ni pour quelle raison le nom de *Boanergé* fut donné à saint *Jean* & à saint *Jacques* le Majeur son frére. Le premier selon

lui n'a écrit ſon Evangile qu'après ſon retour de *Pathmos*, ayant alors plus de quatre-vingt dix ans. Il l'a écrit en grec, & on dit que dans le ſeptiéme ſiécle on en conſervoit encore l'Original à Epheſe, mais il n'y a nulle vrai-ſemblance que ce ſoit le même, que l'on montre à Toulouſe écrit en lettres d'or. Il y a quelques difficultés ſur le dernier Chapitre de cet Evangile qu'on prétend avoir été ajoûté par l'Egliſe d'Ephéſe, pour apprendre aux Fidéles que ſaint *Jean* étoit véritablement mort, mais de ſa mort naturelle. Nôtre Auteur n'affoiblit point la force des raiſons, ſur quoi ſe fondent les Partiſans de cette Tradition; mais il la réfute avec ſa préciſion & ſa ſolidité ordinaire. Il remarque enſuite que l'Evangile de ſaint Jean a toûjours été conſideré comme „ la principale perle de l'E„criture, comme le ſceau, qui con„firme tout ce que les autres Evange„liſtes ont dit, & comme la colomne „ par laquelle Dieu a achevé d'affer„ mir l'Egliſe „; expreſſions qu'il emprunte des ſaints Péres.

Chap. V I. Saint Luc, après avoir écrit ſon Evangile ſur le rapport des autres, écrivit les Actes des Apôtres ſur ce qu'il avoit vû lui-même. On n'a jamais douté que le Texte original ne ſoit grec. L'Ecriture y eſt citée ſuivant la Verſion des Septante; mais dés le tems de ſaint Epiphane cet Ouvrage étoit traduit en hébreux & il l'avoit été long-tems auparavant en latin. Saint Auguſtin obſerve qu'il y a dans l'Original grec des termes que la Verſion latine n'a pû bien exprimer, l'Ouvrage peut être diviſé en deux parties. La premiére contient dans les douze premiers Chapitres les commencemens & la naiſſance de l'Egliſe, & ſur-tout les actions de ſaint Pierre. La ſeconde n'a preſque en vûë que les Prédications & les travaux de ſaint Paul. Nôtre Auteur remarque que ſaint Luc ne dit rien du démêlé du Docteur des Nations avec le Prince des Apôtres, ni du ſéjour & de l'Epiſcopat de celui-ci à Antioche, que nous ne ſçavons que par Tradition, Les Actes des Apôtres n'ont été rejettés que par les Mani-

chéens, & D. Ceillier nous apprend d'après saint Augustin la raison qui portoit ces Hérétiques à en contester la vérité.

Chap. VII. On trouve à la fin du premier Article de ce Chapitre qui contient la vie de saint Paul, une Note, où D. Ceillier apporte les raisons qui l'ont déterminé à placer la mort de cet Apôtre l'an 65. de Jesus-Christ. Sur les Epîtres en général il remarque « qu'elles ont toûjours été » plus célébres dans l'Eglise que cel» les des autres Apôtres, & qu'elles » ont fait non seulement le sujet de la » consolation & de l'édification des » Chrétiens, mais encore de l'admi» ration des Juifs & des Payens ». Il observe ensuite que saint Paul met ordinairement son nom & ses qualités à la tête de ses Epîtres, & que de peur qu'on ne s'y méprît & qu'on ne fît passer d'autres lettres sous son nom, il avoit coûtume d'y mettre son seing, & de les souscrire d'une maniére, qui lui étoit particuliére, comme il nous l'apprend *lui-même* dans la seconde *aux Thessaloniciens.* 3. 17. On le

voit enſuite toutes arrangées ſelon l'ordre des tems où elles ont été écrites. Suivant cet ordre les deux premiéres ſont celles qui ſont adreſſées aux Theſſaloniciens. Enſuite celle aux Galates, puis les deux aux Corinthiens, la premiére à Timothée, à Tite, aux Romains, aux Philippiens, à Philemon, aux Epheſiens, aux Coloſſiens, & aux Hébreux. La derniére de toutes eſt la ſeconde à Timothée. Rien n'eſt plus exact ni plus méthodique que les Analyſes de ces Epîtres; on y voit quantité de circonſtances, ſur ce qui a donné occaſion de les écrire, & ſur pluſieurs autres choſes qui peuvent en rendre la lecture plus agréable, & en faciliter l'intelligence. Il faut ſur-tout lire l'Article ſixiéme, qui regarde l'Epître aux Hébreux, la ſeule, où le nom de l'Apôtre ne paroît point à la tête, ce qui joint à la différence du ſtile a donné occaſion de la lui diſputer & d'en conteſter la canonicité. L'Article ſuivant traite ſuccintement des autres *Ouvrages attribués à ſaint Paul.*

Chap. VIII. D. Ceillier établit

& prouve dans une Note que ſaint Jacques, Auteur de la premiére Epître Catholique, eſt le même que *Jacques d'Alphée* nommé *frere du Seigneur*, parcequ'il étoit ſon couſin germain; il remarque enſuite que ſaint Auguſtin la place la derniére de toutes, & Caſſiodore après les trois de ſaint Jean; que le nom de *Catholique* qu'elle porte auſſi bien que les autres ſuivantes, eſt le même que circulaire, parcequ'elles étoient communes à toutes les Egliſes & qu'elles ſont auſſi nommées *canoniques*, ſoit parce qu'elles ſont partie des Ecritures canoniques, ſoit à cauſe qu'elles contiennent des régles importantes pour la conduite des mœurs, & des inſtructions ſur les matiéres de la Foi. Nous ne ſuivrons pas D. Ceillier dans tout ce qu'il dit pour prouver que cette Epître eſt de Jacques d'Alphée & non pas de *Jacques* le Majeur, qu'elle eſt canonique & que ce ſaint Apôtre n'eſt point Auteur de pluſieurs autres Ouvrages, qu'on lui a attribués, pas même de la Liturgie, qui porte ſon nom, *puiſque* dans le IV. Siécle on ne con-

[redacted]

noissoit pas encore la Liturgie écrite par les Apôtres.

Chap. IX. D. Ceillier en parlant du martyre de saint Pierre dit que quelques Auteurs l'attribuent à la chûte de Simon le Magicien, que lui & saint Paul avoient obtenuë du Ciel par leurs Priéres; mais il remet à un autre endroit à discuter ce point d'Histoire, aussi-bien qu'à prouver contre quelques Auteurs que le saint Apôtre ne vint point à Rome, la deuxiéme année de l'Empire de Claude. Il n'y a rien dans ce qu'il dit sur les deux Epîtres, dont il est parlé dans ce Chapitre, qui demande que nous nous y arrêtions.

Chap. X. On n'a jamais contesté à saint Jean la premiére des trois Epîtres, que nous avons de lui, & qui portoit autrefois le nom de Parthes, ou parce que l'Apôtre avoit prêché l'Evangile à ces Peuples, ou parce qu'elle étoit adressée aux Juifs convertis, qui demeuroient dans cet Empire. Il n'en est pas de même des deux autres Epîtres; elles lui ont été contestées, mais sans beaucoup de fon-

dement, ainsi que le fait voir D. Ceillier. Cet Auteur examine avec soin tout ce qui s'est dit au sujet du septiéme Verset du cinquiéme Chapitre de la premiére Epître de saint Jean, & il démontre par la suite de la Tradition & par les Manuscrits où il se trouve, beaucoup plus anciens que ceux, où il ne se trouve pas, que ce défaut est une pure erreur des Copistes.

Chap. XI. Saint Jude étoit fils de Marie sœur de la sainte Vierge, & de Cleophas frere de saint Joseph. On prétend qu'il a prêché l'Evangile dans la Lybie, mais on ne dit pas si c'est dans la Cyrenaïque, ou dans la Tripolitaine. Quelques-uns ont écrit, qu'il avoit été enterré dans la Perse, & ont été suivis par les Martyrologes latins. Saint Jerôme dit qu'après l'Ascension du Seigneur, il fut envoyé à *Abgace* Roi d'Osrhoëne, mais nôtre Auteur écrit, que ce Pére a confondu Thadée l'Apôtre avec un autre Thadée l'un des septante Disciples. *On estime,* dit D. Ceillier, *que cette Epître est* particuliérement écrite

contre les Simoniens, les Nicolaïtes, les Gnoſtiques, & les autres qui enſeignoient que la Foi ſeule ſans les œuvres ſuffiſoit pour le ſalut. „ C'eſt „ pourquoi il y traite le même ſujet „ que ſaint Pierre avoit déja traité „ dans ſa ſeconde Epître ; mais il le „ fait avec beaucoup plus de force, „ parceque les excès de ces Héréti„ ques ſe répandoient & s'augmen„ toient de jour en jour „. La citation du Livre d'*Enoch* & la diſpute de ſaint Michel avec le Diable au ſujet du corps de Moïſe ont fait une difficulté contre la canonicité de cette Epître, & ont depuis fourni aux Novateurs un prétexte pour le rejetter. Mais, comme remarque fort judicieuſement nôtre Auteur après ſaint Auguſtin, „ quoique le Livre d'E„ noch & celui de l'Aſſomption de „ Moïſe (où la diſpute de ſaint Mi„ chel avec le Diable ſe trouve) fuſ„ ſent dés le tems des Apôtres regar„ dés comme apocriphes, il pouvoit „ néanmoins y avoir des choſes, qui „ venoient de Dieu : & la lumiére du ſaint Eſprit a pû faire diſcerner

„ saint Jude ce qui en venoit effecti-
„ ment , d'avec ce que d'autres y
„ avoient ajoûté „.

Chap. X I I. Sur ce que saint Jean au commencement de son Apocalypse adresse la parole aux Anges , c'est-à-dire aux Evêques des sept principales Eglises de l'Asie , D. Ceillier fait observer qu'on croit que les avis qu'il leur donne , & les défauts qu'il leur reproche,regardent plûtôt l'état entier de chaque Eglise que la personne de l'Evêque qui y présidoit. Tout cet endroit est bien manié aussi-bien que l'éloge de cet incomparable Ouvrage.
„ Toutes les beautés de l'Ecriture, dit
„ nôtre Auteur , sont renfermées dans
„ ce Livre , tout ce qu'il y a de plus
„ touchant & de plus vif, de plus
„ majestueux dans la Foi & dans les
„ Prophétes, y reçoit un nouvel éclat,
„ & repasse devant nos yeux , pour
„ nous remplir de consolations & des
„ graces de tous les siécles. Il n'y eut
„ jamais d'Ouvrages écrits avec plus
„ d'art & de beauté, &c „. Il s'est cependant trouvé dans les premiers *tems des A*uteurs même Catholiques

qui ont rejetté l'Apocalypse comme un Livre, où il n'y avoit ni sens, ni raisonnement. „ Mais il est étonnant, „ ajoûte D. Ceillier, que les Grecs aïent „ formé quelques doutes sur ce sujet, „ & qu'ils en soient venus, non seule- „ ment jusqu'à nier la canonicité de „ ce Livre, mais encore à le rejetter „ absolument, comme n'étant d'au- „ cun Auteur orthodoxe, puisque „ nous voyons que les plus anciens „ de leurs Ecrivains en avoient mar- „ qué briévement & l'autorité & l'Au- „ teur „. Enfin la canonicité de l'Apocalypse a pris le dessus, aussi-bien que le sentiment qui l'attribuë à saint Jean l'Evangeliste, & l'on trouve ici tout ce qui peut justifier sur cela la décision de l'Eglise.

Voyés le mois prochain.

ARTICLE X.

NOUVELLES LITTERAIRES.

HISTOIRE.

DE MILAN. Le XXII. Tome du Recüeil des *Historiens de l'Italie*, mis au jour depuis peu par la Société Palatine, contient ces Piéces.

I. *Historia Senensis, Autore Joanne Bandino de Bartholomæis.* L'Auteur prend cette Histoire en 1402. & la laisse en 1422. Les Continuateurs Franc. *Thomasius* & P. *Ruffius* l'ont poussée jusqu'en 1468. Elle n'avoit point encore été imprimée.

II. *Commentaria Comitis Jacobi Picinini.* C'est un Journal des actions de l'Auteur en 1452. dans le fort de la guerre des Vénitiens contre François *Sforzia* Duc de Milan. Cet Ouvrage de *Porcellius*, Poëte d'Alphonse I. Roi des deux Siciles, est imprimé ici pour la premiére fois.

III. Poggii Historia Florentina.

Cette nouvelle Edition eſt augmentée de Notes & de la Vie de l'Auteur.

IV. *Excerpta ex annalibus Principum Eſtenſium ab anno 1409. ad annum 1454.* L'Auteur eſt *Jean de Ferrare* de l'Ordre des Fréres Mineurs, & c'eſt une premiére Edition.

V. *Vita clariſſimi viri Nerii Capponii à Bartholomæo Platinenſi ſcripta.* Elle n'étoit encore qu'en Manuſcrit.

VI. *Vita Januarii Mannetti viri clariſſimi Florentini ab anno 1396. ad annum 1459. Autore Naldo Naldio Florentino.*

VII. *Hiſtoria Urbis Mantuæ ab ejus origine ad annum 1464. ſcripta à Bartholomæo Saccho Cremonenſi.* C'eſt une nouvelle Edition.

VIII. *Annales Placentini ab anno 1401. ad annum 1463.* Antoine de *Ripalta* Patrice en eſt l'Auteur. Albert ſon fils a continué ces Annales juſqu'en 1494. On ne les avoit point encore produites.

IX. *Vita Philippi Mariæ vice-Comitis Mediolanenſium Ducis tertii.* L'Edition de *Petrus Candidus Decembrius* eſt ici augmentée d'après un Manuſ

crit de la Bibliotéque des Moines de Saint Ambroiſe de Milan.

X. *Vita Franciſci Sfortiæ quarti Mediolanenſium Ducis.* Cet abregé eſt du même Auteur que la Vie précédente, & conduit l'Hiſtoire depuis l'an 1401, juſqu'à l'an 1462.

XI. *Oratio Petri Candidi Decembrii in funere Nicolai Picinini.* Cette Piéce eſt comme une Vie de ce Héros, traduite en Italien l'an 1444. par *Poliſmagna.* Cette Edition eſt la premiére.

De la Haye. L'Hiſtoire d'Angleterre par M. *de Rapin Thoyras*, deux fois imprimée en peu d'années, & adoptée par les Anglois qui l'ont traduite du François en leur langue, n'ayant été conduite par l'Auteur que juſqu'au tems de la derniére révolution; un Continuateur a entrepris de la porter juſqu'au tems préſent dans un onziéme & douziéme Tomes qu'il y ajoûte, & que l'on propoſe en ſouſcription avec les promeſſes & conditions qui ſuivent. M. D*** „ non „ content de raſſembler toutes les re- „ cherches, qui avoient du rapport

„ à ce dessein, a étudié attentivement
„ le plan & la maniére de M. *de Ra-*
„ *pin Thoyras*, afin de mettre dans
„ son Ouvrage une uniformité qui
„ l'associât nécessairement à l'Histoire
„ d'Angleterre, dont il est une suite
„ essentielle. Il s'est appliqué à se dé-
„ poüiller de ces préjugés d'inclina-
„ tion ou de haine, qui passionnent
„ un Ecrivain, souvent même sans
„ qu'il s'en apperçoive. Toûjours en
„ garde contre les dépositions infidé-
„ les, il rend une égale justice aux
„ Episcopaux & aux Presbyteriens,
„ aux Wigs & aux Toris, & il n'a
„ jugé d'eux que par leurs actions &
„ par leurs vûës. On sent qu'il n'a
„ eû aucun égard aux Partis d'Etat
„ & de Religion. En un mot, il n'a
„ rien omis de tout ce qui étoit hu-
„ mainement possible pour bien con-
„ noître la vérité, & il s'est trouvé
„ dans cet heureux équilibre qui s'é-
„ loigne également de la Flatterie &
„ de la Satire.

„ Cet Ouvrage sera enrichi de deux
„ nouvelles CARTES Géographiques,
„ dont l'une représente les trois Royau-

» *mes d'Angleterre , d'Ecosse & d'Ir-*
» *lande ,* & l'autre *la Monarchie Bri-*
» *tannique ancienne & moderne.*

» Cette continuation de l'Histoire
» d'Angleterre de Monsieur de Ra-
» pin Thoyras sera imprimée en deux
» Volumes in 4° environ de même
» grosseur que les Volumes qui la pré-
» cédent. On gardera la même uni-
» formité par rapport au format , pa-
» pier & caractéres , tant pour le
» grand , que pour le petit papier.

» Les Souscripteurs payeront pour
» chaque Exemplaire en blanc dix
» florins argent de Hollande pour le
» petit papier , & vingt florins pour
» le grand papier ; la moitié en souf-
» crivant & l'autre moitié en recevant
» l'Ouvrage.

» On n'imprimera absolument , ni
» en grand , ni en petit papier , que
» le nombre d'Exemplaires qui aura
» été souscrit ; & pour donner à ceux
» qui ont les dix Volumes de l'Hif-
» toire d'Angleterre de Monsieur de
» Rapin , le tems & la facilité de se
» procurer cette continuation , on
» *recevra les Souscriptions* jusqu'à la
Janvier 1733.

„ fin d'Avril 1733. Après lequel ter-
„ me expiré, personne ne sera plus ad-
„ mis à souscrire, ni ne pourra avoir
„ cette continuation séparément pour
„ compléter ses Exemplaires.

„ Ces deux Volumes seront livrés
„ aux Souscripteurs dans le cours d'u-
„ ne année après l'expiration du ter-
„ me & de la souscription.

„ Les Libraires associés donne-
„ ront aux Souscripteuts des quittan-
„ ces signées d'eux trois.

„ Lesdits Libraires ayant acheté le
„ fonds entier avec le Privilége de
„ l'Histoire d'Angleterre de M. de
„ Rapin Thoyras, fourniront au
„ Public, pendant le tems de la sus-
„ dite souscription, ladite Histoire
„ en dix Volumes pour trente-six flo-
„ rins argent de Hollande, si le petit
„ nombre d'Exemplaires qui leur en
„ reste, n'est pas vendu auparavant:
„ & en cas qu'ils en eussent encore
„ après ce terme expiré, ils ne les
„ vendront que pour quarante-cinq
„ florins l'Exemplaire.

„ On pourra souscrire à la Haye,
„ chés C. van Lom, J. van Duren

& P. de Hondt, & chés les principaux Libraires de Hollande & des Païs étrangers „.

DE PARIS. Le quatriéme Tome s *Monumens de la Monarchie fran-ſe*, par le R. P. Dom *Bernard de* ONTFAUCON, paroît & ſe vend és *Gandoüin*, Quai de Conty, & és *Giffart*, ruë ſaint Jacques. Il connt la ſuite des Rois depuis *Charles* III. juſqu'à *François* I. incluſiveent. *In folio* 1732.

DE LONDRES. M. Thomas BRETT donné en Anglois une Hiſtoire gé-rale du monde depuis la création, ſqu'à la deſtruction de Jeruſalem ır Nabuchodonoſor. Ce n'eſt qu'un 8°. 1732. chés *Gylet*.

DE VERONE. L'Hiſtoire de Vero-:, *Verona illuſtrata*, par M. le Marıis *Scipion* MAFFEI, paroît magniquement imprimée & ornée de figu-s en taille-douce, chés *Vallarſi* & *rno*, en quatre Volumes *in* 8°. & un Volume *in folio*. Cet Ouvrage divisé en quatre parties, dont la emiére contient l'Hiſtoire de Vero-*& de Veniſe* l'ancienne, depuis

son origine jusqu'à l'arrivée de C
lemagne en Italie. Le sçavant It
donne dans la seconde Partie une
bliotéque historique de tous
Ecrivains de Verone, depuis Ca
jusques à Monseigneur Bianchini
troisiéme Partie offre une N
exacte des choses les plus remar
bles, qu'on voit à Verone &
son territoire. On donne enfin
quatriéme Partie une seconde Edi
plus étenduë du *Traité des Amph
tres, &c.* Les Lecteurs trouveront
cet Ouvrage une critique sûre,
érudition rare, une littérature
commune; & des recherches sça
tes sur les antiquités Civiles & E
siastiques, la Jurisprudence, la
graphie, l'Histoire, &c.

BOTANIQUE.

De Paris. Description des
cipales Plantes de l'Amérique p
P. Le Breton D. L. C. D. J.

Cornoüiller. C'est un arbre de
yenne grandeur. Ses feüilles sont
mes, épaisses, luisantes, d'un

rant ſur le jaune ; il n'y a que la
ervûre du milieu qui ſoit ſenſible ;
ı queüe en eſt courte.

Son fruit vient en grappe, ſa fi-
ure eſt ovale-oblonguë ; il eſt gros
omme une olive ; l'écorce en eſt
nie, mince, il eſt peu ſucculent.
a noiſette eſt de même façon, qui
end beaucoup d'huile. Si on la ma-
hicote elle eſt d'un goût acre, ſti-
ıque, & amer. On le trouve mûr
ux mois de Novembre & de Décem-
re.

Conſachou. Natabiry. Lienne. En
ermes des Iſles Françoiſes, ce ſim-
le eſt une eſpéce de lienne ; c'eſt-à-
lire, qu'il pouſſe de longues tiges,
armenteuſes, groſſes comme le doigt,
ropres à faire des cercles à bariques,
u des amarres, afin d'attacher les
aules aux pieux, qui forment les
arcs ; où l'on renferme le bétail.

Ses feüilles ont quelque reſſemblan-
e, avec celles du frêne. Sa fleur a
figure du muſle d'un veau ; elle eſt
riée, & à fond jaune. A ſa chûte
ccéde un fruit, fait en cornichon.
racine eſt fort diuretique. On la

met infuser dans les potions, qu'
prépare pour ceux, qui sont tou
mentés de cette maladie.

Cururu. Ape ou lienne de Per
Les Karaybes nomment cette plan
Céréſé; en terme des Isles c'est u
lienne extrêmement branchuë & to
te couverte de feüilles, qui resse
blant un peu à celle du Persil ordin
re en a pour cela hérité le surnom.

Il y en a de trois sortes ainsi disti
guées : la premiére en porte troi
trois ; la seconde cinq à cinq, &
derniére neuf à neuf ; elles sont at
chées ensemble à une queüe dont
nerf est ferme, ayant de chaque c
té un aileron qui régne dans toute
longueur. La feüille du milieu
beaucoup plus grande que les autr
toutes sont dentelées & découp
dans leur contour de couleur f
verte, luisantes, séches, & une f
plus longues que larges.

La fleur est blanche en roséte à qu
tre feüilles. Le fruit vient en grapp
il a la figure d'une petite poire ou
pendant d'oreille. Son écorce est u
& luisante, tantôt rousse, tantôt gri

le plus ſouvent noirâtre, mêlée de rouge. Il s'ouvre en deux ou trois, lorſqu'il eſt mûr, vous croiriés alors appercevoir en dedans la tête d'un More, c'eſt ſa graine couverte d'un bonnet blanc, lequel n'eſt rien autre choſe, qu'une maniére mucilagineuſe auſſi blanche que la neige, graineuſe & accompagnée de brillans, quand on la froiſſe entre ſes doigts, & qu'on la regarde de pluſieurs endroits; elle ſemble couvrir une eſpéce d'oreillons & deſcendre des deux côtés ſur les joües, & laiſſer à découvert un front avec un nés.

Piſon qui l'a décrit en Latin, ſoûtient que le fruit étant pilé & jetté avec de la farine dans les riviéres enyvre les poiſſons qui en avalent, & les fait mourir. Il ajoûte que ſes feüilles, vertes, macerées & appliquées avec le ſuc qu'on en exprime ſur les plaies, ſont un excellent reméde.

Si on en croit M. *Surian*, les Indiens s'en ſervent auſſi pour guérir les bubons des Pians. Les habitans emploient fort volontiers les ſarmens de ces liennes pour amarrer leurs Paliſſades, à cauſe qu'ils durent long-tems ſans s'uſer,

On en prépare aussi avec des nœuds ou grosses têtes pour en faire des cannes ou bâtons en guise de Bamboche.

TABLE
DES ARTICLES.

Art. I. ACta Sanctorum...... *Actes des SS. du mois de Juillet, &c.* p. 5

Art. II. *Relation Historique de l'Ethiopie Occidentale, &c.* p. 39

Art. III. *La suite de l'Article précedent.* p. 56

Art. IV. Dissertatio..... *Dissertation Théologique sur le systême, les propositions & la condamnation de Jansénius d'Ipres, &c.* p. 79

Art. V. *Réfutation des critiques de M. Bayle sur saint Augustin, &c.* p. 87

Art. VI. *Histoire de l'Empire, &c.* p. 104

Art. VII. A Philosophical virtue..... *La vertu Philosophique, &c.* p. 115

Art. VIII. El Politico ..... *Le Politique D. Ferdinand le Catholique, &c.* p. 144

Art. IX. *Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, &c.* p. 165

Description des principales Plantes de l'Amérique, &c. p. 188

Art. X. *Nouvelles Littéraires.* p. 181

De Verone. p. 187

De Milan. p 181

De Londres. p. 187

De la Haye. p. 183

De Paris. pp. 187. 188

FIN DE LA TABLE.

De l'Imprimerie de CLAUDE PERROT.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Fevrier 1733.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'imprimer l'an 1701. à Trevoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime, Monseigneur le DUC DU MAINE.

Fevrier 1733.

Se vendent

A LYON, chés CLAUDE PLAIGNARD, ruë Merciere, au Grand Hercule.

A PARIS, chés la Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf, à la Croix d'Or.

MDCCXXXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

CES MEMOIRES SONT COMMENCÉ[S] au mois de Janvier 1701. & se vende[nt] 15. s. le mois, en blanc; & broché 16. s.

Année	1701.	9. vol.
—	1702.	12. v.
—	1703.	12. v.
—	1704.	13. v.
—	1705.	12. v.
—	1706.	12. v.
—	1707.	12. v.
—	1708.	12. v.
—	1709.	12. v.
—	1710.	12. v.
—	1711.	12. v.
—	1712.	12. v.
—	1713.	12. v.
—	1714.	12. v.
—	1715.	12. v.
—	1716.	12. v.
—	1717.	12. v.
—	1718.	12. v.
—	1719.	12. v.
—	1710.	5. v.
—	1721.	12. v.
—	1722.	12. v.
—	1723.	12. v.
—	1724.	12. v.
—	1725.	12. v.
—	1726.	13. v.
—	1727.	12. v.
—	1728.	12. v.
—	1729.	12. v.
—	1730.	12. v.
—	1731.	12. v.
—	1732.	12. v.
—	1733.	2. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Fevrier 1733.

ARTICLE XI.

LETTRES D'UN THEOLOGIEN de l'Université Catholique de Strasbourg à un des principaux Magistrats de la même Ville, faisant profession de suivre la Confession d'Ausbourg : sur les six principaux obstacles à la conversion des Protestans. A Strasbourg, *chés Jean-François* Le Roux 1732. In 4°. pp. 610.

CES Lettres, au nombre de six, sont la suite de six autres Lettres, qui parurent, il y a quelques

années ,. sur les six obstacles au salut, qui se rencontrent dans la Religion Luthérienne. Les premiéres ont fait voir aux Protestans la réalité des obstacles qu'ils trouvent à leur salut : & les derniéres leur démontrent la nullité des obstacles qu'ils prétextent à leur conversion. Les unes traitoient du schisme ; du défaut de vraye foi ; de la révolte contre les Puissances établies de Dieu ; du retranchement de la confession Sacramentelle ; de la désobeïssance au précepte de la communion, & du mêlange d'erreurs qui sont soutenuës aujourd'hui dans la prétenduë Réforme, quoique notoirement condamnées dès les premiers siécles de l'Eglise. * Le sujet des autres est le Sacrifice de la Messe ; la présence permanente de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie, & l'obligation de l'y adorer ; la communion sous une seule espéce ; l'invocation des Saints ; la priére pour les Morts, & le Purgatoire ; & enfin la justification du pécheur. Voici donc un Corps entier

* V. nos Mém. Juin 1728. Art. LXXIX.

de controverſe, qui renferme ce qu'on peut oppoſer de plus ſolide aux partiſans de Luther ; & ce qu'ils allèguent eux-mêmes le plus ordinairement, comme un fondement légitime de ſéparation. Point de prévention, c'eſt la grace que demande l'Auteur * ; point de mécontentement, ou de mépris anticipé, à la vûë de ce dernier Volume ; non pas même ſur la qualité des matiéres, qui y ſont agitées, & qui ont déja fourni de quoi remplir des Bibliotéques. Tout devient neuf & intéreſſant entre les mains d'un homme de ſon caractére, & de ſon expérience. On le pourroit attendre d'un genre d'érudition, auſſi variée & auſſi cultivée que la ſienne, quand ſon Ouvrage ne ſeroit qu'une production de l'Ecole ; mais il le faut encore conſiderer comme le fruit de pluſieurs converſations également libres & ſçavantes, qui ont ramené à la Foi Catholique quantité de perſonnes diſtinguées par leur rang & par leur mérite, qu'il n'eût pas été

* Le P. Scheffmacer, de la C. de J.

facile de détromper avec des raisonnemens usés, & une routine de Missionnaire. L'esprit de douceur & de ménagement ne régne pas moins ici, que dans le Volume précédent. » Que ceux qui ont une mauvaise » cause à défendre, dit le Théolo- » gien, ayent recours à la satyre, ou » à l'invective, aux termes mépri- » sans & injurieux; c'est un artifice » propre à détourner l'esprit du Lec- » teur de l'objet principal, & la res- » source ordinaire de ceux qui veu- » lent paroître ne pas succomber. Les » défenseurs de la vérité ne doivent » parler que politesse & raison ». Heureux le païs, où l'injustice & la malignité du Lecteur même, n'est pas ce qui porte & autorise les Ecrivains, quels qu'ils soient, à prévariquer contre une si belle régle!

Premiére Lettre sur le Sacrifice de la Messe.

On ne sçait, si c'étoit insulte, ou défi sérieux, que la clause inserée *dans* le décret du Magistrat de Stras-

Fevrier 1733.

bourg, lorsqu'il se déclara contre la Messe, en l'année 1529. Le décret portoit; qu'on cesseroit de célébrer la Messe, jusqu'à ce qu'il eût été prouvé, qu'elle est un culte agréable à Dieu: c'est-à-dire que par un renversement visible des formes usitées, ces nouveaux Juges dans la Foi chargeoient le Possesseur de l'obligation de la preuve, pour en exempter l'Aggresseur. Mais quoiqu'il en soit de l'intention, & de la procédure; l'Auteur des Lettres saisit la proposition, & se flatte de venir toûjours à tems pour y répondre, puisque malgré les anciennes réponses, il reste toûjours à instruire & à convaincre, dans Strasbourg & ailleurs.

Son début est simple. Montrer l'antiquité, l'étenduë, l'universalité de la Messe parmi les Chrétiens, c'est en avoir montré la sainteté par rapport à Dieu, sur-tout si leur sentiment a été de la regarder généralement comme l'action la plus sacrée, & la plus importante de leur Religion, instituée par Jesus-Christ même. Or toutes ces parties de son raisonnement

se soutiennent, chacune par sa propre force, & toutes réünies ensemble, par leur liaison. Il donne d'abord pour verités incontestables deux points de faits, qui des deux extrêmités s'étendent sur le fil entier de la tradition la plus autorisée : l'une, qu'immédiatement avant Luther, toutes les Nations chrétiennes, catholiques & schismatiques, étoient dans l'usage d'offrir en sacrifice le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST sous les espéces du pain & du vin, pour les vivans & pour les morts ; & qu'elles y persévérent encore aujourd'hui ; l'autre, que dés la naissance, & les tems les plus reculés du Christianisme, le même usage n'a été ni moins indubitablement établi, ni moins universellement observé.

Il est fâcheux aux Protestans d'avoir eux-mêmes frayé la route aux Catholiques, pour trouver dans les Sociétés orientales de quoi justifier le premier de ces deux articles ; par des témoignages qui les accablent. L'Auteur remonte là-dessus aux tentatives de *Melanchton* en 1559 & à celles

des deux Docteurs de Tubinge *Crusius* & *André* en 1573. qui de part & d'autre n'en recüeillirent que de la confusion. La France a poussé depuis les recherches beaucoup plus loin, par le zéle du feu Roi, & par l'activité de ses Ambassadeurs, & de ceux qu'ils y ont employés. Les Piéces existent en différentes Bibliotéques, particuliérement au Louvre & à saint Germain des Prés. Tout le monde y peut voir ce qui fut répondu en 1666. pour les Moscovites; & environ le même tems pour les Moldaves, deux Communions du Rit grec; en 1671. pour quelques autres Provinces du Patriarchat de Constantinople; trois ans auparavant pour l'Isle de Chypre; & les années suivantes pour les Patriarches de Jerusalem & d'Antioche; pour celui des Armeniens, & généralement pour tout ce que l'on donnoit en Orient de Sociétés, Melchites, Jacobites, Nestoriennes. Comme il n'y en a point qui ne pensent aujourd'hui ce que nous pensons sur le Sacrifice de la Messe, ce n'est pas une chose moins avérée, que c'étoit

vées à la dédicace de l'Eglise de Jerusalem ; il dit qu'entre les Evêques, les uns adressoient au Peuple de sçavans discours, les autres par les *Sacrifices non-sanglans* & les *oblations mystiques* attiroient les miséricordes de Dieu sur l'Etat, sur l'Eglise, sur l'Empereur & sur sa famille. Dioscore d'Alexandrie, avant sa chûte, se plaignoit à saint Leon, que la Basilique où il célébroit étoit trop petite pour contenir tout le Peuple. Qu'on réitère le *Sacrifice*; lui répond le saint Pontife. On demandoit à saint Fulgence, s'il ne suffisoit pas d'*offrir le Sacrifice* à Dieu le Pére seul. Saint Fulgence résoud le doute par la pratique de l'Eglise, qui est, dit-il, de l'*offrir* indivisiblement au Pére, au Fils, & au saint Esprit. Au tems du Concile de Nicée, quelques Prêtres souffroient que des Diacres leur donnassent la Communion. Le Concile décide, qu'il est contre la régle & contre la coûtume, que ceux qui ont le pouvoir d'*offrir en sacrifice* le Corps de Jesus-Christ le reçoivent de ceux qui n'en ont pas le pouvoir. Les mauvais ef-

prits infestoient une métairie, qui apartenoit à un Tribun, nommé *Hesperius*. On y *offrit le Sacrifice du Corps de* Jesus-Christ pour la délivrer de cette vexation, dit saint Augustin, & elle cessa aussitôt.

Les Attestations écrites & les Livres ne sont pas les seules voix, qui publient l'antiquité de la Messe : les Temples matériels ont aussi leur langage. Ceux même que les Luthériens se sont appropriés à Strasbourg, annoncent malgré eux que le Sacrifice s'y est fait : il ne faut qu'en consulter la structure. L'Hérésie en a détruit les Autels ; mais les enceintes destinées à les renfermer, les Chœurs bâtis pour la séparation du Clergé & du Peuple, subsistent encore, » & il est très-vrai de » dire, remarque nôtre Auteur, que » par-tout où il y a un Chœur, il » y avoit un Autel ; & que par » tout où il y avoit un Autel, là se » célébroit le Sacrifice de la Mes» se ». On l'avoit donc célébré pendant cinq, six, sept cens ans dans les Eglises usurpées, lesquelles sans *doute avoient eû* leur modèle, &

avoient été construites sur la forme d'autres plus anciennes. *Si hi tacuerint, lapides clamabunt*. Ce raisonnement est tourné d'une maniére neuve, & doit faire impression sur des gens moins endurcis que leur Maître, contre la force des preuves. Car pour lui, rien ne l'ébranloit. Luther, accablé sous les témoignages les plus pressans, se croyoit quitte de l'obligation d'y satisfaire, en disant qu'il ne s'agissoit pas du fait, mais du droit; que les Anciens, & les Saints, tout homme avoit pû se tromper; qu'on ne devoit suivre que l'Ecriture, ou plûtôt ce qu'il n'avoit garde de dire, prendre sous le nom d'Ecriture toutes les interprétations arbitraires qu'il laissoit la liberté d'y attacher.

Que les saints Peres au reste ayent souvent failli, ce n'est pas ici une raison d'en affoiblir l'autorité; parce qu'ils n'y sont pas cités comme Docteurs, mais comme témoins; on ne s'arrête pas à ce qu'ils ont enseigné de leur fonds, mais à ce qu'ils ont vû de leurs yeux. Luther présumera-t'il qu'il est venu au bout de quinze siè-

cles, avec Mission pour purger la Religion d'un culte vain & sacrilégue, d'aussi vieille date que la Religion même. Il peut répandre ses reproches sur qui il lui plaît; il n'est pas libre de les fixer au dessous des tems apostoliques : la chaine que nous lui opposons nous éleve jusques-là.

Un peu de sagacité à démêler les impostures de Melanchton, & de Kemnitius, met le Docteur Catholique fort à l'aise, pour en renverser les Apologies. Ils veulent nous faire trouver dans l'antiquité que la Messe est un principe immédiat de justification; il n'y a pas un Moderne qui l'ait pensé. Ils prétendent, que, selon nous, ce sont continûment depuis les Apôtres les mêmes paroles, les mêmes gestes, les mêmes cérémonies dans la célébration du saint Sacrifice. Qui ne sçait qu'on doit distinguer entre ce qui en fait l'essentiel, & ce qu'on en peut regarder comme des espéces d'assortimens, institués pour en relever la Majesté? entre l'oblation du Corps de Jesus-Christ, & tous ces dehors *qu'ils nomment si faussement le nerf*

& la substance de la Messe des Papistes ?

De la perpétuité, & de l'uniformité du culte, au sujet de la Messe, l'Auteur passe à en développer les raisons, appuyées qu'elles sont sur le Texte saint. L'explication en est courte, nette, mesurée, édifiante. Il revient à Luther, & ne dédaigne pas d'examiner ce qu'on doit juger prudemment du fameux colloque, où ce grand Réformateur inspiré de Dieu, en a tant appris du Diable même. Les Catholiques ne le lui ont point imputé : lui-même le raconte fort naïvement, & ne cache pas, que ces sortes de communications lui étoient assés familiéres. Comment n'auroit-il pas abjuré la Messe sur la parole d'un Maître aussi persuasif que celui-là ? « Le Diable, dit-il, ajuste » ses raisonnemens avec beaucoup de » subtilité, & les pousse avec encore » plus d'énergie. Il a la voix forte & » rude, & il est si pressant par les » instances qu'il fait coup sur coup, » qu'à peine donne-t'il le loisir de » respirer ». Luther prévoyoit bien, qu'on trouveroit son changement fort

étrange ; mais il n'est rien tel que d'avoir affaire au Démon. Si ceux qui s'en moquent, „ l'avoient entendu „ raisonner aussi bien que lui, ils se „ garderoient bien, dit-il, d'en ap„ peller sans cesse à la pratique de l'É„ glise & aux usages de l'antiquité : „ ils conviendroient que ce n'est pas „ de quoi se rassûrer „. Pour le peu néanmoins qu'on aprofondisse les cinq argumens qui désarmérent toute la dialectique de Luther, ils paroîtront si foibles, qu'on ne pourra s'empêcher de penser, que lui & son Diable étoient de pauvres Logiciens. Mais où a-t'il visé avec un conte si grossier, qui n'étoit propre qu'à le deshonnorer, vrai ou faux ? Rien ne montre mieux, que des Chefs de parti peuvent tout hazarder, quand une fois ils se sont acquis quelque empire. Qu'ils fassent parler le Ciel ou l'Enfer : c'est tout un pour un peuple ensorcelé ; le pére de mensonge devient le pére des lumiéres ; & ses leçons, dignes par céla seul, qu'on les ait en horreur, deviennent les leçons de *la vérité.* Dieu le permet ; & ce doit

être pour les ames droites, un puis-
sant préservatif contre le cours de l
séduction.

*Seconde Lettre sur la présence perma-
nente de J. C. dans l'Eucharistie,
& sur l'obligation de l'y adorer.*

Il n'est point douteux parmi le
Protestans, soit Luthériens, soit Cal
vinistes, que JESUS CHRÎT prése
dans le Sacrement; s'il y est réell
ment présent, n'y mérite des adora
tions. C'est la croyance propre de ceu
qui suivent la Confession d'Ausbourg
qu'on doit adorer JESUS-CHRÎT e
recevant la Céne. Kemnitius l'assure
de tous les Réformés, excepté les Sa
cramentaires. Les Ministres de Strai
bourg le déclarérent hautement dan
la Requête qu'ils présentérent tou
ensemble au Magistrat l'an 1670. I
y demandoient entre autres articles
qu'on obligeât de recevoir la Céne
genoux, apportant pour exemple l
Coûtume des Eglises de Saxe; pou
motif la Foi de la présence réelle; &
pour raison, que *si tout genouil d*
fléchir au nom de JESUS-CHRÎT; le

ſaint Paul, l'obligation en eſt beaucoup plus ſenſible devant ſa Perſonne. Il y avoit long-tems que les affaires Eccléſiaſtiques ne ſe conduiſoient pas toûjours au gré des Paſteurs; que le Conſiſtoire aſſés ſouvent concluoit d'une maniére, & le Magiſtrat décidoit d'une autre. Mais quoique cette fois-ci même le Magiſtrat n'acquieſçât pas à ordonner les démonſtrations extérieures de reſpect qui lui étoient propoſées, on préſume qu'il ne condamnoit pas les ſentimens intérieurs de vénération envers J. C. reçu & préſent à la Céne, comme une nourriture toute divine.

Le devoir du Théologien Catholique, dans cette Lettre, ſe réduit donc à faire voir J. C. préſent dans l'Euchariſtie au moment de la conſécration du pain & du vin: & en vertu de cette même conſécration, demeurant auſſi long-tems préſent ſous les eſpéces, que les eſpéces demeurent ſans altération. Il ſuit la même route qu'il a ſuivi ſur la Meſſe, par l'univerſalité & l'antiquité de la doctrine

qu'il défend, si ce n'est qu'il fa
marcher l'Ecriture à la tête.

Que prétendoit JESUS-CHRIST p
ces paroles : *ceci est mon Corps, ceci*
mon Sang ? Ne vouloit-il qu'indiqu
à ses Apôtres ce que seroit quelq
tems après l'aliment qu'il leur pr
sentoit, quand ils le prendroient da
leur bouche ; ou signifioit-il ce qu'
toit à l'instant même la chose qu
tenoit à la main ? Or il ne paroît nu
lement raisonnable d'attribuër à l
paroles une signification, qui en e
fait une proposition fausse, au m
ment qu'il les prononça ; & qu'on
peut se dispenser de dire néanmoi
dans la seconde des deux explic
tions ; la premiére est donc la seu
véritable. Qu'on observe bien tou
la force du Grec de saint Luc, qui
le Texte original ; *laquelle Couppe*
répanduë pour vous. Ne marque-t
pas que le Sang du Sauveur étoit ré
lement dans la Couppe, avant que
passer dans la bouche des Disciple
puisque c'est le Sang, & non pas
vin, qui a été répandu pour nous

Remettés la présence de JESUS-CHRÎT dans l'Eucharistie au tems de l'usage ; vous donnés lieu à une multitude d'inconvéniens, qui offrent à l'esprit je ne sçai quoi d'indécent & de risible, par la seule nature des questions qu'on pourra faire. On demandera entre autres, où étoit le Sang de JESUS-CHRÎT pendant les intervales que les Apôtres ne bûvoient pas. L'unique voye, pour éviter un tissu d'inepties dans la réponse, sera certainement d'anéantir la vérité des paroles Sacramentelles, en avançant contre la teneur des expressions, *ceci est mon Sang* ; que jamais le Sang n'a été effectivement dans le Calice.

Luther, qui ne l'eut osé dire, n'osoit pas non plus n'attacher la présence réelle qu'au tems de l'usage. Il avoit réglé, que J. C. devoit être présent depuis le commencement de l'Oraison Dominicale jusqu'après la Communion du Peuple. Mais sur quelle autorité le régloit-t'il? Pourquoi étendre le prodige à une heure ou deux, plûtôt qu'à un jour, une semaine, un an ? Nous croyons J. C.

dans le Sacrement, parcequ'il l'a dit. Où a-t'on lû qu'il s'en retire? L'Auteur presse vivement les Luthériens, si prévenus pour Luther, qu'ils le qualifient d'avoir été l'organe du saint Esprit, & qui n'ont rien que d'incertain & de vague sur la déférence qu'ils doivent à ses sentimens. Luther invectiva violemment contre Carlostat, qui entreprenoit d'abroger l'élevation de l'Hostie. Ses disciples aujourd'hui ne le permettroient pas, & ainsi de bien d'autres points. L'Auteur continuë,

S'il est vrai, que pour quelques momens J. C. soit présent dans le Sacrement, avant l'usage, on conçoit aisément qu'il ne doit point y changer d'état, dés qu'il ne survient rien qui l'en fasse changer. C'étoit du pain, dans le sentiment Catholique; ce n'en est plus, J. C. en a pris la place par une véritable conversion de substance. Quoique ce ne soit encore ici qu'une supposition, il est toûjours libre d'y rechercher, quelle cause rétabliroit la nature du pain, qui avoit cessé d'être ce qu'elle étoit; & obli

obligeroit J. C. de n'être plus ce qu'il avoit été. De qui l'apprendrons-nous ? de la raison, ou de la foi ? l'assûrer sans preuve, c'est témérité ; c'est laisser les contradicteurs en possession de croire, que le tout persiste dans la situation, où il étoit immédiatement après la consécration. Le premier changement est averé : le second ne peut passer que pour arbitraire.

Ceci conduit droit au Dogme de la transubstantiation, que Calvin & Béze auroient nécessairement admis, comme ils s'en déclarent, s'ils eussent crû ce que croyent les Luthériens, qu' on ne doit prendre les paroles de J. C. qu'au Sens littéral. L'Auteur l'établit solidement ; il en déduit clairement les conséquences, il entre de nouveau dans cette immense étenduë d'attestations produites au nom des Eglises d'Orient ; il passe de même aux témoignages des premiers Chrétiens ; il les cite, eux & les autres qui leur ont succédé d'âge en âge, jusqu'au quatriéme Concile de Latran, célébré en 1215. époque remarquable, en ce que Luther ne dé-

ſavoüant pas que ce Concile n'ait approuvé la tranſubſtantiation, *Cap. firmiter*, il ſoutient cependant de l'invention de ſaint Thomas d'Aquin, qui n'eſt venu au monde que neuf ans après en 1224. C'eſt au Livre de ſa *Babylone*. Les Centuriateurs de Magdebourg montoient plus haut, pour en fixer l'origine ; & ne diſſimuloient pas, qu'ils avoient contre eux le véritable Béde, ſaint Jean Damaſcene, ſaint Jean Chryſoſtome, & ſaint Gregoire de Nyſſe.

L'Auteur ſe repoſeroit volontiers ſur la pénétration & ſur la droiture de la perſonne, à qui il écrit, du ſoin d'inferer de la préſence réelle, & continuée, la légitimité du culte, en toutes les maniéres que les Catholiques le rendent à l'Euchariſtie. Mais les ſaints Péres s'en ſont expliqués avec tant de magnificence, qu'il ne devoit pas refuſer aux Catholiques même la conſolation d'en lire les extraits. Il avoit de plus à démêler quelques ſubtilités par leſquelles on attaque le culte en général, & l'obligation de le rendre, ſous ombre que tel-

le cérémonie en particulier n'eſt point ancienne, telle autre varie ſelon les tems & les païs. Quelle partie de la Religion n'ébranlera-t'on pas, ſi pour infirmer le fonds de la choſe, il ſuffit de chicaner ſur la maniére & ſur la façon ? Tout ce qu'on pratique de nos jours n'eſt pas de la premiére antiquité, on l'avoüe ; mais tout en a l'eſprit, tout émane des principes qui ſont les ſiens : les dévotions ont changé ; mais ſuivant les beſoins & les vûës de l'Egliſe ; jamais ſans des motifs graves ; des approbations autentiques ; des rapports pleins d'édification. Ce qui concerne les Proceſſions du ſaint Sacrement eſt très-curieux, & bien appuyé. On ne ſçauroit méconnoître une Providence ſpéciale ſur celles qui ſe font à Strasbourg, depuis qu'il eſt à la France. De quelque pluye qu'on y ait été menacé, elles n'y ont pas manqué une ſeule fois, pendant quarante-neuf années. Si c'eſt hazard, dit l'Auteur, ce hazard eſt bien conſtant, & ne ſe voit point ailleurs. Seroit-ce ſans deſſein que dans *une* Ville où les ſentimens ſont

partagés ſur l'Euchariſtie , le Ciel s'eſt montré ſi favorable aux nôtres ? On n'en préſume pas pour cela , qu'il ſoit engagé à continuer les mêmes égards dans la ſuite.

Troiſiéme Lettre touchant la Communion ſous une ſeule eſpéce.

Elle comprend cinq propoſitions: Premiérement , qu'en reçevant une ſeule eſpéce , on reçoit autant , qu'en reçevant les deux. Secondement, que Jesus-Chrît promet à ceux , qui n'en reçoivent qu'une , les mêmes avantages qu'à ceux , qui reçoivent conjointement l'une & l'autre. Troiſiémement , que les premiers Chrétiens ne ſe ſont fait aucune obligation de communier ſous les deux eſpéces. Quatriémement , que dans tout l'Evangile il ne ſe trouve aucun précepte , qui oblige tous les Fidéles de participer à la Couppe. Cinquiémement, que l'uſage d'une ſeule eſpéce n'a rien qui ſoit contraire à l'inſtitution de J.C.

Toute Controverſe ſera bientôt terminée ſur la premiére Propoſition, quand on n'en voudroit conſulter

que les Livres Symboliques, reçus dans la Confeſſion d'Ausbourg. Comme les nôtres, ils reconnoiſſent que J. C. ne meurt plus ; & que par conſéquent c'eſt de la préſence de J. C. vivant ; c'eſt d'un Corps glorieux, qu'on ne peut ſuppoſer épuiſé de Sang, non plus que ſéparé de ſon Ame, & de la Divinité, qu'il eſt parlé dans l'Euchariſtie. Ainſi l'Auteur ne va pas plus loin.

Sa ſeconde Propoſition a pour principale preuve la même promeſſe de la vie éternelle, qui au Chapitre ſixiéme de ſaint Jean eſt répétée juſqu'à quatre fois, en faveur de celui qui aura mangé le Pain ſacré; comme elle y eſt faite deux fois à celui, qui aura mangé la Chair & aura bû le Sang du Sauveur. La plûpart des Proteſtans, il eſt vrai, n'entendent tout cela que de la Foi ; mais outre les Péres & les Commentateurs, qui viennent en foule leur enlever ce ſubterfuge, le Miniſtre Calixte, ſi célébre & ſi échauffé dans la queſtion des deux eſpéces, avoüe bonnement que tous les Anciens l'ont expliqué

de l'Eucharistie. Il tâche pour lui d'échapper sur ce que J.C. aura nommé une partie pour le tout. J.C. a pris séparément, ou conjointement, ce qui de part & d'autre devoit être également bon. Ses paroles sont simples, elles sont intelligibles, elles n'ont besoin ni de nos conjectures, ni de nos gloses. Il

Il n'y a pas plus à subtiliser, pour la troisiéme Proposition, sur la conjonction alternative de saint Paul; *Quiconque mangera... ou boira*, &c. 1. *Cor*. XI. 27. Ces autres textes; *Le pain que nous rompons*, &c. 1. *Cor*. X. 16. *& Act*. II. 42. *Ils persévéroient..... dans la fraction du pain*, &c. tendent au même but. Cela est si hautement confirmé, par le nombre & la diversité des exemples, dans la primitive Eglise; qu'ils valent des démonstrations. Combien d'occasions, où l'usage étoit de se contenter d'une seule espéce? La Communion des Nazaréens: la Communion domestique; celle des Solitaires, des Voyageurs, des Malades; celle du Vendredy Saint, ou même du Carême entier chés les Grecs. M. Calixte & ses Confréres parent le coup, comme

ils peuvent, mais aux dépens du respect qui est dû à des Ecrivains de poids, & à l'aide d'une infinité de suppositions, où il semble qu'il n'y ait jamais eû d'Histoire, ni de Critique, que pour travailler à leur défense, & pour soutenir leur systême. Il n'en revient que plus d'avantage à l'Auteur. On le voit les presser partout, & trouver jusques dans leurs réponses, de quoi retomber sur eux avec une force digne de la supériorité de sa cause. Cette partie abonde en faits d'une grande discussion.

Celle qui suit, exige plus que jamais des Protestans qui la lisent une lecture attentive, propre à les tenir en garde contre l'impression des préjugés. Il s'y agit de lever le scrupule, qui leur fait craindre, que faute de participer à la Couppe, ils ne se rendent coupables de la transgression d'un précepte : c'est la quatriéme Proposition. *Beuvés-en tous*, dit J. C. dans saint Matthieu : & dans saint Jean; *Si vous ne beuvés son Sang, vous n'aurés pas la vie en vous.* Ces deux endroits sont les seuls de tout l'Evan-

gile, qui offrent quelque apparence de commandement sur la matiére présente. Mais que demande le Théologien Catholique pour la dissiper ? Une simple distinction entre ceux, à qui seuls J. C. parloit, & les autres; entre les Apôtres & les Disciples; entre les Successeurs des Apôtres dans le nouveau Sacerdoce, & le commun des Fidéles. Cette distinction étant faite, & bien aprofondie, le premier des deux passages n'a plus de difficulté. Si le second en a quelqu'une, ce n'est pas au moins pour la multitude des Luthériens, qui n'entend point de l'Eucharistie le sixiéme Chapitre de saint Jean, d'où il est tiré. Outre l'interprétation de l'Eglise qui tranquillise les Orthodoxes; ils joignent les mots allégués, *si vous ne beuvés son Sang, &c.* aux mots qui précédent, *si vous ne mangés la Chair, &c.* & expliquent le tout; que *si on ne fait ni l'un ni l'autre*; ou bien, *si on ne fait l'un ou l'autre*, il n'y a point de vie à esperer.

L'Auteur suppose agréablement, que des Esprits singuliers dans la Ré-

forme s'avisassent d'y introduire la nécessité de s'abstenir des viandes suffoquées, ou de se laver les piés. Ce qu'on leur répondroit, pour montrer que ce qui leur paroît un précepte réel, n'en a que la pure apparence; il le leur adresse contre la prétenduë nécessité de la Couppe.

Enfin pour cinquiéme Proposition, il justifie que la Couppe n'est pas de l'essence du Sacrement, à considerer son institution : & que s'il y a obligation de s'y conformer, ce ne peut être que dans les circonstances essentielles. Un paralléle entre le Baptême par infusion, & la Communion sous une seule espéce le fait bien sentir. Quel champ ouvert à de nouveaux Réformateurs après Luther, Calvin, & leurs semblables, si dans la Religîon l'on s'arrogeoit le droit de remettre toutes choses au même point qu'elles ont été instituées! Les Protestans, avec leur liberté Evangélique, & leur pureté primitive, en ont fait beau bruit, quand on l'a tenté. Qu'ils avoüent donc combien *il est sage* de reconnoître avec nous:

„ que le même qui a inſtitué les Sa-
„ cremens, a laiſſé au pouvoir de l'E-
„ gliſe de changer tout ce qui n'eſt
„ pas de leur eſſence ; que le même,
„ qui l'a chargée de les adminiſtrer,
„ l'a miſe en état de ſe faire obéïr,
„ lorſqu'elle en régleroit la diſpenſa-
„ tion ; & que des choſes très con-
„ formes à l'inſtitution venant à être
„ changées par ſon autorité, paſſent
„ du rang des choſes libres au rang
„ des choſes défenduës „. Il reſte trois Lettres dont nous aurons ſoin de rendre compte le mois prochain.

ARTICLE XII.

***HISTOIRE GENERALE** des Auteurs ſacrés & eccléſiaſtiques....... Par le Reverend Pére Dom Remy* Ceillier, *Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne, &c. A* Paris, *chés* le Mercier, Barrois, Paulus-du-Meſnil, *&* Lottin. 1727. *In* 4° *Tome premier, pages* 699. *ſans la Préface & les Tables. Tome ſecond, pp.* 782.

Voyés les Articles CIII. au mois de Décembre 1732. & IX. au mois précédent.

Des Livres apocryphes de l'Ancien & du Nouveau Testament.

» ON comprend ordinairement » sous ce Tître, dit nôtre Au- » teur, ceux qui ne se trouvent pas » insérés dans le Canon des divines » Ecritures. Ces Livres sont de deux » sortes, les uns ne contiennent rien » de pieux & d'utile, ... les autres » sont remplis d'Histoires fabuleuses, » d'erreurs & de mensonge, ou en- » tierement corrompus par les Héré- » tiques ». C'est ce qui occupe les deux premiers Chapitres de ce troisiéme Livre. L'Article premier du second Chapitre, où il est traité des Lettres attribuées à J. C. & sur-tout de la Lettre à Abgare, & le cinquiéme sur l'Epître de saint Barnabé, meritent sur-tout d'être lûs.

Chapitre III. » Personne, dit » Dom Ceillier, ne conteste au Sym- » bole des Apôtres, la vérité de son

né parcequ'il étoit en même tems grand Philosophe, grand Pontife, & grand Roi. *Jamblicus* dit qu'il composa 36000. Volumes. *Firmicus* ne lui en attribuë que 25000. & Clement d'Alexandrie ne lui en donne que 42. Les anciens Auteurs n'en ont cité que deux, le *Pimander* ou *Remander* du nom de celui, de qui Hermes avoit appris ce qu'il y dit, & où il traite de la nature des choses, & de la création du monde. & l'*Asclepius*, dialogue dans lequel l'Auteur avec Esculape petit-fils de l'Inventeur de la Médecine, dispute de la nature de Dieu, de l'homme, & du monde. Mais quelque air d'antiquité, que se donne l'Auteur, il est certain qu'il a écrit depuis l'établissement du Christianisme; & l'autorité des anciens Péres, qui ont cité des Ouvrages, comme étant de Mercure, paroît d'autant moins convaincante à Dom Ceillier, que la plûpart des Ecrivains des premiers siécles s'appliquoient peu, dit-il, à la Critique. Il prétend de plus que l'Auteur étoit Chrétien, & vivoit à la fin du premier siécle,

» que l'eſt le Symbole des Apôtres,
» ſoit rapportée, récitée, écrite dans
» les mêmes termes par cent différen-
» tes perſonnes, qui ne l'avoient ap-
» priſe que de mémoire, & ſur le
» récit des autres. Il y a même ſujet
» de s'étonner que pendant un ſi
» long-tems, que ce Symbole ne s'eſt
» conſervé que dans la mémoire des
» Fidéles, il n'ait pas ſouffert plus
» d'altération ». M. *Dupin* avoit re-
préſenté ces Formules ſur une même
Table avec des apoſtilles de ſa façon,
craignant que celles de Ruffin ne fuſ-
ſent plus nuiſibles que profitables;
D. Ceillier a jugé plus favorablement
de Ruffin, & il nous donne cette
même Table avec les apoſtilles de cet
ancien Auteur, qui le premier a fait
le paralléle des Symboles.

Chapitre IV. L'uſage que plu-
ſieurs anciens Auteurs Eccléſiaſtiques
ont fait des Ouvrages attribués à Her-
mes, ou Mercure Triſmégiſte, lui
font trouver ici ſa place. Cet Auteur
vivoit, ſuivant l'opinion la plus com-
mune, 1600. ans avant J. C. Le
ſeul nom de Triſmégiſte lui fut don-

„ nombre de Critiques célébres, n'a „ point fait difficulté d'avancer que „ l'esprit, qui inspiroit les Sybilles, „ lorsqu'elles rendoient leurs Oracles, „ étoit un mauvais génie; on ne trou„ ve pas moins de variété dans les „ Anciens touchant le nombre des Sy„ billes, & le tems auquel elles ont „ vécu „. L'Auteur après avoir rapporté ce que les Anciens nous ont appris de chaque Sybille, entre dans les preuves de la supposition des huit Livres que nous avons sous leur nom, & il insiste particuliérement sur la clarté & l'arrangement de leurs Oracles, en cela fort différent de ceux, dont parlent les Anciens. Il ajoûte que l'Imposteur qui les a composés, étoit un Hérétique. „ Il n'est pas éton„ nant, dit-il encore, que les Saints „ qui ont vécu dans les premiers sié„ cles, ayent pris de bonne foi des „ écrits supposés pour véritables : ils „ n'attribuoient point aux autres, „ quand ils n'en voyoient point de rai„ son, un mensonge & une impostu„ re, dont ils se sentoient incapables. „ *Les Saints* recevoient avec simplici-

„ té ce qu'ils trouvoient favorable à „ la vérité, & s'en servoient pour „ combattre le Paganisme, à cause „ du respect que les Payens avoient „ pour les Sybilles, &c „. Enfin dans les siécles postérieurs au Grand Constantin, qui cite beaucoup la Sybille d'Erithrée, les Livres Sybillins perdirent beaucoup de leur autorité, & saint Augustin ne s'est pas mis beaucoup en peine de les défendre contre *Fauste* le Manichéen.

Chapitre VI. Saint Jerôme n'a mis Philon le Juif au nombre des Auteurs Ecclésiastiques, que parce qu'il a crû qu'il avoit eû dessein d'écrire la vie & les actions des premiers Chrétiens d'Alexandrie dans son Livre *de la Vie contemplative.* Joseph, Eusebe & Origénes ont donné les plus grands éloges à ses Ouvrages, mais Photius moins accoûtumé qu'eux aux allégories, dit nôtre Auteur, n'en parle pas sur le même ton. Il croit que c'est de lui que les Chrétiens ont appris la maniére d'expliquer l'Ecriture par les allégories, & il l'accuse de suivre quelquefois des sentimens con-

traires à la Religion des Juifs.

Chapitre VII. Les Histoire
Joseph sont trop connuës, pour
nous nous y arrêtions beaucoup.
Ceillier en fait des éloges auss
tous les Critiques ne souscrir
peut-être pas, quoique les plus
grins conviennent d'une bonne p
de ce qu'il en dit. Le fameux té
gnage rendu par cet Historien à
sus-Christ est ce qui occupe le
nôtre Auteur qui se déclare pour
autenticité. Les principales pre
sont premiérement, que depuis
sebe jusqu'au seiziéme siécle, on
a point douté, qu'Eusebe ne fit
cune difficulté de l'objecter aux J
& qu'il n'y a aucun Manuscrit an
même Hebreu, où il ne se tro
Secondement, que les différe
avec lesquelles S. Jerôme, Sophr
Ruffin, Sozoméne & tous les au
l'ont cité, prouvent qu'ils ne se
point copiés. Troisiémement, c
étoit de la sincérité de Joseph &
l'amour qu'il avoit pour la vérité
ne point dissimuler ce qu'il avoi
de ses yeux. Ceux qui ont accusé

Historien d'une flatterie basse envers les Romains, ne seront pas fort touchés de cette derniére raison. Quant aux objections, qu'on a faites contre le passage dont il s'agit, D. Ceillier y répond d'une maniére qui soûtenuë d'une possession paisible de 1600. ans forme une sorte de démonstration.

Chapitre VIII. *Juste de Tiberiade* avoit aussi écrit plusieurs Ouvrages sur l'Histoire des Juifs, ils se sont perdus, & nôtre Auteur ne voit pas qu'on les regrette beaucoup. On ne sçait pas qui étoit un *Antoine Julien* qui a travaillé sur le même sujet, & son nom de même que ses écrits seroient demeurés inconnus, si *Minutius Felix*, n'en eût fait mention dans son Dialogue, où il dit, » qu'on » peut apprendre d'Antoine Julien » que les Juifs ne sont péris, qu'après » avoir été abandonnés de Dieu, par» cequ'ils l'avoient eux-mêmes aban» donné, & qu'ils n'ont souffert que » ce qu'on leur avoit prédit qu'ils » souffriroient, s'ils persistoient à dé» sobéir à ses ordres ». *Joseph* fils de

Gorion dont nous avons en Hébreu & en Latin une histoire de la guerre des Juifs, s'est voulu donner pour le véritable Joséph, mais il n'en a imposé qu'aux simples, dit nôtre Auteur, & les plus habiles conviennent que cet imposteur étoit un Juif du septiéme siécle, Gaulois de Nation. Son Ouvrage n'est qu'un abregé de l'Histoire de Joseph fait sur la Traduction latine attribuée à Ruffin.

Chap. IX. On convient assés généralement que le Livre du *Pasteur* est de saint *Hermas*, qui rapporte dans cet Ouvrage les instructions qu'il avoit reçûës d'un Ange qui lui apparut sous l'habit de Pasteur. Ayant eû ordre de cet Ange de les mettre par écrit, & de les lire lui-même aux Prêtres qui gouvernoient alors l'Eglise de Rome, il en envoya une copie à *Clement*, qu'on croit communément être le premier Pape de ce nom, & une autre à *Grapte* pour les communiquer. Les écrits d'Hermas ont été très-célébres dans toute l'antiquité; mais D. Ceillier trouve que plusieurs ont été trop loin en les regardant

comme divinement inſpirés. Tertullien étoit de ce nombre étant Catholique ; devenu Montaniſte il n'en a parlé qu'avec mépris ; nôtre Auteur eſtime que le jugement qu'on en doit porter, eſt celui qu'en porte ſaint Athanaſe, lorſqu'il dit ; » pour une plus » grande exactitude, je ſuis encore » obligé de dire, que nous avons » d'autres Livres, qui ne ſont point » dans le Canon, mais qui ſelon » l'inſtitution des Péres, doivent être » lûs à ceux qui entrent dans nôtre » Religion, & qui veulent être inſ- » truits des maximes de la piété. Il » met en ce rang, non-ſeulement le » Livre du Paſteur, mais encore la » Sageſſe de Salomon, la Sageſſe de » Sirac & quelques Livres de l'ancien » Teſtament, parcequ'ils n'étoient pas » encore reçûs dans le Canon des » Ecritures par un conſentement una- » nime de l'Egliſe ». Une ſi grande variété de ſentimens touchant le Livre du Paſteur pourroit, ajoûte D. Ceillier, faire douter, ſi les Exemplaires que nous en avons ſont les mêmes qu'avoient les Anciens. Mais

La seconde Epître de saint Clément a été rejettée de plusieurs : il est néanmoins certain que dans le dernier Canon des Apôtres, non-seulement elle est attribuée au saint Pape, mais qu'elle y est même mise au rang des Ecritures Canoniques avec la premiére. Saint Epiphane, saint Jerôme & Photius, qui d'ailleurs n'en parlent pas avantageusement, l'ont citée comme de saint Clement ; on croit qu'elle a été écrite la premiére & avant le schisme de l'Eglise de Corinthe. Son but est d'exhorter les Corinthiens à mener une vie digne de leur vocation. Le Livre *des Recognitions* a passé pendant quelque tems pour être aussi de saint Clement, & il semble qu'Origéne a été de cette opinion, mais D. Ceillier juge que soit que cet Ouvrage soit le même, ou non, que la dispute de saint Pierre avec *Apion*, il n'a été composé que quelque tems avant Origéne, & il souscrit au jugement de Photius, qui en estime le style & l'érudition, mais qui croit l'Auteur peu instruit de la Théologie & de la Doctrine de l'E-

 glise.

glise, & un très-mauvais faiseur de Romans. Nôtre Auteur juge encore moins favorablement de quelques autres Ouvrages attribués à saint Clement & des Actes de son Martyre. Les preuves qu'il apporte de leur supposition se liront avec plaisir.

Chap. X I. Saint Ignace allant d'Antioche à Rome éprouva de toute maniére la charité des Eglises d'Asie ; mais un motif encore plus pressant le porta à leur écrire, ce fut celui de les fortifier dans la Foi, & de les exhorter à éviter les erreurs naissantes, & à garder les Traditions des Apôtres, dont il jugea nécessaire de rendre témoignage par écrit, afin qu'elles fussent plus connuës. C'est de cette circonstance rapportée par Eusebe, & du précis que cet Auteur nous a donné des Lettres du saint Martyr, dont il a marqué exactement le nombre, les dates, & le nom des personnes ou des Eglises, à qui elles étoient adressées, que D. Ceillier tire son premier argument pour prouver leur autenticité. Il lui paroît même qu'il pourroit suffire pour lever tous

les doutes que l'on pourroit former contre la Lettre de saint Ignace ; mais la matiére lui a semblé assés intéressante pour la traiter dans toute son étendüe, & l'on peut dire qu'il n'a rien travaillé avec plus de soin. Ce seul article demanderoit un extrait tout entier ; ainsi nous aimons mieux y renvoyer les Lecteurs, qui trouveront, outre les argumens invincibles qui assûrent à saint Ignace ces précieux monumens de la plus vénérable antiquité Ecclésiastique, & les réponses aux difficultés que Basnage & les autres Critiques y ont faites, de très-amples analyses de toutes ces Lettres, de sçavantes remarques sur les changemens qui s'y étoient introduits avant que *Usserius* & *Vossius* nous les eussent données dans leur pureté, la Critique des Ouvrages qui ont été supposés au saint Martyr, tout ce que les anciens Peres de l'Eglise ont écrit pour relever le merite des véritables, & une très-belle explication de la doctrine qui y est contenuë. D. Ceillier distingue ensuite les Editions où les Lettres de saint Ignace ont été al-

térées, d'avec celles, qui se sont faites depuis qu'on en a recouvré le véritable Texte.

Chap. XII. Nôtre Auteur établit ici l'autenticité des Actes du Martyre de saint Ignace, qu'on ne doute plus, dit-il, qui ne soient de *Rheus*, d'*Agathopus* & de Philon, ses disciples qui firent avec lui le voïage d'Antioche à Rome, & dont il fait l'éloge dans son Epître aux Fidéles de Philadelphie. D. Ceillier porte le même jugement des Actes du Martyre de sainte Symphorose & de ceux de sainte *Felicité* & de ses fils, & il rejette sur les Copistes, ou sur les Traducteurs certains termes qu'on trouve dans ces derniers, qui ne paroissent pas avoir été en usage dans les procedures au tems de sainte Félicité. Pour ce qui est des Actes de sainte *Serapie*, de sainte *Susanne* & de saint *Eustache* il les abandonne entiérement comme proscrits par la plus saine Critique, & quelques-uns même comme contenant diverses choses contre la Foi.

Chap. XIII. L'Epître de saint *Polycarpe aux* Philippiens, n'est pas

moins célébre dans l'Eglise que celle de saint Ignace. Tous deux disciples des Apôtres, ils avoient puisé à la source même de la vérité ; & l'on a presque rendu à leurs écrits les mêmes honneurs qu'à ceux des Apôtres. L'Epître de saint Polycarpe se lisoit autrefois publiquement dans l'Eglise & quoique quelques Critiques hétérodoxes des derniers siécles en ayent voulu contester l'antenticité, elle a conservé toute son autorité parmi les Catholiques. On trouve ici tout ce qui est nécessaire pour s'en former une juste idée. Saint Polycarpe avoit écrit plusieurs autres Lettres, qui se sont perduës, & les fragmens qu'on en cite, paroissent à D. Ceillier supposés, aussi bien que le Livre *de la Doctrine de saint Polycarpe*, & une prétenduë Histoire de la mort de saint Jean, qui se trouve sous le nom du saint Martyr dans un Manuscrit de la Bibliotéque de l'Abbaye de sainte Flore en France.

Chap. XIV. S. Papias Evêque d'Hieraples en Phrygie, avoit écrit *cinq Livres*, auquel il donna pour

titre *Exposition des discours du Sauveur*, il ne nous en reste que quelques fragmens, que D. Ceillier a tous ramassés dans une Note. Saint Jerôme & Eusebe ont fort loüé cet Ecrivain; mais ce dernier le traite dans un autre endroit d'esprit médiocre; ce qui ne tombe, dit nôtre Auteur, que sur sa trop grande credulité, & sur son peu de pénétration, pour comprendre les discours des Apôtres, & le sens mystérieux de leurs paraboles. Son antiquité & peut-être aussi la beauté de son style lui avoient acquis une si grande autorité, qu'elle a entraîné saint Irenée & plusieurs autres Grands hommes dans son erreur des Millenaires.

Chapitres XV. XVI. XVII. XVIII.

Nous n'avons plus de l'Apologie de saint Quadrat, adressée à l'Empereur Adrien, qu'un petit fragment qu'on trouve dans Eusebe. Celle de saint *Aristide* qui partagea avec saint Quadrat l'honneur d'avoir éteint le feu de la persécution, est toute perduë, aussi-bien que l'Ouvrage d'*Agrippa* surnommé *Castor* contre Basilide. La per-

te du Dialogue d'Ariston de Pellacontre les Juifs est moins regretté ; quoique cet écrit ne fût pas si méprisable selon Origène ; que le prétendoit l'Epicurien *Celse*. La Lettre de *l'Eglise de Smyrne*, touchant le Martyre de saint Polycarpe est venuë jusqu'à nous & se trouve par-tout. Les Critiques les plus sévéres, dit D. Ceillier, ont trouvé tant d'onction dans cette Lettre, qu'ils se sont crus obligés d'avoüer qu'il n'y avoit rien de plus touchant dans toute l'Histoire de l'Eglise, & qu'ils ne pouvoient en soûtenir la Lecture sans se sentir comme transportés hors d'eux-mêmes. Ce qu'il justifie par un passage de Joseph Scaliger qui finit ainsi. *Certè ego nihil unquam in Historia Ecclesiastica vidi, à cujus lectione commotior recedam, ut non ampliùs meus esse videar.*

ARTICLE XVII.

OBSERVATIONS MATHEMAtiques, Astronomiques, Géographiques, Chronologiques & Physiques, tirées des anciens Livres Chinois ; ou faites Fevrier 1733.

nouvellement aux Indes, à la Chine & ailleurs, par les PP. de la Compagnie de JESUS. *Rédigées & publiées par le P. Etienne* Souciet, D. L. C. D. J. *Tome second contenant une Histoire de l'Astronomie Chinoise avec des Dissertations. Par le P.* Gaubil *de la même Compagnie. In* 4° *pp.* 178. *sans compter la Préface & les planches.... Et Tome troisiéme contenant un Traité de l'Astronomie Chinoise par le même P.* Gaubil. *pp.* 373. *A* Paris, *chés* Rollin, *Quai des Augustins.* 1732.

CEs deux Tomes de l'Ouvrage du P. *Gaubil*, Jésuite François, se trouvent réünis dans un même Volume de grosseur raisonnable, d'environ 600. pages; le tout imprimé chés *Rollin*, & recüeilli par le R. P. Etienne *Souciet* avec une Préface & quelques Notes de ce Pére, entremêlées avec celles de l'Auteur. Rien n'est plus loüable que le zéle du R. P. *Souciet* à enrichir le Public du recüeil des Observations & des travaux scien-

tifiques des Missionaires de la Chine. Depuis long-tems les Sçavans attendent beaucoup de cet Empire, le mieux conservé que nous ayons de la premiére antiquité, & conservé dans le goût de l'Histoire & des Sciences, pour la perfection de l'Histoire générale du Genre-humain, dont l'Ecriture sainte ne nous fournit que des traits particuliers, & dont les autres Histoires ne nous donnent que de legers soupçons mêlés de fables & de mille sortes d'équivoques.

La Chronologie sur-tout paroît ne pouvoir tout-à-fait se former en un corps de systême un peu soutenu, sans le secours & la clef de la Chronologie Chinoise. C'est-là le point principal que nous puissions attendre de la Chine. Elle a bien sûrement des traditions & des fastes qui peuvent remplir les lacunes des fastes du reste de l'Univers.

L'Astronomie y a presque de tout tems été en une singuliére recommandation, & fait partie essentielle du gouvernement politique, qui a toûjours été à peu près le même aussi.

bien que la langue & le tour d'eſprit du gros de ſa Nation. La choſe ſeroit tout au mieux, & peut-être hors de toute difficulté, ſans une eſpéce d'interrégne de deux ou trois ſiécles que ſouffrit dans cet Empire l'Aſtronomie, l'Hiſtoire, & même un peu la Tradition Chinoiſe. Le mal n'auroit pas été ſi grand, ſi pendant cet intervale d'ignorance chinoiſe, il n'y avoit pas eû un grand nombre de Livres brulés & des meilleurs. C'eſt l'Empereur *Tſin-chi-hoang* qui fut le Précurſeur des Muſulmans dans cette belle opération, 246. ans avant Jesus-Christ.

Il paroît cependant, que tous les Livres ne furent pas brûlés, & que le goût général de la Nation pour l'Hiſtoire, la Chronologie & l'Aſtronomie ne fut pas tout-à-fait éteint. Les Livres mêmes de Médecine, d'Aſtrologie & d'Agriculture que cet Empereur incendiaire épargna, ne laiſſérent pas de nous conſerver quelques monumens des autres ſciences. Néanmoins il faut convenir que la playe fut profonde. Naturellement tout fa-

vorise dans un Empire, quel qu'il puisse être, les progrès de l'ignorance, & tout s'oppose à celui de la science.

Deux mille ans qui se sont écoulés depuis cette décadence de l'Astronomie pendant trois siécles, n'ont pû la remettre au point de perfection où elle s'étoit maintenuë depuis le déluge. Ce n'est pas que les Chinois n'ayent cependant ces 2000 ans constamment attachés à leur objet, qu'ils n'ayent retrouvé beaucoup de ces monumens de la premiére tradition, qu'ils n'ayent même par leur industrie suppléé à plusieurs qu'ils n'ont pu retrouver. Mais à quoi tout ce travail & toute cette industrie pouvoient-elles aboutir? uniquement à une Astronomie un peu usuelle, telle qu'on en a besoin pour la connoissance des tems & la pratique du Calendrier, qui a de tout tems été le grand objet des Chinois, comme de tous les Peuples policés.

Heureusement pour les Chinois, les Jésuites Européens sont allés accélerer un peu les progrès de leur Astro-

nomie en leur communiquant l'Astronomie d'Europe. Le commerce n'a pas été tout-à-fait réciproque, & cette communication a produit même un mauvais effet, dont il faudra que les Jésuites sentent desormais plus que personne tous les inconvéniens. Les Chinois en gens de bon sens ont laissé là leur Astronomie, & pris sans façon celle de l'Europe; les instrumens, les observations, les calculs, toutes les connoissances, toutes les méthodes, toute la théorie & la pratique.

C'est-là comme l'époque d'une seconde décadence de l'Astronomie chinoise: décadence universelle qui a jetté les Chinois dans une ignorance profonde de leur ancienne Astronomie, de toutes leurs traditions en ce genre, & leur a fait entiérement perdre la clef des Livres où l'on pourroit retrouver cette tradition, & en retrouver du moins des traits & des vestiges. De sorte qu'un homme qui veut aujourd'hui, comme le veut le P. *Gaubil*, reprendre le fil de cette tradition, de cette Astronomie, & de l'Histoire chinoise, se trouve sans pres-

qu'aucun secours de la part de ceux qui devroient naturellement lui servir d'interprétes, pour déchifrer le cahos des Livres anciens & modernes, chinois & tartares, qui sont tout ce que la Chine offre desormais à la curiosité d'un Européen. Le moindre travail est celui de se mettre au fait des deux langues mystérieuses, qui envelopent des mystéres de foi assés envelopés. On connoît la difficulté générale de tout ce qui s'appelle recherches de Chronologie & d'Histoire ancienne. Le détail des difficultés particuliéres que le P. *Gaubil* a dû dévorer, & qu'il faudra bien encore qu'il dévore, donnent dés la Préface de cette Astronomie une grande idée de la patience & de la sagacité de ce Pére. On n'a qu'à lire cette Préface pour en être comme épouvanté. Heureusement il n'en est pas épouvanté lui-même, & ce qu'il nous donne dans ce Volume nous est un bon garand de ce que nous en devons attendre dans la suite. C'est déja beaucoup qu'une Histoire de l'Astronomie Chinoise, soutenuë & suivie *sans interruption depuis deux mille*

ans, avec un Traité d'Astronomie, & des Catalogues d'Eclipses, des observations, des calculs, des méthodes qui remontent encore plus haut. Mais ce n'est pas tout, & ce qu'on nous donne nous fait desirer quelque chose de plus.

L'Histoire astronomique & autre avant la décadence, celle de ce fameux *Yao* dont on parle tant & dont on dit des choses qui piquent tout-à-fait la curiosité des Sçavans, voila ce qu'on prend la liberté de demander sur-tout au P. *Gaubil*, On ne lui demande que ce qu'il paroît bien capable de donner, & ce qu'il promet même assés ouvertement lui-même. Il semble qu'avec cette Epoque on en fixeroit beaucoup d'autres, & qu'une Histoire un peu circonstanciée d'*Yao*, ses Loix, & sur-tout ses Constitutions astronomiques s'enchaineroient fort bien avec l'Histoire générale du Genre-humain, & nous donneroient un peu plus d'idée que nous n'en avons de la religion; des mœurs, de la forme de gouvernement des premiers *hommes au sortir* des mains de Dieu.

ou pour le moins au sortir du Déluge & des mains des Patriarches. Car il est étonnant de voir la plûpart des Peuples dans leur premiére origine représentés par l'Histoire ancienne ou plûtôt par les Fables, comme sortant de terre, encore tout barboüillés de limon, moitié hommes, moitié serpens, selon le sistême de Diodore de Sicile, errans dans les forêts, sans chefs, sans loix, sans mœurs, sans connoissances, sans tradition, sans arts, tenant comme le milieu tout au plus entre l'homme & la bête. La maniére même suivie & réguliére dont l'Histoire nous les fait voir sortant de cette barbarie, se réünissant en corps de Nation, se perfectionnant peu à peu, se poliçant, se donnant des loix, des mœurs, & même des cultes & des religions, inventant les arts & les sciences, & portant avec le tems leur gloire & leur nom aussi haut que l'ont porté les Grecs & les Romains, tout cela semble favoriser la premiére idée des hommes sortis de terre & des inondations du Nil : idée poëtique & toute fabuleuse qui se

trouve suffisamment démentie par l'Histoire sainte, & même par bien des monumens de l'Histoire profane & de la Tradition des Peuples mêmes, qu'on soupçonneroit le plus d'une origine indigne de l'humanité.

Car au milieu des fables & de l'ignorance qui envelope l'origine de la plûpart des Peuples au sortir du Déluge ou de la Tour de Babel, on ne laisse pas de retrouver chés tous ces Peuples, des monumens de ce Déluge, de cette Tour, & de tous les tems mêmes qui les ont précédés depuis Adam; qui nous font voir que le retour de ces Peuples à la lumiére, aux arts, aux sciences, aux mœurs, à la religion, n'est en effet qu'un retour: & que c'est par là que tous les hommes avoient commencé; qu'ensuite ils s'étoient dégradés peu à peu par le péché jusqu'à nous rendre leur origine suspecte; mais qu'ils avoient eû le bonheur de rentrer en partie dans les droits de l'humanité à l'aide de la raison, à l'aide même de certains autres Peuples qui ne s'étoient pas

tout-à-fait si fort dégradées. Car il y a apparence que les Peuples qui furent les premiers fixés après la séparation de Babel ; & qui eurent le loisir de s'établir paisiblement dans leurs premiéres habitations, conservérent assés bien & assés long-tems le dépôt des premiéres connoissances, des premiéres loix, des premiéres traditions, que la licence des mœurs altéra cependant beaucoup, sur-tout par rapport à la Religion. Ceux qui errérent long-tems ; ou qui ne purent se fixer dans leurs premiéres demeures à cause des entreprises de leurs voisins, ceux-là durent tout oublier ou n'en conserver que des vestiges fort confus.

Lorsqu'ils furent ensuite un peu rétablis dans une demeure fixe ; leur commerce avec ceux qui s'étoient mieux conservés, servit à les ramener un peu à la raison & à tout ce que Dieu leur avoit donné d'abord pour appanage. Ce fut effectivement le commerce des Egyptiens & des Indiens, Peuples des mieux & des plus long-tems conservés dans les premiéres institutions

qui valut aux Grecs, aux Romains, & à d'autres, leur retour à l'humanité & à quelque sorte de perfection naturelle. On sçait qu'Orphée, Pythagore, Numa, & les autres Auteurs de ce renouvellement de perfection avoient profité de ce commerce; & probablement ils ne se vantérent pas de tout ce qu'ils en avoient appris. Les Sciences & les Arts dont les Grecs se disent les inventeurs, venoient probablement de plus loin: & les Egyptiens & les Indiens eux-mêmes paroissent les tenir d'une premiére main.

C'est un fait au moins que l'Astronomie étoit fort parfaite à la Chine avant l'époque de l'origine qu'on lui donne chés les Chaldéens. Et la Géométrie se retrouve en vigueur dans le même Empire, avant le tems qu'on fixe pour son invention chés les Egyptiens. Chose singuliére & tout-à-fait digne de l'attention des Sçavans! La fameuse découverte de Pythagore pour laquelle on dit qu'il sacrifia une *Hecatombe* aux Muses, le P. Gaubil *nous apprend* qu'elle étoit connuë à

la Chine, & très-distinctement
nuë & pratiquée dans l'usage d
Géométrie & des Arts qui en dé
dent, plus de mille ans avant
thagore.

On voit donc bien clairemen
quelle conséquence il seroit pou
perfection de nos connoissances
maines, & par conséquent pour
de nôtre raison, du moins pour
de la Chronologie & de l'Hist
qu'on pût parvenir à débroüiller
Monumens & les Livres de l'anc
ne Histoire Chinoise. Il semble qu
Providence n'ait permis la lon
durée de cet Empire & de son
mier goût pour les Sciences, que
nous préparer dans ces derniers t
un accroissement de vûës & de
miéres, & peut-être un renouve
ment peu attendu de bien des
& de bien des Sciences. Car le
Gaubil nous apprend qu'il a plusi
de ces Livres & de ces Monum
entre les mains, & qu'il est p
d'ardeur pour les débroüiller & p
en déguiser de nouveaux. En att
dant, voici une idée un peu plu

taillée de ceux qu'il nous communique dans son Histoire & dans son Traité d'Astronomie Chinoise.

La décadence de cette Astronomie commença l'année 480. avant JESUS-CHRÎT ; les Empereurs n'en faisoient plus de cas. On ne calculoit, on n'observoit plus les Eclipses. On ne montoit plus ou on montoit fort rarement à la *Tour des Mathêmatiques*, c'est-à-dire à l'Observatoire. Car il y en a toûjours eû à la Chine, depuis *Yao* ; & nous ne voyons pas même que dans cette décadence des Mathématiques ces Observatoires ayent été détruits ; lors même qu'on fit main basse sur les Livres d'Astronomie, & que le Tribunal des Mathématiques fut aboli ou sans emploi.

Ce furent les *Hans* dont la Race fut mise sur le Trône de la Chine par *Lieou Pang*, qui recommencérent à favoriser les Lettres & à faire refleurir l'Astronomie, dés l'an 206. avant JESUS-CHRÎT, qui fut celui ou ce *Lieou* prît possession de l'Empire. *Jusqu'à lui* on suivoit le Calendrier de *Tsin-chi-hoang*. Car ce Destructeur

tans brûlérent tous les autr
en disant que l'Alcoran su
alors la Chine n'auroit jama
une parfaite ignorance de to
nomie. Cela n'a pas été en
l'Astronomie y a seulement
est fort déchûë pendant ce
précéda la dynastie des *Han*

Lieou rétablit le Tribuna
thématiques & fit faire un
Calendrier, qui valoit seul
peu mieux que celui de
hoang. L'an 104. l'Empereu
tan fit rédiger par son fils
préceptes, & former une

cercle, repréſentant le Méridien. Tout cela marque une Aſtronomie qui n'étoit pas tout-à-fait perduë. Mais on rapportoit alors les mouvemens céleſtes à l'équateur & non à l'écliptique, ce qui marque cependant une Aſtronomie bien déchûë.

On ſe ſervoit encore alors d'un gnomon de 8. piés avec des clepſidres ou horloges d'eau pour obſerver le lever & le coucher du Soleil ; ſon Midi, & le paſſage des Etoiles par le Méridien. On diviſa l'année en 365. jours & le quart d'un jour. Le cercle ſuivit la même diviſion de 365. & un quart. Cette diviſion eſt aſſés naturelle, mais peu commode. On ne connoiſſoit pas alors le mouvement propre des étoiles fixes, mais bien celui du Soleil vers l'Orient. On calculoit tout ſelon le mouvement moyen, ſans aucune idée de l'équation du Soleil, de la Lune & des autres Planétes. On croyoit l'année exactement diviſée en quatre parties égales par les ſolſtices & les équinoxes : ce qui devoit être une grande ſource d'erreur pour les

les Astronomes Chinois comm

connoissance de la plus recul

quité, & qui remonte jusqu'

Il n'y a pas jusqu'au ridicule de

rées Pythagoriciens des nombre

ne paroisse à la Chine fort ant

rement à Pythagore. En fait d'

& de ridicule cependant on po

croire plusieurs hommes capab

donner dans les mêmes traver

s'être donnés le mot

La grande antiquité qu'on p

que les Chinois donnent au m

n'est que l'opinion assés moder

CHRÎT qu'on commença à avoir à la Chine des instrumens pour observer & représenter le mouvement des Astres, rapporté à l'écliptique. On ne sçait pas si avant la décadence de l'Astronomie on avoit de pareils instrumens, ni si on connoissoit alors la nécessité de ce rapport.

L'an 164. des Etrangers, sujets de l'Empire Romain, arrivérent à la Chine: & cette même année un Astronome Chinois fit des armilles, une Sphére, un Globe céleste, avec un Livre qui expliquoit l'usage de ces instrumens. Ils consistoient en de grands cercles de leton pour l'équateur, le zodiaque, le méridien & l'horizon. On voyoit les deux Pôles, l'un élevé sur l'horizon de 35. à 36. degrés, & l'autre abaissé d'autant. Par le moyen de l'eau, une rouë donnoit le mouvement à ces cercles, & il y avoit un tube pour observer les Astres. Un Docteur Chinois a prétendu sans fondement l'an 1660. que ce tube étoit une lunette pareille à nos lunettes. Le P. *Gaubil* prétend que c'est aussi sans fondement qu'on pré-

tend que tout cela étoit dû à l'arrivée de ces Etrangers. L'Histoire n'en dit rien, & *Tchang-heng*, auteur de ces instrumens, a toûjours passé pour homme sçavant & adroit.

L'an 206. de Jesus-Christ, l'Astronomie commença à être fort exacte à la Chine; après que deux Astronomes appellés *Lieou-hong* & *Tsay-yong* eurent publié leur Astronomie appellée, *l'Image du Ciel*. Ils corrigérent l'an Solaire, ayant trouvé qu'il n'étoit pas juste de 365. jours & un quart. Ils établirent l'équation de la Lune, & le mois anomalistique.

Le P. *Gaubil* examine pourquoi durant toute la dynastie des *Hans*, l'Astronomie fit si peu de progrès; & il prétend avec raison, que l'Astrologie judiciaire dont tous les Astronomes de ce tems étoient infatués, en fut la principale cause. Ils étoient plus occupés à trouver des rapports entre les mouvemens célestes & les actions des Empereurs régnans, qu'à découvrir le vrai de ces mouvemens.

Une autre cause rapportée par le même Pére, est que les Astronomes

des *Hans*, fortement persuadés que dés les premiers tems de *Souhi* & d'*Yao* l'Astronomie étoit parfaite, ils cherchoient bien moins la perfection de l'Astronomie dans les Observations du Ciel que dans le déchifrement des monumens qui restoient de ces premiers tems. Or plusieurs de ces monumens étoient fort défigurés, on en avoit perdu la clef, plusieurs se rapportoient même à autre chose, à la musique, à la physique, à la religion, à des mystéres numériques, &c. Et on vouloit cependant que ce fussent autant de régles, de préceptes, de calculs, d'observations astronomiques, envelopées & à déveloper.

La plûpart des Astronomes des *Hans*, vouloient encore par ignorance ou par flatterie, qui est une double ignorance dans celui qui flatte & dans celui qui est flatté, ils vouloient, ils supposoient que le mouvement des Astres n'étoit pas immuable. Les actions bonnes ou mauvaises des Princes, disoient-ils, sont cause que le Ciel change souvent ses mouvemens,

Le principal but de ces Aſtronomes étoit après tout de ſe préparer des défaites lorſqu'ils avoient mal calculé une Eclipſe. Anciennement, diſoient-ils, il n'y avoit ni Eclipſe ni retrogradation des Planétes : & ce ſont les mauvaiſes actions des Princes qui ont procuré aux Aſtronomes la peine de calculer ces Eclipſes. Une Eclipſe mal calculée n'arrivoit pas. On couvroit ſon honneur en faiſant honneur au Prince de ce que ſa bonne conduite, ſon ſage gouvernement avoit détourné un ſi grand malheur qui ſans cela étoit immanquable.

Une Eclipſe de Soleil au premier de la premiére Lune de l'année eſt d'un mauvais augure à la Chine. Pour éviter ce préſage, plus d'une fois les Aſtronomes Chinois ont placé cette Eclipſe au dernier de la douziéme Lune, ou bien ils ont mis 13. Lunes : & ſi des Contemporains n'avoient relevé cette ſupercherie, nous croirions les Chinois plus malhabiles qu'ils n'étoient. Si on étoit inſtruit à fond, dit le P. *Gaubil*, des préjugés, des maximes des raiſons de politique, &c.

qui ont fait ſouvent agir les Aſtronomes Chinois, & qui ont influé dans leurs obſervations & dans leurs calculs, peut-être les trouverions-nous plus au fait que nous ne le jugeons ſouvent.

Environ l'an 284. vivoit un Aſtronome appellé *Yu-hi*, qui eſt le premier Chinois qu'on trouve, qui ait parlé du mouvement propre des Etoiles fixes : mais il en parla mal, le faiſant d'un degré en cinquante ans. Ce ne fut que vers l'année 443. que *Ho-ching-tien* ayant pris un gnomon de huit piés, & par ſon moyen ayant bien obſervé les ombres méridiennes pluſieurs jours avant & après le ſolſtice d'Hyver, fixa le ſolſtice d'Hyver au 20. Décembre. Il ne paroît pas que les Chinois ayent employé cette méthode d'obſerver & de calculer les ſolſtices avant ce tems-là. Cet Auteur au reſte eut des conférences avec un Bonze Indien, qui étoit Aſtronome. On ne ſçait pas s'il communiqua cette méthode au Chinois, ni ſi le Chinois l'avoit retrouvée dans les monu-

mens de la premiére antiquité avant la décadence de l'Aſtronomie.

L'Aſtronomie de *Ho-ching-tien*, fut vivement attaquée comme fautive par un habile Aſtronome nommé *Tſou-tchong*; lequel paroît le premier qui ait remarqué que l'Etoile polaire n'étoit pas fixée au Pôle boréal, mais avoit un mouvement d'Orient en Occident autour de ce Pôle. Le même Aſtronome ajoûta 11. ans aux périodes lunaires de 19. ans où l'on comptoit avant lui 235. conjonctions. Pour lui il prit une période de 391. ans Solaires dans laquelle il devoit y avoir 144. mois intercalaires. Or dans 391. ans il y a 20. périodes de 19. ans, à quoi on ajoûte 11. ans. Les ennemis que *Tſou-tchong* eut à la Cour, firent rejetter ſa méthode qui fut remiſe en honneur l'an 503.

Vers l'an 550. un Aſtronome fort vanté pour ſa probité & ſon ſçavoir, nommé *Tchang-tſe-ſin*, perfectionna beaucoup l'Aſtronomie Chinoiſe par les Obſervations qu'il fit avec un grand ſoin pendant plus de 30. ans

dans une Isle, où il s'étoit retiré & caché à cause des guerres qui désoloient son Païs. Il fit connoître la Parallaxe de latitude de la Lune. Il donna de bons préceptes pour connoître le moment juste du commencement, du milieu & de la fin d'une Eclipse. Il fit voir que les équinoxes partageoient inégalement les solstices. Il trouva les vrais intervales des saisons, & donna les premiéres vûës pour les équations additives ou soustractives pour réduire le mouvement moyen au vrai. Ses Disciples furent les meilleurs Astronomes qu'il y eût à la Chine après lui.

En 584. *Tchangpin* Bonze fit une Astronomie par ordre de la Cour : son Astronomie n'eut rien de fort nouveau. Deux Astronomes habiles l'attaquérent. Les voyes de fait les empêchérent de réüssir d'abord. La Cour maintint quelque tems son Favori *Tchangpin* ; à la fin la vérité l'emporta, & il fut débouté. *Lieoutcho* un de ses Emules le culbuta. *Lieoutcho* étoit disciple de *Tchang-tse-sin*.

En 591. la Dynastie des Souy mon-

ta sur le Trône qu'elle n'occupa que trente ans. Pendant ce court intervale, l'Astronomie qu'on fit par ses ordres est une des plus détaillées, & qui contient plus de particularités sur les anciennes méthodes. Les Princes de cette Dynastie firent faire de grands instrumens de leton, des quarts de cercle, des sphéres, des globes, des armilles : & sur-tout un grand & ample Catalogue des Etoiles de ce tems-là, quoique sans longitude, latitude, ni déclinaison.

Lieou-hiven qui vivoit alors vers la fin du sixiéme siécle est fort estimé des Chinois. Sa Chronologie revient à celle de *Pan-kou* Historien des *Hans*, lequel, sans être fort habile Astronome, n'avoit pas laissé de donner à l'aide de l'Histoire, une Chronologie qui est la plus estimée à la Chine.

De tout tems les Chinois se sont servis des ombres méridiennes, & d'une Etoile polaire pour tracer la méridienne. Il est même douteux si de tout tems ils n'ont pas employé pour cela l'aiguille aimantée.

En 618. la Dynastie des Tang mon-

ta ſur le Trône ; elle l'occupa environ 300. ans. Sous cette Dynaſtie l'Aſtronomie fleurit, & il y eut beaucoup de bons Auteurs en tout genre. Dans ces commencemens des *Tang* il vint à la Chine des Etrangers d'Occident, qui étoient au fait de l'Aſtronomie, & qui donnérent aux Chinois une idée des nœuds & des apſides par rapport au calcul des Eclipſes, & les mouvemens céleſtes.

L'an 721. l'Empereur fit venir à la Cour le Bonze *Y-hang* dont l'Aſtronomie a fait beaucoup de bruit à la Chine. *Y-hang* prit beaucoup de meſures pour réüſſir. Il fit faire des gnomons, des ſphéres, des aſtrolabes, des quarts de cercle, &c. Il envoya des Obſervateurs au Nord & au Sud. Son principal but étoit de déterminer un degré en latitude. On ne voit pas qu'avant les Jéſuites les Chinois ayent penſé aux longitudes. Les Députés avoient ordre d'obſerver deux choſes, & ſur-tout les Etoiles viſibles ſur d'autres horiſons que *Siganſou* où étoit la Cour. Sur ces Obſervations *Y-hang* *détermina* la diſtance polaire de l'E-

toile de ce nom, à trois degrés. Ces Obſervations perfectionnérent beaucoup la Géographie.

L'angle de l'orbite des Planétes avec l'écliptique, ou avec l'orbite de la Lune, paroît n'avoir pas été connu ni même examiné à la Chine avant l'arrivée des Jéſuites. On a fort vanté à la Chine les inſtrumens dont ſe ſervit *Y-hang*. Il ſe piquoit de les avoir grands & bien gradués. L'eau y donnoit le mouvement à pluſieurs roües, qui repréſentoient tout le ſiſtême du Ciel, du Soleil, de la Lune, des cinq Planétes, les conjonctions, les oppoſitions, les éclipſes, les jours & les nuits, la hauteur du Pôle à *Siganſou*, les Etoiles vûës & non vûës, les heures & ce qu'ils appellent les *Ke*. Quand le ſtyle étoit ſur ces *Ke*, une ſtatuë paroiſſoit, frappoit ſur un tambour & diſparoiſſoit. Le préjugé des François, eſt que les Chinois n'ont point l'eſprit inventif, & que nous l'avons beaucoup. Voila pourtant des choſes, dont nous nous ſommes fort glorifiés long-tems après l'invention des Chinois. L'heure même étoit ſou-

née, & sonnée sur une cloche par une statuë qui paroissoit & disparoissoit à propos.

Le P. *Gaubil* donne pour un exemple de la capacité de *Y-hang* dans les Observations astronomiques, l'Observation de la latitude de Sirius qu'il détermina à 39. *degrés* 25. *min.* 30. *sec.* 12. *tierces*, & que M. *Maraldi* environ mille ans après a trouvé de 39. *degrés* 33. *minutes* : ce qui fait huit minutes de différence. Il n'y a pas 100. ans que l'Observation de *Y-hang* l'auroit peut-être emporté sur celle des Astronomes de l'Europe. Les Chinois cependant & *Y-hang* lui-même n'étoient pas encore au point de précision, sur-tout pour le calcul des Eclipses. Cet habile homme en avoit prédit deux qui n'arrivérent pas. Il s'en prit aux variations arbitraires du mouvement du Ciel. Ne nous en faisons point accroire aux dépens de *Y-hang* & des Chinois : nos plus célébres Astronomes ont bien prédit, il y a peu d'années, les retours de certaines Cométes qu'on attend encore *après le* terme prescrit ; & les varia-

tions arbitraires du mouvement & même du corps & de la substance des Cométes n'ont pas manqué de venir au secours. Lorsque *Y-hang* eut recours à ces variations, ni lui ni personne à la Chine n'en fut la dupe. Le P. *Gaubil* conjecture que si on avoit en entier l'écrit que fit *Y-hang*, pour justifier les variations qu'il attribuoit au Ciel, & qu'il confirme par d'autres variations pareilles, vrayes ou fausses, on y trouveroit immanquablement la station du Soleil au tems de Josué, sa retrogradation au tems d'Ezechias, & peut-être les ténébres de la passion. *Hoainan-tse* Prince de la Dynastie des *Hans* paroît avoir eû connoissance des deux premiéres variations. *Y-hang* mourut âgé de quarante-cinq ans, fort regretté des Chinois & de la Cour. Le P. *Gaubil* assure positivement d'après l'Histoire Chinoise, que la boussole & l'usage de l'aiguille aimantée étoit en régle comme aujourd'hui vers la fin du regne des *Hans*.

En 892. *Pien-Kang* habile Astronome pour ce tems-là a parlé nette

ment de l'établissement du premier méridien pour les calculs. Le sien fut à *Teng-fong* Ville du *Honan*. Il fit un grand Catalogue des latitudes & des longitudes. Le P. *Gaubil* croit cet Astronome étranger à la Chine. Sa méthode est nette & précise, son discours lié, son stile clair, son érudition ménagée. Cependant le P. *Gaubil* assûre que l'Ouvrage de cet Astronome ne fut que celui de *Y-hang* clairement & méthodiquement expliqué. Un Etranger en étoit-il capable, & s'il en étoit capable, s'y seroit-il uniquement borné. Les Etrangers que nous sçavons sûrement avoir été à la Chine & y avoit mis la main à l'Astronomie, ont commencé par leur Astronomie, & puis ils ont travaillé à celle des Chinois. La Nature va de proche en proche. *Pian-kang* qui est allé uniquement de proche en proche, paroît convaincu par-là d'être un Chinois naturel.

Après les *Tangs* l'Astronomie déchût un peu sous les *Songs*. On la cultiva pourtant toûjours ; & la Cour

ne cessa pas de s'y intéresser. On fit même une Sphére mobile qui marquoit les tems & les sonnoit à l'aide des Statuës, à l'imitation de la Sphére de *Y-hang.*

En 1064. on fit un précis historique des découvertes astronomiques des Chinois depuis l'an de Jesus-Christ 206. En 1101. on fit un herbier ou botanique Chinoise. On y dit comme une chose connuë que la pierre d'aimant touchant une aiguille lui donne la proprieté de se tourner vers le Midi, mais non tout à fait juste au Midi : l'Ouvrage du Prince *Tching* fait avant la venuë des Jésuites à la Chine fait voir clairement que les Chinois connoissoient la déclinaison de l'aimant, & avoient de bonnes régles pour connoître cette déclinaison : & le P. *le Comte* a été trompé par les Chinois qui lui parurent ignorer tout cela, sans doute parceque ce n'étoient pas des Sçavans. Combien de gens en France, gens même de qualité, répondroient à un Etranger qui les interrogeroit dans sa langue plû-

tôt que dans la leur ſur la connoiſſance de la bouſſole, qu'on ne la connoît pas en France.

En 1106. les vieux inſtrumens ſe trouvant fautifs, on en fit de plus exacts. Les guerres qui ſuivirent & qui bouleverſérent plus d'une fois la Chine, n'y aidérent pas aux progrès de l'Aſtronomie. Tout ce qu'elle put faire, ce fut de ſe ſoûtenir & d'aller toûjours un peu. Du tems des Conquêtes de *Gentchiſcan* elle alloit en effet, même dans ſon armée. Mais une Eclipſe lunaire prédite pendant un Siége qu'il faiſoit, parut au jour mais non à l'heure annoncée. Elle devoit être à minuit, elle fut à la premiére veille.

Cobilay ayant mis *Co-cheou-king* à la tête du Tribunal des Mathématiques, celui-ci travailla 70. ans à un Ouvrage qui fut eſtimé. Il abolit l'Epoque feinte appellée *Chang-yuen*, & en prit une réelle. Il ſe ſervit de gnomons de quarante piés. Il avoit égard aux diamétres du Soleil. L'an 1280. il détermina par beaucoup d'Obſervations le ſolſtice à Peking le 14. Décembre une heure vingt-ſix minu-

tes vingt-quatre secondes après minuit. Ce fut-là la vraye Epoque de son Astronomie. Il fixa le premier Méridien à Peking. *Cobilay* étoit fils de *Tolay* quatriéme fils de *Gentchiscan*. Il fit beaucoup de conquêtes vers le milieu du treiziéme siécle & détruisit l'Empire des *Songs*.

Cheou-king fit des instrumens d'une grande perfection, sphéres, gnomons, &c. dont la plûpart subsistent encore à la Chine, enfermés dans une salle où on n'entre pas. Il fit son Astronomie sur ses propres Observations, comparées quelquefois avec celle des Anciens. Pour vérifier sa méthode, il calcula la plûpart des anciennes Eclipses, & beaucoup d'anciennes Observations. La Chronologie qu'il recüeillit de ces calculs, est fort belle. Il trouva la plus grande déclinaison du Soleil de 23. *deg.* 33. *min.* 40. *sec.* 18. *tierces*.

Dés le tems des *Hans*, 106. ans avant Jesus Christ, les Astronomes Chinois donnoient comme un Principe connu, que la plus grande déclinaison du Soleil étoit 23. d. 39. m. 18.

sec. 7. tierces. Cette déclinaison, dit le P. *Gaubil*, n'étant pas l'effet des Observations des *Hans*, ne sçauroit venir que d'une suite d'Observations, & même d'assés bonnes Observations faites avant les *Hans*. Ce Pére ajoûte encore que si l'on compare cette déclinaison du tems des *Hans*, & ensuite celle de *Cheou-king* avec celles des Européens, on trouvera qu'en ce point nul Astronome contemporain n'a jamais pû être préferé aux Chinois. L'Astronomie faite par les ordres du dernier Empereur *Cam-hi*, dit nettement que *Co-cheou-King* est le premier Chinois qui ait sçu la trigonométrie sphérique. On vante beaucoup un instrument dont se servoit *Cheou-king*; on n'en dit autre chose, sinon qu'il y avoit un tube & deux fils; & on ajoûte qu'avec cet instrument cet Astronome sçavoit jusqu'aux minutes, la mutuelle distance des Planétes, des Etoiles, & de la Lune. Avant le tems de *Cheou-King* on sçavoit en général la proportion de la circonférence au diamétre, comme de trois à un. *On sçavoit* calculer les triangles recti-

lignes rectangles. On connoissoit un peu la proportion des cordes avec le diamétre. *Co-cheou-king* se trompa deux fois dans le calcul des Eclipses du Soleil. Après sa mort on négligea beaucoup l'Astronomie.

En 1368. les *Mings* étant montés sur le Trône on renouvella l'Astronomie de *Cheou-king*. *Hong-vou* Fondateur des *Mings* introduisit les Mahométans dans le Tribunal des Mathématiques : ce qui ne racommoda rien. Tout alloit de mal en pis vers l'an 1573. Alors le Prince *Tching* & l'Astronome *Hing-y-lou* entreprirent de rétablir l'Astronomie ; ils n'y épargnérent rien. Leur Chronologie est tout ce que les Chinois ont de mieux. L'Astronome remonte à *Souhi* qu'il suppose le premier Empereur Chinois. Ce Prince ne remonte pas au de-là de *Yao*, le plaçant 2300. ans avant Jesus-Christ. Ce fut précisément dans ce tems-là que les Jésuites arrivérent à la Chine. Les Chinois furent frappés de la justesse, de l'étenduë & des principes du calcul Européen. Ils estimérent sur-tout beau-

coup l'application de l'Astronomie à la Géographie. On donna donc aux Jésuites le soin du Tribunal des Mathématiques.

Appendice à l'Histoire de l'Astronomie Chinoise.

Ce sont pour la plûpart des Dissertations au nombre de cinq ou six que fait le P. *Gaubil* sur quelques Eclipses & sur quelques usages particuliers. Par exemple il remarque que plus de 2200. ans avant JESUS-CHRÎT, les Chinois ont connu une année de 365. jours & un quart : que de tout tems ils ont commencé cette année au solstice d'Hyver, & que ce solstice a toûjours été le grand objet de leurs Observations : que moyennant ces principes & quelques autres sur les saisons & sur les Lunes intercalaires, ils ont garanti leur Astronomie des grandes erreurs, où ils auroient donné sans cela; qu'ils ont même été toûjours en état de corriger les erreurs & de les empêcher de se multiplier à l'excès.

Dissertation sur une Eclipse Solaire *Fevrier 1733.*

rapportée dans le Cheou-King. C'est ici une Eclipse antérieure à JESUS-CHRIST de 2155. ans. Elle a été parmi les Chinois, & parmi les Jésuites de la Chine; & est encore pour le P. *Gaubil* un grand sujet de dissertation. Toute la diversité d'avis ne va cependant jamais à une trentaine d'années de différence. Elle ne va pas même là à beaucoup près depuis que l'Astronomie Chinoise a été un peu perfectionnée, sur-tout par les Jésuites d'Europe. Ceux qui sont curieux de discussions chronologiques, peuvent lire la Dissertation. Ici nous nous contenterons de remarquer que cette Eclipse arriva sous *Tchong-Kang* Successeur de *Yao*, que dés ce tems il y avoit un Tribunal des Mathématiques établi ou rétabli par *Yao*, que *hi*, *ho*, préposés à ce Tribunal avoient négligé de calculer cette Eclipse, parceque c'étoient des yvrognes: que cette Eclipse n'avoit été annoncée que par un tambour frapé selon la coûtume par un aveugle: qu'alors les Mandarins étoient montés à cheval, & que le Peuple avoit accouru, selon le

cérémonial constant de la Chine, & qu'enfin, comme porte le Texte, selon les Loix inviolables de la Chine, *hi*, *ho*, méritoient la mort, la peine en étant décernée contre les Astronomes, qui dévancent ou qui reculent le tems. Rien n'est plus propre à faire sentir l'antiquité & l'importance de l'Astronomie. Rien ne fait mieux connoître qu'elle venoit de plus loin, & que Dieu même en avoit prescrit, & sans doute montré l'usage aux premiers hommes. N'y eût-il que la célébration du jour du Seigneur qui est de la premiére origine, l'Astronomie est une science absolument nécessaire aux hommes.

La seconde Dissertation est sur une Eclipse Solaire arrivée incontestablement selon tous les Auteurs Chinois & Européens, l'annee 776. avant J.C. La troisiéme Dissertation est sur une autre Eclipse rapportée dans un Livre de Confucius. Mais c'est la quatriéme Dissertation qui est fort intéressante. Il s'y agit d'une Eclipse que les plus habiles Missionnaires, entr'autres le *P. Bouvet* ont crû être la même que

celle de la Passion de Jesus-Chrît, cela seroit curieux. Mais le P. *Gaubil* n'est point de cet avis. Comme cet Extrait est déja fort long, on traitera ce point dans une Dissertation à part, après avoir donné dans un autre Extrait une idée du troisiéme Volume du P. *Gaubil*.

Article XIV.

OBSERVATIONS MATHEMATIques, Astronomiques, Géographiques, &c.

Suite de l'Article précédent.

Nous avons donné l'Extrait du second Tome qui contient l'Histoire de l'Astronomie Chinoise depuis les *Hans*, c'est-à-dire, depuis l'an 206. avant Jesus-Chrît. Le Traité qui est dans ce troisiéme Volume se rapporte fort à cette Histoire, & auroit pû réguliérement y entrer sous une forme historique: ce qui auroit fait remonter cette Histoire beaucoup plus haut, & à la fondation mê-

me de la Monarchie Chinoiſe, c'eſt-à-dire, au déluge ou fort près de là.

La premiére partie de ce Traité roule en effet ſur l'Aſtronomie Chinoiſe priſe depuis l'établiſſement de la Monarchie juſqu'aux *Hans*, 206. ans avant JESUS-CHRÎT. Ce qu'on a de ces tems reculés ſe trouve dans les Livres claſſiques *I-king*, *Chou-king*, &c. & dans d'autres Livres. L'hiſtoire Chinoiſe même de la Monarchie contient bien des détails d'Aſtronomie.

Dans une premiere Section, le P. *Gaubil* traite de l'Aſtronomie du Livre claſſique *I-king*. D'abord il paroît conſtant que *Fou-hi* qu'on croit le premier Fondateur de la Monarchie n'a rien laiſſé par écrit. Il y a ſeulement deux eſpéces de Symboles, appellés *Koua* & *Ho-tou* qui ſont de *Fou-hi* ou de ſon tems. Les Chinois ſont perſuadés que toutes les régles d'Aſtronomie ſont renfermées dans ces deux Symboles; mais ils en ont perdu la clef, & il n'y a pas d'apparence que perſonne la retrouve, ſi

ce n'est dans des Livres Chinois qu'on pourroit déterrer par hazard. Car les Kouas consistent en des lignes paralléles égales dont les unes sont brisées chacune en deux, & les autres sont contenuës dans toute leur longueur. Cela sûrement ne nous apprend rien, & cependant Confucius qui pouvoit en avoir une demi clef dit d'un *Koua*, que cette figure doit être examinée par un Prince, & qu'à cette vûë il doit penser à régler le Calendrier & à connoître les Saisons.

Les *Ho-tou* consistent en des cercles blancs & noirs, disposés en lignes, en quarrés, d'une façon qui a bien sa régularité, mais qui ne peut nous paroître que bizarre ou du moins sans expression connuë. Leur nombre est cependant déterminé, & marque tantôt le Ciel, tantôt la Terre, & puis la Lune, pleine, nouvelle, intercalaire, &c. à l'aide des nombres impairs 1. 3. 5. 7. 9. qui sont les nombres du Ciel, & des pairs 2. 4. 6. 8. 10. qui sont ceux de la Terre. Il faut ajoûter ces nombres, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre. Mais c'est

là que viennent les Mystéres numériques Pythagoriciens qui ne nous ménent à rien.

Les Chinois conviennent qu'en 206. l'ancienne explication de tout cela étoit perduë. On s'efforça bien alors, & on s'est efforcé souvent depuis de retrouver cette explication à force de Commentaires. C'étoit-là le moyen d'achever de tout confondre. Tout ce qu'on sçait, c'est que *Sou-hi* a inventé les *Koua* & les *Ho-tou* pour y renfermer toute la Théorie du Ciel & la pratique du Calendrier. Et voila à quoi se réduit le Livre *I-king.*

Le Livre classique *Chou-king* est plus précis. Ce Livre est du tems de *Yao.* Le premier Chapitre parle d'Astronomie d'une maniére fort dévelopée & fort juste. *Yao* y parle à ses Astronomes *Hi*, *Ho*, & leur commande d'observer & de dresser un Calendrier. Il leur apprend à reconnoître les solstices & les équinoxes non-seulement par l'égalité ou l'inégalité des jours ; mais, ce qui mérite d'être remarqué, par les constellations & les étoiles. L'année de 365. jours 6. heu-

res, avec l'année intercalaire de 366, y est déterminée avec l'intercalation de la Lune.

Le *Chou-king* fait mention d'une grande inondation au tems de *Yao*, & on dit que le grand *Yu* fit écouler les eaux. Que sçait-on si cette inondation n'est pas le déluge transposé en d'autres tems, & si ces eaux que *Yu* fit écouler, n'étoient pas des lacs, des étangs, des mares restées du déluge ?

Le P. *Gaubil* remarque qu'au Chapitre *Yu-kong* la position géographique des lieux connus est si exacte, que par son moyen on pourroit dresser une Carte d'une bonne partie de cet Empire; & que les Missionnaires qui sur quelques positions qui ont changé, ou dont les noms ne se rapportent plus, ont voulu que le *Yu-kong* parlât d'un autre Païs que la Chine, n'y ont pas regardé d'assés prés. Ce qui nous reste du *Chou-king* n'est qu'un fragment.

Après avoir parlé de quelques autres Livres qui ne disent pas grand chose, le P. *Gaubil* vient au Diction-

 naire

naire, on a un fragment qui nous reſte d'un ancien Dictionnaire, nommé *Aul-ya*. On le croit antérieur aux *Hans* & voiſin du tems de Confucius. On y trouve le ſigne que nous nommons *Amphora*, déſigné auſſi par des caractéres d'eau & de déluge; la conſtellation *Hui* eſt placée dans ce ſigne; or *Hui* eſt l'Empereur ſous lequel les Chinois prétendent qu'arriva le Déluge, ſans doute parceque cet Empereur qui étoit bon Géométre & Arpenteur, avoit fait écouler bien des eaux reſtées dans les terres depuis le Déluge.

Le *Tcheou-li* eſt un autre Livre qui paroît antérieur aux *Hans*. Il y eſt parlé des Coûtumes & des Loix de l'Empire; & l'Aſtronomie n'y eſt pas oubliée; mais on en a alteré le Texte, & il s'y eſt gliſſé bien des folies d'Aſtrologie. Ce qui eſt le plus recommandé dans ce Livre au regard de l'Aſtronomie, c'eſt la deſcription de la ligne méridienne, & on y exige ſur-tout une grande attention à tourner les Palais des Princes au Midi.

Le Tcheou-Pey eſt celui qui nous

fournit le plus de détail de l'érudition Chinoise Géométrique & Astronomique. Il y est dit nettement que *Sou-hi* laissa des régles d'Astronomie, & *Tcheou-kong* des principes de calcul pour connoître le Ciel & la Terre, c'est-à-dire, pour l'Astronomie & la Géométrie.

Ce Livre assûre que les principes du calcul sont dans la connoissance de la figure circulaire, & de la figure plane rectangle. On y dit que pour connoître le cercle il faut connoître la figure plane rectangle, & pour celle-ci, il faut sçavoir poser des lignes droites à angles droits, sçavoir multiplier ces lignes l'une par l'autre, & sur-tout sçavoir prendre les quarrés de ces lignes.

L'exemple qu'on en donne est singulier. On suppose deux lignes jointes à angles droits, l'une de 4. parties, & l'autre de 3. & on conclut que la ligne qui joindra ces deux sera de 5. parties. Tout cela a son nom. La grande ligne qui est nôtre hipothenause, ils l'appellent *King*, la moyenne *Kou*, & la petite *Keou*, & la for-

me des trois est triangulaire rectangle. On trouve des figures fort anciennes qui rendent tout cela sensible.

On assûre que le grand *Yu* employa utilement le triangle rectangle pour son grand Ouvrage, & le même Texte dit positivement qu'avec ces connoissances on peut mesurer les distances, les hauteurs, les profondeurs, & généralement tout ce qui a rapport aux figures planes & circulaires. Il paroît que ces connoissances, en particulier celle du triangle rectangle, étoient à la Chine plus de mille ans avant Pythagore qui pourroit bien l'avoir apprise, sinon des Chinois, au moins des Egyptiens ou des Indiens qui l'avoient sans doute aussi.

Le goût de la critique, & d'une certaine critique frivole & badine, est assés le goût de ce Païs-ci. Au lieu de donner tout à sa propre instruction, on aime mieux donner un mauvais tour à la science des autres. Le *Tcheou-Pey* dit que le Ciel est rond & la terre quarrée : on peut beaucoup *gloser là-dessus*; mais il est pourtant

vrai que cela ne veut dire pa
sinon que l'Astronomie se s
cle & la Géométrie du qu
peut-être que le trigonométr
que sert pour l'Astronomie, d
ligne pour la Géométrie. C
pas là les seuls Livres Chino
les principaux par rapport
nomie.

L'Epoque de la Boussol
ancienne qu'on trouve à la
de plus de 2000. ans avan
CHRIST ; mais il n'est pas
n'y fut pas auparavant, & l
qui en parle, n'a jamais p
en être l'inventeur. C'est
Successeur de *Son-hi* prem
teur.

Il paroît que *Son-hi* ne
des Traditions de vive voix
les Sciences ; mais que *Ho*
recüeillit. On dit constam
ce fut lui qui fit les *Lu-lu*,
étoient des instrumens de
qui déterminoient par leu
sions & leurs rapports les
Musique, les poids, les m
culs mêmes d'Astronom

métrie, & d'Arithmétique, comme qui diroit la Table de Pythagore, les Comptes-Faits, le Calendrier, & puis des instrumens pour observer: car *Hoang-ti* est positivement dit avoir fait tout cela. Et à ce compte les premiéres connoissances des hommes au sortir de l'Arche & de la Tour de Babel alloient bien loin, & Pythagore & les Grecs avoient inventé les choses à peu de frais.

Les Chinois n'étoient pas inventifs, disons nous; ils n'avoient garde de l'être, ils avoient dés le commencement toutes les Sciences & les Arts nécessaires: la nécessité seule est la mére de l'invention. Avec le tems ils déchurent assés de ces lumiéres primitives. Il étoit naturel qu'au retour du goût, ils cherchassent ces lumiéres dans les Livres & dans les monumens anciens, où ils sçavoient qu'elles étoient, & non dans leur propre génie où naturellement on ne les trouve pas sans beaucoup d'art & de recherche.

Dans la seconde Partie, le P. *Gaubil* traite de l'Astronomie Chinoise depuis les *Hans*, c'est-à-dire, depuis

l'an 206. avant Jesus-Christ jusqu'au quinziéme siécle.

Il y a plus de trois mille ans que les Chinois connoissoient la division du cercle en 360. degrés, & le degré en 60. minutes ; mais ce ne fut que du tems des Jésuites qu'ils commencérent à en user,& à diviser aussi le jour en vingt-quatre heures, chaque heure en soixante minutes, &c. Leur division du cercle en 365. degrés étoit plus naturelle, étant relative au moyen mouvement du Soleil, quoiqu'elle fût peut-être moins commode.

Après quelques explications préliminaires, le P. *Gaubil* donne des Tables pour réduire les degrés & les autres mesures Chinoises aux nôtres. Suit la Table des constellations Chinoises, au nombre de vingt-huit. Puis une Table d'époques nécessaires à l'Astronomie Chinoise : une Table des nombres supposés dans la Méthode de *Cocheou-king* : la Table des 24. *tsieki*, pour l'an 85. de Jesus-Christ. Une Table moderne des 28. constellations : une autre des mêmes constellations faite l'an 103. de J. C. une

autre des *Tſieki* ; une des quatre points Cardinaux ſous les *Ouey*, l'an 237. de J. C. &c.

Enfin on trouve ici toutes ſortes de Tables Aſtronomiques à la Chinoiſe, avec des Notes & des Explications abregées du P. *Gaubil* ſur chacune. Les Aſtronomes profonds & les Curieux d'antiquités chronologiques ont de quoi s'occuper. Car il eſt tems d'étendre nos vûës, & d'enchaîner nôtre Hiſtoire & nos Sciences avec celles-là.

Le P. *Gaubil* vient aux méthodes Chinoiſes. Les méthodes pour calculer les Eclipſes depuis l'an 2155. avant J. C. juſqu'à l'an 206. ne ſont point connuës. On ſçait ſeulement qu'on les calculoit, mais quelquefois aſſés mal : ce qui marque pourtant qu'on avoit commencé par les bien calculer, & par une bonne méthode, & que c'étoit la faute des Aſtronomes, tels que *Hi* & *Ho*, ſi les calculs étoient fautifs.

Depuis l'an 206. avant J. C. on en ſçait un peu plus, ſur l'Aſtronomie Chinoiſe ; mais juſqu'en 206.

après J.-C. cette Astronomie fut très-imparfaite, & très-insuffisante pour le calcul des Eclipses, qui étoit le plus souvent fautif. Il ne laissoit pas cependant quelquefois d'attraper le but assés juste, un reste de principes anciens, & sur-tout la comparaison des anciennes Eclipses, & la confrontaion de leurs retours, de leurs périodes, redressant & dirigeant même les Calculateurs qui avoient du génie & du travail.

Le P. *Gaubil* se sert fort habilement de l'incapacité des Astronomes du tems des *Hans*, pour établir l'antiquité de l'Histoire Chinoise par les Eclipses antérieures, que ces Astronomes ont rapportées. Car ils les ont rapportées uniformément, ce qui marque qu'ils les tenoient de la Tradition, & non de leur calcul fort incapable de cette uniformité & de cette justesse. Ainsi les Epoques fixées par ces Auteurs les ont bien plûtôt dirigés dans leurs supputations, que leurs supputations ne leur ont donné ces Epoques.

Dans l'Astronomie de *Lieou-hong*

faits en 206. après J.C. on voit pour la premiére fois des Catalogues, pour sçavoir le tems où la latitude de la Lune est australe ou boréale. On trouve des espéces d'adages ou de principes qui décident des Eclipses, de leur totalité, de leur partialité, &c. Et l'on voit qu'en ce tems-là les Chinois avoient une méthode asses bonne pour les Eclipses. Cette méthode pourroit cependant être particuliére à quelques Chinois, & ils pouvoient ou l'avoir apprise des Etrangers, ou l'avoir retrouvée dans des monumens anciens. C'est une Tradition constante parmi les Chinois que ce fut vers l'an 206. de J.C. qu'on recommença à avoir une méthode sûre & fixe pour le calcul des Eclipses. Car du reste ils ne doutent pas qu'on n'eût une méthode parfaite à cet égard dans les premiers tems de leur Monarchie.

Mais ce fut sur-tout vers la fin du cinquiéme siécle que *Tchang-tse-tsin* perfectionna tout-à-fait sa méthode Chinoise des Eclipses. Il reste peu de *chose de lui*; mais ses disciples suivi-

rent sa méthode ; & il y a apparence que c'est celle à peu près que nous a laissée le Bonze *Y-hang*. Le P. *Gaubil* en donne le précis, aussi bien que de celle de *Co-cheou-king*, & de quelques autres. Il vient ensuite à la méthode Chinoise pour supputer le mouvement des cinq Planétes. Cette méthode a toûjours été la même depuis les premiers tems des *Hans* : toûjours les Chinois ont sçu que les orbites de ces Planétes coupoient l'équateur & l'écliptique, sans déterminer cependant jamais l'angle des interséctions.

Pour leurs longitudes on avoit une époque de leur conjonction avec le Soleil, d'où l'on comptoit jusqu'au tems assigné. On avoit aussi des Catalogues de leurs directions, stations, retrogradations, avec les degrés célestes qui y répondoient. On sçait bien même qu'avant les *Hans*, on calculoit le mouvement de ces Planétes. Le P. *Gaubil* donne diverses Tables faites en divers tems, du mouvement de ces Planétes. Il y en a une de l'an 66. de Jesus-Chrît. Ce Pére vient aux Catalogues des éclipses. Il remar-

que que le Catalogue d'éclipses donné par le P. *Couplet* dans sa Chronologie est très-défectueux, parceque les éclipses calculées & les éclipses observées y sont confonduës, quoiqu'il faille absolument bien distinguer les unes des autres : les éclipses calculées & prédites étant souvent fausses ; au lieu que celles qui ont été observées rectifient tout.

Ce défaut de distinction du P. *Couplet* a jetté M. *Cassini* dans de grandes méprises sur le Calendrier Chinois, dont il a jugé un peu trop vîte & sans connoissance de cause d'après le P. *Couplet*. Un habile homme comme M. *Cassini* auroit dû sentir qu'il n'avoit pas encore assés de mémoires sur une Astronomie si étrangére, pour asseoir son jugement à son égard. Pour le moins M. *Cassini* auroit dû connoître & consulter le Livre du P. *Adam Schall*, où il auroit trouvé l'examen critique de plusieurs éclipses de Soleil & de Lune.

Les Catalogues du P. *Gaubil* sont plus sûrs, plus distincts, & accompagnés & précédés de toutes les ex-

plications, de tous les avertissemens nécessaires. Le Catalogue commence à l'année 709. avant J.C. Plusieurs de ces éclipses s'accordent avec nos calculs, & même avec plusieurs éclipses observées dans nos Histoires. Lorsque l'éclipse rapportée est fausse ou falsifiée, l'Histoire Chinoise en avertit, & le P. *Gaubil* ne le laisse pas ignorer.

On auroit pû fondre ce Traité d'Astronomie Chinoise dans l'Histoire, & faire quelque chose de plus régulier & de mieux instructif. Mais l'invention & la disposition ne sont pas l'Ouvrage d'une seule main. Les deux Ouvrages du P. *Gaubil* fourniront d'excellens matériaux à quelqu'un, qui aura le loisir de les refondre & de les mettre en œuvre.

Article XV.

Réfléxions du P. C. I. sur la fameuse Eclipse observée à la Chine l'an 31, de Jesus-Chrît ; *& que plusieurs prétendent être l'Eclipse de la Passion.*

Fevrier 1733.

JUsqu'ici les plus habiles Missionnaires de la Chine avoient regardé cette Eclipse, comme la véritable Eclipse de la Passion de Jesus-Christ, le P. *Bouvet* entr'autres par son autorité & par ses raisons avoit fort accredité cette pensée. Mais le P. *Gaubil* Missionnaire aujourd'hui à la Chine, après s'être tout-à-fait enfoncé dans l'érudition Astronomique de ce Païs-là, vient dans son excellent Ouvrage d'Astronomie Chinoise de réfuter le P. *Bouvet* & tous les Missionnaires qui l'avoient précédé, & dont assurément aucun n'avoit vû les choses d'aussi près que lui.

Le préjugé est donc pour le parti que ce Pére vient d'embrasser. Je ne juge d'ailleurs de tout cela que par l'exposé qu'il en fait lui-même : j'avouë cependant que je ne puis être encore de son avis, & que le sentiment commun me paroît le plus vraisemblable. Voici l'état de la question, & le détail des raisons qui ont établi d'abord ce sentiment presque unanime.

Fevrier 1733.

Premiérement, l'Epoque de cette Eclipse qui tombe assés près du tems de celle de la Passion.

Secondement, l'extraordinaire de cette Eclipse qu'on donne comme tombant hors de la conjonction naturelle des deux Astres qui la causent.

Troisiémement, le mouvement qu'elle causa à la Chine, & mouvement de Religion. L'Empereur en fut consterné, il se mit dans une espéce de retraite de cinq jours, pour rentrer en lui-même, pour reconnoître ses fautes, pour les pleurer, pour les corriger. Dans un Edit qu'il donna à ce sujet, il dit. *Pour moi à peine puis-je parler : je tremble à la vûë de mes fautes.* Il ordonna à tous les Grands de sa Cour de lui donner librement des avis dans des billets cachetés, & ceux-ci le firent. Il porta un second Edit quelque tems après, où il parle le même langage, &c.

Quatriémement, l'Histoire applique à cette Eclipse, une espéce d'ancienne Prophétie qu'on avoit à la Chine, & qui porte en propres ter-

mes : *Au jour Quey-hay il y a Eclipse du Soleil, l'Homme céleste meurt.* Ce nom *Quey-hay* est celui d'un jour, comme nous dirions un Vendredi, un Samedi, ou un quinziéme, un vinciéme du mois. Or le jour précis de l'Eclipse Chinoise en question, étoit un jour *Quey-hay*.

Ces convenances sont assés fortes, & il n'y a point de témérité dans ceux qui ont pensé que cette Eclipse fut celle de la Passion. Le P. *Gaubil* qui en sçait un peu plus là-dessus que ces premiers Missionnaires, répond à toutes ces raisons.

Premiérement, que l'Epoque n'est pas juste; que celle de la Chine tombe le 10. May à dix heures du matin 33. minutes 28. secondes; au lieu que celle de la Passion tombe vers le prémier d'Avril; c'est-à-dire, environ un mois & demi auparavant.

Secondement, que l'extraordinaire de l'Eclipse Chinoise ne vient que d'une erreur de calcul, fort ordinaire en ces tems-là aux Astronomes Chinois, qui avoient fait souvent la même faute, & l'ont souvent faite de-

puis, de mettre l'Eclipse au dernier jour de la Lune au lieu de la mettre au premier jour du mois suivant.

Troisiémement, que ce que fit l'Empereur n'étoit pas sans exemple avant lui, & n'a pas été sans imitation après lui : que bien d'autres Empereurs ont paru consternés des éclipses, sur-tout à des jours *Quey-hay*.

Quatriémement, que la Prophétie prétenduë a été appliquée à d'autres éclipses, avant & après celle-là.

Le P. *Bouvet* avoit remarqué le terme *Po-che* dont l'Empereur s'étoit servi dans son second Edit, prétendant que ce terme signifie une éclipse qui arrive loin du *Kiao*, ou de la conjonction, ou des termes écliptiques. Le P. *Gaubil* prétend que ce *Po-che* ne signifie pas si rigoureusement un grand éloignement des termes écliptiques, que souvent il a été pris pour signifier simplement une éclipse ou le fort d'une éclipse.

Il est pourtant vrai que *King-fang* le premier qu'on trouve du tems des *Hans* avant Jesus-Christ, avoit parlé

de *Po-che*, entendoit par-là une éclipse qui ne tomboit ni au dernier, ni au premier de la Lune. Ce mot pourroit bien être plus ancien que *King-fang*. Mais *King-fang* lui-même l'a pris pour toutes sortes d'éclipses, & cela le rend très-équivoque, & susceptible de l'adoucissement que lui donne le Pere *Gaubil*.

Le P. *Bouvet* appuyoit son sistême d'une conjecture fort vrai-semblable. L'Histoire de ce fait ne parle que d'une éclipse. Pour concilier tout, il en supposoit deux : l'une naturelle: l'autre surnaturelle. La premiére tomboit au jour marqué par l'Histoire, la seconde est celle dont parle l'Edit Impérial & à laquelle s'applique le *Hien-tan-pa*, le *Tchen* ou la Prophétie l'*Homme céleste meurt*. Les deux éclipses furent d'abord marquées sur les Régistres ; dans la suite les Reviseurs des Régistres ne trouvant pas de raison de croire qu'il y eût si près l'une de l'autre deux éclipses, dont l'une même ne se rapportoit à aucun état du Ciel, à aucun calcul, ils l'ôtérent, & confondant tout ils appli-

fouvent mis la main à leurs ...

pour ôter, pour ajoûter, pou...
fier des éclipfes. Le P. *Gaubil*
de peine à détruire cette conj...
en fe contentant de remarquer...
n'eft qu'un foupçon & une conjec...
P. Bouvet. A quoi il ajoûte : *C...*
ce cas il faut des faits & des fa...
prouvés.

C'eft beaucoup exiger, & ...
les fyftêmes de Chronologie ...
jugés avec cette rigueur, nou...
aurions pas un feul. Le P. *Gau...*
même y feroit bien embarraffé...
Gaubil ...

voir pas prédite. Secondement, que ſous le même Empereur, nommé *Quang-vou-ti*, les Aſtronomes joüérent pluſieurs tours pareils à l'Hiſtoire. Ainſi le ſoupçon & la conjecture du P. *Bouvet* eſt au moins un ſoupçon raiſonnable, une heureuſe conjecture. Si elle étoit appuyée ſur des faits & des faits bien prouvés, on ne lui feroit pas beaucoup de grace de l'adopter tout de ſuite.

Et puis n'y a-t'il point de faits pour l'appuyer ? Les démarches de l'Empereur, ſes deux Edits, ſes expreſſions, le diſcours de *Tching-hing*, le *Po-che*, le *Tchen* du *Tſien-tan-pa*, ne ſont-ce pas des faits, à l'occaſion deſquels il eſt fort naturel de former une pareille conjecture ?

Mais il y a ici un Fait dont on ne dit mot, qu'on a pourtant toûjours ſans doute dans l'eſprit, & qui eſt l'unique déciſif. Le P. *Gaubil* me paroît n'y faire pas aſſés d'attention. Lorſque le P. *Bouvet* ſur le récit d'une éclipſe en imagine deux, il ne les imagine pas, & le P. *Gaubil* eſt forcé de les admettre.

Fevrier 1733.

Prenés garde : le but du P. *Bouvet* ni le mien, n'est pas de prouver l'éclipse de la Passion. Nous la sçavons assés d'ailleurs. Nous commençons donc par supposer une éclipse surnaturelle, & le P. *Gaubil* ne peut la nier. Nous trouvons ensuite une éclipse naturelle observée à la Chine. Nous pourrions peut-être absolument la chicaner, & prétendre que c'est nôtre éclipse surnaturelle à cause des convenances. Nous voulons bien laisser cette éclipse en possession du naturel, que quelques Chinois peu à portée de juger de ce point & que le P. *Gaubil* lui attribuent. Il y a donc & de l'aveu du P. *Gaubil* deux éclipses telles que le P. *Bouvet* les suppose : & sa conjecture est fondée sur des faits prouvés & approuvés du Pére *Gaubil*.

Nous voyons d'ailleurs que les Chinois ont dû de ces deux éclipses n'en faire qu'une dans les Régistres. Premiérement, les Chinois contemporains, pour n'en avoir pas le démenti & ne pas passer pour des visionaires ou de mauvais Astronomes,

en marquant deux éclipſes là où le calcul n'en donnoit qu'une, ou en ne calculant qu'une éclipſe là où l'Obſervation en donnoit deux : d'autant mieux que nous ſçavons par le Pére *Gaubil* que les Aſtronomes de ce même tems-là ont fait cette ſupercherie pour des éclipſes voiſines de celles-ci, & qu'à la Chine rien n'a été plus ordinaire avant l'arrivée des Jéſuites. Secondement, les Aſtronomes poſtérieurs ont dû prendre l'éclipſe ſurnaturelle à laquelle aucun calcul de Chronologie ne pouvoit atteindre, pour une irrégularité, une bizarrerie, une impoſture ou une mépriſe. Ainſi le ſyſtême du P. *Bouvet* eſt un vrai ſyſtême, fondé ſur des faits prouvés & convenus même entre lui & le P. *Gaubil*.

Je porterai tout ceci à un point de démonſtration, le plus lumineux qu'il me ſera poſſible : & je remarquerai qu'il ſeroit étrange & tout-à-fait improbable que les Chinois n'euſſent pas obſervé & fait quelque mention de l'Eclipſe de la Paſſion, ſuppoſé *qu'elle* ait été univerſelle, ſuper

universam terram, comme dit saint Mathieu, ou *per totam terram* selon saint Marc. Tout l'Univers, où il étoit jour pour lors, a dû la voir. Mais les Chinois qui étoient Astronomes, ont dû l'observer ; & comme ils étoient aussi Historiens, ils ont dû en parler dans leurs Régistres. N'est-il pas vrai qu'il seroit tout-à-fait paradoxe qu'on n'en trouvât aucun vestige dans leur Histoire, ni dans le receüeil de leurs Observations ?

Du reste, comme ces tems-là sont fort reculés du nôtre, comme bien des Livres ont été brûlés, bien des monumens perdus ; & comme d'ailleurs les Chinois étoient & ont été depuis d'assés médiocres Astronomes, & que leurs Historiens de ce tems-là étoient d'assés infidéles Historiens, il n'est pas moins démontré que les vestiges de cette éclipse ne doivent pas être exempts d'équivoque, & que leur point de vûë pour nôtre tems doit être assés long-tems encore un Problême & un grand sujet de dissertation. Je suis persuadé qu'à force de foüiller & de déterrer, le P. Gaubil trouvera

quelque chose de plus décisif.

Mais ce Pére fait voir que le *Tchen* ou la Prophétie du *Tsien-tan-pa* a été appliquée également à des éclipses antérieures & postérieures à celle-ci ; & que l'Empereur *Quang-vou-ti* a eû des modéles & des imitateurs de sa conduite, & que de tout tems les éclipses ont fort allarmé les Chinois & les autres Peuples de l'Univers. J'en conviens, & c'est peut-être là le nœud & en même tems le dénouëment de tout ceci.

D'abord, si par une Tradition des premiers tems les Chinois ont sçû qu'à un jour nommé *Quey-hay* il devoit y avoir une éclipse, qui annonceroit à toute la terre la mort d'un Homme céleste, & si tous les Peuples de la terre, sortis de la même origine que les Chinois, ont eû la même Tradition ; si les éclipses, que sçait-on ? ont été données aux premiers hommes & par eux à leurs descendans, comme un signe de tristesse, de douleur, de mort, mais d'une mort sans doute heureuse & salutaire au Genre-humain, ainsi que l'Arc-en-

Ciel avoit été donné en ſigne de paix & de reconciliation ; il n'eſt pas trop ſurprenant que les Chinois & tous les Peuples de la terre à qui une Tradition univerſelle a dû parvenir, fort défigurée au reſte, & mêlée de fables & de ſuperſtitions, ayent été allarmés à la vûë de toutes ſortes d'éclipſes ; & que ne ſçachant pas ſi c'étoit-là l'éclipſe prédite, ils ayent à chacune renouvellé les mêmes terreurs & les mêmes démarches, & appliqué les mêmes prédictions.

On ne fait pas aſſés d'attention au ſyſtême des premiéres Traditions, dont tous les hommes ont dû être inſtruits au ſortir de l'Arche & à la ſéparation de Babel. Naturellement ces Traditions ont dû ſe conſerver, naturellement elles ont dû s'altérer, ſe mêler de fables & de ſuperſtitions. Les hommes ſont naturellement peu inventifs ; ils ſont reſpectueux pour l'antiquité & attachés aux premiers uſages, aux premiéres Coûtumes, aux premiéres Traditions. Tout ce qui ſe tranſmet de pére en fils, peut aller fort loin. Il eſt vrai auſſi que tout ce qui

va de bouche en bouche, s'altére avec le tems beaucoup, & que les affaires de Religion sont exposées aux infidélités, non-seulement de l'esprit & de la mémoire, mais sur-tout à celles du cœur.

Cependant comme l'esprit humain n'est pas fort inventif, toutes les altérations en ce genre ne vont jamais que de très-proche en très-proche; & c'est-là qu'on peut bien dire que la génération d'une nouveauté n'est que la corruption d'une chose ancienne. On y retrouve toûjours un fond & un grand fond de vérité primitive, comme on l'a fait voir dans nos Mémoires, pour la plûpart des superstitions du Paganisme,

Il y a même aujourd'hui des Missionnaires à la Chine, qui prétendent y retrouver bien des monumens de la premiére institution. Il seroit surprenant que cela ne fût pas, vû la constance avec laquelle la Chine est le seul Peuple de la terre qui se soit conservé depuis les premiers tems.

Le *Tchen* de la Chine est un Tribunal où se conservent, se jugent,

s'interprétent toutes les Prophéties qu'on prétend avoir reçûës de *Yao.* Car ils le prétendent ainsi. Et cette idée seule mérite quelque attention ; non qu'il y ait aucun fonds à faire sur des Prophéties qui doivent être fort défigurées par les Commentaires, ou par l'infidélité même des Conservateurs, & qui d'ailleurs n'ont pour nous aucune sorte d'autenticité, autre que celle que peut leur donner l'Histoire profane.

L'attention que je voudrois qu'on y donnât, ne seroit qu'une attention historique & purement scientifique. Il seroit curieux de voir les divers traits de ce *Tsien-tan-pa*, & si les circonstances de cette mort d'un Homme céleste n'y sont pas un peu caractérisées. On y trouveroit peut-être l'origine des terreurs causées par les éclipses.

Autrefois le *Tchen*, l'Astronomie & l'Histoire n'étoient qu'un même Tribunal. Les Jésuites en se chargeant de celui de l'Astronomie, n'ont voulu prendre aucune connoissance de ce *Tchen.* Je conviens qu'ils ont fait fort

ſagement, & la connoiſſance que je voudrois aujourd'hui qu'ils en priſſent, s'il étoit poſſible, n'eſt qu'une connoiſſance d'Hiſtoire, & de pure érudition. Il eſt aſſés ſingulier que de tout tems les Chinois ayent eû en tître d'office & de tribunal ſouvérain, des Hiſtoriens pour recüeillir le paſſé, des Aſtronomes pour obſerver le préſent, & des eſpéces de Prophéties, d'augures ou de dévins pour prévoir l'avenir. Cela marque au moins un Peuple bien policé, & qui ne vit pas tout-à-fait au hazard de tout ce qui arrive ou qui peut arriver,

Le grand avantage au reſte des Chinois, n'eſt que de s'être inviolablement maintenus dans la paiſible poſſeſſion de ce triple uſage. Car il paroît aſſés par l'Hiſtoire que les Egyptiens, les Indiens, les Mexiquains, les Grecs mêmes & les Romains, & tous les anciens Peuples en ont joüi, tous ayant eû leurs Hiſtoriens, leurs Aſtronomes & leurs Prophétes transformés le plus ſouvent en Aſtrologues ou en Magiciens. Mais il s'agit de la premiére forme des

Peuples, & il paroît que c'étoit celle-là.

Chés les Chinois au moins la chose n'est pas douteuse. Deux choses ont contribué à les maintenir. Premiérement, ils n'ont point été sujets aux transmigrations dans lesquelles le moins que perde un Peuple, ce sont ses archives, ses monumens, ses livres avec l'habitude & le goût d'en conserver & d'en faire. Et puis le mêlange des Peuples, une domination nouvelle, les nouvelles alliances altérent la langue, le gouvernement & les traditions. En comparaison des autres Peuples, les Chinois ont joüi d'une profonde paix depuis l'origine de leur Monarchie. Toutes ces dominations étrangéres des Médes, des Assyriens, des Grecs, des Romains, qui ont tout bouleversé, ne sont point parvenus jusqu'à eux. Tout au plus les Tartares leurs voisins les ont de tems en tems envahis. Ces guerres-là ont peu duré, les Chinois rendant de bonne grace les armes à leurs vainqueurs, leur cédant la gloire de la force & du courage, & ne se réser-

vant que celle de leur donner des loix, & de les dominer à leur tour par la raiſon. Car la choſe eſt arrivée ainſi à la lettre, & les Chinois toûjours gouvernés par les mêmes Loix n'ont jamais beaucoup incidenté ſur le choix de leurs Gouverneurs. Il faut croire que ſi on eût touché au fonds du gouvernement, ils auroient alors fait voir du courage comme les autres.

Car en ſecond lieu ſur toutes choſes ils ont eû de tout tems un reſpect infini pour l'antiquité. Ce reſpect n'eſt point un préjugé. Tous les Peuples en ont donné des marques dans tous les tems, & nous-mêmes, malgré tous les vains efforts d'un faux bel eſprit qui tâche de l'anéantir, nous ne laiſſons pas d'en être dominés. La raiſon l'inſpire, Dieu même l'a gravé dans nos cœurs, & ſa Providence paroît s'intéreſſer à ſa conſervation. Il s'agit bien de la Poëſie, du bel eſprit ou des arbres de l'antiquité; points de vûë frivoles où l'on tranſporte la queſtion. Il s'agit de la Religion, des *Mœurs*, de la Tradition, & de tou-

tes les vraies Sciences, que nous tenons inconteſtablement des premiers tems, & qui ſont d'autant plus en vigueur parmi nous, que nous ſommes plus reſpectueuſement liés de commerce avec les ſources, avec les Originaux, avec les premiers Maîtres, les premiers Fondateurs, les premiers Inſtituteurs de toutes choſes. C'eſt ce commerce quelquefois trop ſuperſtitieux, mais toûjours fidéle & invariable qui a maintenu les Chinois dans une conſtance & dans une égalité de gouvernement, de politique, de ſcience, de raiſon, de mœurs mêmes, & qui doit les rendre l'admiration de tous les Peuples, ſans qu'on puiſſe mettre en paralléle un petit nombre de ſiécles d'une gloire bruyante, mais fugitive, telles que l'ont arrachée comme en paſſant plûtôt qu'ils ne l'ont acquiſe ou ſçu poſſeder les Grecs ou les Romains.

Heureuſement par les travaux infatigables du P. *Gaubil* & des autres Miſſionnaires de la Chine, ſoûtenus de la correſpondance des PP. *Du Halde* & *Souciet* en Europe, nous voila à la veille

d'avoir de bons Mémoires ſur l'Hiſtoire & les Sciences de la Chine. On ne ſçauroit trop applaudir aux uns & aux autres, ni trop accélerer le fruit de leurs travaux, en les recherchant, en les demandant, en leur faiſant le plus favòrable accueil.

ARTICLE XVI.

COURS DES SCIENCES ſur des Principes nouveaux & ſimples, pour former le langage, l'eſprit & le cœur..... par le P. Buffier, D. L. C. D. J. *A* Paris, *ruë ſaint Jacques, chés* Cavelier, *&* Giffart, *& ruë de la vieille Bouclerie chés* La Meſle 1732. *In folio pp.* 850. *avec les Préliminaires & les Tables.*

ON a déja rendu compte des deux premiéres Parties de ce Recüeil, Articles LXIV. & LXXIX. de ces *Mémoires* pour l'année 1732. La troiſiéme & derniére partie dont il nous reſte à parler, ſuffit pour en donner l'idée générale; & nous pouvons ici nous borner à certains

endroits plus singuliers ; sur-tout à ceux qui ont été relevés par un Critique : le P. *Buffier* y répond, dans les éclaircissemens qu'il donne à des difficultés proposées sur quelques-uns de ses Ouvrages.

L'Auteur parlant du soin qu'on doit prendre de parler obligeamment à tous, *Chapitre* I. *du second Livre de la Société Civile*, rapporte comme un trait d'humanité ; ce que le feu Roi LOUIS XIV. dit à un Orateur, dont on n'avoit pas d'ailleurs une si haute idée, & qui remercioit S. M. d'avoir daigné l'entendre ; je *vous entendrai encore volontiers une autre fois*, dit le Roi. Le Critique taxe de mensonge cette parole ; sur quoi l'Auteur répond : *Si le Critique est susceptible de scrupule, il est à présumer qu'il en aura été saisi sur ce point d'une maniére bien étrange*. Tandis qu'il reléve un mensonge imaginaire ; il ne craint pas, dit-on, d'en faire deux formels en deux ou trois choses qu'il attribuë faussement au Livre de la Société Civile. Au reste il ne se trouve point de mensonge dans le mot obli-

geant du Roi Louïs XIV. & ſubſiſte très-bien avec ce que le Traité de la Société enſeigne, que nos diſcours pour être obligeans ne doivent pas pécher contre la ſincérité. Le Roi qui vouloit du bien à l'Orateur, *quoiqu'on n'en eût pas d'ailleurs une ſi haute idée*, étoit diſpoſé par bonté à l'entendre encore une fois, pour l'encourager à mieux faire.

L'Auteur au Livre troiſiéme de la Société Civile parlant de l'amitié, montre que nous croïons quelquefois aimer les autres autant ou plus que nous-mêmes, ſans que cela ſoit. „ Quand nous nous ſacrifions pour „ un ami, dit-il ; c'eſt nous-mêmes „ moins généreux par un endroit que „ nous ſacrifions à nous-mêmes plus „ généreux par un autre endroit „. Là-deſſus le Critique oppoſe une maxime de Cicéron, & même celle de l'Evangile qui preſcrit *d'aimer le prochain comme nous-mêmes*. Pour réponſe on donne à entendre que le Critique confond *comme ſoi-même*, avec l'expreſſion *autant que ſoi-même*; l'une *ſignifie auſſi véritablement* que ſoi-mê-

me; l'autre, *aussi fortement ou aussi vivement que soi-même.* L'Evangile nous oblige d'aimer le prochain comme nous-mêmes, c'est-à-dire effectivement & sincérement comme nous nous aimons nous-mêmes sincérement & véritablement; mais non pas *aussi fortement & aussi vivement que nous-mêmes*: au contraire dans l'intérêt le plus essentiel qui est celui du salut éternel: nous devons nous préférer au prochain; c'est ce que le Critique auroit dû comprendre: & pour lui aider à le faire on apporte une maxime proportionnée aux lumiéres des plus ignorans; sçavoir, *charité bien ordonnée commence par soi-même.*

Il paroît ici que l'Auteur fait valoir le sentiment des Philosophes, qui tiennent que *nous n'aimons rien que pour l'amour de nous-mêmes*; cet amour, dit-on, agit toûjours en nous pour se satisfaire; mait il a divers moyens pour cela, plus ou moins conformes à la raison. Deux hommes également sujets à la colique; sçavent qu'ils se feront mal de boire à la glace: l'un y boit & l'autre le refuse; chacun des

deux agit par l'amour de ſoi-même : l'un par un amour conforme à la raiſon, & l'autre par un amour contraire à la raiſon;tous deux font un ſacrifice, l'un du plaiſir de ſa ſanté au plaiſir de boire frais, & l'autre du plaiſir de boire frais, au plaiſir de ſa ſanté. Or le plaiſir ou la ſatisfaction, dans l'un & dans l'autre, n'eſt qu'un ſentiment plus raiſonnable ſacrifié à un autre ſentiment. Mais c'eſt toûjours la perſonne qui agit pour ſoi-même, par l'amour de ſoi-même, & par l'inclination néceſſaire d'agir en vûë de ſoi-même ; ainſi nous ſacrifions-nous quelques fois à un ami ; & nous devons toûjours être prêts à nous ſacrifier ainſi aux ordres de Dieu : ſans que pour cela on ceſſe d'agir pour ſoi-même & pour l'amour de ſoi-même. Car dans l'oppoſition des ſentimens que la paſſion & la raiſon réüniſſent dans chacun de nous, ce que nous faiſons de bon ou de mauvais, de mieux ou de plus mal, c'eſt toûjours l'amour de nous-mêmes qui nous fait embraſſer un parti préférablement à un autre. Cet endroit du

Traité de la Société Civile est touché d'une maniére aussi plausible que philosophique. Pour revenir au Critique, il paroît encore de la confusion dans son esprit, quand il reproche à l'Auteur d'avoir dit qu'il *est raisonnable de souhaiter d'être estimé après sa mort. & qu'on peut rechercher la loüange comme un aliment.* „ J'avois avancé „ seulement, répond l'Auteur, que le „ desir d'être estimé nous est inspiré „ par la nature „ ; comme elle a inspiré aux Parens un desir, qui est très-raisonnable, de laisser du bien à leurs enfans après leur mort; que d'ailleurs le goût de la loüange est un attrait pour les vertus civiles qui sont l'aliment de la Société, comme le goût des alimens est un attrait pour nous nourrir afin de nous conserver la vie. *L'attrait pour l'aliment* n'est pas *l'aliment même.* C'est ce que le Critique auroit dû encore démêler. Peut-être aura-t'il cru à la faveur de certaines réflexions jetter aux yeux du Lecteur celle dont les siens sont remplis : ce qui le fait souvent *briller à gauche*, pour me servir de l'expression

d'un Prince très ſpirituel.

On peut juger par ces réponſes de l'Auteur, de quel caractére ſont les éclairciſſemens qu'il donne aux difficultés propoſées contre ſes Ouvrages; avec cette différence néanmoins que par rapport aux traités différens de celui de *la Société Civile*, il témoigne ſçavoir gré de l'occaſion qu'on lui a fourni pour expliquer davantage des choſes qui méritoient de l'être, convenant même de quelques endroits où il auroit pû le faire avec plus d'exactitûde : eſpéce d'équité deſirable dans la Littérature, & qui ſerviroit extrêmement à inſtruire les eſprits ſans aigrir les ſentimens. A la ſuite du Traité de *la Société Civile*, on trouve dans ce Volume *l'Expoſition des preuves les plus ſenſibles de la véritable Religion*; ſujet qui pour avoir été manié tant de fois & par tant d'habiles mains, ne laiſſe pas encore par le tour que lui donne l'Auteur, de faire des impreſſions particuliéres. On le peut connoître dans l'Extrait qu'en fait le Journal des Sçavans de Paris, au mois de *Mars* 1732. & dans celui que nous

en donnâmes nous-mêmes dans nos Mémoires au mois de Mai de la même année. Ce qui nous a paru remarquable dans l'Edition *in folio*, c'eſt les citations fréquentes que l'Auteur fait ici de pluſieurs endroits de ſes autres Traités, pour établir des vérités que préſupoſe la Science même de la Religion, par où l'on peut appercevoir la liaiſon qu'ont entre-elles les Sciences différentes, quand on n'y veut rien admettre qui ne ſoit ſolide & véritablement utile; non-ſeulement elles diſpoſent l'une à l'autre, mais encore elles ſe ſoûtiennent & ſe font valoir l'une l'autre.

L'Auteur n'a pas oublié d'indiquer cette réfléxion dans un diſcours qu'il ajoûte ſur *l'étude & la méthode des Sciences*. C'eſt la premiére des Diſſertations qu'on trouve dans ce Recüeil, & qui n'avoient point encore paru. Celle-ci eſt pleine de penſées aſſés nouvelles, & qui ne ſeront peut-être pas adoptées de tous; témoin celle-ci, qu'*il eſt ordinairement inutile de vouloir donner une méthode qui par elle-même & en général* ſoit propre à former

es Sçavans; chaque Sçavant, dit-il, se fait la sienne, & on n'en trouve pas deux qui le soient devenus par la même méthode. Chaque esprit a des talens & des goûts singuliers : ce qui fait prendre des routes singuliéres; aussi ne se trouvent-ils point deux Sçavans qui ayent absolument la même sorte de Science. Les besoins & les états divers conduisent naturellement à cette variété. De-là vient que chaque Profession a une Science qui lui est propre, & qu'une même Science telle que celle de l'Histoire, se diversifie encore beaucoup elle-même selon les états divers.

Le P. *Buffier* semble néanmoins revenir sur ses pas, en avoüant, qu'après tout, comme il est certaines dispositions communes à un grand nombre d'esprits, il est aussi quelque chose de commun aux Sciences. Or ce qui peut davantage contribuer à les acquerir toutes en général; c'est, dit-il, de s'attacher au soin de bien parler, de bien penser, de se bien conduire; & c'est aussi ce que l'Auteur *a eû en vûë* dans les trois parties de

cet Ouvrage pour former le langage, l'esprit, le cœur; car à quelles fonctions de la vie n'est-on pas disposé, quand on sçait parler des choses d'une maniére claire, touchante & agréable, c'est le fruit de la Grammaire, de l'Eloquence & de la Poësie: premiére partie de ce Volume. Quand on sçait prendre de justes notions sur les sujets les plus épineux, pour en écarter les difficultés & pour en tirer de justes conséquences; c'est l'avantage qu'on remporte d'une Métaphysique & d'une Logique bien entenduë, & de l'exercice qu'on en acquiert: c'est la seconde partie du Volume. Quand enfin on tourne ses connoissances à une conduite dirigée par la sagesse, par la justice & par la conscience: c'est ce qu'enseigne la Science de la Morale & la Science de la Religion, troisiéme partie de ce Volume.

L'Auteur expose ensuite comment ces Sciences générales entrent en tout; au lieu que chacune des autres Sciences, comme la Médecine, la Jurisprudence, la Théologie, la Physique,

ſont d'ordinaire indépendantes l'une de l'autre : quoique d'ailleurs elles ſuppoſent des faits & par conſéquent une Science de mémoire pour retenir les faits. Quelques-uns ſeront ſurpris que l'Auteur rapporte ici la Phyſique à une Science de mémoire. La raiſon qu'il en donne eſt que ce qu'elle a de certain, ce ſont communément les faits & les phénoménes de la nature, qu'il eſt à propos de ſçavoir pour en connoître la cauſe prochaine qui eſt à la portée de nos ſens : mais de découvrir la cauſe primitive des effets naturels (ce qui ſeroit la vraie Science) c'eſt ce que la Phyſique ne fait point : & par-là elle eſt renfermée en des Syſtêmes qui ſe trouvant contraires les uns aux autres en ſuppoſent faux néceſſairement la plus grande partie ou la totalité.

Nous irions trop loin de parcourir les détails, que fait l'Auteur par rapport aux pratiques qu'il croit le plus communément utiles en chaque ſorte d'étude ; & en particulier dans l'étude des langues, de l'éloquence, & de l'*hiſtoire*. Il n'oublie pas au ſujet de

celle-ci, la pratique de la mémoire artificielle, qui lui a si heureusement réüssi, sur-tout auprès des jeunes gens, & qui depuis un tems est d'un usage réglé au Collége des Pensionnaires des Jésuites de Paris.

Le reste de ce Volume contient des Dissertations par rapport aux principes établis dans les Traités précédens. On les vérifie par l'application qu'on en fait à des sujets qui ne paroissent pas toûjours avoir de liaison avec les Sciences. C'est d'ailleurs ce qui peut faire connoître quelle utilité on tire en toutes sortes de rencontres, des expressions justes, des idées précises, des conséquences exactes, & des maximes avantageuses que fournissent les Sciences destinées en général à régler le langage, l'intelligence, & la conduite des hommes.

Une de ces Dissertations est un petit Traité sur *la nature de goût*, que l'Auteur définit *un sentiment de ce qui est le plus communément approuvé ou recherché parmi les hommes ; dans les choses où la raison n'est pas manifestement d'un côté ni de l'autre.* Je ne sçais

ſi cette definition ſera admiſe par bien des gens qui parlent ſans ceſſe *de goût* & *de bon goût.* Ils prétendront que le bon goût ſe diſcerne par lui-même, indépendamment de ce qui eſt approuvé dans le commun des hommes ; mais dit-on ici, ce *bon goût* qui ſe diſcerne par lui-même eſt-il conforme ou non à une raiſon manifeſte ? S'il y eſt conforme ; ce n'eſt plus le *goût*, dit l'Auteur, c'eſt la raiſon même, qui doit prévaloir à tous les goûts ; s'il n'y eſt pas conforme ; pourquoi un côté l'emporteroit-il ſur l'autre ? Si vous dites que c'eſt une raiſon plus délicate ? mais cette délicateſſe de raiſon eſt-elle reconnuë par les autres hommes, ou du moins par leur plus grand nombre ? Si cela n'eſt pas, cette délicateſſe de raiſon tiendra fort de l'arbitraire ; car pourquoi la raiſon des uns l'emportera-t'elle ſur la raiſon des autres, & comment ſe juſtifiera-t'elle ? C'eſt par-là au contraire que ſe vérifie la maxime générale *qu'on ne diſpute point des goûts.* Que ſi un goût étoit plus con-

soumis à la raison qu'un autre, on pourroit en disputer & on le devroit quelquefois, pour convaincre ceux qui *auroient tort ?* Mais comment par la pure raison convaincre que ce qui est de pur goût, indépendamment de toute raison, est meilleur ou moins bon que son contraire ? C'est, dit-on, ce qui se trouve impossible à décider, par rapport au goût de la Musique Italienne ou de la Musique Françoise, de l'Architecture moderne ou de l'Architecture ancienne, des Epigrammes de Catulle ou de celles de Martial, des Panegyriques de M. *Flechier* ou de ceux du P. *Bourdalouë.*

Quelques-uns croient avoir avancé la décision, en disant que le bon goût des choses est fondé dans leur nature & dans ce qui convient ; mais la nature des choses est-elle bien connuë, & s'accorde-t'on sur ce qui est effectivement leur nature, & sur ce qui leur convient ? Pourquoi donc a-t'on disputé tant sur la nature du Poëme épique & sur ce qui lui convient, & sur mille autres semblables sujets ? *Autant* valoit-il disputer si le vin de

Champagne eſt préferable au vin de Bourgogne.

La ſeconde Diſſertation eſt contenuë en deux Lettres ſur la queſtion, *ſi nous ſommes bien en état de juger des défauts d'Homére* : ce qui paroît avoir grand rapport à un Ecrit dont on parla beaucoup au tems de la conteſtation entre Madame Dacier & M. de la Motte Oudart, & qui fut intitulé *Homére en arbitrage*. En effet il ſemble qu'on y veüille faire une eſpéce d'accommodement entre les deux partis, en découvrant le pour & le contre avec les diverſes raiſons de l'un & de l'autre. On dit ici qu'il faudroit d'abord convenir nettement de l'état de la queſtion en ces ſortes de diſputes ; & ne pas croire l'avoir fait en demandant ſeulement ſi les beautés d'Homére l'emportent ſur ſes défauts. Il faudroit convenir auparavant de ce qui eſt défaut, auſſi bien que de leur degré de perfection ou d'imperfection : ce qui ſe reduiroit encore à un goût arbitraire, ou à des ſuppoſitions qu'on ne pourroit ſuffiſamment autoriſer.

Fevrier 1733.

La troisiéme Dissertation est pour examiner si les régles de la Musique sont arbitraires ou fondées en raison. L'Auteur commence d'abord, pour mieux faire entendre de quoi il s'agit, par exposer quel est l'art de la Musique : il le fait dans un Essai de la maniére dont on doit se prendre, pour enseigner méthodiquement une science à ceux qui n'en auroient aucune idée, & il applique cette maniére à la science de la Musique. La matiére valoit la peine qu'on s'attachât à l'exposer clairement, car il semble que les Livres faits pour enseigner cet art sont communément pleins d'embarras & d'obscurité ; faute de l'usage que donnent les Sciences à s'expliquer avec exactitude & netteté. Ainsi le commun des Musiciens emploient dans leurs discours & dans leurs écrits le mot *ton* ; sans avertir qu'il signifie trois idées ou trois choses toutes différentes ; de sorte que les Lecteurs prenant l'une pour l'autre, ils ne conçoivent proprement aucune des trois. Touchant les beautés de la Musique il se trouve qu'elles viennent du

réel & de l'arbitraire : l'on montre ici ce qui est fondé en raison ou en pur goût.

Nous renvoyons à l'ouvrage même pour les autres dissertations qui terminent ce volume. Il nous paroît qu'elles doivent faire autant de plaisir, que les traités plus amples qui les précédent.

ARTICLE XVII.

HISTOIRE DE L'EMPIRE par M. HEISS, Nouvelle Edition augmentée de Notes historiques & politiques, & continuée jusqu'à présent par M. U. G. J. D. G. S. *In* 12. 10.*voll. A* Paris, *par la Compagnie des Libraires* 1731.

Voyés l'Article VI. au mois précédent.

De l'Empire moderne & du changement qui y est arrivé.

M. HEISS & son Editeur après lui attribuent à la foiblesse des descendans de Charlemagne, qui dégénérérent beaucoup de la vertu de

ce Héros, la premiére cause des changemens arrivés dans l'Empire d'Occident dont il fut le Fondateur. Les Divisions, qui survinrent entre les Enfans de Loüis le Débonaire, produisirent des guerres civiles. Le partage que ces Princes firent entre eux de ses États, soit de son vivant, soit après sa mort, & le sang de leurs meilleurs Sujets qui fut versé en différentes batailles, affoiblirent extrêmement leur autorité & leur puissance; & quoiqu'on ne distinguât la France orientale de l'occidentale, que par le Rhin qui les séparoit l'une de l'autre, celle-ci fut détachée de celle-là depuis qu'elle fut tombée en partage à Charles le Chauve, & elles n'ont point été réünies depuis.

Les Saxons à qui Charlemagne avoit fait la guerre pendant 30. ans, sans avoir pû se les assujétir entiérement, furent les premiers à secoüer le joug de ses descendans. Il se forma chés eux une Maison assés puissante pour succéder à ces Princes, quand toute la famille eut manqué. Les Italiens

iens s'étoient donnés divers Maîtres, dés que les Princes François avoient cessé de les gouverner. Les seuls Allemans, dont l'inclination (dit l'Historien) n'est pas ordinairement portée au changement, avoient persévéré dans l'obéïssance aux Princes de la Maison de Charlemagne. Mais après que cette Maison fut entiérement éteinte dans la personne de Loüis IV. fils d'Arnoul, lequel mourut le 21. de Janvier 912. à l'âge de 20.ans sans postérité, les Allemans cherchérent un Empereur dans les Maisons les plus considerables de l'Empire. Le premier fut Conrad I. de Franconie, lequel en mourant proposa aux Princes de l'Empire, d'élire Henri qui étoit de la Maison de Saxe, où l'Empire demeura jusqu'au décès de Henri V. au mois de Mai 1125. sous plusieurs Empereurs qui furent tous élus par les Princes d'Allemagne.

Comme la dénomination de l'Empire n'a point été changée, il est toûjours appellé Empire Romain à cause de son origine, & Empire Germanique à raison du lieu où il a été

transferé. Le Chef de ce Corps est l'Empereur, les membres sont les États immédiats & médiats de l'Empire. Les États immédiats sont les Electeurs, les Archevêques, Evêques, & Prélats, les Princes séculiers, les Abbés, Prévots & Abbesses, les Comtes & Seigneurs, la Noblesse libre, & les Villes Impériales. Ils sont dits États immédiats à cause qu'ils relévent immédiatement de l'Empereur & de l'Empire. Les États médiats sont les autres Bénéfices, Monastéres, Chapîtres, Comtes, Gentils-hommes, Villes, Patrices, Bourgeois & Païsans, qui dépendent & relévent de ces États immédiats, & qui par leur moïen sont aussi-bien qu'eux Sujets de l'Empire.

M. Heiss après avoir ainsi désigné le Chef & les membres qui constituent le Corps de l'Empire moderne, il examine quelle est la nature de son gouvernement, & met en question, s'il est Monarchique ou Aristocratique, & après bien des raisonnemens où il paroît se contredire un peu lui-même; voici comme il conclut. Pour

faire voir plus particuliérement jusqu'où s'étend la Souvéraineté de l'Empereur, on montrera dans la suite quelles sont les choses qu'il fait de sa seule puissance & autorité impériale, & celles où il est obligé par la capitulation qui précéde son couronnement, d'appeller les Princes Electeurs, & même tous les États de l'Empire pour avoir leur avis & leur consentement. D'où l'on pourra conclurre, après avoir bien examiné ces choses, & les changemens qui sont arrivés dans le gouvernement de l'Empire moderne, que cet État tient un certain milieu entre le Monarchique & l'Aristocratique, & participe de l'un & de l'autre.

L'institution du Collége Electoral & le droit d'élire les Empereurs dévolu à sept Princes sous le nom d'Electeurs, au nombre desquels on en a admis deux autres depuis, est ce qui empêche que l'Empire ne soit réputé purement Monarchique. Les Écrivains Allemans sont fort partagés sur le tems auquel le droit d'élire les Empereurs fut restraint aux sept Electeurs

dont parle la Bulle d'or. L'opinion la plus commune est que quelque tems avant Frideric II. qui vivoit au 13. siécle, les Princes grands Officiers de l'Empire commencérent à élever leur autorité au dessus des autres. Les troubles qui survinrent en Allemagne après la mort de ce Prince, dégoutérent la plûpart de ceux qui avoient accoûtumé de se mêler des affaires d'État, & de se trouver aux élections. Un interrégne de seize à dix sept-ans leur en fit oublier le chemin, en sorte qu'il ne s'en trouva à celle de Rodolphe I. en 1273. que le Roi de Bohéme, les Archevêques de Mayence, de Tréves, & de Cologne, le Comte Palatin du Rhin, le Duc de Saxe, & le Marquis de Brandebourg, lesquels par la supériorité de leur rang sembloient avoir concentré en eux-seuls les droits de tous les autres. Ils eurent soin de se faire attribuër le droit d'élire par la Bulle d'or de Charles IV, & ils s'en sont conservés la possession sans contestation.

Après avoir ainsi établi que l'État de l'Empire tient un milieu entre le

Monarchique & l'Aristocratique, il s'agit de faire voir à présent quel en est le Monarque, & quelle est l'union que le Chef de ce grand Corps entretient avec ses membres pour sa conservation. Ce Chef leur est si nécessaire, qu'aussi-tôt qu'il vient à manquer soit en cas de mort, soit par sa démission volontaire, ou par sa promotion aux Ordres sacrés, ou bien en cas d'incapacité actuelle par sa destitution, dont on a peu d'exemples dans l'Histoire; alors on travaille incessamment à lui donner un Successeur, & la dignité Impériale lui est déferée par le choix & l'élection que les Princes Electeurs de l'Empire font de sa personne, pour en être pleinement revêtu. Or il faut que celui qui doit être élû, ait certaines qualités. La premiére est qu'il soit de séxe masculin; la seconde qu'il soit de nation ou d'extraction Allemande: sur quoi le nouvel Editeur de cette Histoire remarque que cette seconde qualité n'est pas essentielle; puisqu'en 1256. Alphonse Roi de Castille, & Richard Roi d'Angleterre, furent élûs Empereurs. La troisié-

me qualité est qu'il ait un âge r
nable;mais comme cet âge n'est
réglé par les Constitutions de l'E
re, il y a plusieurs exemples de
des Romains qui ont été elûs fort
nes; & tout récemment encore l'I
pereur Joseph fut élû en 1690.
tant âgé que de onze ans & demi.
quatriéme qualité est qu'il soit laïq
& non Ecclésiastique. La cinquiém
qu'il soit Catholique; sur quoi l'Hi
torien ajoûte qu'il n'y a encore aucu
ne Loi qui défende d'élever un Prin-
ce Protestant sur le Trône Impérial.
On doit cependant observer ici que
si la Bulle d'or n'a pû donner une
exclusion formelle aux Princes Pro-
testans, puisque cette Secte n'étoit
pas encore au monde; il est manifeste
par toutes les cérémonies que la Bulle
prescrit pour l'élection d'un Empe-
reur, qu'elle suppose toûjours que le
Prince élû doit être de la Religion
Catholique, Apostolique & Romaine;
c'est-là son véritable esprit, & qui doit
avoir force de Loi. Elle ordonne par
exemple, que l'Election se commen-
ce par la Messe du saint Esprit; la

formule du ſerment que chaque Electeur eſt obligé de faire avant que de procéder à l'Élection, finiſſoit par ces mots : *ainſi Dieu m'aide & tous les Saints.* Mais depuis que quelques Princes Electeurs ſe ſont ſéparés de l'Egliſe Romaine, ils diſent préſentement : *ainſi Dieu m'aide & ſes Saints Evangiles.* L'Editeur de M. Heiss remarque auſſi qu'au commencement du Schiſme, les Princes Proteſtans qui ſe trouvoient à ces Cérémonies, ſe retiroient pendant la Meſſe, mais à préſent ils y aſſiſtent, & ſe contentent de ſe tenir debout & découverts, lorſque les Catholiques ſe mettent à genoux. Ce qui prouve encore que l'Empereur ne peut être autre qu'un Prince Catholique, c'eſt ce qui ſe pratique & s'eſt toûjours pratiqué de tems immémorial au Couronnement des Empereurs. L'Electeur officiant la mître en tête & la croſſe à la main, parle ainſi en latin à l'Empereur qui ſe tient debout, & lui fait ces ſix demandes.

Voulés-vous tenir à la ſainte Foi, que les Hommes catholiques *ont enſeignée*,

& la confirmer par de justes œuvres? A quoi l'Empereur répond; *oüi je le veux.*

Voulés-vous être fidéle Tuteur & Protecteur de la Sainte Eglise & de ses Serviteurs? L'Empereur répond: *oüi je le veux.*

Voulés-vous administrer justement comme vos Prédécesseurs ont fait l'Empire qui vous est donné de Dieu & le défendre fortement? L'Empereur répond de même.

Voulés-vous conserver les droits, & recouvrer les biens de l'Empire, & les emploïer fidélement à l'utilité publique? L'Empereur répond; *oüi je le veux.*

Voulés-vous être équitable juge des Pauvres & des Riches, & fidéle Protecteur des Veuves & des Orphelins? L'Empereur dit; *je le veux.*

Voulés-vous être soumis & adhérant au Très-Saint Pére en Christ le Pape de Rome & à la Sainte Eglise Catholique, Apostolique, & Romaine? L'Empereur aïant répondu, *oüi je le veux*, il s'approche de l'Autel & confirme ses réponses par le serment suivant qu'il profére en Latin: *je ferai tout ce*

qui m'a été proposé, si Dieu m'assiste, & si les Fidéles me donnent secours, & je l'accomplirai fidélement, & aussi véritablement que je souhaite que Dieu & le saint Evangile de Dieu soient à mon aide. De-là l'on doit conclure qu'en vertu de la premiére, de la seconde, & de la sixiéme demande qu'on fait à l'Empereur, & ausquelles il doit répondre affirmativement, sans quoi on ne passeroit pas outre à son Couronnement ni à son Sacre; qu'aucun Prince Protestant ne peut être choisi ni élevé à cette dignité suprême sans renoncer à sa Religion, ou sans déroger à toutes les formes observées de tout tems pour l'Élection & le Couronnement des Empereurs, à quoi il n'y a pas d'apparence que les Electeurs séculiers catholiques & encore moins les Electeurs Ecclésiastiques puissent jamais consentir. Quant au détail des cérémonies augustes, qui se pratiquent aux Élections & Couronnemens des Empereurs, nous renvoïons à l'Histoire même, & à la traduction que nôtre Auteur donne ici de tout ce qui se fit à Francfort l'an

Fevrier 1733. R. Y.

1658. pour l'Élection de l'Empereur *Leopold*, qui avoit été fidélement recueilli par *Merian* dans son traité de l'Élection de l'Empereur imprimé à Francfort.

Nous remarquerons seulement qu'il appartient de droit à l'Electeur de Mayence, comme Grand Chancelier de l'Empire en Allemagne, de convoquer les Électeurs tant Ecclésiastiques que Séculiers, avec cette différence néanmoins que si c'est un Roi des Romains qu'il faut élire comme Coadjuteur d'un Empereur vivant, alors l'Electeur de Mayence se doit autoriser pour cette convocation par les États de l'Empire, ou par le Collége Électoral qui les représente, & articuler que la nécessité de l'Empire requiert cette Élection. Mais si après la mort d'un Empereur, il en faut élire un autre; l'Electeur de Mayence de son seul mouvement peut faire la convocation, parcequ'il y est autorisé par la Bulle d'or qui le charge de ce ministére. On marque encore ici plusieurs autres préliminaires requis pour la validité de l'E-

lection ; la seule lecture de la Bulle d'or suffit pour en instruire les Lecteurs curieux. Lors que l'Élection de l'Empereur étoit faite dans les régles prescrites sans aucune contradiction valable, pendant que l'on faisoit les préparatifs de son Couronnement, on envoïoit autrefois un Courrier extraordinaire à Rome pour donner avis au Pape de son Élection & pour en obtenir la confirmation. Les Lettres que le Saint Pére lui faisoit expédier, dispensoient l'Empereur des deux Couronnemens que la Cour de Rome prétendoit qui se devoient faire, l'un à Milan, & l'autre à Rome, & qui ont été abrogés par les États de l'Empire assemblés à Francfort en 1358. & à Cologne en 1339. Cependant les Papes ont toûjours refusé de reconnoître les réglemens faits dans ces assemblées : c'est pour cela que la Cour de Rome depuis Charlequint qui est le dernier qui se soit fait couronner à Rome, ne qualifie plus l'Empereur d'Allemagne que d'Empereur élû, *Imperator Electus*. L'Empereur d'Allemagne ayant été légiti-

mement élû & couronné par les
teurs de l'Empire, est en cette
lité Monarque souvérain & rec
pour tel, étant en effet revêtu
ne autorité souvéraine qui ne re
que de Dieu, & qui lui donne le
sur tous les autres Monarques de
Chrétienté, lesquels veulent bien
lui déferer, à cause de sa digni
d'Empereur, en vertu de laquelle
conserve toutes les marques des an
ciens Empereurs d'Occident, avec
les Titres de *toûjours Auguste*, de
César, de *Sacrée Majesté*, de *Premier*
Prince du monde chrétien, & de
Recteur ou *Chef* temporel des Fidéles
en Allemagne. Nôtre Historien trai-
te ici fort au long des droits de
l'Empereur, & donne par-là une
haute idée de l'excellence & préémi-
nece de ce premier Chef de l'Empire
chrêtien. L'étenduë de ces préroga-
tives ne nous permet pas de nous y
arrêter.

Collége Electoral.

On fait remarquer d'abord que les
inces Electeurs de l'Empire ont

deux caractéres en une même personne. Le premier qui leur est commun avec les autres Princes immédiats de l'Empire, & l'autre qui leur est particulier. Par le premier ils sont Souvérains dans l'étenduë de leurs Etats, & en cette qualité leurs Sujets leur doivent l'hommage, & le serment de fidélité. Ils ont droit de glaive pour punir les crimes & faire la guerre : ils ont droit de faire des Loix & Statuts, & d'établir des Tribunaux dans leurs Etats, d'y régler la Justice & la Police ; d'y faire battre Monnoie, d'y mettre & lever des Impôts sur les personnes & les denrées, de faire des Conféderations & des Alliances avec les autres Etats de l'Empire, & avec les Princes Etrangers pour leur intérêt particulier ; de fortifier leurs Places ; de faire des levées de Gens de guerre, d'avoir des Arsenaux & de faire fondre du canon ; & autres droits semblables qui n'appartiennent qu'à des Souvérains & qu'on peut voir dans l'Histoire même. Les Electeurs envoient des Ambassadeurs dans les Cours Etran-

gères qui lui veuloient les recevoir. La France les recevoit en qualité d'Envoiés & le Roi ne leur envoie que des Ministres de ce même ordre. On remarque d'autres circonstances des droits Electoraux dont on vient de parler ; entre autres si les Electeurs font battre de la Monnoie, ils ne peuvent lui donner d'autre valeur, ni faire fabriquer d'autres Espéces que celles qui ont cours dans l'Empire. S'ils ont quelques Alliances, Engagemens & Ligues offensives & défensives avec d'autres Etats de l'Empire ou des Princes Etrangers, ce doit être toûjours sans préjudice, de ce qui peut regarder directement ou indirectement l'Empereur & l'Empire, & la fidélité qu'ils leur ont jurée. Cela se doit entendre, ainsi que l'observe le nouvel Editeur, de l'Empereur & de l'Empire, pris conjointement : il faut encore avoüer que la plûpart des droits de Souvéraineté attachés à la dignité Electorale sont bornés par des Constitutions intervenuës à ce sujet, & par les Loix suréminentes de l'Empire, qui cassent & annullent tout ce

qui se fait au de-là de ce qu'elles permettent. De-là vient que l'Empereur, les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, mettent les Electeurs & autres Princes au Ban, confisquent leurs Etats, & exercent tous les droits de Souveraineté sur eux, quand ils se portent à quelque chose qui donne atteinte aux Loix Impériales; mais l'Empereur ne le peut faire seul, de son autorité privée, ou par son Conseil Aulique duquel ces Princes ne sont en aucune maniére dépendans ni justiciables. Ils ne doivent répondre de leurs actions que pardevant l'Assemblée des Princes, suivant la Constitution de l'Empereur *Frideric*. Tous les droits & prééminences de ce premier Collége de l'Empire Germanique sont discutés avec beaucoup d'exactitude dans les Notes de l'Editeur.

Collége des Princes.

Le second Collége après celui des Electeurs, est celui des Princes de l'Empire. On comprend sous ce Titre tous ceux qui aujourd'hui ont droit

de séance & de voix délibérative dans ce Collége aux Assemblées générales, & qui contribuent aux nécessités publiques suivant la taxe portée par la Matricule de l'Empire. Mais avant que d'entrer plus avant dans cette matiére, on remarque qu'il se trouve plusieurs autres Princes & Etats de l'Empire, qui ne sont plus aujourd'hui du même ordre que ceux dont il est ici fait mention, quoique leurs noms soient toûjours compris dans la Matricule. En effet, il y en a qui bien qu'ils aïent droit d'assister aux Diétes de l'Empire, comme le Duc de Savoye, & le Duc de Lorraine; celui-ci en qualité de Marquis de Nomeny, & quelques autres ne contribuent de rien à ces charges, en étant exempts, soit par des priviléges & immunités qu'ils ont obtenuës, soit autrement.

Il y en a d'autres qui ont conservé le Tître de Princes du saint Empire, quoiqu'il y ait long-tems qu'ils n'ont plus ni séance, ni suffrage en ces Assemblées, & qu'ils ne contribuent aucunement aux nécessités de l'Empi-

re. Tels ſont les Archevêques de Beſançon, de Cambray; les Evêques de Genéve, de Syon, de Lauzane: les Abbés de ſaint Gal & de l'Hermitage, d'autres Prélats & quelques Princes, Comtes & Seigneurs particuliers, dont la plûpart même ne prennent plus leurs inveſtitures de l'Empereur.

On reconnoît encore ici d'autres Princes, dont les Fiefs relévent toûjours immédiatement de l'Empire, deſquels par conſéquent ils ſont tenus de recevoir l'inveſtiture de l'Empereur; comme ſont les Ducs de Milan & de Mantouë, les Marquis de Montferrat, de Final, de Piombino & autres. Vû qu'ils ne ſont plus ſujets aux taxes de l'Empire, ils n'en ſont plus conſiderés comme Membres, mais ſeulement comme Feudataires.

Il faut auſſi remarquer que les Princes ſéculiers Cadets des grandes Maiſons, n'ont rang dans les Diétes comme Princes de l'Empire, que quand ils poſſédent des Duchés, des Marquiſats, des Comtés ou d'autres

Etats & Terres titrées, qui relévent de l'Empire, & qu'ils ont eû en partage, de leur maison. En vertu de ce partage, ils conservent dans les Assemblées, & par-tout ailleurs la préséance que leurs Maisons ont sur les autres Maisons des Princes, comme étant compris & appellés à la succession du Chef de leur Famille, en vertu de la premiére investiture qu'il en a reçu. L'Auteur de cette Histoire, après avoir exposé fort au long les qualités requises pour être incorporé au Collége des Princes de l'Empire, & les conditions pour être admis aux Assemblées, marque aussi dans un grand détail le rang que chaque Prince doit tenir sur les différens Bancs où l'on prend séance, & enfin tous les droits régaliens que chacun d'eux posséde, & la maniére dont la justice s'administre dans son ressort. Il a fallu toute la sagacité de M. *Heiss* pour bien débroüiller tout cela; car le droit Germanique est fort confus.

Le nouvel Editeur remarque que le Roi d'Espagne comme Duc de Bourgogne, envoyoit quelques fois ses

Ambaſſadeurs aux Diétes de l'Empire, où ils occupoient la ſeconde Place du Banc Eccléſiaſtique ; mais en 1701. Philippe V. ayant voulu en envoyer à la Diéte de Ratiſbonne, l'Empereur *Leopold* empêcha qu'ils ne fuſſent admis, & depuis il y fit admettre ceux de l'Archiduc *Charles*, qu'il prétendoit alors faire déclarer Roi d'Eſpagne, & mettre en poſſeſſion de tous les Droits & Etats dépendans de cette Monarchie.

L'Evêque de Strasbourg n'envoie plus de Députés aux Diétes, & n'a plus de ſéance depuis que la Ville a été cédée au Roi de France par la Tréve de 1684. & par le Traité de Riſwic. Cette Ville a été rayée de la Matricule de l'Empire comme étant incorporée au Roïaume de France. Il en eſt de même des Abbayes de Murbale & de Luders en Alſace, qui ſont auſſi de la domination Françoiſe, & n'envoient plus de Députés aux Diétes.

Les Prélats d'Allemagne, dit l'Editeur dans une de ſes Notes critiques, ſe font très peu de ſcrupule de

posséder plusieurs Evêchés. La raison qu'ils en donnent, est que quelques grands que soient les biens annexés à ces Benefices, si un Evêque n'en avoit qu'un, il ne seroit pas assés puissant pour se maintenir contre les Protestans, qui pourroient les ruiner les uns après les autres, au lieu qu'un Prince pourvû de plusieurs grands Benefices, est moins en danger d'être attaqué. Ils se donnent des Evêques *in partibus* pour Suffragans, qui font les fonctions pour eux dans chaque Diocése.

Collége des Villes Impériales.

Le troisiéme Collége de l'Empire est celui des Villes Impériales. Il s'assemble à part comme les deux autres Colléges, pour délibérer sur les affaires qui sont proposées pour les besoins de l'Empire. Les Villes qui le composent sont nommées Villes libres ou Impériales, parce qu'elles sont Etats immédiats & indépendans de toute autre Puissance que de l'Empereur & de l'Empire.

Avant & depuis l'Empereur *Charles-Quint*, le Collége des Electeurs & celui des Princes ne vouloient accorder au Collége des Villes que la voix délibérative pour les affaires importantes. Mais ces Villes prétendent à présent avoir été rétablies dans tous leurs avantages par les Traités de Westphalie; & avoir dans les Diétes voix décisive aussi-bien que les autres Colléges. On voit ici par les raisons qu'elles alléguent pour leur prétention, que leurs droits sont bien fondés. Ces Villes étoient autrefois au nombre de 84. ou 85. qui joüissoient de ces droits & priviléges; mais à présent il y en a bien moins, comme on le peut voir, dans la Table qu'on en donne ici, où leur nom & leur rang sont bien distinctement marqués.

Après avoir parlé des trois Colléges qui distinguent les Membres & Etats libres & immédiats de l'Empire, l'Historien nous apprend de quelle maniére ces Colléges s'assemblent, toutes les fois qu'il survient des affaires importantes, & qui concernent le bien

général de l'Empire. Il donne une description fort détaillée de toutes les formes & les cérémonies qui s'observent dans ces Assemblées générales, qui s'appellent Diétes Impériales ; & en langue Allemande *Reichstag*, c'est-à-dire, jour ou journée de l'Empire. Il traite ensuite des Cercles de l'Empire en général, c'est-à-dire, qu'il considére ce vaste état par l'étenduë des terres qu'il renferme & qu'on a partagées en espéce de Généralités ou Contrées, qui peuvent par leur voisinage s'assembler commodément pour leurs affaires communes.

Ce fut l'Empereur *Maximilien I.* qui en fit la premiére division dès l'année 1500. en six parties sous le nom de Cercles ; sçavoir de Franconie, de Baviére, de Suabe, du Rhin, de Westphalie & de la haute Saxe ; il y ajoûta en l'année 1512. ceux d'Autriche, de Bourgogne, du bas Rhin, avec celui de la basse Saxe ; & ainsi il en augmenta le nombre jusqu'à dix ; *Charles-Quint* le confirma à la Diéte de Nuremberg l'année 1522. En sorte que l'Allemagne est depuis

demeurée partagée en dix Cercles: sçavoir, d'Autriche, de Bourgogne, de Baviére, du bas Rhin, de la haute Saxe, de Franconie, de Suabe, du haut Rhin, de Westphalie, de la basse Saxe.

On remarque au sujet du Cercle de Bourgogne que Maximilien voulut joindre aux Etats dépendans de l'Empire, la Bourgogne, dont il avoit épousé l'Héritiére; mais cette augmentation fut traversée jusqu'en 1548. que Charles-Quint fit une Bulle, par laquelle, en convenant que la Bourgogne n'a jamais véritablement fait partie de l'Empire, il prétend l'y annexer pour l'avenir. Cependant *Corrigius* qui rapporte cette Bulle dans son Traité *de finibus Imperii*, convient qu'elle n'a point eû d'exécution, faute d'avoir été acceptée par les Princes de l'Empire, & même par les Rois d'Espagne, qui n'ont jamais païé le contingent auquel ils sont taxés par cette Bulle.

Le sçavant Historien traite dans le dernier Chapitre de ce sixiéme Tome, des Tribunaux de Justice de

l'Empire : matiére assés embroüil
qu'il tâche de démêler le plus habi
ment & le plus succinctement qu
est possible. Les quatre derniers V
lumes ne sont qu'un supplément a
bitraire à l'Histoire générale de l'Em
pire. Le VII. & le VIII. Volumes
renferment l'Histoire particuliére de
chacun des Etats, qui composent ce
vaste Corps, avec la forme de leur
gouvernement & les généalogies des
Souvérains qui les gouvernent. Les
deux autres ne sont qu'un recüeil,
ou une compilation des Actes autentiques, qui peuvent servir de preuves à l'Histoire générale. Les remarques du nouvel Editeur répandent un grand jour sur tous les endroits de ces Piéces, qui avoient besoin d'éclaircissement.

Fevrier 1733.

ARTI

Article XVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

Histoire Littéraire.

De Paris. Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Comte de Clermont, qui a accepté d'être le Protecteur de la *Societé des Arts*, parcequ'il l'eſt des Arts mêmes, & que c'eſt être celui de l'utilité publique; voulant l'être en Prince de ſon rang, & allumer par tout le beau feu de l'émulation en leur faveur, a accordé à cette Compagnie formée ſous ſes ordres, & déja floriſſante ſous ſes glorieux auſpices, les fonds convenables pour qu'elle diſtribuë chaque année deux prix aux Auteurs, qui auront produit les Mémoires & les découvertes les plus utiles dans le genre de ſon objet; c'eſt-à-dire, dans toute l'étenduë des Arts. On propoſera chaque année, comme l'on fait actuellement, cinq Sujets; & on les propoſera de fort bonne heure, afin que

chacun ait le tems de faire des études par expérience, genre de preuve ici le plus de mise, parcequ'il vérifie la Théorie & la renferme. Les compositions ou mémoires que les Particuliers voudront présenter à la *Societé* sur d'autres sujets que les cinq proposés, concourreront aussi pour le prix, & le remporteront s'ils sont meilleurs. Les Mémoires seront envoyés dans le courant du mois de Juin, & le jugement se déclarera à la premiére Assemblée publique après la saint Martin de 1733. Chaque prix sera d'une Médaille d'or de 300. francs. Les personnes de toute langue & de toute nation sont invitées à disputer la palme, mais on exige que les Mémoires soient envoyés en François ou en Latin, & sans nom d'Auteur: une maxime ou quelque passage tiendra la place de ce nom. Ces paquets par la Poste seront adressés à *Messieurs de la Societé des Arts au petit Luxembourg à Paris*. Les Auteurs qui demeurent en cette Ville, donneront leur Ouvrage au Secretaire de la Societé, dans une des Assemblées. Elles

se tiennent au Palais que l'on vient de nommer, le Dimanche & le Jeudi de chaque Semaine, depuis quatre heures jusqu'à six. Ces Mémoires seront lûs en présence de la Société & imprimés dans les Recüeils, qui, outre les Piéces couronnées, renfermeront encore celles, qui, quoique surpassées par d'autres, mériteront une distinction. On voit assés que tels Recüeils, où se rencontrera tout ce que l'Art aura pû suggerer au génie appliqué de nouveau, & de parfait, pour la sûreté, la commodité & l'opulence, seront les Archives de la prospérité particuliére & publique; & prouveront à tous les siécles futurs, que la Société étoit digne par ses entreprises d'une si haute protection.

M. l'Abbé B...... en se plaignant comme d'un trait d'une insigne mauvaise foi, de ce que M. F. Prêtre du Diocése de Quimper s'appuyant sur les Lettres 83. & 84. de M. Nicole, impute à M. M. de *Port-Royal*, l'explication de la transsubstantiation par union de l'ame de Jesus-Chrît avec la matiére du pain & du vin.

nous déclare dans les *Nouvelles Ecclésiastiques* un des principaux Défenseurs de ce sentiment de Descartes. „ Ce „ n'est point, dit-il, à MM. de P. „ R. à qui M. *Nicole* attribuë cette „ *opinion philosophique*. Il s'agissoit „ d'un sçavant Bénédictin de saint „ Vannes nommé le *P. Desgabets*, „ grand Cartésien, qui prétendoit „ expliquer le Mystére de l'Eucharis-„ tie selon la nouvelle Philosophie, „ & qui sans doute avoit quelques „ Disciples. C'est de ce Religieux „ trop Philosophe, & *peut-être* de ses „ Disciples dont parle M. *Nicole*, & „ nullement de MM. de P. R. Le „ Texte même de Monsieur *Nicole* „ rapporté dans l'Extrait de M. *Fi-„ chant*, en est une preuve, puisque „ d'un côté M. *Nicole* y parle *expres-„ sement* du P. *Desgabets*, qu'il désigne „ ainsi, le P. N... & que de l'autre il „ parle de *Personnes qui se disoient* „ *Défenseurs des vérités de la Grace,* „ *de la Pénitence & de la Morale.* M. „ *Nicole* se seroit-il exprimé de la sor-„ te, en parlant de MM. de P. R. ? „ & auroit-il dit simplement qu'ils se

» *disoient Défenseurs*, &c. On peut
» voir encore sur le même sujet, la
» Lettre 143. de M. *Arnauld*, page
» 527. du deuxiéme Tome. Elle prou-
» ve évidemment qu'il ne s'agissoit
» que du P. *Desgabets* également con-
» damné par M. *Arnauld* & par M.
» *Nicole*, qui étoient de ses amis;
» mais qui l'étoient encore plus de la
» vérité, *ainsi que* les autres Théolo-
» giens de P. R ». La vérité est que par la lecture attentive des Lettres que l'on vient d'indiquer, on reconnoît aisément, (& c'est tout ce qu'aura prétendu M. *Fichant*,) que M. *Nicole* ne met pas absolument dans l'enceinte des murs de P.R. mais seulement parmi les amis & les Disciples de P, R, les Défenseurs de l'opinion Cartésienne, dont il s'agit contre la transsubstantiation, opinion qui a été depuis condamnée par M. de NESMOND Evêque de Bayeux dans le *Durand commenté* de M. CALLY, qui l'a rétractée. M. NICOLE au reste la réfutoit solidement.

THEOLOGIE.

DE PARIS. M. l'Archevêque de Sens ci-devant Evêque de Soissons, addresse aux Curés & autres Ecclésiastiques de son Diocése une *seconde Lettre pastorale*, & en même tems une *premiére Lettre à M. l'Evêque d'Auxerre au sujet d'une Lettre Pastorale de ce dernier, où il attaque la doctrine de son Métropolitain* sur la charité, jusqu'à l'accuser d'*erreurs*, d'*écarts*, d'*innovations*, d'*excès* & d'*excès inoüis* : comme si cet Archevêque entreprenoit de *détruire l'amour de Dieu*, *d'abolir le précepte de la charité*, de *dispenser d'aimer Dieu*, & d'enseigner, *que l'on peut sans charité acquerir le Ciel*. Dans la *Lettre* aux Curés de Sens, & dans l'exorde de la *Lettre à M. l'Evêque d'Auxerre*, M. l'Archevêque de Sens nous apprend premiérement l'occasion qui le force à parler, & c'est une attaque que lui donnent un Evêque son Suffragant & quelques Curés de son Diocése, comme sur des points essentiels de la Religion : il

décrit en second lieu, les diverses dispositions des deux Prélats Antagonistes, & donne les différens caractéres de leurs deux ouvrages. Quant au fond, le différend consiste en ce que M. l'Evêque d'Auxerre trouve un peché en toute action qui n'est pas faite par la charité, au lieu que M. l'Archevêque de Sens connoît des actions sans peché & sans amour de charité, comme les actes de foi & d'esperance de l'impie perséverant en peché mortel, & les actes de justice, de probité, de misericorde d'un Païen demeurant Païen. Les raisons de chaque côté, ou plûtôt les notions de part & d'autre étant bien considerées, il résulte premiérement, que M. l'Evêque d'Auxerre, qui s'anime, comme s'il s'agissoit de l'essentiel de la Foi, réduit pourtant la dispute à une simple question de nom; secondement, que pendant qu'il reproche à M. l'Archevêque de Sens, la corruption de la Morale, & qu'il s'en attribuë lui-même la séverité, il laisse réellement à M. l'Archevêque de Sens l'avantage de la séverité, & tou-

be dans le sentiment le plus relâché; troisiémement, qu'enfin si l'un des deux abolit l'amour de Dieu, dispense d'aimer Dieu, détruit le premier précepte, c'est M. l'Evêque d'Auxerre & nullement M. l'Archevêque de Sens. L'Evêque donne pour une même chose CHARITÉ & *affection pour le bien.* Or premiérement cette notion de M. d'Auxerre une fois posée, & les noms ainsi confondus, la dispute cesse tout à coup. Car M. l'Archevêque de Sens, qui nie qu'il y ait de l'amour de *charité* dans tous les actes de foi & d'esperance du pecheur, & dans les actions moralement bonnes des Païens, parceque par charité, il entend charité ou une troisiéme vertu théologale, ne le niera pas, dés-là que par charité on n'entendra qu'une *simple affection pour le bien*; au contraire sa thése est que *l'affection pour le bien* se trouve dans les actions où il ne trouve point la *charité*; & ce qui lui fait dire que quelques actions sans *charité* sont sans péché; c'est qu'il prétend qu'elles sont faites néanmoins par *affection pour le*

bien. Secondement, de deux Docteurs lequel est relâché, lors que l'un pour l'exécution du grand précepte de l'amour de Dieu, se contente d'une simple *affection pour le bien*, & que l'autre exige de plus que Dieu soit *aimé pour lui-même, au dessus de tout* ? Or c'est M. l'Evêque d'Auxerre qui se contente de cette *affection pour le bien*, & M. l'Archevêque de Sens prétend que cette affection pour le bien, loin d'être la charité même, se trouve où la charité n'est pas encore. M. d'Auxerre est donc le plus relâché. Troisiémement, réduire l'amour de Dieu même, l'amour de charité à la *simple affection pour le bien*, n'est-ce pas abolir la charité, puisque l'on peut avoir cette *affection pour le bien*, sans avoir cet amour pour Dieu, qui est la charité ? C'est donc M. d'Auxerre & non M. de Sens qui détruit le précepte de la charité. La dispute prend ensuite un autre tour : & entendant les propositions de M. d'Auxerre sur la *charité*, non plus au sens particulier, où le Prélat ne fait signifier à ce mot de charité, que

l'affection pour le bien, mais au sens usité, selon lequel, ce mot signifie cette espéce d'amour de Dieu, qui constituë la troisiéme vertu théologale, M. l'Archevêque de Sens retrouve toutes les Propositions essentielles de M. d'Auxerre & des Curés dans les Propositions que l'Eglise condamne, & c'en est assés. En faisant cette discussion, M. de Sens ne dissimule pas un point qui fait honneur à l'Evêque son Adversaire, c'est que M. d'Auxerre a lui-même condamné autrefois cette Doctrine qu'il protége & enseigne présentement. „ Vous pensiés tout „ autrement il y a 20. ans : alors vous „ enseigniés vous-même, ce qui vous „ paroît aujourd'hui si monstrueux „ dans ma Doctrine. Rappellés-vous „ cette *Lettre pastorale* que vous don„ nâtes en 1711. pour condamner „ les Propositions d'un Bénédictin „ (Dom *Triperet*) Professeur à la „ Charité sur Loire ; Propositions qui „ tendoient (disiés-vous) *à favoriser* „ *les nouvelles erreurs*. Alors vous vous „ éleviés avec force contre *les témé-* „ *raires Sçavans de nos jours*, qui par

„ *de vaines subtilités, s'efforcent d'élu-*
„ *der les condamnations de l'Eglise* ; &
„ quelles condamnations ? quelles dé-
„ cisions ? Celles, dites-vous, qui
„ condamnent les *cinq Propositions*
„ *extraites du Livre de Jansenius* ; cel-
„ le qui exige la signature pure &
„ simple du Formulaire ; celles qui
„ *censurent les Propositions de M. l'*
„ *Ab. de Bur, &c.* „ La Note de
première Lettre qui se lit au titre de
l'Ouvrage de M. l'Archevêque de
Sens, semble en promettre pour le
moins une *seconde*. Cependant ce Pré-
lat paroît disposé à prendre une *autre*
voie, lors qu'il dit presqu'à l'entrée.
„ Je sçais, Monseigneur, que j'ai
„ une autre voie pour obtenir justice,
„ si vôtre *charité* me la refuse, je la
„ prendrai enfin cette voie, avec tou-
„ te la fermeté que m'inspire & mon
„ rang & la justice de ma cause. „
„ Le saint Siége est un Tribunal,
„ qui nous est ouvert à tous deux, il
„ jugera de vôtre Doctrine & de la
„ mienne, comme il a jugé de nos
„ jours entre deux grands Prélats,
„ qui disputoient déja sur la charité,

„ &c„. Un Sçavant qui est zélé pour la gloire de feu Monseigneur l'Archêque de Cambrai (Fenelon) a souffert en voïant à la page 59. de cette Lettre, *le célébre Auteur du Livre des Maximes des Saints*, cité comme à la suite de Jansénius & de Luther.
„ Ne pourroit-on pas insinuer avec
„ art, délicatesse & douceur (c'est
„ ainsi qu'il s'exprime) qu'il n'y a
„ rien de commun entre les senti-
„ mens de M. de *Fenelon* sur la cha-
„ rité, & ceux de Jansénius, de Baïus
„ & de Luther, pour mériter que le
„ nom de ce Prélat soit placé sans
„ cesse avec affectation, dans le Ca-
„ talogue scandaleux de ces Héréssiar-
„ ques : que M. de Cambrai a en-
„ seigné dans tous ses écrits, que les
„ vertus morales tiennent le milieu
„ entre la charité surnaturelle & la
„ cupidité vicieuse ; & combattu vi-
„ vement l'erreur de ceux qui sou-
„ tiennent que toutes nos actions sont
„ des vertus divines ou des péchés :
„ que le Pape *Innocent* XII. n'a dé-
„ fendu dans aucun endroit de son
„ Bref contre le Livre des *Maximes des*

„ *Saints* de croire que les actes de
„ crainte servile & d'espérance merce-
„ naire sont plus imparfaits que ceux
„ de la pure charité ; que l'Eglise en
„ niant que l'on puisse parvenir pen-
„ dant cette vie mortelle à un état ha-
„ bituel du pur amour sans mêlange,
„ n'a jamais enseigné avec les Jansé-
„ nistes, que le moindre acte de cet
„ amour est impossible en tout sens,
„ incompatible avec la nature de
„ l'homme, & contraire à l'essence de
„ la volonté, dont selon eux, le
„ plaisir est le seul ressort, &c „.

La Réponse quant à ce qui regarde la Lettre de M. l'Archevêque de Sens à quoi nous devons ici nous borner, consistera à faire observer que l'Argument de M. l'Archevêque de Sens ne met ni sur la même ligne, ni dans le même sentiment, feu M. l'Archevêque de Cambrai avec Jansénius ou Luther. On s'avise de soûtenir contre M. l'Archevêque de Sens, que le motif d'interêt, & l'amour que ce motif excite, appartient à la cupidité vicieuse : il refute cette prétention par deux sortes de condamnations, mais

diversement : Jansénius & Luther ont dit la même chose que vous ; & ils ont été condamnés ; vous l'êtes donc: voila le premier argument. Le second tout différent, se tire d'une Proposition condamnée du Livre des Maximes des Saints, en cette maniére : si l'état de perfection & le motif intéressé de crainte & d'esperance subsistent ensemble, & ne sont point opposés ou incompatibles, certainement le motif intéressé de crainte & d'esperance, n'appartient point, comme vous le dites, à la cupidité vicieuse : or il est jugé à l'occasion du Livre des Maximes des Saints, que l'état de perfection, l'état de la vie contemplative, subsiste avec le motif intéressé de crainte & d'esperance, avec des actes propres de ces vertus ; donc vous qui dites, non pas précisément ce que disoit M. de Cambrai, mais ce qui emporte ce qu'il disoit ; vous êtes jugés & condamnés. Parler ainsi, ce n'est pas mettre feu M. de Cambrai avec Luther, Jansénius, & les adversaires en question : car feu M. de Cambrai peut avoir laissé dans son

Livre, que dans l'état de la vie contemplative ou unitive, on perd tout motif intéressé de crainte & d'espérance, ce qui suffit pour l'argument de M. de Sens, & avoir enseigné contre Luther, Jansénius & les autres, que des vertus morales (même des théologales) tiennent le milieu entre la charité surnaturelle théologale & la cupidité vicieuse; donc inférer de l'Ecrit de M. de Sens, qu'il veut faire croire qu'il y a quelque chose de commun entre les sentimens de M. de Fenelon sur la charité & ceux de Luther, Jansénius & leur suite, c'est donner lieu au Prélat de se plaindre de ce que l'on prend ou donne une fausse allarme.

De Paris. Il a été jusqu'à présent également difficile & important, de constater par l'aveu de Messieurs les Disciples prétendus de saint Augustin, lequel sens dans les matiéres contestées est le leur, & que le leur est le même que celui qui a été condamné par les Bulles dans certaines Propositions fameuses. Pour parvenir à une conviction là-dessus, & expri-

mer de tant d'Ecrits de ces Messieurs, ce sens, qui se dérobe, & qu'ils disent qu'on n'attrape point, on a entrepris de confronter ensemble sur chaque point, les Auteurs classiques de P. R. dans l'esperance que tous, ne plaçant pas l'ambiguité dans les mêmes expressions, ils se déclareront les uns les autres. On a d'abord produit M. NICOLE. Cent Propositions ont été extraites de vingt-deux Volumes de cet Auteur sur la matiére des 101. Propositions. Les cent sont rapportées dans les *Mémoires de Trévoux* en Juin 1732. L'essai a été heureux. Ces Messieurs conviennent dans leurs *Nouvelles Ecclésiastiques*, du 18. Octobre, Article de Paris, N°. 2. & déclarent, même avec remerciement, que ces cent Propositions sont une *explication parfaite du vrai sens de la Bulle dans tous ses Points*. » Le sens de » cette Bulle, ajoûtent-ils, c'est-à-» dire, celui du P. Quesnel, *sur le-» quel tombent les censures de la Bulle,* » est très clair par lui-même, mais il » l'est encore *davantage* par la com-» paraison des Propositions extraites

de M. Nicole avec celles du P. *Quesnel*. On convient, continuent ces Messieurs, que c'est des deux côtés la *même Doctrine* & le *même Esprit*.... Cette déclaration par laquelle ces Messieurs enveloppent eux-mêmes la Doctrine de M. Nicole dans la condamnation de la Doctrine du P. Quesnel, ne laisse plus qu'une seule chose à desirer, c'est que l'on tire des cent Propositions, le système de Doctrine qu'elles renferment. Par ce moyen on aura de l'aveu de ces Messieurs, *le sens de Quesnel*, son *vrai* sens *condamné* dans les Bulles, & qui est celui de ces Messieurs. Or voici ce système unique qui résulte nécessairement des cent Propositions de M. Nicole rapportées en l'Art LIV. de ces *Mémoires* au mois de Juin dernier.

I. Le péché originel présupposé, Dieu destine chacun des hommes à une fin, sçavoir les uns au salut, les autres à la damnation ; & c'est justice par rapport à ceux-ci, quoique Dieu prévoie à l'égard de quelques-uns d'entre eux que le péché originel pour

lequel il les réprouve ; sera effacé en eux par le Baptême. Ainsi, Dieu re-
„ mettant à quelques-uns des réprou-
„ vés le péché originel, & les ren-
„ dant par-là membres du Corps de
„ son Fils, *les suites de l'Arrêt éternel*
„ *de leur réprobation continuent néan-*
„ *moins à leur égard* „.

II. Dieu ayant ainsi marqué le sort de chacun, *conduit les hommes à la fin à laquelle ils sont destinés* : il les conduit *par des voies infaillibles & dont aucun ne se détourne jamais.* Il conduit les réprouvés à la damnation par la privation des graces nécessaires, & les autres au salut par le secours des graces nécessitantes.

III. Ceux qui sont destinés & conduits à la damnation, sont privés des graces nécessaires. Premiérement, Jesus-Christ n'a pas même „ deman-
„ dé ni leur salut, ni ces graces. Il a
„ pû demander pour eux d'autres
„ graces, puisqu'ils en reçoivent plu-
„ sieurs ; mais il *n'a pas voulu* leur
„ mériter des graces qui surmontas-
„ sent effectivement tous les obstacles
„ volontaires qu'ils apportent à celles

qu'ils reçoivent de Dieu. Car *pourquoi auroit-il importuné en quelque sorte Dieu, pour obtenir ce qu'il sçavoit que l'éternelle volonté de Dieu & sa Prédestination immuable empêchoient qu'il ne pût obtenir.* Secon-ment, la privation de la grace effi-ce dans les péchés qui font le pre-ier anneau de la réprobation, est fet du seul péché originel; » car la grace efficace n'étant pas celle que Dieu avoit attachée à l'état de l'homme innocent, il la peut refu-ser en vûë du péché originel ou ac-tuel, quoiqu'il prévoie qu'il sera effacé par des Sacremens ». Troi-mement, (sans ces graces effica-s dont Dieu les prive, ils n'ont pas pouvoir de faire leur salut, pas me celui de prier.) » Nous n'a-vons pas même le pouvoir de de-mander à Dieu son assistance, à moins qu'il nous fasse prier: nous ne sçaurions parler à Dieu ni le prier, s'il ne parle en nous & ne prie en nous ». Ceux donc à qui eu refuse ces secours efficaces à ause du péché originel, » il n'arrive

„ jamais qu'ils résistent aux tenta-
„ tions, & qu'ils observent les Com-
„ mandemens de Dieu, parcequ'ils
„ ne manquent jamais de vouloir les
„ violer ; la concupiscence tirant in-
„ failliblement la volonté de son côté,
„ quand elle n'est pas fortifiée par une
„ grace plus forte „. (Non seulement
ces hommes que Dieu conduit à leur
damnation par des voies infaillibles,
ne peuvent, étant privés des secours
efficaces, faire le bien, mais même
ils ne peuvent qu'ils ne péchent). Car
„ quiconque n'agit pas par la charité
„ ou par la grace, qui n'est autre cho-
„ se que la charité, il ne fait pas le
„ bien : on ne sçauroit faire aucune
„ bonne action, ni surmonter par
„ conséquent aucune tentation sans
„ amour „. Or „ il n'y a point d'au-
„ tre bon amour que la charité, de
„ sorte que la charité étant la grace
„ comme on l'a prouvé, il s'ensuit
„ qu'on ne sçauroit faire aucune bon-
„ ne action sans grace „ ; mais „ ne
„ parlant & n'agissant pas toujours
„ avec charité, il s'ensuit que l'on
„ parle & que l'on agit quelquefois

cupidité, & nulle action n'est
npte de péché, quand elle a la
cupiscence pour principe & non
iour de Dieu. Il faut que Dieu
e Diable regne en nous; il n'y
oint de milieu; celui qui observe
lque Commandement de Dieu
un autre motif que par celui de
nour de Dieu, il péche contre
commandement d'aimer Dieu,
oblige de lui rapporter toutes
actions. Ceux qui s'abstiennent
faire quelques péchés par la seu-
crainte de la damnation, sans
un amour de Dieu; ne sont pas
ns cette action exempts du péché
il y a, à ne rapporter pas toutes
actions à Dieu & à n'agir pas
principe d'amour de Dieu ac-
l ou virtuel; car une chose faite
la crainte des peines, n'a pas
nour de Dieu pour principe, &
conséquent elle est défectueu-
. Jusqu'ici ceux que Dieu avoit
nés à la damnation; il les a *con-*
à leur fin par des voies infaillibles,
s nécessitant à pécher, par la pri-
n des graces sans lesquelles ils no-
rier 1733.

pouvoient que pécher. Pareillement ceux qu'il a destinés pour le salut ; *il les conduit à leur fin par des voies infaillibles*, en leur faisant faire le bien par des graces nécessitantes. Car
» Dieu ne donne plus comme dans
» l'état de l'homme innocent, des
» *graces que le libre arbitre ait le choix*
» *d'accepter ou de rejetter*, & en ce
» sens soumises au libre arbitre & à sa
» flexibilité ; grace qui laissoit à la
» créature toute sa mutabilité, grace
» qui étant déterminée par le libre
» arbitre, ne donnoit que des merites
» créés & du libre arbitre ; non des
» dons de la grace & de Dieu. Desor-
» mais Dieu ne veut plus exposer les
» graces qu'il donne aux hommes
» pour opérer leur salut, *à un évene-*
» *ment incertain*, il n'a plus voulu que
» ses conseils sur les hommes, & les
» secours qu'il leur fourniroit, *fussent*
» *inutiles* ; il a mieux aimé exécuter
» son Œuvre par sa toute-puissance,
» ne s'en fier qu'à elle & à son immu-
» tabilité ; *étant le Maître des cœurs,*
» *il opére en eux tout ce qu'il veut par*
» *une force invincible & toute-puissante.*

„ Sa grace très-efficace & *très-invinci-*
„ *ble*, lie & assujettit nôtre liberté,
„ *arrête*, *enchaîne*, *liè*, *fixe* en quel-
„ que sorte la mutabilité de nôtre vo-
„ lonté, c'est un *secours immuable qui*
„ *attache la volonté à un des partis op-*
„ *posés* ». Si pour être Janséniste il faut croire avec M. Nicole, Quesnel, &c. que Dieu ayant destiné de lui-même, les Enfans d'Adam, les uns à la damnation, les autres au salut, il conduit ceux-ci au salut en leur donnant des graces nécessitantes, & ceux-là à la damnation, en les privant des graces nécessaires, on demande premiérement, si tous ceux qui prétendent être Jansénistes le sont réellement; secondement, si ce doit être le parti des gens de bien; troisiémement, si les condamnations contre eux sur ces points, sont si injustes?

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1733.

CES MEMOIRES SONT COMMEN
au mois de Janvier 1701. & ſe ven
15. ſ. le mois, en blanc ; & broc
16. ſ.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	13. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	12. v.
——	1729.	12. v.
——	1730.	12. v.
——	1731.	12. v.
——	1732.	12. v.
——	1733.	3. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1733.

ARTICLE XIX.

LE SPECTACLE DE LA NATURE, *ou Entretiens sur les particularités de l'Histoire naturelle, qui ont paru les plus propres à rendre les jeunes gens curieux, & à leur former l'esprit. Premiére partie contenant ce qui regarde les animaux & les Plantes.* A Paris, *chés la veuve* Etienne, *Ruë saint Jacques à la Vertu, &* *Jean* Desaint, *vis-à-vis le Collége de Beauvais.* 1732. *in* 12. pp. 520.

CEs Entretiens sont curieux par le recüeil qu'ils contiennent de plusieurs observations anciennes & modernes sur les insectes & sur divers animaux. L'Auteur ne cite cependant guéres que les Modernes, parceque apparemment c'est-là qu'il a pris ses observations, & que les Modernes ne sont pas toûjours si exacts à citer ceux qui les ont devancés. Ceux qui ne trouvent ni assés d'art, ni assés d'élegance & de vivacité dans ces dialogues, sont peut-être trop délicats. Ils ne prennent pas garde que le dialogue dans sa grande simplicité & dans cette ingénieuse naïveté qui doit le caractériser, est peut être de tous les stiles le plus difficile à attraper. Ils doivent tenir compte au moins à l'Auteur d'un stile assés pur, de divers traits ingénieux & fins qu'il n'a pas laissé d'y répandre, & surtout d'un air d'honnête-homme & d'homme religieux qui régne partout. La Théologie physique de M. *Derham* célébre Anglois de la Société *Royale*, a fourni de fort beaux traits

à l'Auteur pour embellir ſon Livre. C'eſt une excellente ſource où il auroit pû en puiſer encore bien d'autres, auſſi-bien que dans *Nieuventut*.

Les Entretiens ſont entre le Comte & la Comteſſe de Jonval, le Prieur de Jonval & le Chevalier du Breüil. Ces perſonnages ſont feints. Le Prieur & le Comte ſont les deux Docteurs de l'Aſſemblée. Le Chevalier, quoique petit écolier Picard, ne laiſſe pas d'y joüer aſſés ſouvent le perſonnage de ſes maîtres, & la Comteſſe y fait quelquefois plus l'ignorante qu'elle ne l'eſt en effet.

Le premier Entretien roule ſur les inſectes en général. Après la définition & la diviſion des inſectes, on parle de leur parure, de leurs couleurs, aſſortimens, ornemens, franges, pannaches, aigrettes qui relévent avec une eſpéce de magnificence des objets que nous ne ſommes que trop tentés de mépriſer; plus ſans doute à cauſe de la politeſſe & de la délicateſſe de leur corſage, que par aucun manque ou aucun vice réel de conformation.

Leurs armes offenſives & défenſives méritent d'abord beaucoup d'attention, auſſi-bien que les organes que la nature leur a donnés pour vivre, & leurs outils pour ſe procurer bien des commodités. Chaque inſecte a en quelque ſorte ſon métier. Il y en a qui filent & qui ont des eſpéces de quenoüilles & de doigts pour former leur fil. D'autres ont des pelotons & des navettes avec des fils pour faire des toiles. Quelques-uns bâtiſſent en bois & ont des ſerpes pour faire leurs abbatis. Ceux qui bâtiſſent en cire ont des ratiſſoires, des cueillers, des truéles. La plûpart ont des trompes tout auſſi merveilleuſes que celles des élephans. Ils s'en ſervent pour percer, pour ſcier, &c. Leurs aîles avec toutes les variétés qui y régnent dans les divers inſectes, ſont admirables. Dans pluſieurs la délicateſſe extrême de ces aîles que la moindre humidité, la moindre pouſſiére pourroit détruire, eſt miſe à couvert dans de fortes écailles qui leur ſervent d'étui ou de fourreau.

Après ces préliminaires généraux,

l'Auteur ou le Comte de Jonval vient à la génération des insectes, qu'il explique selon le systême reçû. Premiérement, que tout insecte vient d'un œuf provenu de la fécondité de deux sexes. Sur cela les Observations de *Rhedy* & de *Levvenock* ne sont pas oubliées, ni les raisons ordinaires non plus, pour prouver que la corruption n'a d'autre part à la génération que de faire éclore des germes, déja préexistans dans les œufs. Secondement, que certains insectes naissent parfaits comme les limaçons & les araignées, & que d'autres naissent imparfaits, & acquiérent peu à peu des piés, des aîles, &c. étant d'abord vers, & ensuite mouches ou papillons.

Le second Entretien poursuit ce qui regarde les transformations des insectes. Elles sont ici traitées de véritable resurrection, & le Comte de Jonval veut que l'état de muë soit un état de mort. Il est pourtant vrai que l'insecte dans cet état de muë a du sentiment, & que si on y touche, il donne des signes de vie & de mouvement; c'est une observation cons-

[illegible] , & que l'Auteur auroit pû
[illegible] trouver au moins dans les [illegible]
[illegible] . La raison même
[illegible] a bien de la differ[illegible]
[illegible] qui meurt [illegible]
[illegible] comme il leur arrive [illegible]
[illegible] qui muë & se c[illegible]
[illegible] . Dans la premi[illegible]
[illegible] celle totai[illegible]
[illegible] un mouvem[illegible]
[illegible]

le ...es Sciences
réunissent ...
& en un Plus ...
pattes de l'anim...
d'une viscosité ...
de frais. Cett...
araignées, des ...
démontrée. Par ...
tarantule. Ce Sça...
ser tous les sujets ...
peu de chose à di...
à redire, à ceux q...
lui.

Il faut rendre ju...
la page 51. il convie...
nilles dans leur état ...
tion, lorsqu'elles sont en...
leur coque, ont du sent...
comment accorde-t'il c...
avec cet état de mort ? Le ...
tretien est terminé par un ét...
Madame la Comtesse fait d'u...
de cassette où elle a logé & ...
par compartimens toutes for...
papillons avec les chenilles & ...
d'où ils proviennent. On y trou...
petit Extrait des Mémoires de ...
Reaumur sur les reignes avec le...
médes de la graisse, de terebe...

Mar. 1733

R vi

tante, & que l'Auteur auroit pû faire ou trouver au moins dans les sources où il a puisé. La raison même dit assés qu'il y a bien de la différence entre une chenille qui meurt véritablement, comme il leur arrive souvent, & une chenille qui muë & se convertit en papillon. Dans la premiére le mouvement vital cesse totalement, ou se convertit en un mouvement irregulier de pourriture & de destruction, d'où il ne resulte que des cendres ou une espéce de tête morte. Au lieu que dans la derniére le mouvement vital se concentre tout au plus, la circulation subsiste, & les organes ne font que se déveloper & recevoir une nouvelle modification, assés legére dans le fond.

Peu à peu la conversation tourne sur le fil des chenilles & sur leur maniére de le filer. Et c'est en ce moment que la Comtesse de Jonval qui entend parler de fil & de quenoüille, entre fort naturellement sur la scéne. *En matiére de filasse*, dit-elle, *j'ai quelque droit de parler.*

Ce fil sort en plusieurs filamens qui

réüniſſent en un moindre nombre
en un plus gros fil, à l'aide des
:tes de l'animal qui les raproche &
ıne viſcoſité qu'ils ont étant faits
frais. Cette viſcoſité des fils des
ıignées, des vers à ſoye, &c. eſt
montrée par *Kircher* au ſujet de la
antule. Ce Sçavant, né pour épui-
tous les ſujets qu'il traite, a laiſſé
ı de choſe à dire, mais beaucoup
:edire, à ceux qui ſont venus après
i.

Il faut rendre juſtice à l'Auteur. A
page 51. il convient que les che-
les dans leur état de transforma-
n, lorſqu'elles ſont envelopées dans
ır coque, ont du ſentiment. Mais
mment accorde-t'il ce ſentiment
ec cet état de mort? Le ſecond En-
tien eſt terminé par un étalage que
adame la Comteſſe fait d'une eſpéce
caſſette où elle a logé & deſtiné
r compartimens toutes ſortes de
pillons avec les chenilles & les vers
où ils proviennent. On y trouve un
tit Extrait des Mémoires de M. de
eaumur ſur les teignes avec les re-
'des de laine graſſe, de terebenthi-

ne, de tabac, & sur-tout de bien battre les meubles pour les délivrer de ces insectes.

Le Comte n'est point du troisiéme Entretien. Comme il y est question des vers à soye, Madame la Comtesse le remplace assés bien. Elle dit d'abord qu'il y a deux maniéres d'élever ces vers, ou en les laissant croître & vivre en liberté sur le meurier, ou en les renfermant, & leur fournissant tous les jours des feüilles fraiches. La premiére méthode est la meilléure pour la Chine & les Païs chauds. Mais dans nos climats la seconde est la plus sûre & la plus usitée. Elle se reduit à donner des feüilles bien conditionnées à ces insectes, & à les tenir dans la propreté & en bon air. Pour ce qui est de la naissance, des progrès & de la transformation de ce ver, l'Auteur suit *Malpighi*, *Levvenhock*, & tous ceux qui en ont parlé. Il en donne une anatomie fort exacte d'après ces Auteurs. La Comtesse qui apparemment ne les a pas lûs, pousse l'érudition sur ce point jusqu'à la maniére d'employer la soye, de la

dévider, de la filer, & cette érudition là lui ſied bien.

La fin du troiſiéme Entretien annonce les toiles des araignées pour le quatriéme. Pour diſpoſer M. le Chevalier à bien entendre cet Ouvrage, Madame la Comteſſe l'envoye chés un Tiſſerand en lui donnant deux écus pour payer les ouvriers qui auront la peine de l'inſtruire & de contenter ſa curioſité. Ce petit Chevalier eſt le plus beau naturel du monde, & un vrai modéle pour tous les jeunes gens de ſon âge. Il prend, il apprend, il parle, il ſe tait, il va, il écoute, il fait tout ce qu'on veut. Si les perſonnes de cet âge avoient la même docilité, on en feroit tantôt des Docteurs. Auſſi le Chevalier va grand train, & plus d'une fois il lui échappe d'en ſçavoir plus que ceux qui l'endoctrinent.

Le quatriéme Entretien roule d'abord ſur la tiſſeranderie, la *trâme*, la *navette*, les *marches* & le *ro*, & ſur les progrès de M. le Chevalier dans ce métier où il a même mis la main à l'œuvre, à l'exemple de M. le

Prieur qui est un grand maître en plus d'un métier. Peu à peu on vient à une tisseranderie plus naturelle, mais non moins merveilleuse. C'est celle des araignées.

Il y a cinq sortes d'araignées, la domestique, celle des jardins, celle des caves qui est donc noire, la vagabonde qui n'a point de nid fixe, & celle des champs qu'on appelle le *faucheur*. Toutes ces araignées ont quelque chose de commun, & quelque chose qui les distingue. Toutes ont plusieurs yeux, souvent jusqu'à huit, & quelquefois six seulement. Elles ont toutes huit jambes, & bien d'autres parties qui se ressemblent: c'est par des mammelons que sort leur fil. Et la matiére de ce fil est une gomme visqueuse dont leur ventre est rempli. Tout cet article des araignées est fort bien traité. L'Auteur a cependant la discrétion de ne pas l'épuiser. Le stile des dialogues n'est point un stile geométrique ni si scrupuleusement philosophique, où l'on s'astreigne à des énumerations exactes de tout le détail des Phénoménes. La

proportion harmonique qui régne dans la trame des araignées des jardins, la nature du venin & des symptomes de la tarentule, & mille autres singularités curieuses auroient produit des Entretiens trop longs où trop multipliés sur le même sujet, & peut-être même trop profonds & trop sérieux pour le jeune Chevalier & pour ceux que l'Auteur a eûs en vûë dans ses dialogues. On trouvera le fonds de tout cela chés Kircher.

Le cinquiéme Entretien entre le Prieur & le Chevalier seuls, roule sur les guépes, & sur les guépiers. C'est d'après les Mémoires de l'Académie des Sciences que le Prieur en donne la description. Il l'annonce d'abord sous l'idée ingénieuse d'une ville qu'on a trouvée sous terre. Les murs de cette ville ne sont pas une simple enceinte qui l'entoure tout autour. C'est une voute qui l'envelope toute entiére par dessus, & l'environne de toutes parts. Cette enceinte a deux portes; les ruës n'y sont pas comme dans nos villes, toutes sur le même *plein-pied*. Elles sont posées les unes

ſur les autres par étages, & les étages ſont ſéparés par pluſieurs rangs de colonnes. Ce ſont moins des ruës que des portiques, dont le premier eſt appuyé ſur le ſecond, le ſecond ſur le troiſiéme, & ainſi toûjours en deſcendant. Les maiſons ſont toutes égales & ſerrées les unes contre les autres, dans l'épaiſſeur des voutes. Il y a juſqu'à onze portiques ou voutes ſemblables où l'on trouve tout ſymmétriſé & bien entendu. Il n'y a que l'obſcurité qui défigure cet ouvrage. C'eſt-là un guépier bâti par les guépes.

La conſtruction de cet édifice eſt merveilleuſe. Les guépes choiſiſſent quelque trou ſur une pante de terre, elles le perfectionnent, l'excavent, & en peu de jours elles lui donnent un pié de profondeur en tout ſens, ou même un peu plus. Elles empêchent l'éboulement des terres en les maſtiquant en dedans avec une eſpéce de glu, en commençant par le haut & deſcendant au bas, en forme de cloche à peu près. Pour donner de la conſiſtence à leur glu elles y mêlent de pe-

tits brins de bois qu'elles ſcient avec des outils que la nature leur a donnés, & qu'elles paitriſſent avec cette glu dont le reſervoir eſt dans leur ventre.

On commence par la voute, & enſuite on bâtit les cellules qui ſont toutes exagones ou à ſix pans. La maniére dont les guépes ſe nourriſſent, dont elles pondent & nourriſſent leurs petits, n'eſt pas moins curieuſe, & en général tout cet Entretien eſt curieux & bien dialogué, avec eſprit, avec même aſſés de feu. Le ſixiéme roule ſur les abeilles, & n'eſt pas moins intéreſſant. Les quatre Acteurs s'y trouvent réünis. C'eſt d'après M. Maraldi de l'Académie des Sciences que M. N*** donne encore cette Hiſtoire abregée de la République des abeilles. Il cite toûjours en marge ſes Auteurs, ceux au moins chés qui il a puiſé immédiatement : car il y a long-tems que les abeilles ſont aſſés connuës ; & Virgile n'avoit pas laiſſé d'en ébaucher les principaux traits. Le célébre P. Vaniére en a donné une *deſcription* poëtique, latine auſſi, ſur

le Mémoire du même Académicien. Celle de nôtre Auteur est encore plus à la portée de toutes sortes de Lecteurs; & elle est du reste fort élegante & bien circonstanciée. La fin de l'Entretien est une instruction de charité qui est au dessus de toutes les critiques qu'une mauvaise plaisanterie en a pû faire.

Le septiéme Entretien continue sur les abeilles, achéve d'en faire connoître les principaux ouvrages, la cire & le miel. Les abeilles ont deux sortes de cire : l'une grossiére & noirâtre qui est une espéce de glu dont elles se servent pour enduire les fentes & tous les endroits de leur ruche qui en ont besoin. L'Histoire du limaçon n'est pas oubliée. Un limaçon s'étant glissé dans une ruche, les abeilles après l'avoir tué, n'ayant pas la force d'en mettre dehors le cadavre, & prévoyant la saleté & les vers qui en alloient sortir, l'enduisirent de cette glu de toutes parts. Le reméde étoit sûr pour empêcher la pourriture avec ce baume, ou pour en empêcher les mauvais effets avec ce mastic.

Les abeilles trouvent leur cire ſur toutes ſortes d'arbres & de plantes, mais principalement ſur les fleurs. Elles la ramaſſent avec les poils dont tout leur corps eſt garni. Elles ſe roulent ſur les pouſſiéres jaunes qui tombent du haut des étamines dans le fond des fleurs, & s'en retournent toutes couvertes de cette pouſſiére. Quelquefois elles ſe ſervent de leurs pattes & de leur machoire pour faire cette recolte, & alors elles mettent les petits grains de cette pouſſiére en petites boules qu'elles emportent dans des eſpéces de petites cueilléres qu'elles ont aux pattes de derriére. Deux hommes en un jour n'amaſſeroient pas autant de cette cire qu'une abeille en emporte en un voyage. Or elles font bien des voyages en un jour. Elles ſont les œconomes de cette cire. Elles n'en laiſſent pas perdre un brin, & lorſqu'elles s'en ſont ſervies pour leurs divers uſages, dés qu'elles n'en ont plus beſoin, elles raportent tout au magazin.

Le miel qu'on regardoit autrefois comme une roſée qui tomboit du

Ciel, est une transpiration des plantes ou des fleurs. Elles n'en sont jamais plus couvertes qu'au grand soleil. Les pluïes & la rosée même, en lavant ces fleurs en emportent le miel, & la trop grande sécheresse empêche aussi cette transpiration.

La différence entre les abeilles sauvages, appellées frelons, est ici fort bien décrite. Les frelons sont plus paresseux & moins laborieux, sans doute uniquement parcequ'ils ne travaillent que pour eux; au lieu que les abeilles travaillant & pour elles & pour nous, sont des esclaves & des domestiques forcés de redoubler de travail. Les frelons sont moins œconomes, la raison en est la même. C'est la nécessité seule qui reveille les hommes, & les rend actifs & industrieux. Mais pourquoi le miel des frelons a-t'il un goût sauvage? On a bien-tôt répondu avec nôtre Auteur & avec ceux qu'il suit, que les frelons prennent leur miel sur des fleurs sauvages d'un suc plus amer.

Cette réponse est relative à un principe qui ne paroît pas exact, sça-

voir que les abeilles cuëillent le miel tout fait & ne lui donnent aucune façon par la digeſtion, la maceration, le mêlange de quelqu'autre ſuc, &c. Cela n'eſt pas vraiſemblable. Pour le moins le miel ſe fermente & s'affine dans leur trompe, dans leur corps, ou enfin dans les alveoles, à force de le paîtrir & de le remanier. Et comme les abeilles ſont plus actives que les frelons, voila peut-être tout le myſtére de l'adouciſſement de leur miel. Une culture plus attentive & plus aſſiduë fait toute la différence du ſauvage & du non ſauvage en tout genre de plantes, d'animaux, & de toutes choſes. C'eſt la ſoupleſſe ou la roideur qui adouciſſent ou rendent ſauvages les choſes. A force de manier un fruit qui n'eſt pas bien mûr, on l'adoucit.

Car du reſte il eſt fort douteux ſi les fleurs ſauvages ne fourniſſent pas le meilleur miel. Le miel de Narbonne au moins ne paroît devoir ſon excellence qu'au ſerpolet, au thim, au romarin, & aux autres plantes & fleurs aromatiques dont les campagnes y

sont semées. Or ces plantes & ces fleurs ne doivent leur propre excellence qu'à la sécheresse & à l'aridité de ces campagnes. Et l'on sçait bien que ces plantes nourries dans des païs gras ou même trop cultivées dans les jardins, perdent beaucoup de leur vertu aromatique. Le bon serpolet, la bonne lavande, le bon romarin, viennent là dans des terres fort légéres, fort sabloneuses, & entre les pierres mêmes & les cailloux. Aussi la plûpart des plantes dans les campagnes y ont un goût de miel, & même une odeur qui se rend par tout sensible.

Il faut encore rendre justice à l'Auteur. Vers la fin de l'Entretien il dit en propres termes que *le miel des païs les plus gras n'est pas le meilleur*, & il cite Narbonne & la Champagne comme des païs maigres dont le miel vaut mieux. Il remarque même que les abeilles quittent les païs gras, & font plusieurs lieuës pour aller butiner dans des païs maigres & secs. Quand on travaille sur les Mémoires d'autrui, sur-tout dans des matiéres

profondes, comme sont les matiéres de Physique, on est toûjours excusable de donner dans quelques contradictions. On suit un Auteur en un point; on en suit un autre en un autre, or tous les Auteurs ne sont pas d'accord.

Le huitiéme Entretien est sur les mouches. Il faut convenir que le Dialogue commence ici un peu à languir, si non pour des Lecteurs curieux d'instruction, du moins pour ceux pour qui on a mis tout cela en Dialogue & en stile un peu plus recherché que celui de la pure Philosophie. Aprés cela le plus beau a pris les devans, & le merveilleux du nouveau s'use un peu dans les premiers Dialogues. En effet aprés les vers à soye & les mouches à miel, il seroit difficile que les mouches ordinaires, le moucheron, le *grillo talpa*, le *formicaleo* & même la fourmi qui est un sujet fort usé, réveillassent la curiosité. Ce n'est pas que ce huitiéme Dialogue & les suivans ne soient de la même force & du stile que les premiers; mais c'est ce même stile & cette

même force,& ce même air de mêmes ou de très-ſemblables choſes qui ont quelque choſe de monotonique, dont tout ce qui s'appelle *lecteur françois* ne ſçauroit ſoûtenir long-tems la continuité. C'eſt la faute des Lecteurs ſans doute. Mais que faire ? Ils en ſont pourtant les maîtres.

L'Auteur n'a pas omis la véritable origine du moucheron qui naît d'abord & vit dans l'eau ayant des nageoires comme les poiſſons, devient enſuite amphibie, & prend enfin des aîles pour voler dans l'air. Mais il ne faloit pas omettre le véritable Auteur de cette découverte qui a été long-tems un grand myſtére pour les Naturaliſtes, quoique connuë aſſés bien du tems de Pline, mais traitée de fable juſqu'à Kircher, comme la plûpart des Diſcours de cet Auteur, par ceux qui n'en ſçavoient pas autant que lui.

L'Hiſtoire du *fourmilion* dont l'Auteur moderne eſt cité, M. Poupart, eſt-ce qu'il y a ici de plus curieux. Cet animal fait une foſſe, enſuite un trou dans le ſable & puis s'y met en

embuſcade. Tout ce qui vient roder autour de la foſſe & du trou, ſur-tout les fourmis font rouler le ſable & roulent avec lui dans la foſſe, ou du moins avertiſſent par ce roulement de leur préſence, & le fourmilion ſe jette ſur la proie. Il fait mieux encore : lorſque ſa proie a des aîles & s'envole, il lance ſur elle une nuée de cailloux, c'eſt-à-dire, de grains de ſable qui la font retomber dans ſes griffes. Le plus merveilleux de l'Hiſtoire, c'eſt la patience de cet animal ruſé, il eſt là quelquefois en embuſcade ſans branler, ſans manger, des ſemaines & des mois entiers. Ce fourmilion ſe transforme en ce qu'on appelle une *demoiſelle* qui n'a rien de reſſemblant ni pour le corps, ni pour le caractére & le naturel de l'animal.

Les coquillages ſont le ſujet du neuviéme Entretien. Ils ſont d'abord préſentés dans des verres par Madame la Comteſſe qui dit. *C'eſt une collation que je vous ai ſervie moi-même. Allons, Meſſieurs le verre en main.* C'eſt-là ſans doute un tour pour diverſifier les tranſitions. Il en faut bien

aussi quelqu'un de tems en tems, & on a tort de critiquer celui-ci. Pour le moins il est nécessaire, & du reste assés naturel.

Ce sont des moules que Madame la Comtesse a mis dans ces verres avec de l'eau & de la vase de mer. On y voit ces moules filer des espéces de cables avec lesquels ils s'amarrent au fond de l'eau, sans doute pour n'être pas le joüet des flots. C'est à propos de ces fils que Madame la Comtesse, dont c'est toûjours le tour de dogmatiser lors qu'il s'agit de *filasse*, s'étoit avisée de servir cette collation.

L'ingénieuse tentative de M. *Bon*, premier Présfident de la Chambre des Comptes de Montpellier, sur la soye des araignées, dont il fit des gans & des bas, n'est pas oubliée ici. Mais le nom de cet illustre Auteur est oublié, & d'autres qui ne sont venus qu'en second sont nommés à sa place. Voila sur quoi tout Auteur qui ne se donne pas pour inventeur, devroit être scrupuleusement exact.

Les oiseaux suivent les coquillages dans le dixiéme Entretien qui est bien

écrit, & même avec assés de feu. Aussi est-ce Madame la Comtesse qui y préside, & communément son stile est plus leger comme il convient assés. S'il n'étoit pas tout-à-fait si nourri de science ou d'observations suivies, il seroit dans toute la décence de son sexe.

Les nids des oiseaux, leur diversité, leur forme, leur structure, leur tissu, tout cela est traité comme à fond pour une conversation. La ponte, la couvée, la nature même des œufs, la naissance des petits, leur nourriture & leur espéce d'éducation vont de suite. L'instinct n'est pas oublié, ni celui qui le donne aux oiseaux & à tous les animaux.

La figure des oiseaux, la structure de leurs plumes, l'artifice de leurs aîles, en un mot toute l'habitude & la disposition de leur corps pour fendre l'air & pour voler est bien traitée ici d'après M. Derham qui n'a rien omis à cet égard. Le corps de l'oiseau n'est ni massif, ni également épais par-tout. Sa grosseur terminée par une queuë d'un côté, & émincée

doucement en pointe du côté qu'il fend l'air, marque visiblement le dessein de l'Auteur. Les os mêmes des oiseaux sont d'une consistence fort legére, quoique solide malgré cela.

Ce sont les plumes qui méritent bien de l'attention. Le tuyau en est tout à la fois ferme & leger : leger, on voit pourquoi : ferme, pour battre l'air avec force. Mais il falloit que cet air ainsi battu par le corps du monde le plus foible en apparence, le plus composé de parties détachées & faciles à séparer comme sont les barbes des plumes, le plus composé même de parties déja détachées comme le sont toutes les plumes, l'une de l'autre, il falloit que l'air pressé par un corps aussi facile à pénetrer ce semble, ne le pénetrât pourtant pas, & n'éludât point par là la force de son action & de son coup.

Les plumes en se déploïant se présentent chacune un peu de biais à l'air, elles ne sortent pas tout-à-fait, ni près de-là les unes d'entre les autres, chacune appuïe sur ses deux voisines, d'un côté en dessus, de l'au-

tre en dessous. Outre la fermeté qui leur vient de là, les barbes de ces plumes sont assés adhérentes l'une à l'autre, elles se présentent à l'air non par le plat mais par leur tranche, & étant comme collées avec leurs voisines, elles forment un tout un peu souple comme il convient, mais fort ferme. Outre cela encore de doubles, de triples, de quadruples rangs de plumes, plus courtes, plus fines, couvrent en dessus & en dessous les intervalles des tuïaux des grandes plumes, afin que l'air ne pénétre rien & ne se derobe au coup par aucune issuë.

Outre ces industries qui marquent un grand Auteur, l'égalité, l'équilibre des aîles, leur position au centre de gravité du corps ou plûtôt du mouvement, la facilité de les plier, de les déplier, de les étendre plus ou moins, en avant, en arriére comme des rames, la queuë qui tient lieu de contre-poids & de gouvernail, sont autant de merveilles tout-à-fait sublimes & divines.

Mais pourquoi les hommes ne voleroient-ils pas, dit le Chevalier ? La

réponse est facile. C'est qu'ils n'ont point d'aîles. Mais le fait ne dit rien. Il manque mille choses aux hommes qu'ils sçavent fort bien se donner: ou plûtôt avec l'esprit qu'ils ont il ne leur manque pas tant de choses. Par malheur tout le monde n'a pas l'esprit inventif, & lorsqu'une chose n'est pas trouvée, les génies les plus steriles sont reçûs à dire qu'elle n'est pas trouvable, ils sont même féconds en cent raisons pour prouver qu'elle ne doit pas l'être.

On n'a pas manqué de ces raisons pour dire que jamais les hommes ne trouveroient l'art de voler. Ce qu'on peut en dire de plus certain, c'est qu'ils ne l'ont pas encore trouvé au moins en entier. Car l'art de naviguer peut être regardé comme une partie de celui de voler. Ces deux arts ne different que du plus au moins. Car naturellement l'homme enfonce dans l'eau comme dans l'air. Il a pourtant trouvé l'art de se soûtenir sur l'eau. Trouvera-t'il celui de se soûtenir dans l'air? Personne ne peut dire *oüi* jusqu'à ce qu'il l'ait fait ou vû. *Mars* 1733.

Mais le *non* seroit presque aussi téméraire que le *oui.* Ne pas concevoir comment une chose pourra se faire, n'est pas une raison pour en défier tout le genre humain avenir. On l'avoit bien défié de se soûtenir aux Antipodes, d'habiter la Zone torride, de passer la ligne, de trouver la source du Nil, &c. *Nil mortalibus arduum est.*

Or les esprits non inventifs ne veulent point en avoir le démenti. Ils intéressent Dieu même & sa providence pour empêcher les hommes de trouver le secret de voler. Rien ne seroit en sûreté si l'on voloit, si les filous, les malfaiteurs, les gens hardis avoient des aîles, &c. Mais je pense que la Maréchaussée en auroit aussi. Quand nos ennemis ont inventé le canon pour abbatre nos murailles, nous avons inventé le canon pour leur répondre, & peu à peu nous avons terrassé nos murs, redoublé nos enceintes, retiré nos flancs, &c. Et plût à Dieu que les brigandages ne pussent s'exécuter qu'avec des aîles, ceux qui défendroient leur bien &

qui auroient par conséquent du bien, seroient naturellement les mieux pourvûs de cet instrument de défense. Ceux qui seroient préposés au gouvernement & au bien public en auroient aussi. Et ceux qui voudroient en abuser, outre des précautions qu'on prendroit contr'eux, seroient trahis par leurs propres armes, d'autant mieux qu'il ne faut pas croire que les hommes parvinssent au moins de longtems à ce secret sans un grand attirail, & pour le moins sans un volume immense de choses nécessaires pour diminuer la trop massive pesanteur de leur petit volume propre.

Car voila sans doute où se réduit tout l'art : à présenter une grande surface à l'air, comme l'art de naviguer se reduit aussi à présenter une plus grande surface à l'eau : non que ce soit là tout l'art, & qu'il ne faille encore une capacité vuide d'air, comme pour la navigation il faut une capacité vuide d'eau, &c. On convient ici de la grandeur & de l'embarras de la machine avec quoi les hommes pourroient voler. Pourquoi donc y

dit-on que *ce métier deviendroit la ressource de tous les indigens & de tous les scelerats.* A quelque perfection qu'on pût porter cet art, il paroît premiérement que ce ne seroit jamais qu'une affaire d'amusement & de plaisir, des demi vols, des vols d'oison ou d'autruche, une course un peu legére & moins terre à terre. Secondement, que cet amusement ne seroit que pour les Princes & pour des personnes fort riches. Les aîles ausquelles les hommes peuvent prétendre ne seront jamais des choses qu'on aille acheter chés un Marchand & qu'on mette dans la poche. Il faudra des chantiers pour les construire comme les vaisseaux. On prouve que les hommes n'imiteront jamais les oiseaux, en prouvant qu'ils ne seront jamais des oiseaux & des aigles. Le raisonnement de M. le Prieur à la page 284. va là.

Le onziéme Entretien est encore sur les oiseaux. Il roule d'abord sur les diversités de leurs becs, qui sont en effet toûjours appropriés au genre *de nourriture* de ces oiseaux. On vient

ensuite à la description du *Colibri*, qui est un oiseau charmant pour sa petitesse & la beauté de son plumage : car il n'est pas plus gros qu'une grosse mouche, & ses couleurs sont d'une diversité & d'un éclat ravissant. Le plus petit des oiseaux est suivi de l'autruche qui est le plus grand. Voila nôtre modéle dans l'art de voler. Suivent le rossignol, le paon, & ensuite le faucon, l'autour, l'aigle, &c. les oiseaux de proye. La chasse de l'oiseau y est fort bien contée, & suffisamment expliquée. Après cela viennent les oiseaux de passage, qui ne sont pas cependant en si grand nombre qu'on l'avoit crû. Car les hirondelles passent l'hyver pour la plûpart dans le fond de la mer. Ce fait est attesté par la Société Royale d'Angleterre qui a confirmé ce que Kircher & d'autres Auteurs en avoient dit. L'Entretien finit par les oiseaux de nuit, & à cette occasion par une *pipée* dont on va donner le plaisir au petit Chevalier.

Le douziéme Entretien sur les animaux terrestres commence par les do-

meſtiques. On fait bien ſentir d'abord qu'il y a des animaux naturellement domeſtiques & d'autres naturellement ſauvages, qu'aucune culture ne pourroit jamais bien façonner à nos uſages. Les uns marquent la bonté de Dieu, les autres ſa puiſſance & ſouvent ſa juſtice. La Fable du cheval dompté par l'homme n'eſt qu'une fable en effet. Le cheval dans ſa premiére origine a toûjours été fait pour être dompté. Le lion, le loup, ne l'ont pas été de même.

Après des réflexions fort ſaines & fort judicieuſes ſur cette différence, la Comteſſe qui eſt toûjours la plus babillarde de la troupe comme il convient, quoique ſur des matiéres aſſés ſçavantes, ce qui peut-être ne convient pas, fait le partage des ſujets ſur quoi on va parler. *Que Monſieur le Comte, par exemple*, dit-elle, *nous donne l'éloge de ſon cheval. M. le Chevalier peut nous fournir celui de ſon chien, dont il nous a quelquefois vanté la figure & l'adreſſe. Pour moi en bonne Campagnarde, je me déclare pour les*

troupeaux. M. le Prieur tout le reste est à vous.

Ce sont donc des éloges en quoi va dégénerer désormais tout l'Entretien. Mais celui-ci n'est pas le seul. Le stile d'éloge régne un peu dans tout l'Ouvrage ; & dés le milieu du Livre il gagne tout-à fait. Or c'est-là sans doute la cause précise de l'espéce de langueur, que nous avons remarqué qui s'y répand dés le huitiéme Entretien. Sans trop examiner pourquoi, il est pourtant vrai que le stile d'éloge en tout genre, n'est jamais un stile intéressant pour aucune sorte de Lecteurs. Tout ce qui se présente dans ce point de vûë, a toûjours un air froid, quelque vivacité qui régne d'ailleurs dans l'expression. Le stile académique sur-tout qu'on a annoncé dés le commencement, semble bannir tout cet air de complimens reciproques. Et puis ce ton d'éloge qu'il prend, jette tôt ou tard dans une espéce de servitude peu noble de loüer tout ce qui se présente.

C'est sans difficulté ce qui a mis le

pauvre Prieur dans le goût de faire ici une éloge des plus complets de l'âne, côte à côte de celui du lion & du cheval. Il eſt vrai que dans tout cela, c'eſt la nature, c'eſt la Providence, c'eſt Dieu qu'on loüe, & qu'aſſûrément il eſt infiniment loüable dans tous ſes Ouvrages. Cela eſt vrai, & l'autre eſt loüable lui-meme d'avoir toûjours tourné la choſe de ce côté-là. Mais il eſt vrai auſſi qu'il faut prendre les hommes un peu comme ils ſont, lors même qu'on veut les amener à ce qu'ils ne ſont pas. Toute la nature fait l'éloge du Créateur. C'eſt le loüer ſolidement que de raconter les merveilles de ſon Ouvrage. Une ſimple deſcription avec quelques réflexions d'éloge ſemées dans un Ouvrage comme celui-ci, peuvent produire un meilleur effet dans l'eſprit & ſur le cœur des Lecteurs ordinaires, que des éloges marqués & ſoûtenus. Et puis on peut choiſir ſes ſujets, ils ne manquent pas; & en les choiſiſſant on doit reſpecter un peu les préjugés. L'âne ne fut jamais un ſujet d'éloge noble & ſérieux, d'é-

loge philoſophique & académique. C'eſt un petit manque de goût que l'Auteur rachéte par un grand nombre de traits vrais & de réflexions fort judicieuſes ſur ce ſujet-là même.

Au reſte ni l'Auteur, ni ſa troupe Académique n'en ſont pas tout-à-fait les dupes, & le Prieur condamné à fournir un autre éloge, fait tout de ſuite, celui du caſtor qui eſt un architecte dans les formes, & à ce titre un vrai ſujet d'éloges académiques.

Le treiziéme Entretien nous tranſporte dans les riviéres & dans les mers. Il y eſt queſtion des poiſſons; & d'abord de leurs nageoires, de la bouteille d'air qui les ſuſpend dans l'eau, & de quelques autres choſes générales; enſuite des tortuës, des baleines, des crocodiles, & de quelques autres en particulier. Les plantes ſont le ſujet du quatorziéme & du quinziéme Entretien: les généralités y ſont ſuivies auſſi des particularités. Après quoi les vacances ſont finies, le Chevalier part pour le Collége, & il n'y a plus d'Entretiens.

Le Livre eſt terminé par une Lettre du Chevalier au Prieur. Après les remerciemens ce Chevalier philoſophe, quoique écolier de Seconde, conſulte le Prieur ſur l'étenduë & les bornes de de la raiſon, au ſujet de ce qu'un Commandeur lui a conſeillé de ne rien apprendre, par la raiſon qu'on ne peut tout ſçavoir. La réponſe du Prieur eſt un fort beau diſcours ſur le ſujet propoſé, & ce diſcours eſt ſur-tout bien écrit.

Il y a pourtant une ſorte de ſophyſme dans la façon dont l'Auteur veut borner la raiſon à joüir du ſpectacle de la nature & à l'imiter tout au plus à l'aide de l'art. Pour peu qu'il veüille donner d'intelligence & de vérité à cette joüiſſance du ſpectacle de la nature & à cette imitation de l'art, il replonge l'eſprit & la raiſon de l'homme dans le travail des recherches, dans l'incertitude des conjectures, dans l'égarement des ſyſtêmes qu'il croit lui interdire avec ſageſſe. Un degré d'intelligence ne s'achéte qu'au prix de mille travaux, & l'on ne par-

ſion de mille incertitudes, de mille lueurs, de mille erreurs.

En général l'Auteur ſoûtient ici ſon caractére. Pour faire ſon Livre il a ſagement raſſemblé tout ce qu'il a trouvé de mieux dans les Livres de ceux qui l'ont dévancé : & il conſeille en général de ne pas tenter de nouvelles découvertes. Mais il faut pourtant que quelqu'un en faſſe afin que d'autres puiſſent en joüir. Pour peindre la nature, il faut la connoître. Pour l'imiter, il faut la connoître auſſi. Et ce ne ſont pas ceux qui joüiront le plus paiſiblement de ſon ſpectacle, & qui ſe contenteront de connoître que la terre eſt ferme & la riviére liquide, & qu'il faut laiſſer celle-ci pour prendre ſon chemin ſur celle-là, qui ſeront en état ou qui mettront les autres en état de faire cette peinture ou cette imitation : ce ne ſeront pas eux qui feront des vaiſſeaux pour voguer ſur l'une, ou des chars pour voyager ſur l'autre.

Que ſi l'Auteur ne veut dire autre choſe, ſi ce n'eſt que la phyſique eſt

ﬃcile, qu'il faut connoître ſes for-
s, & ne pas tenter l'invention,
rſqu'on n'eſt propre que pour la
ſpoſition, ni la diſpoſition lorſqu'on
'a de talent que pour l'élocution, il
t une vérité inconteſtable. Mais la
iﬃculté eſt encore à ſe connoître
i-même, & encore plus à ſe faire juſ-
ce. Chacun ſe flate, & peut-être
'eſt-il pas ſi mal que chacun ſe flate
n peu. On ne viſeroit jamais bien
aut ſi on connoiſſoit le degré précis
'élevation où l'on doit aboutir, &
n n'aboutiroit pas même à ce degré
récis, ſi l'on ne viſoit bien haut.

Article XX.

ISTOIRE GENERALE des Auteurs ſacrés & eccléſiaſtiques..... Par le Reverend Pére Dom Remy Ceillier, *Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne, &c. A Paris, chés* le Mercier, Barrois, Paulus-du-Meſnil, *&* Lottin. 1727. *In 4° Tome I. pp. 699. ſans la Préface & les Tables. Tome II. pp. 782.*

oyés les Articles CIII. au mois de Décembre 1732. IX. & XII aux deux mois précédens.

CHapitre I. *Saint Justin.* Le premier Auteur qu'on trouve dans ce second Volume est *saint Justin, Philosophe, Apologiste, Martyr & Docteur de l'Eglise.* On ne sçait rien de sa naissance ; quelques-uns l'ont crû Samaritain, cependant lui-même déclare qu'il étoit Gentil. A peine fut-il capable de faire quelque réflexion, qu'il chercha à connoître Dieu. Il se mit d'abord sous la direction d'un Philosophe Stoïcien, qu'il quitta bien-tôt pour se donner à un Peripatéticien. Celui-ci voulut l'obliger à étudier les Mathématiques ; mais le jeune Disciple trouva ce chemin trop long pour arriver où il tendoit ; il quitta donc encore ce second Maître pour étudier sous un Platonicien, dont il ne fut pas plus content que des deux autres. Il se retira ensuite dans une solitude, où il rencontra un vénérable Vieillard, qui lui mit en main les Prophétes : il entrevit alors la vérité ; mais ce qui acheva de la lui découvrir, ce fut la constance des Martyrs. Il embrassa le Chris-

:anisme, & en devint bientôt un des lus zélés Prédicateurs. On ne sçait oint s'il fut Evêque, ni même s'il fût 'rêtre, & ce qu'il dit sur le Baptême c sur l'Eucharistie ne suffit pas pour écider cette question. Nôtre Auteur roit pouvoir placer le Martyre de aint Justin en l'année 167.

Il avoit composé un grand nombre ·'Ouvrages, dont il ne nous reste |u'une exhortation aux Grecs, un liscours aux Payens, deux apologies, ın dialogue avec Tryphon, une partie lu Traité de la Monarchie, & une ettre à Diognet. Les autres étoient, ın Livre intitulé : *le Chantre*, un :ontre les Gentils, un de la nature le l'Ame, un contre les Hérésies; un :n particulier contre Marcion, un sur a Providence & sur la Foi, & une ·éfutation de la Physique d'Aristote.)n lui attribuë aussi un Traité sur '*Exameron*, & un autre de la Resur-·ection; mais il n'est pas certain qu'il :n soit l'Auteur. Pour ce qui est de la ..ettre à Zene & à Sérene, de l'Ecrit ntitulé : *Réponse de saint Justin aux)rthodoxes sur 146. questions importan-*

tes, de celui de la Trinité, ou Exposition de la vraye Foi, des cinq questions proposées aux Payens avec leurs réponses, & de la réponse des Chrétiens à quelques questions des Grecs, on convient aujourd'hui que tout cela n'est pas de saint Justin.

D. Ceillier en faisant l'Analyse de la grande Apologie de ce saint Martyr, le justifie fort bien du reproche que quelques Critiques lui ont fait d'avoir confondu *Semon Sancus*, le Dieu des Sabins, avec *Simon le Magicien*, auquel l'Apologie dit que les Romains ont fait dresser une Statuë avec cette inscription : *à Simon le Dieu saint* ; nous ne nous arrêterons point aux preuves qu'il apporte en sa faveur ; parcequ'elles sont à peu près les mêmes dont M. de Tillemont & plusieurs autres s'étoient servis avant lui. En parlant de la seconde Apologie, il fait voir qu'on a eû tort de la regarder comme la Préface de la premiére, & il a pour lui le sentiment des plus anciens Péres & celui des plus habiles Critiques du dernier siécle. Il prouve aussi très-bien contre

Allemand qui écrivit en 1700
le Dialogue avec Tryphon, que
s n'avons pas en son entier, étoit
saint Justin. C'est, ajoûte-t-il
s une Note, un des bons Ecrits de
tiquité Ecclésiastique ; il est rem-
le grands sentimens, on y décou-
dans l'Auteur une grandeur d'a-
admirable, & l'on sçait que les
iniens en ont toûjours redouté
torité. Cependant nôtre Auteur
ouscrit pas à l'éloge qu'en fait M.
bbé Houtteville, qui le regarde
ıme un des Ouvrages des plus tra-
lés & des plus méthodiques des
iens Péres, & qui trouve que les
ections y sont des plus fortes que
. ait faites avant & depuis, &
elles y sont répondues avec force
larté. Cet éloge ne paroît à Dom
llier qu'un éloge, non une Criti-
& un Jugement de Sçavant ; &
pourroit, dit-il, soupçonner
ς qui pensent ainsi, de n'avoir
lû ce dont ils jugent. Cela n'est
ffet que trop ordinaire ; mais s'il
rai, comme le prétend D. Ceil-
, qu'il n'y a presque ni ordre, ni

on parlera en son tems. Il finit l'Article de saint Justin par une exposition de sa doctrine, qui en donne une grande idée, comme d'un des Docteurs de l'Eglise qui ait mieux sçû nôtre Religion & qui ait parlé plus exactement de nos Mystéres. Il remarque néanmoins qu'il ne sçavoit point l'Hébreu, ce qui lui a fait faire plusieurs fautes, & que son sentiment sur la nature de l'Ame paroît un peu embarrassé; il la croïoit pourtant immortelle, cela n'est pas douteux, & s'il paroît quelquefois le nier, ce n'est, dit D. *Ceillier*, que dans le sentiment de Platon, qui ne regardoit comme immortel, que ce qui n'a point eû de commencement. Quant aux Actes du martyre de S. Justin, ils portent tant de caractéres de vérité, qu'il est peu de Critiques qui ne les aïent reconnus pour Originaux.

Chapitre II. *Saint Abdere.* Nous n'avons rien de *saint Abdere* Evêque d'Hieraple, dont on cite une lettre à Marc Aurele, que Baronius a euë entre les mains & qu'il a perduë. Surius le fait encore Auteur d'un Ou-

vrage très-utile, composé en faveur des Prêtres & des Diacres de son Eglise, mais aucun des Anciens n'en a parlé. D. Ceillier juge que l'Histoire de ce Saint rapportée dans Surius ne mérite aucune croyance.

Chapitre III. *Saint Meliton Evêque de Sardes, Prophête & Apologiste,* est le premier qui ait fait un Catalogue des Ecritures; il est conforme à celui des Juifs, excepté qu'il en a retranché le Livre d'Esther. Eusebe, Ruffin & saint Jerôme ne s'expriment pas uniformement sur ses autres Ouvrages; il ne nous reste de son Apologie adressée à Marc Aurele que quelques fragmens dont nous sommes redevables à Eusebe. Quelques Hérétiques ont avancé que ce Saint avoit crû que Jesus-Chrît a souffert également dans sa Divinité & dans sa Chair; D. Ceillier le justifie de ce reproche, aussi-bien que sur quelques écrits qu'on lui attribuë faussement, & qui ne lui feroient pas honneur.

Chapitre IV. *Saint Denys Evêque de Corinthe* a écrit des Lettres, auss-

quelles Eusebe donne le nom d'Œcumeniques, parcequ'elles étoient addressées aux Eglises en Corps. Nous en connoissons huit, dont il ne nous reste que des fragmens. Dans la quatriéme écrite aux Fidéles de Gortyne en Crete, l'Auteur donne de grands éloges à Philipe Evêque de cette Eglise, lequel avoit composé contre Marcion un fort bel Ouvrage, que nous n'avons point. Dans la quatriéme écrite aux Gnossiens, il exhorte Pynitus leur Evêque à ne pas imposer aux Chrétiens *le pesant fardeau de la continence*, comme si elle eût été necessaire au salut. Saint Denys a composé d'autres Ouvrages qui ne sont pas venus jusqu'à nous ? Au reste, ajoûte Dom Ceillier, l'attention des Hérétiques à corrompre ses écrits pour établir leurs erreuts, montre l'estime qu'on faisoit de ce Prélat dans toute l'Eglise.

Chapitre V. *Saint Claude Apollinaire. Apologiste & Evêque d'Hieraple.* Il vivoit sous Marc Aurele, & les Anciens lui ont donné de grands éloges. Il avoit beaucoup écrit, mais

aucun de ſes Ouvrages n'a reſiſté à l'injure des tems. Euſebe parle de pluſieurs, & commence par une Apologie adreſſée à Marc Aurele, à laquelle ſaint Jerôme donne le nom *d'Ouvrage inſigne*. D. Ceillier fait voir qu'il n'étoit pas Auteur de tous ceux qui portoient ſon nom, & ſouſcrit aux éloges que lui donne Photius.

Chapitre VI. *Bardeſane*, ſurnommé quelquefois le *Babylonien*, quoiqu'il fût Syrien d'origine, & natif d'Edeſſe en Meſopotamie, après avoir été long-tems une des plus vives lumiéres de l'Egliſe, tomba dans l'héréſie de *Valentin*. Il ne s'en releva que pour devenir Chef d'une Secte qui prit le nom de *Bardeſianites*. Il eut un fils nommé *Hermonius*, qui le ſuivit dans ſes erreurs, & fit pour les répandre pluſieurs Ouvrages en Syriaque; ſur-tout des Hymnes, qui obligérent ſaint *Ephrem* à en compoſer d'autres ſur les mêmes airs pour ſervir de contrepoiſon. D. Ceillier après avoir expoſé les erreurs de Bardeſane, examine les Ouvrages qu'il avoit compoſés avant ſa chûte; ils étoient en

très-grand nombre, & ce que nôtre Auteur en a recüeilli fait regretter leur perte; on a aussi perdu ceux d'Hermonius, mais les sentimens où il étoit, nous empêchent de regretter ses Ouvrages.

Chapitre VII. *Saint Soter Pape.* Il avoit écrit une Lettre à saint Denys de Corinthe, & on la lisoit publiquement dans l'Eglise le Dimanche, comme un Ouvrage très-propre pour la correction des mœurs. Elle ne se trouve plus. On en cite deux autres sous le nom de ce Pape, qui font partie des fausses Decretales, dont on parlera ailleurs. On lui attribuë aussi un Livre contre les erreurs de *Montan*, dans lequel on condamne les Tertullianistes. D. Ceillier fait voir qu'il est supposé.

Chapitre VIII. *Lettre des Eglises de Vienne & de Lyon.* Eusebe nous a transmis la lettre des Eglises de Vienne & de Lyon. C'est un des plus précieux monumens de l'Histoire Ecclésiastique, & nôtre Auteur en rend un compte fort exact. Outre le détail des souffrances des Martyrs, cette

Lettre contenoit encore des inſtructions importantes, & le jugement des Fidéles des Gaules touchant l'affaire des *Montaniſtes.* D. Ceillier obſerve qu'Euſebe, qui rapporte cette circonſtance, ne dit point quel étoit ce ſentiment, mais ſeulement qu'il étoit très-ſage & très-orthodoxe ; ce qui ſuffit, ajoûte nôtre Auteur, pour refuter ce que quelques-uns prétendent, que cette Lettre fut cauſe que le Pape accorda la paix aux Montaniſtes.

Chapitre IX. *Les Actes des Saints Alexandre & Epipode Martyrs de Lyon.* Pour ſe convaincre que ces Actes ne ſont point originaux ; il ne faut, dit nôtre Auteur, que jetter les yeux deſſus ; il les croit néanmoins écrits ſur de bons Mémoires.

Chapitre X. *Les Actes de S. Symphorien, &c.* D. Ceillier juge de ceux-ci, à peu près comme des précédens & ſur les mêmes raiſons.

Chapitre XI. *Saint Hegeſipe.* Nous n'avons plus l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de ſaint Hegeſipe. Euſebe en a conſervé quelques fragmens qui en donnent une grande idée. Ce fut, ſelon

nôtre Auteur, pendant le voyage que le saint Evêque fit à Rome en 157. qu'il la composa. Les cinq Livres sur la ruine de Jerusalem qui portent son nom, ne sont point de lui, mais d'un autre Auteur que D. Ceillier croit avoir écrit sur la fin du quatriéme siécle, ou au commencement du cinquiéme.

Chapitre XII. *Theophile d'Antioche.* Il écrivit contre *Marcion*, & contre l'héréfie d'*Hermogene*, mais nous n'avons pas ces deux Ouvrages, non plus que quelques autres du même Auteur. Ses trois Livres à *Autolyque* écrits vers l'an 181. nous sont demeurés. D. Ceillier refute solidement le sentiment de ceux qui en font honneur à un autre *Theophile* qui écrivoit pendant la persécution de Sevére. On a attribué à l'Evêque d'Antioche quelques autres Ouvrages, que saint Jerôme ne croïoit point de lui, parcequ'il n'y trouvoit pas le style, l'élevation, la politesse, l'érudition, la justesse & la force des raisonnemens, qui caractérisent les Ouvrages de Theophile.

Chapitre XIII. *Athenagore Apologiste.* De Philosophe Payen cet Auteur devint un des plus zélés Défenseurs de la Religion Chrétienne. Un Ecrivain du cinquiéme siécle a cru qu'il avoit été le premier Maître de la célébre Ecôle d'Aléxandrie, mais les Sçavans, dit nôtre Auteur, ne paroissent pas de cet avis: Nous avons deux Ouvrages de ce Pére : le premier est une Apologie pour la Religion. Dom Ceillier prétend qu'elle fut adressée aux Empereurs *Marc Aurele* & *Commode*, & non pas à *Marc Aurele* & à *Lucius Verus* son frére d'adoption. En effet Athenagore y parle au pére & au fils, & non pas à deux fréres. Cette Apologie justifie principalement les Chrétiens d'athéïsme, d'inceste, & des repas de chair humaine. Le second Ouvrage est un Traité de la Resurrection des Morts. On verra avec plaisir dans nôtre Auteur l'Analyse de ces deux Ouvrages, & la maniére dont il rejette les écrits supposés à ce grand homme.

Chapitre XIV. *Tatien*, chef de l'hérésie des *Encratites*, ayant embrassé

la Religion chrétienne, se fit disciple de saint Justin, après la mort duquel il prononça un discours adressé aux Grecs, où l'on trouve une doctrine fort saine, comme il paroît par l'Extrait que D. Ceillier en fait. Tatien y parle de plusieurs autres Ouvrages qu'il avoit composés, & que nous n'avons pas. On en voit quelques autres sous son nom dans le 2. Tome de la Bibliothéque des Péres, mais nôtre Auteur prétend sur d'assés bonnes preuves qu'ils ne sont pas de lui.

Chapitre XV. *Miltiade.* Nous ne voyons rien de particulier à remarquer sur Miltiade excellent Apologiste du deuxiéme siécle, non plus que sur saint *Apollone*, Senateur Romain & Martyr ; ni sur *Modeste* & *Rhodon*, Défenseurs de l'Eglise contre les Hérétiques ; d'autant plus que leurs écrits se sont perdus.

Chapitre XVI. *Saint Irenée Evêque de Lyon, Docteur de l'Eglise & Martyr*, a composé plusieurs Ouvrages pour la défense de la Foi & le maintien de la paix de l'Eglise ; mais il ne nous reste que son *Traité contre*

les Héréſies, ou *Réfutation de la Sageſſe humaine*. Comme le but du ſaint Docteur étoit de combattre les erreurs de *Valentin*, & celles qui en étoient émanées, il commence dans ſon premier Livre à bien expliquer la doctrine de cet Héréſiarque, & en remontant à l'origine de tant de Monſtres, il la rapporte à *Simon le Magicien*, dont il marque la malheureuſe ſucceſſion dans *Ménandre*, *Saturnin*, *Baſilides*, *Carpocrate*, *Cerinthe*, les *Ebionites*, les *Nicolaïtes*, *Cerdon*, *Marcion*, *&c.* On ſçait que c'eſt en voulant renverſer le Paradis chimérique des Valentiniens, ou plûtôt en combattant l'opinion des Catholiques, qui enſeignoient que les Ames des Juſtes alloient au Ciel d'abord après la ſéparation des corps, & y joüiſſoient de la viſion de Dieu : opinion, qui lui paroiſſoit ne s'éloigner pas aſſés de celle des Hérétiques, qu'il a donné dans l'erreur des *Millenaires*, ſur laquelle l'Egliſe n'avoit pas encore prononcé. Il s'eſt encore trompé en aſſûrant que le monde devoit finir ſix mille ans après ſa création, *ſelon* le nombre des jours, que

Dieu a employés à lui donner sa derniére perfection. D. Ceillier ne nous laisse rien à desirer pour la connoissance d'un si bel Ouvrage, ni de ce qu'on a pû sçavoir des autres écrits de saint Irenée, dont Eusebe & quelques autres Anciens nous ont conservé des fragmens. Il nous donne ensuite un précis fort instructif de la doctrine du saint Martyr sur tous les articles de la Religion. Il finit ce Chapitre qui est un des plus intéressans de son Ouvrage, par les grands éloges qu'on a donnés en tout tems à saint Irenée, & par les différentes Editions qui ont été faites de ses écrits.

Chapitre XVII. *Saint Victor Pape*. L'Histoire de saint Victor est trop connuë pour nous y arrêter. Il ne nous reste rien de ses Ouvrages; mais on lui en a attribué qui ne sont pas dignes de lui, telles que sont les quatre Lettres qui portent son nom, & dont deux ont été inserées dans les fausses Decretales.

Chapitre XVIII. Plusieurs Evêques, la plûpart d'un mérite éminent, ont écrit sur la Pâque au sujet

de la contestation, qui a fait tant de bruit sous le Pontificat de saint Victor. D. Ceillier parle en peu de mots des principaux ; mais nous n'avons les Lettres d'aucun.

Chapitre XIX. Nous renvoyons aussi les Lecteurs à ce qu'il dit dans le XIX. Chapitre, de plusieurs autres Ecrivains Ecclésiastiques de ce tems-là ; dont Eusebe a parlé avec éloge.

Chapitre XX. *Les Martyrs Scillitains.* D. Ceillier établit dans ce Chapitre l'autenticité des Actes de leur Martyre ; mais parcequ'il se trouve quelque variété dans ce que Baronius, Dom Ruinard & Dom Mabillon en rapportent, il lui paroît plus naturel de dire que ces Actes n'ont pas été copiés mot à mot sur les Registres du Greffe, & que nous n'en avons que des abregés faits par différentes personnes, ou qu'ils ont été composés par divers Chrétiens qui avoient assisté à l'interrogatoire des Martyrs.

Chapitre XXI. *Sainte Perpetue & sainte Felicité.* On ne doute point

ces deux Saintes & de leurs Compagnons ; on en voit ici un Extrait bien fait, & écrit d'une maniére touchante.

Chapitre XXII. Nous pouvons dire la même chose des Actes du Martyre des saints *Leonide* pére d'*Origéne*, *Plutarque*, *Potamiene* & de plusieurs Disciples du même Origéne.

Chapitre XXIII. *Minuce Felix Avocat & Apologiste*, ayant eû une conversation sur la Foi avec deux de ses amis nommés *Octavius* & *Cecile*, en écrivit le précis, & en forma le Dialogue intitulé *Octavius*, le seul Ouvrage que nous ayons de cet Auteur. D. Ceillier après en avoir donné l'Extrait, parle d'un Traité contre les Astrologues, qui a pour Titre, *du Destin*, que saint Jerôme n'a pas jugé être de Minuce Felix dont il porte le nom. Son Dialogue, dit D. Ceillier, fait voir combien il étoit capable de soûtenir la vérité ; on y voit qu'avec toutes les beautés de la Langue Latine, il possedoit toute la Science des Lettres & de la Théologie des Payens ; mais il paroît avoir été moins

instruit des Dogmes de nôtre Religion, & si Octave persuade Cecile, & lui fait quitter la Religion de ses Ancêtres, c'est moins en lui prouvant la vérité de nos Mystéres, qu'en lui découvrant la fausseté de ceux du Paganisme.

Chapitre XXIV. *Saint Serapion Evêque d'Antioche* a écrit deux Lettres contre les *Montanistes*, & une troisiéme à *Domnin* déserteur de la Foi. Celle-ci est citée par *Socrate* pour prouver contre *Apollinaire*, que le Verbe a pris un Corps animé. Mais l'Ouvrage le plus considérable de saint Serapion est celui qu'il avoit composé pour réfuter le faux Evangile de saint Pierre. Il nous en reste un fragment assés considérable, rapporté par Eusebe.

Vers le même tems saint *Pantene* étoit Docteur des Lettres à Alexandrie, & dans une grande reputation de piété & de sçavoir. Il fut ensuite envoyé dans les Indes pour y prêcher la Foi, & il en rapporta un Exemplaire de l'Evangile de saint Matthieu en Hébreu, que l'Apôtre saint Bar-

thelemi y avoit laissé. Saint Jerôme assûre qu'il avoit fait divers Commentaires sur l'Ecriture, dont il ne nous reste qu'un petit fragment rapporté par *Clement* d'Alexandrie.

Chapitre XXV. *Caius*. Cet Auteur, que Photius dit avoir été Prêtre de l'Eglise de Rome, & ordonné Evêque des Nations, est célébre par la dispute qu'il eut à Rome avec *Procle* ou *Procule* un des Chefs des Montanistes, qu'on croit être le même, qui a écrit contre les *Valentiniens*, & dont Tertullien vante l'éloquence & la vertu. *Caius* mit par écrit cette dispute, dont Eusebe rapporte les seuls fragmens qui nous restent. Il paroît que ce Docteur avoit composé un autre Traité contre *Cerinthe*, & Photius semble le croire encore Auteur d'un Livre intitulé le *Labyrinthe*, & d'un Discours sur *la substance de l'Univers*. Ils ne sont point venus jusqu'à nous; mais comme l'Auteur du Labyrinthe enseignoit que l'homme est composé de feu, de terre & d'eau, & qu'il a une ame de la figure de son corps; D. Ceillier ne croit pas qu'on doive

attribüer un tel ſentiment à un Ecrivain auſſi célébre que *Caius*. Photius dit encore qu'on donnoit à cet Auteur un Traité contre l'héréſie d'*Artemon*; mais Euſebe qui a ſouvent parlé de *Caius* ne fait aucune mention de cet Ouvrage.

Chap. XXVI. *Clement d'Alexandrie*, auquel nôtre Auteur donne toûjours le tître de Saint, étoit, ſelon quelques Ecrivains, Athenien de naiſſance, & ſelon d'autres originaire d'Alexandrie; ces derniers ſe fondoient ſur le nom d'*Alexandrin*, que les Anciens lui ont donné. Clement étoit habile dans les belles Lettres & dans la Philoſophie, ſur-tout dans celle de *Platon*; mais dés qu'il eut embraſſé le Chriſtianiſme, il ne ſongea plus qu'à étudier les ſaintes Ecritures & la ſcience du ſalut. Pour cet effet il parcourut la Grece, l'Aſſyrie, l'Italie & la Paleſtine, pour y chercher des Maîtres. Celui auquel il s'attacha en dernier lieu, fut, à ce que croit Euſebe, ſaint *Pantene*, dont il fait, ſans le nommer, un éloge magnifique. Ce qui eſt certain, c'eſt que

quand saint Pantene eut été envoyé aux Indes, Clement lui succéda dans l'Ecôle des Catécheses d'Alexandrie, où parmi le grand nombre de Disciples que sa réputation lui attira, on conte le fameux *Origéne*. D. Ceillier met à la tête des Ouvrages de ce grand homme son Exhortation aux Payens, & si Eusebe & saint Jerôme ne lui ont donné que la troisiéme place, c'est, dit-il, qu'ils étoient moins attentifs à les ranger selon l'ordre des tems, que par rapport à leur étenduë. Il met en second lieu les trois Livres du *Pedagogue* cités par l'Auteur même dans les *Stromates*. Ce troisiéme Ouvrage est un tissu des Maximes de la Philosophie chrétienne, où Clement passe sans ordre d'une matiére à l'autre & y mêle plusieurs autres discours. Il le compare lui-même à une pepiniére d'arbres fruitiers & sauvages, mêlés ensemble pour tromper les voleurs, mais dont un habile Jardinier sçait bien faire le discernement. La raison qui le porta à en user ainsi, *c'est qu'il apprehendoit de découvrir la vérité à ceux qui en sont indi-*

gnes. Cette méthode fut blâmée, mais il en prit la défenſe; & Origéne la ſuivit dans un Ouvrage qu'il intitula auſſi *les Stromates*. L'exemple du Diſciple juſtifie-t'il bien le Maître ?

L'Ouvrage de Clement d'Alexandrie eſt diviſé en ſept Livres; l'Auteur à la fin du dernier en promettoit un huitiéme, & D. Ceillier ne doute point qu'il n'ait tenu parole. Il eſt vrai qu'Euſebe & ſaint Jerôme ont parlé de huit livres des Stromates; mais on ne croit pas que le huitiéme que nous avons ſoit du même Auteur que les autres avec leſquels il n'a rien de commun; c'eſt proprement un Traité de Dialectique peu propre à défendre les vérités de la Religion contre les Payens, ou contre les Hérétiques : ce qui étoit l'unique but de Clement. On a douté pendant quelque tems, ſi le Livre qui a pour Tître : *Quel riche ſera ſauvé ?* étoit du même Auteur; dans le Manuſcrit du Vatican, d'où il a été tiré, il étoit à la ſuite des Homélies d'Origéne ſur Jerémie : ce qui engagea *Caryophilus* à le faire imprimer ſous le nom de

ce dernier ; mais on l'a depuis rendu à Clement, à quoi Eusebe, saint Jerôme, Anastase le Sinaïte & Photius l'ont constamment attribué. D. Ceillier n'est point embarrassé pour répondre aux raisons qui semblent prouver que cet Ouvrage n'est pas de Clement.

Les Hypotyposes de ce Pére sont perduës, & nous n'en avons qu'un ou deux fragmens dont nous sommes redevables à Eusebe. Photius a assez mal parlé de cet Ouvrage : ce qui fait juger à D. Ceillier que les Exemplaires en avoient été corrompus. Cette solution est fort du goût de cet Auteur, & il l'employe souvent. Ce qui justifie ici sa conjecture, c'est qu'Eusebe, saint Jerôme & plusieurs autres ont parlé avantageusement des Hypotyposes.

Trois Commentaires, l'un sur la premiére Epître de saint Pierre, l'autre sur la seconde de saint Jean, & le troisiéme sur celle de saint Jude, qui portent le nom de Clement d'Alexandrie, paroissent à nôtre Auteur des écrits supposés, d'autant plus que

y trouve l'erreur des Pélagiens
le péché originel. Il porte le mê-
jugement des abregés tirés de
odote & des *Extraits des Prophé-*
: parceque si l'erreur y est com-
nuë, la vérité n'y est pas sans mê-
ge. D. Ceillier en expliquant la
ctrine de ce Pére sur l'Ecriture re-
rque qu'on trouve dans ses Ou-
ges beaucoup de Leçons des Livres
nts différentes de celles que nous
ons dans nos Exemplaires de la
le, & il s'est donné la peine de
transcrire, afin qu'on les puisse
nparer. On y voit même des paf-
es qu'on ne trouve nulle part.
ur cet Article est traité avec un soin
rticulier.

Chapitre XXVII. *Saint Hippolite
rtyr & Docteur de l'Eglise.* On
oroit dés le tems de saint Jerôme
quelle Ville saint Hippolite avoit
Evêque. On sçait seulement qu'il
Disciple de saint Irenée, & ce
i nous reste de ses Ouvrages justi-
les grands éloges, que lui ont don-
Eusebe, Theodoret & saint Jerô-
. Le lieu, le genre & le tems de

son Martyre ne sont pas plus connus que le Siége de son Episcopat ; cependant personne ne lui a jamais contesté la qualité de Martyr, ni celle d'Evêque. Ce Saint avoit composé un grand nombre d'Ouvrages dont quelques-uns nous sont restés. D. Ceillier insiste particuliérement sur le Livre de l'*Antechrit*, retrouvé vers le milieu du dernier siécle dans les Manuscrits, de Reims & d'Evreux, & sur le Canon du Cycle de seize ans, pour régler la Fête de Pâques. On sçait que ce Cycle fut trouvé en 1551. gravé en Lettres grecques aux deux côtés d'une statuë, près d'une ancienne Eglise de saint Hippolite, sur le chemin de Rome à Tivoli. On y trouva encore une Table des Ouvrages du saint Martyr, où il est fait mention d'*une Chronique*, & d'une *démonstration des tems de la Pâque*. D. Ceillier est fort porté à croire que la Chronique que nous avons aujourd'hui sous le nom de saint Hippolyte, n'est pas de lui ; parcequ'elle est pleine de fautes grossiéres qu'on ne doit pas attribuër legérement à un aussi grand Doc-

c. Toutefois en parlant de la ma-
-e dont ce Pére explique l'Ecriture,
ce Auteur observe, qu'il s'attache
s à l'esprit qu'à la Lettre, dans
plication de laquelle il n'est pas
jours fort heureux, qu'il n'a pas
a compris le sens des septante Se-
nes de Daniel & qu'il a trop re-
é l'accomplissement de cette Pro-
tie, qu'il a fixé le Jugement der-
r à la fin du sixiéme millenaire de
création du monde, qu'il a cru
e les Justes ne joüiront de la bea-
ide qu'après la Resurrection, &
il a donné quatre cens trente ans à
captivité des Juifs en Babylone.

ARTICLE XXI.

YPOTHESES PRIMITIVES de la durée moyenne des années Solaires, & des mois & des années Lunaires. Par le P. I. M. M. D. L. C. D. J.

Ien n'est plus incertain dans l'Astronomie, que l'exacte du-
e moyenne de l'année Solaire & du

ce point fondamental de
avec toute la précision ne
de longs eſpaces de tem
habiles différent entre e
de quelques ſecondes ,
moyenne de l'année So
quelques tierces, ſur c
Lunaire.

On ne peut toutefois
cette connoiſſance n'ait
au premier homme ave
juſteſſe : parcequ'elle lu
ſaire pour le réglement
des années , ſuivant l'
Dieu dans la création de
ſur-tout des deux grands
C'eſt donc en remonta

ui des Juifs : c'eſt leur Période de
ze cycles Luniſolaires , c'eſt-à-di-
de treize fois dix-neuf années tant
aires que Lunaires. Je ne dirai
n ici de l'excellence de cette Pério-
; ni de ſes régles tant anciennes
e nouvelles ; non plus que des dé-
its qui s'y ſont gliſſés depuis quel-
es ſiécles, par la négligence & l'i-
grance des Juifs. Ce ſera la matiére
plusieurs autres Diſſertations. Je
ferai maintenant qu'expoſer le plus
ccinctement & le plus clairement
'il me ſera poſſible, les principes
les routes, qui m'ont conduit à la
couverte des hypothéſes primitives,
nt il eſt ici queſtion ; & que j'indi-
ai ſimplement & par occaſion dans
s Mémoires d'Avril dernier 1731.
la fin de l'Article XXX. Voici les
plications & les preuves, que je
omis alors d'en donner.

I. Il n'y a rien à reprendre dans
Epoque Solaire & Lunaire du Ca-
ndrier des Juifs, ou de la Période
es treize cycles, qu'ils font rouler
ns interruption les uns après les
itres, depuis près de neuf cens ans.

L'Equinoxe du Printems est placé à la tête de toute cette Période, au Mardi à six heures du soir : & la nouvelle Lune, neuf heures, trente-cinq minutes, & quarante secondes, après cet Equinoxe ; c'est-à-dire, à 3 heur. 35 min. 40 sec. du Mécredi matin. Ces Epoques répondent, avec autant de justesse qu'on en peut desirer dans un Calendrier, au Mardi dix-huitiéme, & au Mécredi dix-neuviéme de Mars Julien, de l'an 839 après la naissance de Jesus-Christ.

Le Méridien de la Palestine, auquel il faut ici & dans la suite rapporter les heures du jour, n'est que de trois minutes & douze secondes d'heures à l'Orient de Jerusalem ; à en juger par les meilleures Tables Geographiques que j'aye pû consulter. C'est le Méridien, qui passe au travers de la Mer de Galilée & de Tiberiade, ou du Lac de Genesareth, & par le canal du Jourdain au sortir de ce grand Lac. C'étoit au tems de Moyse, & de toute antiquité, le terme le plus remarquable de la Palestine, bornée qu'elle étoit à l'Orient par

urs de ce fleuve, qui ne devenoit
derable , & ne portoit le nom de
dain , c'est-à-dire , de fleuve dé-
ıx , que depuis sa sortie de la
ɔu du grand lac de Galilée.
. Quoique dans le cours d'envi-
:inq cens ans depuis la susdite
ue , les Juifs ayent tout-à-fait
u la véritable durée des années
.res de leur Calendrier , dont ils
depuis quatre cens ans les cycles
ires parfaitement égaux aux cy-
Lunaires : cette perte toutefois ne
pas paru irréparable. Et après un
examen , j'ai enfin reconnu, que
seules années équinoxiales , qui
ent convenir sans erreur grossiére,
ajuster avec uniformité à chaque
ɔde de XIII. Cycles , étoient de
:ante six heures plus courtes , que
il nombre de Cycles d'années Ju-
nes. Qu'ainsi des 247. années So-
's de chaque periode , il y en avoit
, de 365 jours & six heures plei-
; & 46 seulement , plus courtes
ıe heure qu'à l'ordinaire.
.a repartition de ces 46 années
ires déficientes , c'est-à-dire , de

365 jours & cinq heures seulement, & plus courtes d'une heure, que les années ordinaires; la repartition, dis-je, de ces 46 années se faisoit en chaque periode avec autant de regularité que d'uniformité, en plaçant à distances convenables & toûjours les mêmes, quatre années déficientes dans chacun des sept cycles de nombre impair; sçavoir au premier, au troisiéme, au cinquiéme, au septiéme, au neuviéme, à l'onziéme; & au treiziéme cycle d'années solaires: & trois années déficientes seulement, dans chacun des six cycles de nombre pair; sçavoir au second, au quatriéme, au sixiéme, au huitiéme, au dixiéme, & au douziéme cycle de XIX ans. C'étoient en tout 46 équations ou retranchemens d'une heure, dans le cours de chaque periode de XIII cycles d'années solaires, dont la durée ordinaire étoit de 365 jours & six heures.

Il s'ensuit de-là, que l'ancienne durée de chaque periode solaire de 247 ans, étoit de 12887 semaines, cinq jours, & vingt heures. Au lieu que pareil nombre d'années Juliennes

ſont de 12888 ſemaines, & dix-huit heures. Ainſi la durée moyenne de chaque cycle ſolaire de la periode Judaïque, eſt de 991 ſemaines, 2 jours, 14 heur. 27 min. 41 ſec. 32 tierc. 18 quart. & 6 treiziémes parties d'une quarte. Et la durée moyenne de l'année ſolaire, eſt de 52 ſemaines, 1 jour, 5 heur. 48 min. 49 ſec. 33 tierc. 16 quart. & 188 deux cens quarante-ſeptiémes parties d'une quarte.

L'ancienne hypothéſe ſolaire des Juifs étoit donc manifeſtement d'une juſteſſe plus que ſuffiſante à la perpétuité de leur Calendrier. Et il n'eſt pas moins manifeſte, que n'étant pas poſſible d'en exprimer exactement les durées moyennes dans aucune forme de calcul regulier & borné à deux ou trois fractions ou minuties horaires; c'étoit une néceſſité de s'en tenir aux heures entiéres les plus approchantes dans l'aſſignation des équinoxes, par le moyen de 46 heures d'équation dans le cours de chaque periode; en les y repartiſſant ſans interruption, alternativement quatre à quatre, trois à trois; ou comme je l'ai dit, ſelon

l'ordre des cycles de nombre impair & de nombre pair.

J'ajoûte ici par avance, & sans qu'il en soit maintenant besoin ; mais pour ne rien laisser au Lecteur à desirer sur un point de cette importance : j'ajoûte, dis-je, que les quatre équations se faisoient à la fin de la troisiéme, de la neuviéme, de la quatorziéme, & de la dix-neuviéme & derniére année des sept cycles de nombre impair ; & que les trois équations des cycles interjacens & de nombre pair, se faisoient à la fin de leur sixiéme, onziéme, & seiziéme année. Ainsi dans deux cycles consécutifs de chaque periode solaire, il y avoit toûjours sept années déficientes ; lesquelles dans chaque cycle de nombre impair gardoient en descendant les distances marquées par ces quatre nombres, trois, six, cinq, & encore une fois cinq : & dans chaque cycle de nombre pair, les trois distances indiquées par six, cinq, & cinq pour la seconde fois. C'est-à-dire, que la troisiéme, neuviéme, quatorziéme, & dix-neuviéme année des cycles solai-

tres de nombre impair ; & la ſixiéme, onziéme, & ſeiziéme année des cycles de nombre pair, n'étoient que de 365 jours & cinq heures.

III. Indépendamment de ce détail, il ſuffit maintenant de faire attention à la durée totale des periodes ſolaires, qui ſont, comme j'ai dit, de 12887 ſemaines, 5 jours, & 20 heures ; pour déterminer au juſte les autres époques équinoxiales de ces ſortes de periodes, tant en deſcendant qu'en remontant, depuis l'équinoxe judaïque du mardi, 18 de Mars 839 de JESUS-CHRÎT, à ſix heures préciſes du ſoir. Car il eſt manifeſte, qu'entre les époques de deux periodes conſécutives, il n'y a que 28 heures, ou un jour & quatre heures de différence, par rapport aux jours de la ſemaine : & qu'ainſi pour déterminer l'heure & le jour hebdomadaire des autres époques, il ſuffit en remontant, d'ajoûter une ou pluſieurs fois un jour & quatre heures au mardi ſix heures du ſoir de l'époque judaïque: & d'en retrancher en deſcendant, la même quantité d'un jour & quatre heures.

Et parce que ſix fois un jour & ſix fois quatre heures, font ſept jours entiers; il eſt évident que dans l'intervalle de ſix periodes, ou de 1482 ans, les époques équinoxiales reviennent au même jour de la ſemaine & à la même heure, dans cette forme de Calendrier. D'où il s'enſuit, qu'aux années 644 & 2126 avant la naiſſance de J.C. l'équinoxe du Printems tomboit au Mardi à ſix heures préciſes du ſoir, comme l'an 839 après la naiſſance de Jesus-Christ, ces trois époques équinoxiales étant conſécutivement diſtantes les unes des autres, de ſix periodes ſolaires de 247. ans.

Ajoûtant enfin un jour & quatre heures au terme hebdomadaire des trois époques precédentes, on tombera au Mécredi à dix heures du ſoir. Et c'eſt-là le jour de la ſemaine & l'heure préciſe de trois autres époques moſaïques, plus anciennes d'une ſeule periode de treize cycles ſolaires, que les trois époques précédentes. C'eſt-là, dis-je, le terme précis de l'équinoxe moſaïque de l'an 592 de J.C. & des années 891 & 2373 avant J.C.

équinoxe du Printems de ces trois différentes années, tombant également au Mécredi à dix heures du soir. Au reste, l'an 2373 avant la naissance de Jésus-Christ, est le terme le plus reculé du Calendrier des Ecrivains sacrés & de toutes les époques véritablement mosaïques; Moyse n'ayant daté aucun évenement, en cette forme d'années Lunisolaires, auparavant le Déluge, dont la premiére date est de vingt & un an postérieure à cette époque.

IV. Il ne suffit pas de sçavoir, à quelle année, à quel jour de la semaine, & à quelle heure tomboient les époques équinoxiales des periodes mosaïques... Il faut encore, pour en donner une connoissance distincte, déterminer le mois & le propre jour de ces époques dans la forme civile des années Juliennes. La maniére en est fort aisée, quant à la pratique; mais il est à propos d'en développer les principes.

Dans l'hypothése Julienne, dont toutes les années sont de 52 semaines, 1 *jour*, & six heures; les periodes

de 247 ans, sont toutes, comme je l'ai déja dit, de 12888 semaines, & 18 heures. Mais le Calendrier Julien n'étant composé que de jours entiers, ces 18 heures n'y peuvent être exactement contenuës, que dans le cours de quatre periodes consécutives; ou de 988 ans : parceque quatre fois 18 heures en font 72. & par conséquent trois jours entiers de 24 heures.

Ainsi de quatre periodes Juliennes de 247 ans, il y en a nécessairement trois de 12888 semaines & un jour, avec une seule periode plus courte d'un jour, & précisément de 12888 semaines exactement accomplies. La raison est, que de quatre periodes Juliennes de 247 ans, il n'y en a que trois, qui puissent renfermer 62 années bissextiles; & qu'il s'en trouve toûjours une, qui ne renferme que 61 bissextes; & qui par conséquent est plus courte d'un jour que les trois autres periodes, qui la précédent & qui la suivent.

De quatre periodes consécutives de 247 années Juliennes, il y en a donc toûjours trois, plus longues chacune

de deux jours & de quatre heures, que les periodes moſaïques de pareil nombre d'années : & il n'y en a qu'une ſeule, qui ne ſoit que d'un jour & de quatre heures plus longue qu'une periode moſaïque de 247 années ſolaires.

Ces ſortes de periodes juliennes plus courtes d'un jour qu'à l'ordinaire, ſont aiſées à reconnoître : car elles commencent toûjours par une premiére année ordinaire; c'eſt-à-dire, immédiatement après une année Biſſextile : & elles finiſſent toûjours par une troiſiéme année ordinaire, & immédiatement avant une année biſſextile.

Or eſt-il, qu'à quelque jour du Calendrier Julien que ſoit placée la tête des années Juliennes, l'année biſſextile eſt toûjours celle qui renferme dans ſon cours (n'importe en quel endroit ou à quelle diſtance de ſon commencement ou de ſa fin) l'intercalation du biſſexte, ou du jour ſurnumeraire de Fevrier.

Prenant donc ici d'abord, pour *précis* commencement des années &

des periodes juliennes de 247 ans ; le 18 de Mars à six heures du soir, qui est le terme julien de la susdite époque judaïque de l'an 839 de Jesus-Christ ; il est manifeste en premier lieu, que cette année 839 étoit bissextile : puisqu'elle renfermoit dans son cours, d'un 18 de Mars à l'autre, le bissexte ou le jour intercalaire de Fevrier 840. En second lieu, que par conséquent la derniére année de la precédente periode julienne de 247 ans, étoit une troisiéme année ordinaire. Enfin, que la tête de la même periode ne tombant qu'à six heures du soir, 18 de Mars, 592 de Jesus-Christ, après le Bissexte du mois precédent ; cette periode julienne de 247 ans, commençoit par une premiére année ordinaire.

Cette periode julienne, depuis Mars 592. jusqu'en Mars 839. étoit donc à double titre, d'un jour plus courte que les periodes ordinaires de 247 années juliennes. Elle n'étoit donc que de 12888 semaines, précisément accomplies. Elle n'excedoit donc dans sa durée que d'un jour &

lé quatre heures, la periode mosaï-
que de même nombre d'années équi-
noxiales. Et par conséquent la tête de
cette periode julienne ne devançoit
que d'un jour & de quatre heures, la
ête ou l'époque de la periode mosaï-
que. Ajoûtant donc un jour & qua-
re heures aux 6 heures du soir 18 de
Mars 592 de JESUS-CHRÎT, on abou-
it au terme Julien de l'équinoxe &
le l'époque mosaïque de cette année
à; sçavoir au 19 de Mars à dix heures
du soir.

Au reste, cette époque équinoxiale
le l'an 592 de JESUS-CHRÎT, étant
a treiziéme du Calendrier mosaïque,
l n'est pas nécessaire de parcourir
outes ces époques, ni de les détermi-
ner l'une après l'autre, pour parvenir
la premiére & la plus reculée, & de
quelques années au delà du Déluge.
Voici la maniére d'en découvrir tout
'un coup, & pour ainsi dire, de
plein vol ou d'un seul sault, le terme
précis dans le Calendrier Julien.

Quatre periodes juliennes de 247
ns, font, comme je l'ai déja dit,
88 années juliennes, dont l'exacte

durée eſt de 51552 ſemaines [illegible] jours entiers. Et quatre periodes moſaïques d'années équinoxiales, ſont plus courtes d'une ſemaine ou de ſix jours, & de ſeize heures entiéres; comme il s'enſuit clairement des principes expoſés ci-deſſus. Par conſéquent douze periodes moſaïques de 247 années ſolaires, ſont au juſte plus courtes de 23 jours que douze periodes juliennes de même nombre d'années.

Remontant donc de douze periodes juliennes, c'eſt-à-dire, de 2964 ans, depuis l'époque moſaïque de dix [illegible] du ſoir 19 de Mars 592 après [illegible] ance de Jesus-Chrît, juſ[illegible] dix heures du ſoir 19 de Mars [illegible]373 avant la même Ere chrétienne; cette époque julienne ne précéde au juſte que de 23 jours l'époque moſaïque de la même année. Ajoûtant donc 23 jours aux dix heures du ſoir 19 de Mars 2373 avant Jesus-Chrît, on parvient préciſément au terme julien de l'époque équinoxiale ou de l'équinoxe moſaïque de la même année; ſçavoir, aux dix heures

du soir onziéme d'Avril du Calendrier julien.

V. Quoique cette époque équinoxiale de l'an 2373 avant la naissance de J.C. soit la premiére & la plus ancienne époque des periodes mosaïques de l'équinoxe du Printems; il est néanmoins à propos de remonter plus haut ces sortes de periodes, & d'en indiquer l'époque la plus reculée vers le commencement du monde, pour faire avec plus d'ordre & de facilité la découverte du premier équinoxe du Printems, & du premier équinoxe d'Automne, après la création du monde.

Remontant pour cela, d'abord & tout d'un coup, de quatre periodes, qui font 988 ans, on parvient à l'an 3361 avant la naissance de J. C. Et le terme Julien de l'époque équinoxiale ou de l'équinoxe mosaïque de cette année là, tombe au 19 d'Avril, à deux heures précises après midi; sept jours & seize heures plus bas ou plus tard, que l'époque susdite de l'an 2373 avant J. C.

Remontant encore de deux perio-

des, ou de 494 ans, depuis la précédente époque de 2 heures après midi 19 d'Avril 3361. jusqu'au même jour & à la même heure de l'an 3855 avant J. C. & ajoûtant à ce terme julien quatre jours & huit heures, on tombe au 23 d'Avril à dix heures du soir: & c'est là l'époque équinoxiale & l'équinoxe mosaïque de l'an 3855 avant la naissance de J. C.

Pour déterminer cette époque, on vient d'ajoûter quatre jours & huit heures au terme ou à la tête des deux periodes juliennes, de l'intervalle desquelles on étoit remonté: parcequ'elles sont l'une & l'autre de deux jours & quatre heures plus longues que les Mosaïques. La raison est, que ces deux periodes juliennes aboutissent à la plus courte de quatre periodes consécutives, sçavoir à celle dont la tête tombe au 19 d'Avril 3361. après l'intercalation du bissexte. Car le mois de Fevrier 3361 avant J. C. est bissextil: parcequ'avant J.C. c'est-à-dire, avant la premiére année Julienne d'après la naissance du Sauveur, le Fevrier Bissextil tombe aux années Juliennes, dont le

nombre étant divisé par 4, laisse 1 de reste : au lieu qu'aux années juliennes d'après la naissance de J. C. les années bissextiles sont celles dont le nombre est exactement & sans aucun reste mesuré ou divisé par 4. Et cette différence vient de ce que la premiére année julienne avant J. C. c'est-à-dire, celle vers la fin de laquelle il naquit, étoit bissextile : & qu'ainsi la premiére année julienne après sa naissance, étoit une premiére ordinaire.

VI. De l'an 3855, dont nous venons d'indiquer l'équinoxe mosaïque, il n'y a plus qu'un intervalle de 152 ans, jusqu'au premier de tous les équinoxes, qui fut celui du Printems 4007 avant J. C. Ces 152 ans sont l'exacte durée de huit cycles mosaïques de XIX années solaires. Or de huit cycles solaires, dans la forme mosaïque ci-dessus expliquée, en remontant comme en descendant, il y en a nécessairement quatre de nombre impair, plus courts chacun de quatre heures ; & quatre de nombre pair, plus courts chacun de trois heures, *que chaque* cycle d'années juliennes

rante secondes du mécredi matin, après l'équinoxe du mardi précédent, à six heures du soir. Et cette proximité de l'équinoxe du Printems, & son peu de distance de la nouvelle lune, à la tête d'une periode judaïque de XIII cycles lunisolaires, est une preuve claire & certaine, que cette époque lunaire ne peut convenir, ni être rapportée sans erreur grossiére, qu'au mécredi dix-neuviéme jour de Mars julien, 839 de J. C.

Le mois lunaire des Juifs est de 29 jours, 12 heures, 44 min. 3 sec. & 20 tierces. Durée de toutes la plus commode, & de la plus courte expression, sur-tout dans la forme du calcul judaïque, lequel n'est pas, comme le nôtre, purement sexagenaire, par rapport aux minuties horaires. Durée d'ailleurs si peu éloignée de la véritable, que l'excès n'en seroit pas d'un jour entier en trente-deux mille ans. Durée par conséquent d'une antiquité fort reculée, & de même âge ou de même tems, & de même origine, que la periode perpétuelle de XIII. cycles lunisolaires, dont

omne de l'année précédente, 4008
vant J. C. tombe au 24. d'Octobre,
onze heures du matin. Mais cet
quinoxe d'Automne est purement
maginaire : le monde n'ayant été
reé, que dix jours & quelques heu-
es après ; à l'entrée de la nuit du se-
ond au troisiéme jour d'Octobre ju-
ien, 4008 avant J. C. C'est, avant
jue de passer outre, ce qu'il faut bien
tablir par les années lunaires des pe-
iodes & des cycles mosaïques du
Calendrier des Juifs : après quoi
ous reviendrons aux équinoxes d'Au-
omne.

VII. Les Juifs ont exactement
onservé l'époque & la durée mo-
enne des mois, des années, & des
ycles de leur periode lunaire : quoi-
ue depuis long-tems ils en ignorent
u en negligent l'usage nécessaire pour
aintenir leur Calendrier dans son
ncienne regularité.

Ils placent, comme je l'ai dit ci-
essus, l'époque lunaire de leurs pre-
iers mois du Printems & de leurs
nnées Legales & Paschales, à trois
eures, trente-cinq minutes, & qua-

nées lunaires, sont au juste
semaines, quatre jours,
36 min. & 40 secondes.

D'autre part, quatre cy
années Juliennes, sont
3965 semaines, & quat
tiers. Et douze cycles Juli
11896 semaines, & cinq
tement accomplis. Douze
saïques d'années lunaires,
plus courts de 17 heur.
20 secondes, que pareil
cycles Juliens.

Par conséquent, trois
ou trente-six cycles Juliens
longs de deux jours, qua
& dix minutes, que par

& 10 minutes, à la ſuſdite époque lunaire de la periode judaïque, c'eſt-à-dire, à 3 heur. 35 min. & 40 ſecondes du matin, 19 de Mars, 839 après la naiſſance de J. C. on aboutit au troiſiéme jour d'Avril, à 8 heur. 45 min. & 40 ſecondes du matin : & c'eſt-là le terme précis de la Neomenie moſaïque ou nouvelle lune du Printems 3950 avant J. C. Suppoſé toutefois, que dans cet intervalle de 252 cycles lunaires, ils aïent été tous, ſans exception, de 235 mois chacun. De ſorte que le cycle déficient, ou plus court d'un mois lunaire tout entier, ne ſoit pas échû dans un ſi long intervalle, comme il eſt fort à craindre : puiſque dans le cours d'environ 340 cycles luniſolaires, ou cycles lunaires bien réglés ſur l'année ſolaire, il eſt toûjours néceſſaire qu'il y en ait un plus court d'un mois que tous les autres, & de 234 mois ſeulement. Il nous ſera facile de reconnoître ce qui en eſt, & d'y remédier, à l'an 4007 avant J. C. juſqu'où pour atteindre, il ne nous reſte plus à remonter, que trois cycles ou 57 ans d'intervalle.

liens, il y en a toûjours
d'un jour, que les tr
c'est toûjours celui qui
tement avant la tête
instant d'une année bis
commence aussi - tôt
ment après la fin ou le
d'une année bissextile;
droit ou à quelque ter
drier julien, qu'on p
ces sortes d'années. Car
que lorsque XIX an
commencent leur cou
miére des trois ordinai
finissent par conséquen
me année ordinaire, i
y avoir que quatre an
en XIX ans; au lieu qu

On voit clairement par-là, qu'en remontant de trois cycles d'années juliennes, depuis le terme julien de la précédente Neomenie mosaïque, c'est-à-dire, depuis 8 heur. 45 min. & 40 secondes, du matin 3 d'Avril 3950 avant J. C. on rencontre d'abord un cycle julien déficient ou plus court d'un jour qu'à l'ordinaire; & qui par conséquent n'est que de 991 semaines, & deux jours entiers: au lieu que les deux autres cycles juliens sont à l'ordinaire, de trois jours au de-là du même nombre de semaines. D'où il s'ensuit que l'entiére durée de ces trois cycles juliens tous ensemble, n'étant que de 2974 semaines & un jour; ils sont d'une heure, 39 min. & 10 sec. plus courts, que les trois cycles correspondans d'années lunaires mosaïques.

Retranchant donc de 8 heur. 45 min. & 40 secondes, du matin, troisiéme d'Avril julien, 4007 avant J. C. retranchant, dis-je, de cette nouvelle lune, une heure, 39 min. & 10 sec. reste pour terme précis de la Neomenie mosaïque, supposée équi-

noxiale, le troisiéme d'Avril de la même année Julienne, à 7 heur. 6 min. & 30 secondes du matin.

Mais parceque cette Neomenie moyenne devance & previent, à peu près de 22. jours, l'équinoxe mosaïque indiqué ci-dessus, à deux heures du matin 25 d'Avril de la même année 4007 avant J. C. il est manifeste, que cette Neomenie n'est pas équinoxiale; & qu'au lieu d'être la premiére du Printems, c'est la derniére de l'Hyver précédent: & qu'ainsi nous sommes remontés d'un mois entier trop haut, en supposant jusqu'ici que tous les cycles lunaires étoient égaux entre eux, & qu'ils étoient tous, sans aucune exception, de 235 mois: quoique dans l'intervalle & le trajet de 255 cycles lunaires, depuis l'époque judaïque de l'an 839 de J. C. jusqu'au Printems 4007 avant J. C. il se rencontrât un cycle lunaire plus court d'un mois que tous les autres; sçavoir celui dont la derniére ou dix-neuviéme année eût commencé au Printems 2469 avant J. C. si Moïse eût remonté son Calendrier au

-là de cette barriére, de près de cent
ıgt ans antérieure au Déluge.

Il suffit donc pour corriger l'erreur
l'excès dont je viens d'exposer la
ıse, d'ajoûter à la susdite Neome-
: du troisiéme d'Avril, à 7 heur.
nin. & 30 secondes du matin; d'a-
iter, dis-je, à ce terme, la quan-
mosaïque du mois lunaire, de 29
ırs, 12 heur. 44 min. 3 sec. & 20
rces. Et par ce moyen l'on vient à
ıt d'indiquer avec la derniére jus-
e la premiére Neomenie du Prin-
ıs 4007 avant J.C. au second jour
Mai julien, à 7 heures, 50 min.
sec. & 20 tierces du soir.

Il ne reste plus qu'à remonter plus
ıt de six mois lunaires, qui font
juste 177 jours, 4 heur. 24 min.
20 secondes, à soustraire de l'é-
que précédente, du 2 de Mai, 7
ıres du soir, 50 min. 33 sec. & 20
ces; pour parvenir par le calcul
saïque du Calendrier lunaire des
fs, au sixiéme de Novembre, 4008
nt J.C. à 3 heures du soir 26 min.
sec. & 20 tierces: qui est le terme
en de la premiére & la plus an-

cienne Neomenie du monde.

En effet cette Neomenie moyenne ne précéde que d'environ deux heures la quatriéme nuit du monde, à l'entrée de laquelle le soleil & la lune furent créés, si ce n'est en conjonction apparente, du moins peu de tems auparavant cette espéce de conjonction, au quatorze ou quinziéme degré après le point équinoxial d'Automne. Car le sixiéme jour de Novembre Julien, 4008 avant J. C. est le mardi ou le troisiéme jour de la premiére semaine, qui fut celle de la création du monde.

Ainsi l'équinoxe d'Automne du 24 d'Octobre de la même année julienne, à onze heures du matin, est un équinoxe purement imaginaire : le premier jour de la création, & de la premiére semaine du monde, répondant au troisiéme de Novembre julien, de cette année là, à compter les 24 heures du jour dés l'entrée de la nuit précedente, comme les Juifs le pratiquent de tout tems, non seulement dans la célébration des Sabbats & de toutes leurs grandes fêtes,

conformément à la loi de Moïse; mais même dans le calcul de toutes leurs Neomenies Paschales.

On donnera la suite dans les Mémoires du mois suivant.

ARTICLE XXII.

LETTRES D'UN THEOLOGIEN de l'Université Catholique de Strasbourg, à un des principaux Magistrats de la même Ville, faisant profession de suivre la Confession d'Ausbourg : sur les six principaux obstacles à la conversion des Protestans. A Strasbourg, *chés Jean-François* Le Roux 1732. In 4°. pp. 610.

Voyés l'Article XI. au mois précedent.

Lettre IV. sur l'Invocation des Saints.

IL falloit une détermination absoluë de rafiner & d'innover dans le plan de la religion chrétienne, telle que *les nouveaux* Réformateurs l'avoient

reçûë de leurs Péres,& l'avoient eux-mêmes professée au XVI. siécle, pour en exclure une pratique aussi anciennement consacrée, aussi incontestablement répanduë, & aussi clairement appuyée dans l'Ecriture, que l'invocation des Saints. Ces trois caractéres fournissent à l'Auteur des preuves si solides, qu'il ne demande que de la réflexion & de l'équité pour les rendre pleinement & décisivement victorieuses.

Qu'on ouvre l'Historien Eusébe, qu'on y lise la magnifique Epître, écrite par l'Eglise de Smyrne aux Eglises du Pont, après le martyre de saint Polycarpe : c'étoient des fidéles instruits par un Disciple de l'Apôtre saint Jean. Comment néanmoins y sont-ils dépeints ? on les y verra pieusement occupés à recüeillir les os du Saint Evêque ; & agréablement flattés par l'espérance qu'ils avoient de s'assembler en liberté tous les ans au jour de sa mort, pour en célébrer la Mémoire avec joye & solemnité. L'exemple de sainte Potamienne, qui mourut quelques années plus tard, est

encore plus marqué dans le même Euſébe, ſur le point précis de l'invocation; puiſqu'il aſſûre l'interceſſion des Saints dans le Ciel, pour les beſoins des particuliers, & qu'il en montre conſéquemment l'heureux effet ſur la terre. On trouve dans les Lettres de ſaint Cyprien un accord fait entre le Pape ſaint Corneille & lui, que le premier des deux, qui paſſeroit au Seigneur, ſeroit fidéle à prier pour l'autre.

Malgré ces autorités, & malgré l'aveu des Centuriateurs de Magdebourg, touchant les autres ſaints Docteurs du troiſiéme ſiécle, Kemnitius les recuſe, & chicanne. Forcé de reconnoître au moins dans le quatriéme la pratique qu'il combat, il affoiblit ridiculement le poids des plus grands noms; comme ſi en la reçevant, un ſaint Baſile ſur-tout, un ſaint Gregoire de Nazianze, un ſaint Gregoire de Nyſſe, n'euſſent fait que ſe laiſſer emporter à une vaine perſuaſion des Peuples, & à un goût particulier de dévotion qui venoit originairement des Moines. Si cela eſt,

reprend le Théologien Allemand, Kemnitius se moque-t'il d'avancer, que ce sont ces trois sçavans Maîtres de la Doctrine évangelique, qui ont introduit l'invocation des Saints dans l'Eglise. Il eût procedé plus raisonnablement, s'il en eut conclû; que les Peuples, les Moines, les Evêques, & des Evêques aussi éclairés, concourant alors tous ensemble, pour ne former qu'un témoignage, le témoignage venoit certainement de plus haut.

Kemnitius, qui devoit prévoir sa défaite par cet endroit, tâchoit de se mettre par un autre dans une contenance plus avantageuse. On s'abuse, à son avis, de prendre ici pour témoignage ce qui ne consiste qu'en des apostrophes, des exaggerations, & semblables fleurs de Rhétorique. Voila sur ce pié toute la chaine de la Tradition aussi peu digne de faire foi qu'une école de déclamateurs. Saint Cyrille de Jerusalem, saint Chrysostome, saint Ambroise, saint Augustin, quiconque dans l'antiquité tient le même langage, n'aura pas

un autre rang. Injuſtice criante! Plus, les Textes feront ſentir d'expreſſion & d'énergie, & plus les Docteurs Proteſtans affecteront de les mépriſer. Ils n'en auroient pas même le moindre droit pour un Poëte de profeſſion, comme Prudence dans ſes magnifiques deſcriptions du culte ſolemnel rendu à ſaint Hippolite : Prudence n'ayant décrit que ce qu'il avoit vû de ſes propres yeux, & ne l'ayant rapporté que ſur la garantie du Public.

Ce n'eſt pas l'affaire d'un Extrait de repréſenter les citations. L'Auteur, qui les produit tout au long, y joint des gloſes raiſonnées ; & parceque ceux qui attaquent le plus malignement le Dogme Catholique, n'ont pas toûjours été les plus ſubtils à le comprendre, ni même les mieux diſpoſés à l'étudier, il en donne une expoſition ſuccincte ; mais ſi habilement digerée, que par le ſeul énoncé il fait tomber d'avance toutes les objections. Il y rend ſenſible, que les plus rebattuës roulent ſur de pures équivoques ; & qu'en diſtinguant

ſelon leurs différens ſens les ſimples mots de *Patron*, de *Liberateur*, d'*eſpérance*, d'*appui*, de *Médiateur*, il réduit à rien de gros volumes de difficultés.

Il s'applique entre-autres à en diſcuter une, que les Miniſtres ont trop fait valoir : c'eſt que les Saints n'ont aucune connoiſſance de nos priéres. Quelles raiſons en apportent-t'ils, qui détruiſent ou balancent ce qu'on ſçait d'ailleurs devoir contenter là-deſſus une curioſité raiſonnable ? En fût-on même réduit à le ſuppoſer avec eux, que les Saints ignorent réellement nos deſirs & nos beſoins ; s'enſuit-il delà, que l'on puiſſe également ſuppoſer, qu'ils ne prient pas en général pour nous devant Dieu : & que Dieu ſuivant la meſure de nôtre dévotion, n'accorde pas à leurs priéres les graces qui nous conviennent, lorſqu'autoriſés par la Foi & par l'uſage de l'Egliſe nous les lui demandons en vertu de leur interceſſion & de leurs mérites ? C'eſt la penſée de ſaint Auguſtin.

Qui dit au reſte la foi, & l'uſage de l'Egliſe, ne dit rien moins dans

induction, que l'Auteur en fait,
u'un consentement successif & uni-
orme de tous les Fidéles depuis les
Apôtres, ou plûtôt depuis les Pro-
hétes & les Patriarches. „ Que l'An-
„ ge, qui m'a préservé de tant de
„ dangers, benisse ces enfans, „ di-
oit Jacob au lit de la mort ; „ &
„ que mon nom & celui de mes Péres
„ Abraham & Isaac, soit invoqué sur
„ eux „. Jacob sans doute ne croyoit
pas souhaiter, ni prier en vain. Sa
croyance a été celle de ses descendans
usqu'à JESUS-CHRÎT : elle a pris une
nouvelle force sous la Loi de grace,
non seulement par la vertu des paro-
les divinement inspirées ; mais par
une suite éclatante d'opérations mira-
culeuses, qu'on ne pourroit nier avec
quelque pudeur, & que Luther n'a
osé contredire même pour son tems.
„ Qui peut disconvenir „, dit-il,
„ que Dieu ne fasse encore aujour-
„ d'hui par ses Saints auprès de leurs
„ tombeaux & en présence de leurs
„ reliques, des miracles qui paroissent
„ aux yeux de tout le monde „. Sur
quoi il ajoutoit; „ je crois fermement

„ avec toute la Chrétienté, qu'il faut „ honorer & invoquer les Saints „. La réforme, il eſt vrai, n'en étoit qu'à ſes premiers progrès, quand Luther s'expliquoit de la ſorte, deux années, depuis ſa rupture avec Rome. Ce ne fut donc qu'à force de chercher des prétextes, pour la rendre irréconciliable, qu'il en vint auſſi juſqu'à ne rougir pas de s'élever contre ſa propre dépoſition dans un point de fait. Mais quoi qu'il en ſoit des cauſes pour leſquelles il a varié; c'eſt lui qui l'atteſte, qu'au tems qu'il écrivoit, toute la Chrétienté croyoit qu'il falloit honorer & invoquer les Saints. Or la vraye Egliſe, l'Egliſe univerſelle étant néceſſairement renfermée dans ce qu'il appelle *toute la Chrétienté*; il n'a donc pû croire ſelon ſes principes & ceux de ſes diſciples, qu'il y eût en cela ou erreur, ou ſuperſtition, ou atteinte donnée aux droits de Dieu Créateur, & à l'Office de JESUS-CHRÎT Médiateur; puiſque dés-là ces conſéquences retomberoient ſur la vraye Egliſe, ſur l'Egliſe univerſelle. Que s'il a pouſſé la contradiction,

jusqu'à les lui imputer ; c'étoit imputer à J. C. d'avoir manqué à sa promesse ; & de blasphême en blasphême en venir méthodiquement à une infidelité complette.

Un des excès de Martin Bucer, le nouvel Apôtre de Strasbourg, avoit été d'y faire brûler publiquement les Reliques de sainte Aurelie : & il est remarquable, que Bucer étant mort en Angleterre sous le régne d'Edoüard VI. ses os, sous celui de Marie, y furent exhumés, & brûlés par la main du bourreau.

Lettre V. sur la Priére pour les Morts & sur le Purgatoire.

Cette matiére de controverse, à la considérer dans le tour de la composition, est bien différente entre les mains d'un Ecrivain Catholique, de ce qu'elle est d'ordinaire entre celles des Ecrivains Protestans. Ceux-ci ne la traitent, que pour la prophaner par une infinité de petits contes & de plaisanteries indécentes, celui-là y procéde avec tout le sérieux que doit insp-

pirer la pensée de l'autre vie à un homme sage, pénétré de ses plus essentiels & de ses plus chers intérêts.

Tout le dessein de la Lettre est renfermé dans ces trois Articles, qui font le Sommaire d'un dévelopement de Doctrine plus détaillée. Rien de plus autorisé que la priére pour les Morts : rien de plus efficace que cette priére, pour prouver la vérité de ce que nous appellons Purgatoire : rien de mieux lié avec les passages de l'Ecriture que nous citons pour le prouver ; de sorte qu'en montrant par ces passages la nécessité de prier pour les Morts, nous trouvons réciproquement dans la pratique de prier pour les Morts, la nécessité de prendre ces mêmes passages au sens qui les détermine à la foi du Purgatoire.

Un esprit aussi solide, que l'Auteur, n'a garde de s'écarter du chemin battu : son mérite n'est pas, & ne sçauroit être de dire des choses neuves : c'est de répéter sous un nouveau jour ce qu'on a dit cent & cent fois : puisque la vérité n'est qu'une ; c'est

de l'épurer du mêlange d'un âge moins cultivé, & de l'appliquer avec discretion à la disposition présente des personnes, & au goût d'érudition & de critique propre des derniers tems. Il n'a donc nulle peine à repasser ici toutes ces anciennes preuves, tirées des Livres saints, de la pratique des Juifs, de celle des premiers Chrétiens, & de tout ce que la Tradition des faits & des monumens embrasse d'autorités; mais la dissertation entiére n'en paroîtra pour cela ni usée; ni surannée; fortifiée qu'elle est par des réflexions & des éclaircissemens, qu'on ne doit qu'à l'expérience d'un sage Controversiste, qui l'a bien entendu, & bien médité sur ce sujet.

Kemnitius s'y trouve souvent aux prises; toûjours malheureux à fixer ses époques, & toûjours obstinément résolu de n'attribuer qu'aux tems postérieurs ces origines respectables, qui se perdent dans les profondeurs des Institutions divines, ou apostoliques. Il s'est aheurté d'autant plus à saint *Chrysostome*, qu'il est plus consolant

aux Catholiques d'y lire ces belles paroles. *Hom.* 3. sur le *Chap. I.* de l'*Epître aux Philipp.* „ Ce n'est pas „ sans de bonnes raisons que les Apô- „ tres ont ordonné, qu'on feroit men- „ tion des défunts dans les redouta- „ bles Mystéres ; car ils sçavoient par- „ faitement qu'il leur en revient de „ grands avantages „. Cela est si clair, que Kemnitius n'hésite pas à reprocher à saint Chrysostome d'avoir parlé de sa tête, & d'être le premier à débiter sans aucune preuve ce prétendu réglement des Apôtres : nôtre Auteur examine par tous les endroits, s'il est croyable, que l'Interpréte le plus littéral & le plus judicieux de l'Ecriture sainte ait donné sur ce point dans une opinion singuliére, & se soit avancé sans garans. Il demande s'il est possible que saint Chrysostome ait ignoré la naissance de la pratique dont il s'agit, en cas qu'il y en eût une autre que celle-là. Il rapproche fort à propos ce qu'en disent saint Epiphane, S. Jerôme, S. Ambroise, S. Cyprien, & Tertullien même, qui s'en expliquent successivement les uns

aux autres, comme d'une coûtume universellement établie. Il ne profite pas moins du motif qu'avoit eû le Grand Constantin, pour ordonner qu'on l'inhumât dans celle des Eglises, où ce Prince esperoit que les Fidéles s'assembleroient plus fréquemment, afin d'en avoir plus de part à leurs dévotions. Tous textes, ou exemples, qui par le silence même qu'on y garde touchant l'origine des priéres & des oblations instituées en mémoire des Morts, prouvent qu'elles sont d'institution apostolique, suivant la célébre maxime de saint Augustin; que „ lorsqu'on voit un usage uni„ versellement & constamment ob„ servé par toute l'Eglise, & qu'on „ n'en trouve pas l'institution dans „ aucun Concile, on est parfaitement „ bien fondé à le croire institué par „ les Apôtres „. Il y a plus: quiconque dans l'antiquité a parlé d'Aërius, n'a point balancé à le mettre au rang des Hérésiarques. Mais le premier Chef d'innovation, qui a fait traiter *sa doctrine* d'hérétique, c'est d'avoir *enseigné*, qu'on ne devoit ni prier,

ni offrir des ſacrifices pour les Morts. Le crime d'Aërius n'a donc point été de rejetter ſimplement un uſage reçû. Cette liberté n'en auroit fait qu'un temeraire. Il eſt queſtion avec lui d'une véritable héréſie : on l'a condamné comme l'ennemi & le deſtructeur d'un dogme, qui paſſoit pour revélé, objet d'une croyance, auſſi bien que d'une ſoumiſſion neceſſaire.

Or de ce qu'on a toûjours crû devoir prier pour les Morts, il ſuit qu'on a toûjours crû, que leurs âmes pouvoient avoir beſoin de ſecours, & qu'on pouvoit leur en procurer : ce qui revient à dire qu'on a toûjours crû un Purgatoire, entendant ſous ce nom, un troiſiéme lieu, diſtingué du Paradis & de l'Enfer ; du Paradis, où les âmes ſont pleinement raſſaſiées dans le ſein d'un parfait bonheur ; de l'Enfer, où elles n'ont ni repos, ni ſoulagement à attendre. Car ôter des ces priéres ce que le ſeul mot *prier* nous préſente de plus naturel ; les transformer en ſimples témoignages d'amitié, en benedictions, en actions

de graces, en formules de cérémonie pour la conſolation des vivans; on ſçait aſſés que ce ſont là autant de ſolutions hazardées, où les Proteſtans ſe retranchent, mais qui les expoſent nuds & découverts à toutes les attaques des Théologiens Catholiques. En effet les mêmes ſaints Docteurs qui témoignent qu'on a prié de tout tems pour les Morts, ne témoignent pas moins que la fin qu'on s'y propoſoit, étoit de les ſecourir & les ſoulager. „ Je l'ai aimé „, diſoit ſaint Ambroiſe dans l'Oraiſon funébre de l'Empereur Theodoſe; „ je ne l'aban- „ donnerai point, juſqu'à ce que par „ mes larmes & par mes prieres je „ l'aye introduit dans le lieu de la „ récompenſe qu'il a méritée; en la „ Montagne ſainte du Seigneur, où „ l'on joüit d'une vie qui ne finira „ point „. Y a-t'il rien de plus net que cette expreſſion de ſaint Auguſtin repétée en ſubſtance juſques dans quatre endroits de ſes Ouvrages; „ qu'on ne peut nier que les âmes ne „ reçoivent beaucoup de ſoulagement „ de la piété de leurs proches, lorſ-

„ qu'ils font offrir pour elles le Sacri„ fice du Médiateur, & distribuer des „ aumônes „. Mais comment répondre aux doutes de ce saint Pére, qui ailleurs ne les dissimule pas ? On y répond, en laissant simplement chaque chose en sa place ; en distinguant ce qu'il dit avec certitude sur la réalité des peines du Purgatoire, & ce qu'il ne propose que par conjecture sur l'espéce & la qualité de ces peines. Les Protestans nous abandonnent si absolument saint Augustin, que dans le desespoir de nous l'arracher ; Kemnitius demande s'il en faut donc prendre toutes les pensées pour articles de foi, pendant que lui-même les reconnoit défectueuses en plusieurs points. Non, dit nôtre Auteur ; mais nous tiendrons pour article de foi ce qu'un homme instruit, & témoin irréprochable de la Doctrine de son tems, saint Augustin, nous a transmis comme article de foi. Il reprend ensuite le fait d'Aërius : il en discute la condamnation, & dissipe tous les efforts des Ministres Lutheriens, sur-tout de Mélanchton, pour séparer, s'il étoit

poſſible, leur propre cauſe de celle de ce fanatique.

Calvin beaucoup plus ſincére dans l'excès de ſa préſomption, n'en faiſoit pas à deux fois ſur la tradition du cinquiéme, du quatriéme, & du troiſiéme ſiécle. Il comptoit treize cens ans d'abus depuis J. C. tems d'ignorance & de ténébres, durant leſquels, „ tous les Anciens „, diſoit-il, „ avoient été groſſiérement en„ traînés par le torrent de l'erreur „. C'étoit bien abréger les diſputes.

Le reſte de la Lettre contient un choix de Textes de l'Ecriture ſainte, appliqués & combinés ſuivant la double fin que l'Auteur s'eſt engagée de remplir au troiſiéme Article. C'eſt une complication d'argumens liés & ſoutenus, par laquelle il démontre un accord parfait entre le dogme & la pratique; entre la doctrine qu'il a fait voir venir originairement des Apôtres, & celle qu'il ne tient qu'à ſes Adverſaires de reconnoître & de puiſer dans leurs Livres.

garde néanmoins de ne pas c
ici, comme une œuvre ou
plus excellente que les autres
point à son excellence que le
tans attribuent le grand ef
justification; c'est uniquem
propriété qu'elle a d'accepte
rites de J. C. Ils ne souffren
reste qu'on leur reproche,
leur doctrine ils anéantissent
tence & les bonnes œuvres.
de Luther étoit, » que la
» justifie, & non les œuvre
» que la véritable foi n'est ja

de cette foi, unique moyen de nous reconcilier avec Dieu, ſelon les Proteſtans. Ils entendent par-là, non une foi générale par laquelle nous croyons tout ce que Dieu nous a révélé ; mais une foi ſpéciale aux mérites de J. C. qui renferme eſſentiellement deux actes ; un acte d'entendement par lequel nous reconnoiſſons que J. C. eſt mort pour nous, qu'il a pleinement ſatisfait pour nos péchés ; qu'il nous préſente ſes mérites, ſes ſatisfactions, & la remiſſion de nos péchés : un acte de volonté par lequel nous acceptons tout cela, en nous appliquant & en nous appropriant ce qui nous eſt offert de la part de J. C. Figurés-vous, diſent-ils, qu'un Prince fait offre de quelque terre à un de ſes ſujets ; c'eſt aſſés que le ſujet accepte l'offre, le voila maître & propriétaire de la terre. Or ce n'eſt que par la foi que nous acceptons les offres & les promeſſes de J. C. tout autre acte de vertu même d'amour de Dieu, n'y eſt pas propre : ſur le principe, qu'il n'y a que la foi qui ſoit *un acte d'*acceptation, ou du moins

recevoir qu'à bon titre ce qu'on pourra mettre sur son compte dans quelques-unes des réponses qui lui seront adressées. C'est une tache à la probité germanique, que la maniére dont le sieur J. Phil. Fresenius Ministre de Niderweisen vient d'en user avec lui. Tant de bravades, & de vains triomphes que l'on voudra ; mais point d'impostures. Qu'y faire néanmoins ? on s'en trouve trop bien pour y renoncer ; même stile, même esprit partout, dans la défense de l'erreur.

ARTICLE XXIII.

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE, *Historique, Chronologique, Pelitique, & Physique, de la Chine & de la Tartarie Chinoise, enrichie des Cartes générales & particuliéres de ces Païs, de la Carte générale & des Cartes particuliéres du Tibet, & de la Corée, & ornée d'un grand nombre de figures gravées en Taille-douce, qui contiendra trois ou quatre Volumes in folio.*

LEs connoiſſances qu'on a données jusqu'ici de la Chine, n'ont été que fort imparfaites, & ont ſervi plûtôt à reveiller la curioſité du Public qu'à la ſatisfaire. C'eſt ce qui a déterminé le P. Du Halde à travailler ſans relâche depuis pluſieurs années à une deſcription compléte de ce grand Empire & de la Tartarie qui lui eſt maintenant ſoumiſe. Les recherches qu'il a faites avec diſcernement dans des Mémoires imprimés ou manuſcrits d'Auteurs qui ont demeuré à la Chine, & le commerce aſſidu qu'il a depuis vingt-deux ans avec les Miſſionnaires répandus dans toutes ſes Provinces, l'ont mis en état de remplir fidellement un ſi vaſte deſſein. Il a eû un autre avantage auquel il ne devoit pas s'attendre. Un ancien Miſſionnaire, (le P. Contancin,) qui a paſſé trente-deux ans à la Chine, partie dans la Capitale, partie dans les différentes Contrées de l'Empire, ayant été député l'année derniére en France pour des affaires particuliéres de ſa Miſſion, a eû tout le loiſir, pen-

dans le séjour d'un an qu'il a fait à Paris, de lire plus d'une fois & d'examiner cet Ouvrage avec la plus sérieuse attention. En profitant de ses lumiéres ou pour corriger quelques faits douteux, ou pour y ajoûter des particularités intéressantes, le P. du Halde s'est assuré de l'entiére certitude de tout ce qu'il avance.

Les Cartes toutes nouvelles au nombre de quarante & une, qui font partie de l'Ouvrage, seroient capables elles seules d'enrichir la République des Lettres. On sçait que nos plus habiles Géographes n'ont connu que très-confusément tous ces vastes Païs que renferme la Chine, la Tartarie Chinoise, la Corée & le Royaume de Tibet. Les Missionnaires Mathématiciens qui ont été employés par les ordres & aux frais de l'Empereur *Cang-hi* à en dresser les Cartes, ont parcouru, la mesure actuelle à la main, ces Païs immenses de la Chine & de la Tartarie, & n'ont épargné ni soins ni fatigues pour nous les donner, comme ils sont, avec une exactitude & une précision, qu'on ne trouve

quérés dans les Cartes que nous avons depuis long-tems des Pais les plus connus.

Mais pour mieux donner le plan d'un Ouvrage, qui est en état de paroître, & qui ne peut être retardé que par la gravûre des Cartes & d'un grand nombre de figures dont il sera orné, l'Auteur a cru devoir déferer au sentiment de Personnes d'un grand mérite qui lui ont conseillé : premiérement, d'instruire le Public en détail de toutes les matiéres qu'il renferme. Secondement, d'expliquer la méthode que les Missionnaires Mathématiciens ont observée en dressant les Cartes. C'est ce qu'on va faire le plus succinctement qu'il sera possible.

Il y aura à la tête de l'Ouvrage & avant la Préface une premiére Carte générale, qui comprend la Chine, la Tartarie, la Corée, le Royaume du Tibet & autres Païs de la Tartarie jusqu'à la Mer Caspienne.

Après la Préface sera la Carte gé-

nérale de la Chine. Puis viendront toutes les matiéres qu'on traitera en autant d'Articles séparés dans l'ordre suivant.

Idée générale de l'Empire de la Chine qui représente sommairement & en gros ce qu'on expliquera plus en détail dans le cours de l'Ouvrage.

Description détaillée de la grande & fameuse muraille qui sépare la Chine de la Tartarie avec le plan d'une partie de cette muraille & des forts qui la soûtiennent du côté de *Yong-Ping-Fou*.

Histoire abregée.

Premiérement, des Peuples *Sifan* ou *Tou-Fan* qui formoient anciennement un vaste Royaume redoutable même aux Empereurs de la Chine, mais que des divisions intestines ont forcé dans la suite à se soumettre à la domination Chinoise.

Secondement, de la Nation de *Lolos* autrefois indépendante, & maintenant soumise à l'Empereur de la Chine.

Troisiémement, de la Nation des

Miao-Ssee dont les uns sont soumis, & les autres vivent dans l'indépendance à l'abri des montagnes inaccessibles qu'ils habitent.

Route que tinrent les Péres Bouvet, Fontaney, Gerbillon, & le Comte depuis le port de *Ning-Po* jusqu'à Peking avec une description très-exacte & très-circonstanciée de tous les lieux par où ils passérent dans les Provinces de *Tche-Kiang*, de *Kiang-nan*, de *Chantong*, & de *Pe-tcheli*.

Route que tint le P. Fontaney depuis Peking jusqu'à *Kiang-tcheou* dans la Province de *Chan-si*, & depuis *Kiang-tcheou* jusqu'à *Nan-King* Capitale de la Province de *Kiang-nan*.

Route que tint le P. Bouvet depuis Peking jusqu'à Canton, lorsqu'il fut envoyé par l'Empereur *Cang-hi* en Europe en l'année 1693.

Route depuis Siam jusqu'à la Chine tirée des Mémoires de quelques Chinois qui en ont fait le chemin.

On y a remarqué avec tant de soin tout ce qui concerne la nature du Païs & jusqu'aux moindres particularités qui s'y trouvent, qu'en les lisant

ces Provinces, on trouvera
particuliere de la Province
plan de quelques-unes de ses
De l'antiquité & de l'étend
Monarchie Chinoise.
De l'autorité de l'Empere
Sceaux de l'Empire, de ses
ordinaires, de son Palais, de
pages, & de sa marche lorsq
de son Palais.
De la forme du gouverne
la Chine, des différens Tri
des Mandarins, des honneu
leur rend, de leur pouvoir &

pour la seureté & la commodité des Voyageurs ; des doüanes, des postes, &c.

De la Noblesse.

De la fertilité des terres, de l'agriculture, & de l'estime qu'on fait de ceux qui s'y appliquent.

De l'adresse des Artisans, & de l'industrie du menu Peuple.

Du génie & du caractére de la Nation Chinoise.

De l'air & de la physionomie des Chinois, de leurs modes, de leurs maisons, & des meubles dont elles sont ornées.

De la magnificence des Chinois dans leurs voyages, dans les ouvrages publics, tels que sont les ponts, les arcs de triomphe, les portes, les tours, & les murs des Villes, dans leurs Fêtes, &c.

Des cérémonies qu'ils observent dans leurs devoirs de civilité, dans leurs visites, & dans les présens qu'ils se font les uns aux autres, dans les Lettres qu'ils s'écrivent, dans leurs festins, dans leurs mariages, & dans leurs funerailles.

Des prisons où l'on renferme les criminels, de l'ordre qui s'y observe, & des châtimens dont on les punit.

De l'abondance qui se trouve à la Chine. & ce qu'elle produit d'utile aux besoins & aux délices de la vie.

Des Lacs & des Riviéres dont l'Empire est arrosé. des barques & des vaisseaux ou sommes Chinoises.

De la monnoye qui en différens tems a eû cours dans l'Empire; on en gravera quelques-unes des plus extraordinaires.

Du commerce des Chinois soit au dedans de la Chine, soit au dehors; & comme ce commerce consiste principalement dans les ouvrages de vernis, dans la porcelaine, & dans les soyeries. On expliquera comment se fait leur vernis & leur porcelaine, à quoi l'on ajoûtera l'Extrait d'un ancien livre Chinois qui enseigne la maniére d'élever & de nourrir les vers à soye, pour l'avoir & meilleure & plus abondante.

Mars 1733.

Du génie de la langue Chinoiſe, & de la maniére de prononcer, & d'écrire les mots Chinois en caractéres d'Europe.

Abregé de la Grammaire Chinoiſe.

Du papier, de l'encre, des pinceaux, de l'Imprimerie, & de la relieure Chinoiſe.

De quelle maniére on fait étudier les jeunes Chinois, des divers degrés par où ils paſſent, & combien ils ont d'examens à ſoûtenir pour parvenir au Doctorat.

Extrait d'un livre Chinois ſur l'établiſſement des Écôles publiques, qui contient premiérement, la forme de cet établiſſement, le choix des Maîtres, & l'ordre qu'on y doit obſerver pour l'inſtruction des enfans. Secondement, quelques exemples d'un recüeil d'Hiſtoires courtes & à la portée des enfans, qu'on doit leur faire apprendre pour les former aux bonnes mœurs. Troiſiémement, l'examen des Etudians qui aſpirent aux divers degrés, & comment il ſe doit faire. Quatriémement, le modéle d'un diſcours tel qu'on peut le faire dans le

Hio ou Salle des assemblées des Lettrés. Cinquiémement, le projet & les réglemens d'une Académie ou Société de Sçavans.

De la Littérature Chinoise.

On donne le précis de ces livres si anciens, & que les Chinois révérent infiniment tant à cause de leur ancienneté, que pour l'excellente Doctrine qu'ils prétendent y être enseignée. Ils les appellent *Ou-king*, c'est-à-dire, les cinq Livres par excellence. Ces Livres qu'ils regardent comme canoniques du premier ordre, sont;

Premiérement, *Ly-king* qui est un Ouvrage purement symbolique dont on donne la connoissance qu'en ont les Chinois.

Secondement, le *Chu-king*, qui contient ce qui s'est passé de mémorable sous les premiers Empereurs & Legislateurs de la Nation Chinoise, leurs instructions sur le gouvernement, leurs loix, & leurs réglemens pour les mœurs dont ces premiers Héros ont été autant de modéles. Outre le précis qu'on donne de la

doctrine de ce Livre, on en rapporte divers Extraits.

Troisiémement, le *Chi-king* qui contient des Odes ou des Poësies où l'on fait l'éloge des hommes illustres; & où l'on établit les Loix & les Coûtumes de l'Empire. On a fait choix de quelques-unes de ces Odes qu'on a fidellement traduites.

Quatriémement, le *Tchun-tsiou*, qui est inférieur aux trois premiers, mais qui ne laisse pas d'être fort estimé des Sçavans. Il contient les Annales du Royaume de *Lou*, maintenant la Province de *Chan-tong*.

Cinquiémement, le *Li-ki*, qui est comme un mémorial des loix, des cérémonies, & des devoirs de la vie civile.

Après avoir fait le précis de ces Livres qui sont d'une antiquité très-reculée & qu'on appelle canoniques du premier ordre, on vient aux quatre Livres classiques ou canoniques du second ordre, appellés *Sse-chu* lesquels ne sont, à proprement parler, que des explications & des maximes fondées sur ces anciens monumens.

Ces Livres sont ou de Confucius, ou ont été recüeillis par ses disciples des maximes & des entretiens de ce Philosophe. On suit par ordre les Chapitres ou les Articles de chacun de ces Livres, & l'on donne en abregé ce qu'ils ont de plus essentiel.

On commence d'abord par la vie de Confucius, ce célébre Philosophe que les Chinois regardent comme leur Maître, & pour qui ils ont la plus profonde vénération.

On vient ensuite à ses Ouvrages.

Le premier s'appelle *Ta-hio*, c'est-à-dire, la grande science; ou la science des adultes.

Le second se nomme *Tchong-yong*, qui signifie le milieu immuable, ce juste milieu qui se trouve entre deux choses extrêmes, & en quoi consiste la vraye vertu.

On nomme le troisiéme *Lun-yu*, c'est-à-dire, discours moraux, & sentencieux.

Le quatriéme est intitulé *Meng-tscé* ou livre de Mencius, qui donne l'idée d'un parfait gouvernement.

Après avoir parlé de ces quatre Livres on passe à deux autres qui sont fort estimés & que les Chinois mettent aussi au nombre des Livres classiques.

Le premier s'appelle *Hiao-king*, c'est-à-dire, du respect filial ; & contient les réponses que fit Confucius à son disciple *Tseng*.

Le second se nomme *Siao-hio*, qui signifie la science ou l'école des enfans.

C'est-là proprement ce qu'on appelle la science Chinoise, qui renferme les principes fondamentaux de leur gouvernement, & qui maintient un si bel ordre dans l'Empire. Cette partie qui pourroit paroître séche & ennuyeuse, sera peut-être celle qui occupera le plus agréablement le Lecteur, & on se persuade que l'ingénieux Ecrivain * des Œuvres mêlées, s'il vivoit encore, changeroit de sentiment & d'idée sur la doctrine du Philosophe Chinois.

Mais comme on pourroit se figu-

* *M. de saint Evremond.*

rer que le gouvernement de la Chine appuyé d'abord sur ces principes, a dû s'affoiblir pendant une si longue suite de siécles, & sous tant de différens Régnes, les Chinois eux-mêmes nous apprendront qu'ils ne se sont jamais relâchés de la sagesse de ces maximes. C'est ce qu'on verra en parcourant chaque Dynastie dans un Recüeil fait par les ordres & sous les yeux de l'Empereur *Cang-hi* dont le Régne qui a précedé celui-ci, a été si long & si glorieux.

On trouve dans ce Recüeil qui est traduit avec beaucoup d'exactitude. Premiérement, les Edits, les Declarations, les Ordonnances, & les Instructions de différens Empereurs envoyées aux Rois ou aux Princes tributaires, soit sur le bon & le mauvais gouvernement, & sur le soin de se procurer pour Ministres des gens de mérite; soit pour recommander aux peuples le respect filial & l'application à l'Agriculture, & aux Magistrats le désinteressement & l'amour des Peuples. Secondement, des discours des plus habiles Ministres tan-

tôt au sujet des calamités publiques & des moyens de soulager les Peuples, & de fournir à leurs besoins ; tantôt sur l'art & la difficulté de régner, sur la guerre ; sur l'avancement des Lettres, sur les qualités propres d'un Ministre ; ou bien contre les Sectes qui corrompoient l'ancienne doctrine, & sur-tout contre la Secte de l'Idole *Foe* ; sur la fausseté des augures, & contre ceux qui les font valoir, &c. La plûpart de ces Piéces sont terminées par de courtes reflexions de l'Empereur *Cang-hi*, qui les a écrites du pinceau rouge, c'est-à-dire, de sa propre main.

On joint à ce curieux Recüeil des extraits d'une compilation faite sous la Dignastie des *Ming*, où l'on traitte des devoirs des Souvérains, des Ministres d'Etat, des Généraux d'armée & du choix qu'on en doit faire, de la Politique, des Princes héritiers, des remontrances faites aux Empereurs par leurs Ministres, du bon gouvernement, des filles des Empereurs, de ceux qui abusent de la faveur du Prince ; avec différens discours des

conduites & ont gouverné le
milles selon ces maximes.

On jugera aisément par cet
ce de tradition que les princip
damentaux du gouvernement,
toûjours maintenus à la Chi
une observation constante,
pas surprenant qu'un si vaste
subsisté depuis tant de siécles
siste encore dans tout son éclat

Des Religions approuvées
rées à la Chine. On expose sel
dre des tems la doctrine des d
tes Sectes de cet Empire, & l'o

ment, de la Secte de quelque Lettrés modernes qui se sont fait une espéce de Philosophie, au moyen de laquelle en s'attachant moins au Texte des anciens Livres, qu'à la glose & aux Commentaires de quelques Auteurs reçens, ils prétendent tout expliquer par les causes naturelles. On verra mieux jusqu'où s'égarent ces demi-Sçavans par l'Ouvrage de l'un d'eux qui suit, & dont on donne la traduction.

Dialogue où un Philosophe Chinois moderne expose son Systême sur l'origine & sur l'état du monde.

Histoire de l'établissement de la Religion Chrétienne à la Chine, & des progrès qu'elle y a faits jusqu'à présent.

De la Philosophie morale des Chinois, & en quoi elle consiste. On ne peut en être mieux instruit que par les Chinois mêmes, & c'est pourquoi l'on donne la traduction des deux Ouvrages qui renferment les principes de leur morale, & dont les Auteurs sont très-célébres.

Le premier & le plus ancien est

intitulé : *Recueil de maximes, de réflexions, & d'exemples en matiére de mœurs.*

Le deuxiéme, lequel a été composé tout recemment par un Philosophe moderne qui est en grande reputation, a pour tître : *Caractéres & Mœurs des Chinois.* Il traitte en autant de Chapitres ; premiérement, des devoirs des parens & des enfans, des fréres entre-eux, du mari & de la femme, des amis, & des proches ; secondement, de ce qu'il faut faire pour régler son cœur. Troisiémement, du soin de pefectionner son extérieur. Quatriémement, de l'amour des Lettres. Cinquiémement de la maniére de gouverner sa maison, & l'appartement séparé des femmes. Sixiémement, des maisons de Ville & de Campagne. Septiémement, des régles de conduite ausquelles on ne fait pas assés d'attention. Huitiémement, des entretiens qu'on a dans le commerce de la vie. Neuviémement, des devoirs de la vie privée. Dixiémement, de la lecture des Livres. Onziémement, de la maniére de se conduire

dans l'uſage du monde. Douziémement ; de la perſéverance dans la pratique du bien. Treiziémement, de la civilité & de ſes devoirs. Quatorziémement, de la modération & du milieu qu'il faut tenir en toutes choſes. Quinziémement, de la maniére dont il faut ſe comporter avec les gens de différens caractéres. Seiziémement, enfin des ouvrages d'eſprit & de quelques régles de conduite.

De la connoiſſance des Chinois dans les autres Sciences, telles que ſont la Logique, la Rhétorique, la Muſique, la Géometrie, l'Aſtronomie, &c. A quoi l'on ajoûtera en détail ce que firent les premiers Miſſionnaires Jéſuites pour les aider à perfectionner ces Sciences, & pour leur apprendre les autres parties des Mathématiques qu'ils ignoroient.

Du goût des Chinois pour la Poëſie & pour l'Hiſtoire, ſoit pour l'Hiſtoire univerſelle de leur Nation, ſoit pour compoſer de petites Hiſtoires ſemblables à nos Romans, mais leſquelles, bien que mêlées d'un grand nombre d'incidens qui ſurprennent, n'ont

Second Voyage du même à la suite de l'Empereur dans la Tartarie Occidentale en l'année 1683.

Autres Voyages faits par le P. Gerbillon en Tartarie, soit à la suite de l'Empereur, soit par son ordre.

Premier Voyage en l'année 1688.

Second Voyage en l'année 1689.

Troisiéme Voyage en l'année 1691.

Quatriéme Voyage en l'année 1692.

Cinquiéme Voyage en l'année 1696.

Sixiéme Voyage la même année.

Septiéme Voyage jusqu'à *Ningbia*.

Huitiéme Voyage en l'année 1698.

Suivent les douze Cartes particuliéres de la Tartarie.

Ces Voyages sont écrits en forme de Journal, & l'on marque jour par jour & dans le plus grand détail tout ce qui concerne un Païs si peu connu jusqu'ici.

Carte du Royaume de Corée.

Observations géographiques sur le Royaume de Corée.

Histoire abregée de ce Royaume

tirée de l'Histoire des Chinois.

Carte générale du Tibet.

Observations sur la Carte du Tibet contenant les terres du grand Lama & des Païs voisins qui en dépendent jusqu'à la source du Gange.

Neuf Cartes particuliéres de ce Royaume.

Fastes de la Monarchie Chinoise où l'on voit en abrégé & selon l'ordre Chronologique ce qui s'est passé de plus remarquable sous chaque Empereur.

Table d'une grande partie des latitudes observées & des longitudes mesurées géometriquement de la Carte de l'Empire de la Chine & de la Tartarie, faites par les Missionnaires qui ont dressé ces Cartes.

II.

Les Cartes qui font une partie considérable & très-intéressante de ce même Ouvrage qu'on annonce au Public, donneront dans un grand détail, & une égale précision, non-seulement la Chine entiére, mais en

de la maniére qu'on verra ex
détail dans la Préface de l'(
Qu'il suffise quant à présent
sommairement, qu'on s'est
la méthode des triangles, c
plus précise, pour determine
tion des lieux, verifiée fréqu
par la hauteur méridienne d
ou par celle des étoiles polai
grand Ouvrage, entrepris p
de l'Empereur *Cang-hi*, qui
l'exécution fort à cœur, a o
PP. Jésuites depuis l'an 17
qu'en 1717. Il est constant

qui avoient connoiſſance des Mathématiques & qui avoient reçû des Miſſionnaires l'inſtruction & la direction néceſſaire pour y réüſſir.

Pour faire connoître le détail des Cartes dont il s'agit, il ſuffit de dire, que les Provinces de la Chine qui ſont au nombre de quinze, ont chacune leur Carte particuliére. Comme on les a toutes miſes ſur une même échelle, la différence dans l'étenduë & la ſituation des Provinces en a apporté inévitablement dans la grandeur de ces Cartes. Mais la Tartarie & le Tibet, qui ne ſont point diviſés en portions auſſi diſtinctement que la Chine, ont été traitées tout d'une piéce, dont la Tartarie occupe douze feüilles égales, & le Tibet neuf. On a joint à la Tartarie Chinoiſe une Carte particuliére de la Corée, priſe d'après celle qui s'eſt trouvée dans le Palais même du Roi de ce Païs, & examinée par ceux qui ont été employés à faire la Carte de la Tartarie. Toutes ces parties ont été miſes non-ſeulement au même point, mais même *ſous* une projection générale

forme & la ſituation pourron
une idée de toutes les autres.

Pour rediger ce grand no
diverſes Piéces , & les me
l'état d'être gravées & miſes
on a fait choix de M. d'Anvil
graphe ordinaire du Roi ,
à beaucoup de capacité le pl
zéle pour la perfection de la
phie. Des Cartes particuli
dreſſé les Cartes générales ,
ſuccinctes , mais très-amples
pres à faire connoître indé

ville entreprit la Carte générale de la Tartarie, ce fut après avoir pris communication des Mémoires particuliers du P. Gerbillon Jésuite & Mathématicien de l'Empereur, & après les avoir combinés avec les Cartes. Pour remplir même le carré de cette Carte, il a été nécessaire qu'il y fît entrer le Japon tout entier, & quelques terres plus Septentrionales qu'il y fait paroître avec des circonstances très-particuliéres. Il a conformé la Carte du Tibet, dans la partie qui confine à l'Indostan, aux connoissances positives qu'on peut prendre par ce côté-là. Enfin dans la Carte qui doit être à la tête de l'Ouvrage, & qui comprendra toutes les autres en général, outre la vaste étenduë de tous les Païs dont on vient de parler, on se portera jusques sur la Mer Caspienne. Car les PP. Jésuites de la Chine en ont eû quelque connoissance, & ils ont souhaité qu'on en fît usage après les avoir comparées & jointes aux connoissances qu'on peut rassembler d'ailleurs ; ce que *M. d'Anville* s'est engagé de faire.

Outre les Cartes, les Planches & les Plans de Villes, qui seront en grand nombre, les Cartouches & les Vignettes seront ornées de Figures, de Symboles, d'Animaux, & des Plantes les plus singuliéres de la Chine.

ARTICLE XXIV.

LA SULAMITIDE Boschereccia Sacra di Neralco Pastore Arcade. *C'est-à-dire, la Sunamite Drame, &c.* à Rome, *chés Antoine de* Rossi, *in 4° pagg.* 119.

L'Auteur qui a mieux aimé cacher son nom sous celui de *Neralque*, berger d'Arcadie, que de donner à sa Piéce un nouveau relief par le nom illustre de *Joseph* ERCOLANI, Prélat referendaire de l'une & l'autre signature, est celui qui donna au Public, il y a peu d'années, deux Volumes de *Poësies* en l'honneur de la sainte Vierge : elles furent imprimées à Padoüe sous le Titre MARIA. Il a sçû réunir tout ce que les plus habiles Théologiens ont dit de plus profond, ou les Péres

de plus ſublime à la gloire de la Mére de Dieu. Il orne de tant de graces & il anime d'un ſi beau feu ce qu'il emprunte de la Religion des uns & des autres, qu'il s'eſt rendu comparable & aux Ecrivains anciens les plus ſolides, & aux Poëtes d'Italie les plus élegans. Ces Poëſies Lyriques, dans le goût de François *Petrarque*, ne ſatisfaiſant point encore ſon génie, il a pris ſon vol plus haut, Il a entrepris de donner en Vers bucoliques l'Epithalame ſacré de Salomon; & c'eſt le Livre dont nous allons parler. La Piéce eſt réguliére, diviſée par Actes, & ſous une allégorie nouvelle & bien ſoûtenuë elle repréſente parfaitement l'Aſſomption de la ſainte Vierge.

L'Auteur dans cet Ouvrage ne s'eſt pas ſeulement ſurpaſſé lui-même, il ſemble prendre encore un grand avantage ſur tous les anciens Interprétes des ſacrés Cantiques. Quelques-uns d'eux, s'attachant à la Lettre, ont crû que les *Cantiques* ne ſont que des Entretiens de Salomon avec la fille de Pharaon ſon épouſe. Entretiens, au *reſte*, écrits par inſpiration du ſaint

Salomon, un de ses Bergers; une fille à la suite de la Sunamite. Les Chœurs sont composés de jeunes filles de Jerusalem, de Bergéres; de Bergers & du Peuple.

Origéne, saint Gregoire de Nazianze, saint Basile le Grand, & plusieurs Auteurs modernes, ont aussi prétendu que les Cantiques n'étoient qu'un Drame Pastoral; mais ils ont cru que l'ordre des Scenes étoit troublé: jusques-là qu'un Écrivain estimable (*Sanctius*) a cru que le cinquiéme Chapitre étoit le commencement de la Piéce, mais nôtre sçavant Prélat trouve que tout est à sa place & en bon ordre. Aussi pour donner un Drame dans les régles distribué en cinq Actes, il n'a eû aucun changement à faire dans l'ordre des paroles; il ne lui a fallu fournir du sien que certaines liaisons, comme font les Interprétes lorsqu'ils veulent faire sentir la connexion des pensées de l'Ecriture & des passages consécutifs.

On ne trouvera point ici ces Catastrophes frapantes & ces subites ré-

volutions qui font le merveilleux, mais leur merite s'y trouvera ; & la surprise qu'ils doivent causer, sera renouvellée à chaque instant dans l'esprit du Lecteur, par la singularité & la justesse des interprétations suivies de tant de Textes. Or qui ne sçait que la surprise que donne ce qui paroît aussi naturel qu'extraordinaire, ravit & touche plus vivement, plus délicieusement que celle qui vient des évenemens feints ou forcés. D'ailleurs le genre Pastoral n'admet point les Peripeties tragiques.

Au reste les unités qui sont une principale qualité du Poëme, sont si bien gardées dans celui-ci, qu'à cet égard il ne laisse rien à desirer. Unité de tems ; tout se passe en un jour, quoi-qu'en dise, entre plusieurs Interprétes, le R. P. *Calmet*. Ils se sont imaginé que les huit premiers jours qui suivent les nopces, sont l'objet des huit Chapitres des Cantiques ; tandis que l'Écrivain sacré ne nous laisse appercevoir qu'une seule fois le soleil se levant ou se couchant. C'est à ces paroles du Chapitre deuxiéme & qua-

toute la Scéne depuis le com-
ment jufqu'à la fin. Unité
tout fe paffe dans la maifon
fance de Salomon proche la
& dans le même endroit
maifon. L'Auteur a manié f
ment quelques paroles qu
foient défigner un endroit d
moins orné, que la Scéne
toute entiére dans le même
fait partir de là la pompe tri
qui conduit à Jérufalem Sal
la Sunamite.

Cette Piéce peut encore
tître de nouveauté par plus
droit. En effet, n'eft-ce pas
veauté que le dénoument d'

étoit le goût des Hébreux dans le genre dramatique, & d'appercevoir que dès le tems de Salomon, les ſpectacles de Théatre avoient leurs machines, leurs chars, & les autres ornemens à proportion, comme de nos tems.

On peut encore regarder comme un agrément qui plaira par la nouveauté, cet accord ſoit du ſtile des Hébreux fécond en métaphores & en comparaiſons, ſoit de leur Poëſie où la ſimplicité de la nature & la fineſſe de l'art ne ſe quittent point avec le génie, & de la Langue & de la Poëſie des Italiens. Car, par exemple, l'Idiome Italien comporte aſſés en Vers bucoliques, (moyennant néanmoins quelque adouciſſement) les comparaiſons qui ſe liſent au quatriéme Chapitre des Cantiques & qui paroiſſent ſi étranges : *Capilli ſicut greges caprarum, dentes ſicut greges tonſarum, collum ſicut turris David, oculi ſicut Piſcinæ in Heſebon, naſus ſicut turris,* & quelques autres. Il eſt bien vrai que ces maniéres de penſer ne ſont pas *uſitées* parmi les Italiens ; mais

[illegible]

[illegible]

[illegible]

res dans nos Piéces de Théatre ; & si quelquefois un Acteur dans le sommeil profére quelques paroles, elles sont en petit nombre & interrompuës : ce ne sont pas de ces Entretiens suivis, tels que nous en fournit dans l'exemple dont nous parlons, un Personnage qui peut véritablement dire, *je dors, & mon cœur veille.*

Enfin on pourra compter au nombre des nouveautés qui se trouvent dans cette Piéce, l'espéce de Vers qui la composent. Ce sont des Vers de douze syllabes, qui par le nombre des piés dont le dernier a la penultiéme bréve, ressemblent assés aux Iambiques de trois mesures des Anciens. Ils se nomment chés les Italiens *Versi sdruccioli*, & on ne s'en sert que dans le Comique & dans la Satyre. L'Arioste les employe dans ses Comédies & Rosa dans ses Satyres. On en a aussi fait usage dans le genre bucolique, témoin Sannazar dans ses Eclogues. Les Poëtes Italiens qui ont le mieux réüssi dans le genre Pastoral, comme le Tasse, dans l'*Aminte*, *Guarini* dans le *Pastor Fido*, n'ont pas voulu s'as-

treindre à cette mesure, mais se contentant des hendecasyllabes ordinaires, ils y ont quelquefois inséré, pour la variété, des Vers de cinq ou de sept syllabes, à la maniére d'Anacréon. Il paroîtra sans doute surprenant que nôtre Auteur ait pû soûtenir la majesté de son sujet, dans un genre de Vers qui paroît fait pour le badin ou le tendre.

Mais de peur qu'une trop longue suite de Vers d'une même sorte & de même mesure ne devint ennuïeuse, nôtre Paraphraste a composé tantôt en Vers lyriques d'Anacréon ou de Pindare, tantôt par Strophes de trois ou quatre Vers les Cantiques & les Epithalames, les Dialogues & les Chœurs : si bien qu'après ces terzines & quartines, on revoit volontiers les Trimétres, qui forment le corps de la Piéce.

La Paraphrase en Vers est suivie d'une exposition en prose & allégorique des Cantiques, le tout se rapporte aux loüanges de la sainte Vierge, & singuliérement à son Assomption. Et comme tout est fondé sur

des passages tirés des Péres & des Interprétes ; la Paraphrase poëtique s'y trouve d'avance pleinement justifiée contre les objections que l'on peut faire. Cette explication est si courte, si claire, si pieuse, si modeste, qu'elle ne laisse rien au dessus ; cet air de piété, cette élégance, cette profondeur, font aussi le caractére de tout l'Ouvrage. Ceux qui sçavent goûter la Poësie Italienne en porteront ce jugement à la simple lecture.

Pour comble de perfection, l'Edition du Livre est parfaite. beau papier, grandes marges, vignettes & planches d'une gravûre & d'un dessein exquis au commencement & à la fin de chaque Acte. En un mot, tout ce qui peut rendre une édition recommandable, est employé dans celle-ci. Ce Livre n'est point en vente. L'Auteur magnifique s'est fait remettre tous les Exemplaires, & il en fait des présens à ses Amis & aux Sçavans.

ARTICLE XXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

D'AMSTERDAM. ΘΟΥΚΥΔΙΔΟΥ, &c. *Thucididis de bello Peloponesiaco libri octo.* Cette Edition faite à Amſterdam chéz R. & J. *Wetſtens & Smith*, par les ſoins & avec les augmentations de M. Ch. André DUKER, eſt dédiée au Révérendiſſime & Illuſtriſſime Seigneur Chrêtien Henri Comte de WATZDORFF. La *Préface* rend compte amplement de l'entrepriſe, du travail, & du mérite de cette Edition ; c'eſt dommage que de 18. pages in folio qu'elle contient, plus de cinq ſoient employées à repouſſer en bon Latin par des injures, les efforts d'un injuſte Aggreſſeur. Suivent par maniére de Prolegoménes, les ſçavantes *Préfaces* ou avant-propos de Jean *Hudſon*, Henri *Dodvvel*, Henri *Etienne*, leſquelles avoient paru dans d'autres Editions;

& ne devoient pas disparoitre dans celle qui effacera les précedentes. Une Carte de l'ancienne Gréce ajustée au récit de Thucidide est ici insérée avant l'Écrit de *Marcellin*, sur la vie & le genre d'écrire de l'Historien Grec, & cet Écrit est éclairci par des Notes, & suivi des témoignages où des jugemens des Anciens & des Modernes sur Thucidide ; entre lesquels ce qui est extrait de la Bibliothéque Gréque de Jean Albert *Fabricius* rassemble ce qu'on peut desirer sur la personne de Thucidide, ses Écrits & leurs Éditions, Versions, Scholies, &c. De plus, les remarques de tous les célébres Critiques qui se sont exercés sur cet Historien, & parmi lesquels l'Editeur est compris, aussi-bien que M. Joseph Wasse premier Entrepreneur, dont il a suivi les vûës & le plan. On trouvera dans la *Préface* toute sorte d'instructions sur ces embellissemens utiles. Les Scholies qui ont toûjours paru presque necessaires pour l'intelligence de Thucidide, mé-

ritoient auſſi des Notes & en avoient beſoin. *Henri Etienne* leur en a donné ; elles occupent ici près de 100 pages. On ne négligera point les *addenda & emendanda*, qui viennent après & ſont conſiderables : on a enſuite reciieilli les expreſſions & les maniéres de parler plus remarquables de Thucidide. L'Alphabet en eſt long, & les autres Auteurs y ſont cités à propos & utilement. Dans la Table des Matiéres auſſi alphabétique, Thucidide & ſon Scholiaſte ſont fondus enſemble. Enfin les *Annales d'après Thucidide* tracées dans le goût de *Dodvvel* terminent cette Edition ; elles renferment par ordre de dates tous les Faits qui ſe recüeillent de ce premier des Annaliſtes que nous ayons & de ſon Scholiaſte. Elles ſont précedées d'un *Apparatus* qui met au fait de la maniére de compter de *Thucidide*, & de diverſes particularités intéreſſantes. Une Edition faite avec tant de ſoin, ſemble défier tous les Critiques à venir. Le papier, le caractére, l'impreſſion, font que la décoration répond à la richeſſe du fond.

DE PARIS. Du 1. Novembre 1732.

M. CAMUSAT mort à Amſterdam en bon Catholique le 22. Octobre dernier, avoit apporté en naiſſant un goût décidé pour les belles Lettres. Il s'étoit ſur-tout attaché à l'Hiſtoire littéraire qui lui ſembloit trop négligée parmi nous, & à peine étoit-il ſorti de l'enfance, qu'il publia à Beſançon un Eſſai de l'*Hiſtoire des Journaux*. Il vint enſuite à Paris, & paſſa peu de tems après en Hollande, où, il commença proprement ſa carriére par la *Bibliotéque Françoiſe*, où, comme vous le ſçavés, il ne ménageoit pas vôtre Société. A ſon retour, je lui fis ſentir l'injuſtice d'un pareil procédé. Il jura en préſence de..... & de.... qu'il n'écriroit jamais rien contre une Société auſſi reſpectable à tous égards que la vôtre : & je ſuis comme aſſuré qu'il a tenu ſa parole. Après la *Bibliotéque Françoiſe* qu'il abandonna alors, & dont il n'a donné que les quatre premiers Volumes faiſant huit parties, il entreprit un autre *Journal* dont il n'a paru que deux mois, imprimés à *Nancy*, ſous le Titre de

de supplément à celui de *Bay*
l'Edition de Racine n'a pas ét
te, & j'ai tout lieu de pens
yant abandonné le projet du
naire, il a employé la plûpa
Collections dans ses Remar
la *Bibliotéque de Ciaconius* in
à Paris *in folio*.

Depuis sa retraite en Holla
publié en 1731. une nouve
tion des Poësies de M. l'Ab
lieu, & de M. le Marquis *de*
avec une Préface de 66. pages
à M. d'*Orville* Professeur en
& en belles Lettres à Amster
entreprend de justifier le cara

quelques morceaux détachés, sur-tout celui qui regarde vôtre Journal, & j'ai eû quelques jours entre mes mains la *Préface*, qu'il devoit mettre à la tête de cet Ouvrage. Il avoit aussi dessein de publier une nouvelle Edition de *Diodore de Sicile*. Je sçais que dans cette vûë il avoit conferé plusieurs Manuscrits ; & il m'a plusieurs fois accusé qu'il avoit commencé par faire un *Index* de tous les mots & de toutes les phrases de cet Historien, persuadé avec raison, que par ce moyen, il seroit en état de corriger plus sûrement la Version qui en avoit été faite. Voila M. tout ce qui est venu à ma connoissance des Ouvrages, ou faits, ou projettés par M. *Camusat*, *&c.*

De Paris. Lettre écrite aux Auteurs des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, par Monsieur Julien *le Roy*, de la Société des Arts & Horloger du Roi, au sujet d'une Pendule à répétition dont il est parlé dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences pour l'année 1728.

Mars 1733.

MM. dans l'Article du mois de Décembre de l'année 1732. où vous donnés l'Extrait des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de l'année 1728. j'ai remarqué que vous parlés d'une maniére si abrégée de ma Pendule, qu'il sera difficile au Public de concevoir clairement la construction & les particularités de cet Ouvrage qui a eû l'approbation, non-seulement de l'Académie, mais encore celle des plus habiles Horlogers de Paris.

Je conviens qu'un Extrait doit être concis, & que vous avés suivi l'usage ordinaire ; je conviens encore que l'Article des Mémoires de l'Académie est en même tems un autre Extrait : cependant comme les proprietés de ma Pendule ont de beaucoup diminué en passant d'un Extrait à l'autre, souffrés, MM. que j'aye l'honneur de vous en tracer en peu de mot l'Histoire.

En 1728. M. le Premier m'ordonna de faire une Pendule à répétition pour mettre à côté du lit du Roi, ou pour mieux dire, M. le Premier m'or-

donna d'en faire le mouvement, & se reserva d'en faire faire la boëte à son goût & sur ses desseins; à quoi il a si bien réüssi, qu'elle a été généralement approuvée & admirée, tant par les connoisseurs, que par les gens de bon goût.

Dés que j'eus reçû la boëte dont je viens de parler, j'en pris les dimensions intérieures pour y faire le mouvement; mais comme j'en trouvai la forme très-différente de celle des boëtes des Pendules ordinaires, à cause qu'elle a moins de profondeur, & qu'elle est plus étroite du côté du Cadran que du côté opposé; en sorte que trouvant trop peu de place, tant en hauteur qu'en largeur, pour faire les machines de la quadrature aussi grandes & aussi solides que je m'étois proposé de les faire, je fus obligé d'avoir recours à la méditation dans l'espérance qu'elle me fourniroit quelque expédient.

Après que j'eus bien refléchi & parcouru tous les différens moyens que je pouvois mettre en usage pour me tirer de cet embarras, il me vint

dans l'idée que je pouvois placer les machines de la répétition ſur la platine qui porte la Pendule.

Dans l'inſtant même que cette idée ſe préſenta à mon eſprit, je fus comme ſurpris de ce qu'elle avoit échapé à tous mes Confréres, c'eſt pourquoi je l'examinai avec attention; après quoi je reconnus qu'elle étoit non ſeulement bonne, mais encore abſolument préférable à tous égards à la conſtruction ordinaire.

Un des principaux avantages de cette conſtruction, c'eſt que *toutes* les machines de la répétition ſont viſibles quand on regarde la Pendule par derriére; cette circonſtance me fit eſpérer que je pourrois peut-être avoir l'honneur de montrer à SA MAJESTÉ la Mécanique ou l'effet des machines de la répétition de ſa Pendule; c'eſt pourquoi je diſpoſai toutes les piéces, ſçavoir, le tout-ou-rien, la cremaillére, les limaçons, le rochet, les échapemens des marteaux, la piéce des quarts, les marteaux & le timbre, de maniére qu'on peut les voir toutes en général d'un ſeul coup

 d'œil,

& l'effet de chacune en parti-
fin de pouvoir paſſer par de-
. démonſtration des effets ſim-
. celle des compoſés.

Toutes les eſpérances dont je m'étois flatté, en diſpoſant mes machines pour être vûës diſtinctement, ont été parfaitement remplies par l'honneur que j'ai eû d'expliquer au Roi le jeu & la mécanique des effets des machines de ſa Pendule ; & par la ſatisfaction que j'ai eûë de ſentir à la fin de ma démonſtration, que SA MAJESTÉ avoit conçû parfaitement l'uſage des machines de ſa répétition, & même avoit ſuppléé par ſes lumiéres aux termes obſcurs que l'émotion produit toûjours à mes pareils, quand ils ont l'honneur de parler à leur Souverain.

Outre que cette conſtruction a l'avantage d'être aiſément conſiderée à cauſe que les machines en ſont à découvert, & qu'elles peuvent être facilement racommodées, elle en contient encore deux autres ; le premier eſt qu'on peut toûjours faire les machines plus grandes & plus ſolides

que dans la conſtruction ordinaire ; plus grandes à cauſe qu'on n'y eſt point gêné par les roües de quadran, les faux piliers, l'arbre du remontoir & ſon rochet ; plus ſolides, à cauſe que l'effort que l'on fait en tirant le cordon avec la main, ſe fait toûjours aux pieds des chevilles qui ſervent d'axe aux machines : il en eſt au contraire dans la conſtruction ordinaire où l'action de la main ſe fait ſentir ſur le bout des chevilles, & les fait aſſés ſouvent plier ſi elles ne ſont pas aſſés groſſes.

Le ſecond avantage, c'eſt que les machines ſont placées dans l'intervale même qu'on eſt toûjours obligé de laiſſer entre le mouvement & la boëte, afin que la Pendule & ſa fourchette ayent aſſés de jeu pour ſe mouvoir aiſément ; par cette diſpoſition il s'enſuit invariablement qu'on peut toûjours dans la nouvelle conſtruction donner plus de hauteur aux piliers, aux arbres des roües, & par conſéquent au grand reſſort, que dans l'ancienne.

Pardonnés MM. ſi j'ai été plus long

Mars. 1733.

que je ne me l'étois proposé ; j'aurai cependant l'honneur de vous dire en finissant ma Lettre, que j'ai appliqué d'une maniére simple la nouvelle construction aux tirages & répétitions ordinaires. On en trouvera le détail & la description dans les Mémoires de la Société des Arts, laquelle à cet égard m'a donné un certificat d'autant plus avantageux, qu'il marque sans reserve l'estime qu'elle fait de la nouvelle maniére de placer les machines de la quadrature aux Pendules à tirage. Je vous prie d'être persuadés qu'on ne sçauroit rien ajoûter au profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

De Rome. *Eclipse de Lune du 1. Decembre 1732. observée à Rome, par le* R. P. Horace Borgondio, D. L. C. D. J. *Professeur des Mathématiques au Collége Romain.*

Après Midi tems vrai.

Un vent vehément, qui venoit du Septentrion, ayant dissipé les nuages, *la Lune* qui étoit entre les cornes du

taureau, entra dans l'ombre de la terre au-dessous du *Grimaldus*, & laissant le *Mare Crisium*, rougeâtre d'abord, rouge ensuite de plus en plus jusqu'à ce qu'elle fût soustraite à l'aspect du Soleil.

Commencement de l'Eclipse, 8. h. 51. m. 59. sec.

Immersion totale, 9. 50. 2.

Commencement de l'Emersion, 11. h. 59. m. 53. s.

Emersion totale, 12. 26. 57.

Comme la Lune étoit à une hauteur qui rendoit l'observation difficile, il fut impossible d'observer autant d'émersions que d'immersions des taches du Soleil. Le Telescope étant de sept piés Romains.

Immersions.

Commencement de Galilée, 8. h. 53. m. 57. s.

Fin, 8. 54. 17.

Commencement de Kepler, 8. 58. 51.

Commencement de Schicardus, 8. 59. 17.

Milieu de Kepler, 8. h. 59. m. 57. s.

Fin de Kepler, 9. 0. 37.

Fin d'Aristarque, 9. 3. 41.

Comm. de Copernic, 9. 9. 19.

Milieu de Copernic, 9. 10. 16.

Comm. de Pictatus, 9. 10. 33.

Fin de Copernic, 9. 10. 49.

Fin de Pictatus, 9. 12. 28.

Comm. de Tycho, 9. 12. 51.

Fin d'Heraclides, 9. 13. 32.

Milieu de Tycho, 9. 13. 45.

Fin de Tycho, 9. 14. 15.

Comm. de Manilius & de Platon, 9. 24. 24.

Milieu des deux, 9. 24. 55.

Leur fin, 9. 25. 17.

Comm. de Menelaüs, 9. 26. 21.

Fin de Menelaüs, 9. 27. 57.

Commenc. de Possidonius, 9. 34. 27.

Milieu, 9. 35. 12.

Fin, 9. 35. 57.

Comm. de Petau, 9. 39. 26.

Milieu, 9. 39. 57.

Fin, 9. 40. 27.

Comm. de *Mare Crisium*, 9. 41. 55.

Milieu, 9. h. 44. m. 54. s.

Fin, 9. 47. 57.

Emersions.

Fin d'Heraclide, 11. 43. 29.

Comm. de Copernic, 11. 45. 33.

Comm. d'Helicon, 11. 46. 52.

Milieu de Copernic, 11. 46. 56.

Fin d'Helicon, 11. 47. 7.

Fin de Copernic, 11. 47. 12.

Comm. de Tycho, 11. 48. 55.

Milieu, 11. 49. 50.

Fin, 11. 50. 56.

Fin de Plato, 11. 53. 12.

Comm. de Manilius, 12. 1. 3.

Milieu, 12. 1. 45.

Fin, 12. 2. 20.

Comm. de Menelaüs, 12. 4. 30.

Milieu, 12. 5. 0.

Fin, 12. 5. 38.

Comm. de Possidonius, 12. 10. 12.

Fin, 12. 11. 37.

De Toulon. *Observation de la même Eclipse, par le P.* Du Chatelard D. L. C. D. J. *Professeur Royal d'Hydrographie, & Mathématicien du Roi.*

Le tems a été beau, il n'y avoit

Mars 1733.

n eû guéres lieu de s'y attendre. Les vents d'Est que nous trouvames ici à la fin d'Octobre au retour de la Campagne du Levant, n'avoient cessé de dérober le Ciel & même de donner de la pluye presque jour & nuit jusqu'au vingt-sixiéme Novembre. Le Ciel s'étant un peu découvert le 10. vers le midi, à peine trouvai-je quelques momens alors pour remettre en mouvement les Pendules, qui n'avoient point marché pendant les cinq mois & demi environ que j'avois été à la mer. Encore ne les réglai-je que par le quart de cercle dans le Méridien, n'ayant pû prendre des hauteurs correspondantes. Enfin la nuit du 25. au 26. le N.O. vint heureusement nettoyer le Ciel. Dés le lendemain je pris les hauteurs. J'en ai pris depuis, presque chaque jour, tellement que je connoissois parfaitement l'état de l'horloge au tems de l'observation qui suit.

Immersion.

Commencement de la Penombre, 8. *h.* 17. m. o. s.

Penombre forte, 25. m. o. ſ.

Premier bord de la Lune dans l'ombre, 26. o.

Grimaldus dans l'ombre, 26. 50.

Keplerus, 30. 50.

Mare humorum, 36. o.

Schicardus, 37. 30.

Copernicus, 43. 50.

Mare imbrium ſur le bord de l'ombre, 46. 20.

Ticho, 49. o.

Inſula ſinus medii, 49. 50.

Milieu de *mare imbrium*, 52. o.

Manilius, 56. 50.

Mare ſerenitatis ſur le bord de l'ombre, 59. 20.

Mare tranquillitatis ſur le bord, 9. h. o. m. 30. ſ.

Dyoniſius, 2. m. 40. ſ.

Milieu de *Mare ſerenitatis*, 3. m.

Milieu de *Mare tranquillitatis*, 6. 50.

Mare nectaris, 7. 20.

Mare tranquillitatis toute dans l'ombre, 8. m.

Mare fœcunditatis ſur le bord, 9. 50.

Mare fœcunditatis toute dans l'ombre, 15. o.

Mare crisium sur le bord, 16. min. 0. sec.

Milieu de *Mare crisium*, 18. 20.

Mare crisium toute dans l'ombre, 20. 50.

Second bord de la lune dans l'ombre, 23. 20.

Pendant que la lune entroit dans l'ombre, la partie de son disque qui y étoit déja entré, paroissoit rougeâtre, mais d'un rouge très-foncé. Quand tout le corps de la lune a été dans l'ombre, tout le voisinage du bord qui y étoit entré le dernier, paroissoit d'un rouge clair & vif qui alloit en se teignant d'un rouge toûjours plus foncé jusqu'à l'autre bord éclipsé le premier, qui paroissoit d'un gris de fer noirâtre. Quand la lune fut au milieu de son éclipse, à peine distinguoit-on son disque qui ne paroissoit que comme une tache tirant sur le noir. A mesure que la lune se degageoit du milieu de l'ombre, le bord qui devoit sortir le premier, commençoit à se teindre d'un rouge brun, ensuite d'un rouge plus clair, & quand la lune fut sur le point de sor-

alors, le reste du disque se c
de la même maniére & dan
proportion à peu près qu
commencement.

Il est aisé de voir la raiso
apparence plus ou moins
de la lune, en faisant les
suivantes.

L'ombre du corps de la
pouvant s'étendre assés loin
venir jusqu'au corps de la
ne peut être que l'ombre
mosphére de la terre même
mant un cône semblable à
forme l'ombre de la terre,
la base, & par conséquent l

d'une égale denſité. La ſurface de l'athmoſphére étant compoſée d'un air plus pur & plus homogéne, à raiſon de ſon plus grand éloignement de la terre, & l'air voiſin intérieur étant enſuite toûjours plus épais, à meſure qu'il ſe trouve plus près de la terre, les rayons du ſoleil qui donnent ſur l'athmoſphére & y pénétrent, s'y briſent ſous divers angles; vont enſuite par des lignes divergentes à l'axe ſe réünir fort loin dans l'ombre même du cône, & répandre ſur cette ombre une lumiére qui eſt plus ou moins forte, ou même de diverſe couleur, à proportion de la quantité des rayons réfléchis, mais toûjours plus forte vers la ſurface du cône ombreux, & moins forte enſuite en ſe rapprochant de l'axe du cône.

De-là la partie du diſque de la lune qui étoit plus ſur le bord de l'ombre, c'eſt-à-dire, plus voiſine de la ſurface du cône ombreux, paroiſſoit plus claire; celle qui étoit plus enfoncée dans l'ombre, paroiſſoit plus obſcure, à proportion de ſon enfoncement; & le *diſque* entier de la lune étant parvenu

au milieu de son éclipse, c'est-à-dire, se trouvant à peu près au milieu du cône ombreux (l'éclipse ayant été presque centrale) disparut presque, ou du moins ne parut que comme une tache noire. Ensuite à mesure que le disque de la lune se rapprocha de l'autre côté du cône, commençant à s'écarter du milieu où l'ombre étoit plus obscure, il reparut avec les mêmes nuances qu'on avoit remarquées dans le commencement de l'immersion, mais dans un ordre renversé, le bord qui étoit auparavant vers la surface du cône, se trouvant alors vers le milieu, & celui qui étoit vers le milieu se trouvant sur le bord. Du reste, si au commencement de l'immersion & de l'émersion la partie éclipsée de la lune paroissoit à peine, quoiqu'elle fût sur le bord de la surface du cône ombreux, il est à croire que le voisinage de la partie qui restoit éclairée, empêchoit cette partie du disque éclipsée, de paroître; une lumiére vive & brillante faisant disparoître une lumiere plus foible dont elle se trouve voisine.

Emersion.

Premier bord de la lune hors de l'ombre, 11. h. 3. m. 20. f.

Grimaldus sort de l'ombre, 6. 0.

Bord de *mare humorum*, 11. 50.

Ticho hors de l'ombre, 22. 50.

Copernic paroît, 23. 50.

Mare nubium toute hors de l'ombre, 29. 0.

Manilius, 31. 30.

Le bord de *mare serenitatis*, 34. 50.

Milieu de *mare serenitatis*, 38. 30.

Mare tranquillitatis sur le bord, 41. 50.

Mare tranquillitatis toute hors de l'ombre, 48. 50.

Mare nectaris dehors, 48. 0.

Mare fœcunditatis, sur le bord, 50. 50.

Mare crisium sur le bord, 54. 20.

Mare fœcunditatis toute dehors, 56. 50.

Mare crisium hors de l'ombre, 59. 0.

Le second bord de la lune hors de l'ombre, 12. h. 1. m. 50. f.

Fin de toute penombre, 10. m.

Mars 1733.

Voila l'observation telle que je l'ai faite. De la comparaison du passage de quelques taches il résulte des milieux de l'éclipse qui sont différens d'une assés grande quantité. Cette différence peut venir en partie du mouvement inégal de la lune, mais sur-tout de la difficulté qu'il y a à distinguer bien le moment de l'immersion dans la penombre de celui de l'immersion dans l'ombre, des taches sur-tout qui sont assés mal terminées, & qui ont des figures irréguliéres, comme la plûpart des Mers. On peut compter sur le commencement & la fin de l'immersion, & de l'émersion du disque de la lune que j'ai observé avec toute la précision possible. Les Ephemérides de M. Manfredi & les Tables de la connoissance des tems donnent le calcul de cette Eclipse fort approchant de l'observation ; car ayant réduit les calculs au Méridien de Toulon on trouve,

Commencement de l'Immersion.

Par les Ephemérides, 8. h. 27. m. 12. s.

Par la connoissance des tems, 8. h. 28. m. 47. s.

Par l'observation, 8. h. 25. min. 50. s.

Immersion totale.

Par les Ephemérides, 9. h. 26. min. 12. s.

Par la connoissance des tems, 9. h. 28. m. 47. s.

Par l'observation, 9. h. 25. m. 50. s.

Commencement de l'Emersion.

Par les Ephemérides, 11. h. 6. m. 12. s.

Par la connoissance des tems, 11. h. 3. m. 39. s.

Par l'observation, 11. h. 3. min. 20. s.

Fin de l'Emersion.

Par les Ephemérides, 12. h. 4. m. 12. s.

Par la connoissance des tems, 12. h. 1. m. 13. s.

Par l'observation, 12. h. 1. m. 50. s.

Donc milieu de l'Eclipse.

Par les Ephemérides, 10. h. 16. m. 22. ſ.

Par la connoiſſance des tems, 10. h. 15. m. 13. ſ.

Par l'obſervation, 10. h. 13. m. 35. ſ.

On voit par là que l'obſervation anticipe de deux ou trois minutes ſeulement ſur le calcul pour le commencement de l'immerſion & de l'émerſion, & qu'il n'y a de différence que quelques ſecondes pour le commencement & la fin de l'émerſion entre le calcul de la connoiſſance des tems & l'obſervation ; ce qui eſt une nouvelle preuve, & de l'habileté de l'Auteur du calcul, & de la bonté des Tables du célébre M. Caſſini, qu'il a employées.

BOTANIQUE.

DE PARIS. Deſcription des principales Plantes de l'Amérique par le P. LE BRETON D. L. C. D. J.

Datura. Stramon. Ce ſimple croiſt par-tout dans les Iſles. Ses feüilles ſont molaſſes, ſucculentes & anguleuſes,

d'une odeur désagréable. Sa fleur est grande, de couleur violéte, bleuâtre, faite en façon de tube allongé en entonnoir. Son fruit a la figure d'une tête de pavôt de la grosseur d'une noix ; quelques-uns le nomment *Methel* ; il est tout herissé de pointes séches & piquantes ; le dedans est divisé en trois loges, par des cloisons qui contiennent sur un placenta quantité de graines noirâtres faites en rein. Défiés-vous de cette plante qui est capable de troubler le cerveau, & de mettre les gens en fureur. Ses semences infusées dans le vinaigre guérissent les dartres.

Dalechampia. Houblon. *Daléchamp* est un Auteur assés fameux dans la République des belles Lettres, sur-tout parmi les Botanistes, pour mériter que son nom soit donné à quelque simple nouvellement découvert, afin de l'immortaliser à jamais. Voila pourquoi le R. Pére *Plumier* lui a consacré celui-ci, qu'il a décrit en ces termes latins : *Dalechampia scandens, Lupuli foliis, fructu hispido tricocceo.* Quant à moi je le trace ainsi en François.

Ce houblon est une lienne ou
te sarmenteuse qui pousse q
de tiges, longues, greslés, & ve
toutes couvertes de poils fins q
trent dans les doigts, & brul
causent une forte démangeaiso
ne Portée, lorsqu'on les touc

Sa fleur est un tube fin &
dont l'orifice est orné de be
d'étamines à chapiteau double
né de poussiére jaune : ses fru
sent trois à trois dans le talon d
feüilles qui sont profondément
pées en trois parties presque
aussi bien que toutes les autres
te plante ; ils ont la coque séc
mée de filets épineux, chaque
est ronde & comme marbrée.
ple est rare, & peu de gens
noissent, c'est une espéce de ho

TABLE
DES AUTEURS,

Pour les mois de Janvier, Février & Mars, 1733.

M. Bayle.	87
M. Le P. Borgondio. *	547
Le P. Boschi. *	5
Le P. le Breton. *	188. 560
M. *Thomas*-Bret.	187
Le P. Buffier. *	315
Le P. Castel. *	296
Le P. Cavazzi.	30. 56
Le P. *Dom* Ceillier.	265. 222. 417
Le P. du Chatelard. *	550
Le P. de Courbeville. *	144
Le P. Cuyper. *	5
M^gr. *Joseph* Ercolani.	524
Le Chevalier Roger l'Estrange.	115
M l'*Abbé* Fichant.	359
Le P. Gaubil. *	243. 280
M. l'*Abbé* Gyot des Fontaines.	144
Le P. du Halde. *	496
M. Heiss.	104. 331
Le P. Labat.	30. 56
M. *le Marquis* Maffei.	187
Le P. Mahoudeau. *	445
Le P. Merlin. *	87
Le P. Dom de Montfaucon.	287

TABLE DES AUTEURS.
M. Nicole. 359
Le P. Pinius. * 5
M. de Rapin Thoyras. 183
M. le Roi. 541
Le P. Shefmacher. * 194. 471
LA SOCIÉTÉ PALATINE *de Milan*. 181
Le P. Sollier. * 5
Le P. *Etienne* Souciet. 143. 189
Thucydide. 536

TABLE DES MATIERES,

Pour les mois de Janvier, Février, & Mars 1733.

A

Abeilles. Où & comment cueillent-elles leur cire? 395. Leur différence d'avec les Frelons. 396

Années solaires, *Années* & *Mois* Lunaires. Hypothéses primitives de leur durée moyenne. 445. à 474

Araignées. Leurs diverses sortes. 393

B

Bayle. Réfutation de ses critiques, sur S. Augustin. 88. à 104

C

M. *Camusat*. Sa Vie Littéraire. 539

S. *Clement* Pape I. Ouvrages que nous avons de lui. 234

Communion. Qu'en recevant une seule espéce, on reçoit autant qu'en recevant les deux. 216. Que J. C. promet les mêmes avantages aux uns & aux autres. 217. Que les premiers Chrétiens ne se sont faits aucune obligation de communier sous les deux espéces. 218. Que dans tout l'Evangile il n'y en a aucun précepte. 219. Que l'usage d'une seule espéce n'est pas contraire à l'institution de J. C. 221

Congo. Origine de ce Royaume. 56. Sa découverte par les Portugais. 58. Conversion des Congois au Christianisme. 59. Missions des PP. Capucins dans le Congo. 64. & *suiv.*

E

Eclipse. Observation de l'Eclipse de Lune du premier Décembre 1732. faite à Rome, 547. à Toulon, 550

Empire d'Occident. Causes des changemens qui y sont arrivés. 331. Quel en est le Chef; quels en sont les membres. 334. Quelle est la nature de son Gouvernement. 335. A qui appartient le droit d'élire les Empereurs? *Ibid.* Qualités requises dans celui qui doit être élû. 337. Preuves qu'il doit être Catholique. 338. à 341. Qui a le droit de convoquer les Electeurs? 342. Droits des Electeurs. 345. Quels sont ceux qui composent le Collége des Princes. 347. Droits du Collége des Villes Impériales. 352

Eucharistie. Présence réelle & permanente

te de J. C. prouvée contre les Luthériens & autres. 205. à 215

F

Fourmilion. Son histoire. 400

G

Giagues. Caractére de ces Peuples ; leurs guerres contre les Congois. 46. & *suiv.*

Gout, sa définition. 316

Gracien. Défense de cet Auteur contre la fausse critique d'un Anonyme. 145. à 164

Guepes, Guepiers. Leur Description. 391

H

S^t. *Hermas.* Jugement qu'on doit porter de ses Ouvrages. 232. 235.

S^t. *Hipolite* Martyr. Ouvrages qui nous restent de lui. 444

I

Invocation des Saints. Qu'elle a été de tout tems une pratique constante & universelle de l'Eglise, & clairement appuyée sur l'Ecriture. 476. à 483

Joseph l'Historien. Preuves de l'autenticité du témoignage qu'il rend à J. C. 230

Justification du Pécheur. Idée du systéme protestant. 493. 494. Sa réfutation. 495

Saint *Justin* Martyr. Sa conversion au Christianisme. 418. Ses Ouvrages. 419. à 424

M

Mercure Trismégiste. En quel tems vivoit-il ? Ses Ouvrages. 225. 226

Messe. Son antiquité, son étendue, son universalité parmi les Chrétiens, prouvée contre les Luthériens. 197. à 207

Moucheron. Son origine. 400

DES MATIERES.

Négres. Leurs défauts naturels & moraux. 38

P

Pendule à répétition. Nouvelle méthode de placer les machines de la répétition. 543

Plantes. Description des principales plantes de l'Amérique. 188. 560

Purgatoire, *Priére* pour les morts. La croyance du Purgatoire, la nécessité & l'efficacité de la priére pour les morts, prouvées par l'Ecriture, la tradition, & les Péres. 484. à 491

S

Sibylles. Ce qu'en ont pensé les Auteurs. 227

Symbole des Apôtres, Preuves qu'il est véritablement des Apôtres. 294

TABLE

DES ARTICLES.

Art. XIX. *Le spectacle de la nature, &c.* p. 381

Art. XX. *Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, &c.* p. 417

Art. XXI. *Hypothéses primitives de la durée moyenne des années solaires, &c.* p. 445

Art. XXII. *Lettres sur les six principaux obstacles à la conversion des Protestans, &c.* p. 473

Quatriéme Lettre sur l'invocation des Saints. Ib.

Cinquiéme Lettre sur la Priére pour les Morts, & sur le Purgatoire. p. 483

Sixiéme Lettre sur la justification du Pécheur. p. 494

Art. XXIII. *Description Géographique, Historique, Chronologique, ... de la Chine, &c.* p. 496

Art. XXIV. La Sulamitide. ... *La Sunamite, Drame, &c.* p. 524

Lettre écrite au sujet de la mort de M. Camusat. p. 539

Lettre de M. le Roy *sur sa pendule à répétition.* p. 541

Observation de l'Eclipse de Lune du premier Décembre 1732. faite à Rome, &c. p. 547

Observation de la même Eclipse faite à Toulon, &c. p. 550

Description des principales Plantes de l'Amérique. p. 560

Art. XXV. *Nouvelles Littéraires.* p. 536

De Rome. p. 547

D'Amsterdam. p. 536

De Paris. pp. 539. 541. 560

De Toulon. p. 550

FIN DE LA TABLE.

4. Mars 1733.

De l'Imprimerie de CLAUDE PERROT.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05975 6539

A 491015